

Identification des besoins des parents dont les adolescents présentent des problèmes de violence à l'école La Source

Novembre 2003



***IDENTIFICATION DES BESOINS DES PARENTS
DONT LES ADOLESCENTS PRÉSENTENT
DES PROBLÈMES DE VIOLENCE À L'ÉCOLE LA SOURCE***

Rédaction

*Diane Champagne
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue*

*Céline Rousseau
Agente de recherche*

Comité d'encadrement de la recherche

*Liette Ayotte
Enseignante, école La Source*

*Paul Hébert
Directeur adjoint, école La Source*

*Chantal Vézina
Parent, école La Source*

Mise en page

Tonye Blanchet

Révision

Monique Bernier

Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source. Toute reproduction totale ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.

ISBN 2-923064-05-4

***DÉPÔT LEGAL – BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUÉBEC - 2003
DÉPÔT LEGAL – BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA - 2003***

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	1
Remerciements.....	2
Introduction.....	3
Chapitre 1 : Problématique de la violence dans les écoles.....	5
1.1 La violence dans les écoles comme sujet d'étude.....	6
1.2 Les différentes approches au fil du temps.....	12
1.3 La violence sous l'angle familial.....	16
1.3.1 La violence sous l'angle des familles séparées, divorcées ou reconstituées.....	24
1.4 La violence sous l'angle social.....	27
1.5 La spécificité de l'adolescence : facteurs de risque et de protection.....	30
1.5.1 La violence du berceau à la maternelle, de la maternelle au secondaire.....	36
1.5.2 Le profil de la victime et du jeune contrevenant.....	40
1.6 La violence sous l'angle de l'école et du partenariat.....	44
1.7 Banalisation, reproduction et augmentation de la violence.....	55
1.8 Intervention et prévention de la violence.....	58
Chapitre 2 : Méthodologie de la recherche.....	68
2.1 Cueillette de données.....	69
2.2 Échantillonnage.....	70
2.3 Les entrevues semi-dirigées.....	70
2.4 Les données sociodémographiques.....	71
2.5 Éthique de la recherche.....	72
2.6 Limites de la recherche.....	72
Chapitre 3 : Perception des parents sur la violence.....	73
3.1 La violence telle que définie par les parents.....	74
3.1.1 La violence à l'école d'après le regard des parents.....	78
3.1.2 Limite, variabilité de la tolérance à la violence et comportements inacceptables.....	81
3.2 Le point de vue des familles sur les causes de la violence.....	84
3.2.1 Éléments d'influence familiale et contextuelle.....	85
3.2.1.1 Vécu antérieur des parents.....	85
3.2.1.2 Des histoires intergénérationnelles.....	86
3.2.1.3 Les styles d'éducation parentale.....	87
3.2.1.4 La violence familiale : agir de la fratrie.....	90
3.2.1.5 La violence familiale : agir des parents.....	93
3.2.1.6 Changements de modèles familiaux.....	94
3.2.2 Influence du milieu social ; les modèles, les amis, le gang.....	97
3.2.3 Lieux et moments où se produisent la violence.....	101
3.3 Les effets de la violence : victime d'abord, agresseur ensuite.....	103
3.3.1 D'abord victime de violence au primaire.....	103
3.3.2 Ensuite victime de violence au secondaire.....	105
3.3.2.1 La présence de gangs.....	106
3.3.3 La violence comme délivrance à la victimisation à tous les âges.....	107
3.3.3. L'abus sexuel.....	107

3.3.3.2	Les gangs.....	109
3.3.3.3	Conséquences de la violence autres que la victimisation	111
3.4	Les manifestations de la violence à l'école et à la maison	112
3.4.1	Comportement manifesté par les jeunes à l'école et dans l'environnement	113
3.4.2	Comportement manifesté par les jeunes à la maison	116
3.4.3	Violence niée et violence acceptée de la part des parents.....	118
3.4.4	Augmentation de la violence.....	122
3.5	Collaboration parents-école : la perception des parents	129
3.5.1	Comment les parents sont informés	129
3.5.2	Ce que les parents connaissent des moyens utilisés par l'école pour amoindrir la violence	131
3.5.3	Une logique de sanctions comme solution à la violence utilisée par l'école	133
3.5.3A	Les mesures restrictives	135
3.5.3B	Les sanctions	136
3.5.4	Une logique de punitions comme solution à la violence utilisée par les parents...137	
3.5.4A	Les mesures restrictives	140
3.5.4B	Les punitions	141
3.5.5	Une logique de sanctions comme solution à la violence utilisée par la société.....142	
3.5.6	Une logique de solutions positives à la violence employée par les parents et les moyens utilisés pour contrer la violence	143
3.5.7	Satisfaction et insatisfaction des parents concernant les mesures restrictives et les sanctions émises par l'école et la société.....	148
3.5.7A	Les mesures restrictives	149
3.5.7B	Les sanctions émises par l'école	156
3.5.8	Satisfaction et insatisfaction des parents concernant l'échange école-parents	162
3.6	Solutions proposées pour améliorer la qualité de vie à l'école	166
3.6.1	Le mode éducatif parental.....	166
3.6.2	Qualité de l'information école-parents	169
3.6.3	Amélioration de la qualité de vie à l'école.....	173
3.6.4	Qualité des contacts avec les intervenants de l'école.....	175
3.6.5	Sensibilisation pour tout le personnel et les élèves de l'école	179
3.7	Pistes de solutions et recommandations	179
	Conclusion.....	184
	Bibliographie.....	192
	Annexe 1 : Formulaire de consentement	
	Annexe 2 : Schéma d'entrevue avec les parents	

AVANT-PROPOS

Trois recherches ont été menées sur le thème de la violence à l'école La Source (1999-2000 ; 2000-2001, 2002-2003). Ces recherches ont été effectuées à la suite d'une demande du comité de la Qualité de vie de l'école La Source (Commission scolaire de Rouyn-Noranda). La priorité de telles recherches visait l'identification de la violence et le choix de stratégies d'intervention à l'école secondaire La Source de Rouyn-Noranda. Le conseil d'établissement informé des problèmes vécus concernant la violence a créé un comité de travail sur l'amélioration de la qualité de vie et entériné les recherches.

C'est à la demande du comité de la Qualité de vie que les objectifs ont été clarifiés pour chacune des recherches. Celles-ci tentaient de répondre à des questions précises concernant la violence. La première recherche fut menée en 1999-2000 et l'objectif poursuivi était de cerner les formes et l'ampleur des manifestations de violence à l'école La Source. Les perceptions ont été recueillies à partir de différents intervenants : élèves, enseignants, parents, direction et personnel non enseignant de l'école. En mai 2000, à la suite d'une première recherche, une travailleuse de corridor est engagée. La deuxième recherche a été menée en 2000-2001 et visait à évaluer l'impact des interventions de la travailleuse de corridor. La troisième recherche a été menée cette année, soit en 2002-2003 et avait pour but de cerner les besoins des parents qui ont des adolescents présentant des problèmes de violence.

Comme toutes ces démarches visaient à mieux connaître la problématique de la violence à travers les adolescents, la perception du personnel de l'école et le reflet actuel des besoins des parents, il s'avère indéniable que la violence est présente et bien ancrée à l'école et dans notre société. Pour chacune des recherches, des actions concrètes ont été réalisées à la suite des résultats obtenus. Cependant, il semble que la violence ne sera résorbée ni à court terme ni à moyen terme. Il y a lieu d'agir, de prévenir. Ces recherches ont permis de développer des moyens d'action concrets, réalistes et applicables dans le temps.

REMERCIEMENTS

La mise en place des conditions permettant l'élaboration de la présente recherche a nécessité l'apport de plusieurs organismes ; l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, la Régie régionale de la santé et des services sociaux, la Commission scolaire de Rouyn-Noranda ainsi que Hydro-Québec.

Tout d'abord, nous devons souligner et remercier de façon particulière la direction de l'école La Source pour avoir trouvé des sujets répondant aux critères de sélection. Nos remerciements s'adressent aussi à tous les parents qui ont bien voulu participer de façon volontaire à cette recherche. Le contexte de la problématique de violence est un sujet difficile à traiter, mais les parents se sont prêtés généreusement aux entrevues effectuées. La collaboration des parents lors des entrevues a révélé des vécus explicites et enrichissants concernant la problématique de violence. Merci également au comité de recherche de l'école La Source qui a assuré le suivi avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et consacré du temps à la lecture du rapport de recherche ainsi qu'à la correction.

Nous tenons à remercier les précieux collaborateurs qui ont permis le financement et la diffusion de la présente recherche puisque, sans eux, ce projet n'aurait pu être réalisé. Enfin, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette étude.

Merci à Tonye Blanchet, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, pour le travail de mise en page du présent rapport et à Monique Bernier pour une relecture du texte.

INTRODUCTION

La violence à l'école n'est peut-être pas un sujet nouveau, mais il n'a fait que récemment l'objet de recherches plus approfondies (Charlot et Emim, 1997). Des enfants violents envers leurs pairs et/ou leurs professeurs, des enfants violents susceptibles de faire vivre de la violence à leurs frères et soeurs et/ou à leurs parents. L'utilisation de la violence est rarement limitée à une seule victime et nous nous devons d'intervenir.

La première partie du présent rapport traite du cadre théorique de la problématique de violence. Dans un premier temps, un aperçu général de la violence dans les écoles est présenté comme sujet d'étude et les définitions qui s'y rattachent. Ces dernières dépendent souvent des approches (biologique, sociologique, psychologique, culturelle, et autres) qui les sous-tendent. La violence vue sous l'angle familial nous conduit aux antécédents des parents, aux valeurs et aux pratiques éducatives de ces derniers, aux violences vécues dans la fratrie, à la violence des enfants envers les parents et aux situations complexes liées aux familles dysfonctionnelles, séparées, divorcées et/ou reconstituées. La violence, du point de vue social, implique la conduite envers les pairs, la recherche de modèles et de l'identité. Dans cette section, nous précisons la spécificité de l'adolescence comprenant les périodes de la prépuberté et de l'adolescence en lien avec les facteurs de risque et de protection. Un aperçu de la violence, du berceau à la maternelle en passant par le secondaire, avec les signes avant-coureurs permettant de dépister la violence est ensuite présenté, il est suivi du profil du jeune contrevenant et des victimes potentielles. La violence sous l'angle de l'école et du partenariat entre les parents et l'école et inversement sera aussi abordée. Ce volet traite de la banalisation, de la reproduction et de l'augmentation de la violence. Finalement, la prévention et le traitement de la violence sont exposés ainsi qu'un bref aperçu des styles d'intervention effectués dans les écoles.

La deuxième partie expose la méthodologie utilisée pour obtenir les témoignages des parents. Une entrevue semi-dirigée a été complétée par chaque parent sélectionné. Les entrevues semi-dirigées constituant le principal outil de recherche. Quelques données sociodémographiques ont été recueillies en début d'entrevue. L'éthique de la recherche et ses limites sont également spécifiées dans cette section.

La troisième partie présente les témoignages des parents à travers leur définition de la violence, leur point de vue sur les causes de la violence et ses effets. Cette partie révèle les propos des parents, leurs inquiétudes, leur vécu, leurs difficultés avec leur enfant et les liens tissés par les parents avec l'école en général. Sept sections composent cette dernière partie. La première touche les définitions de la violence données par les parents selon leur perception ainsi que leurs limites, la variabilité de leur tolérance face à la violence et aux comportements jugés inacceptables. La deuxième section présente le point de vue des familles sur les causes de la violence ; les éléments d'influences familiales et contextuelles (liens intergénérationnels, styles d'éducation, agir de la fratrie et des parents, changements de modèles familiaux), les causes sociales (modèles de référence, influences des pairs), les lieux et les moments où se vit la violence. La section suivante présente en premier lieu les effets de la violence sur la victime (primaire et

secondaire), puis sur l'agresseur (violence subie, violence exercée). Il sera ensuite question de la violence comme délivrance de la victimisation et ses répercussions. Les autres conséquences de la violence (positives et négatives) seront aussi abordées. La quatrième section concerne les manifestations de violence de la part des jeunes (formes de violence) à l'école et à la maison. Dans ce volet, la violence niée qui signifie souvent violence acceptée, ainsi que l'augmentation de la violence (individuelle et de groupe) seront aussi traitées. L'avant-dernière section présentera la collaboration parents-école selon la perception des parents au regard des informations reçues et elle énoncera ce que les parents connaissent des moyens et des solutions utilisés par l'école pour combattre la violence (sanctions, mesures restrictives). Dans le même ordre d'idées, cette section touchera les moyens et les solutions employés par les parents (punitions et mesures restrictives) et la société lors de situations de violence. Les satisfactions et les insatisfactions des parents au regard de leur enfant et du contact avec l'école ; les solutions qu'ils proposent pour aider les autres parents et celles qu'ils suggèrent pour améliorer la qualité de vie à l'école seront abordées, de même que l'aide dont ils ont besoin en tant que parents d'enfants violents. Pour terminer, des pistes de solutions préconisées à la suite des résultats obtenus seront exposées.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE DE LA VIOLENCE DANS LES ÉCOLES

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE DE LA VIOLENCE DANS LES ÉCOLES

1.1 La violence dans les écoles comme sujet d'étude

La violence est un sujet maintes fois traité dans la littérature scientifique et dans la littérature générale. Dans les écoles, le phénomène de la violence n'est pas récent, mais il fait depuis peu l'objet de l'attention des chercheurs et des intervenants de plusieurs pays. Au Canada, par exemple, le débat autour de la violence apparaît durant la dernière décennie.

L'historique de la violence recensée dans les écoles est récent. Le phénomène n'est pas nouveau, mais l'étude de la violence à l'école en est à ses premiers balbutiements. Comme le mentionnait Olweus 1999, les actes de violence entre des élèves ont commencé à faire l'objet d'études systématiques au début des années 70 seulement. Les premières initiatives ont été menées en Scandinavie, puis la violence entre des élèves a attiré l'attention d'autres pays : Japon, Angleterre, Pays-Bas, Canada, États-Unis, Australie à partir des années 80 et au début des années 90. Et comme le confirme (Doudin, 2000 :17) :

“ ...les études de type expérimental qui investiguent les diverses formes de violence et leurs effets sur la scolarité de l'élève, son développement cognitif, affectif et social demeurent relativement peu nombreuses et, pour la plupart, d'origine anglo-saxonne. ”

Le Canada et le Québec entrent en scène et commencent à définir les termes et à approfondir la problématique de la violence dans les écoles au cours de la dernière décennie. Deux aspects sont à considérer lorsqu'on observe la violence à l'école. Premièrement, il y a les élèves violents ou à forte tendance délinquante et deuxièmement, il y a les élèves qui sont perturbateurs sans nécessairement être violents. Mais l'un n'exclut pas l'autre et chaque aspect de la violence a des conséquences différentes. D'ailleurs, Debarbieux établit le même parallèle en utilisant les termes “ incivilités ” et délinquance et pour lui : “ Ces deux entrées n'ont pas les mêmes conséquences stratégiques ” (Debarbieux, 1996 :109). La différence dans l'une ou l'autre de ces entrées en est la finalité, c'est-à-dire que l'une relève des lois et l'autre relève des règlements de l'école.

La violence et son acolyte, la délinquance, peuvent être vues sous différents angles : culturel, social et légal. C'est une notion relative et elle varie selon des codes spécifiques : sociaux, juridiques, politiques, et elle prend son sens selon des lieux et des temps donnés (Debarbieux, 1996). Culturellement, la délinquance est considérée comme pouvant : “ englober toutes les prises de position indiquant qu'un aspect du comportement est en contradiction avec les valeurs en vigueur dans la culture dominante du milieu où se trouve l'enfant ” (Redl et Wineman, 1964 :170).

Encore faut-il que la violence soit reliée à des comportements eux-mêmes définis et acceptés. Mais comme le mentionnent Roy et Boivin (1998), il est vrai que la violence est décodée selon les valeurs auxquelles nous nous référons, mais elle inclut aussi les intentions qui sont à l'origine de l'acte violent. Si nous tenons compte de ce point, il sera plus difficile de déterminer si un acte peut être considéré comme violent ou non.

Socialement, la violence peut être définie de multiples façons puisque sa définition dépend de l'angle où nous nous plaçons pour la définir et elle dépend aussi des acteurs qui la définissent. La citation suivante décrit bien la violence en tenant compte du point de vue des différents acteurs.

“ Pour les parents, elle prend la forme de l'impolitesse, de l'incorrigibilité, des vols à la maison, des fugues, de la consommation de drogue. À l'école, elle se manifeste par des troubles de la conduite en classe et de l'irrespect pour les professeurs, des bagarres, des vols et surtout, du vandalisme. Pour les mass média, la délinquance se ramène aux crimes violents, aux incidents inter-ethniques et aux bagarres entre gangs. Pour les policiers, le système judiciaire et les professionnels de l'aide, la délinquance est faite des infractions au Code Criminel, agressions et vols, et des infractions aux lois civiles sur la conduite automobile, sur la fréquentation des débits de boisson, etc. ” (Le Blanc, 1996 :1)

Ce qui nous amène dire que la violence comporte différentes représentations qui sont perçues et définies à partir des groupes de référence auxquels nous appartenons et selon nos références personnelles. Cet exemple témoigne de la vision différente que peuvent avoir les personnes en présence de la violence :

“...la violence du verbe n'est pas perçue de la même manière par les élèves, qui la minimisent, que par les enseignants, qui la surévaluent. De même, la bagarre de cours de récréation n'est pas perçue de la même manière par les hommes, [...] que par les femmes qui y voient plus souvent une atteinte grave à l'enfant, qu'il convient de mieux protéger ” (Debarbieux, 1996 :37).

Légalement, la violence est vue selon des normes précises et rédigées dans la Loi : “ En fait, il est particulièrement délicat et en même temps très important de distinguer ce qui est délinquance pour la Loi, ce qui est délinquance pour les adultes et ce qui est délinquance pour les jeunes ” (Lemay, 1996 :17). Chacun avec son mode de représentation se situe dans la position la plus appropriée pour lui. L'accent est mis sur le passage à l'acte, sur des gestes posés, identifiables et rejetés socialement parce que inacceptables.

La violence est identifiée comme une forme d'agression socialement inacceptable. Elle est jugée destructrice pour les gens qui en sont victimes, qu'elle soit vue ou non comme telle par l'agresseur. La définition officielle selon le ministère de l'Éducation du Québec est :

“ L'usage d'un pouvoir (physique, hiérarchique, psychologique, moral ou social), de façon ouverte ou camouflée, spontanée ou délibérée, motivée ou non, par un individu, un groupe ou une collectivité, via ses comportements ou ses structures qui a pour effet de contraindre ou détruire, partiellement ou totalement, par des moyens physiques, psychologiques, moraux

ou sociaux, afin d'assurer la réponse à un besoin légitime ou de réagir à ce besoin non comblé ” (Riverin 1991 :7).

En examinant la définition de la violence de la France, nous constatons que la définition du ministère de l'Éducation du Québec et celle de Debarbieux se ressemblent. Elles peuvent aisément se compléter.

“ La violence pour nous sera donc la désorganisation brutale ou continue d'un système personnel, collectif ou social se traduisant par une perte d'intégrité qui peut être physique, psychique ou matérielle. Cette désorganisation peut s'opérer par agression, usage de force, consciemment ou inconsciemment, mais il peut y avoir violence, du point de vue de la victime sans qu'il y ait nécessairement agresseur ni intention de nuire. La violence est dépendante des valeurs, des codes sociaux et des fragilités personnelles des victimes. Elle peut s'actualiser dans le crime et les délits (contre l'humanité, contre les personnes, les biens ou la collectivité), dans les incivilités ou le sentiment de violence qui abolissent les limites protectrices des sujets individuels et sociaux qui en pâtissent ” (Debarbieux, 1996 :45-46).

Or, la violence peut être le fait d'un individu ou d'un groupe causant un préjudice à une ou à des personnes, quelle que soit la forme de violence utilisée et peu importe le fait que l'agresseur ou les agresseurs en soient conscients ou non. La violence de groupe peut être aussi subtile que l'enfermement dans des structures qui ne conviennent pas à toutes les personnes comme les structures scolaires.

Si nous observons la violence du point de vue émotionnel, elle peut alors être vue comme une dépendance parce qu'elle se rattache à la notion de pouvoir. En faisant usage de la violence, nous utilisons la domination sur l'autre, consciemment ou non. En effet, selon Cusson, (1990 :216) : “ Si une action agressive est récompensée dans une situation donnée ou si elle permet à son auteur d'arriver à ses fins, nous observons une augmentation de la fréquence de cet acte dans des situations semblables ”. La reproduction de la violence se présente quand les sujets en ont retiré un avantage au départ et qu'ils tendent à répéter les mêmes comportements pour arriver aux buts visés. Ce ne sont pas tant les buts visés que les moyens utilisés pour les atteindre qui sont nuisibles.

Pour parler de la violence d'une façon précise, il importe de définir ce qui est rattaché à des comportements violents. Selon Le Blanc, il y aurait cinq façons d'utiliser de la force lors d'échanges interpersonnels :

“ ...les agressions symboliques (faire des mimiques, claquer une porte), les agressions verbales (crier, répliquer), les agressions psychologiques (menacer, intimider), les agressions physiques (attaquer, se bagarrer, faire des attouchements sexuels) et les agressions matérielles, la destruction des biens d'autrui (vandaliser la propriété privée ou publique)” (Le Blanc, 1990 :42).

L'utilisation de la violence se manifeste par des comportements non acceptés et nocifs pour les autres. La fréquence de l'utilisation et le fait d'avoir recours à des gestes de plus en plus violents peuvent conduire l'utilisateur vers le chemin de la délinquance. La citation suivante décrit ce qu'est la délinquance juvénile pour Lorion; Tolan et Wahler :

“ Delinquency has been defined in terms of assignment to a residential school, membership in a juvenile gang, “ conviction ” by a juvenile court, appearance in juvenile court, arrest by police, reports of behavior by parents and self-reports. To add to the confusion, terms such as “ antisocial behavior ” “ agressiveness ”, “ Delinquency-prone activities ”, and inconsistency in definition seriously limits the possibility of cross-study comparisons of results and thereby the systematic incrementation of knowledge ” (Lorion; Tolan; Wahler, 1987: 394).

Cependant, un jeune qui utilise des gestes violents n'est pas pour autant un délinquant. Les manifestations de la violence en bas âge ou à l'adolescence ne mènent pas nécessairement vers la délinquance juvénile chronique.

Les causes de la violence dans les écoles sont multiples et elles sont définies selon l'approche utilisée pour les observer et les analyser. Il est certain que les changements sociaux, technologiques et médiatiques semblent avoir eu une grande influence sur la montée de la violence. Les changements survenus au niveau des rôles familiaux, l'éclatement des familles et des valeurs ont parallèlement changé l'interrelation entre les membres d'une famille et entre les membres d'une société donnée. Le Blanc (2001), rappelle que Rutter distingue quatre niveaux de changements sociaux :

“ ...des modifications dans les rôles et les attentes des femmes, entre autres par leur entrée massive sur le marché du travail ; des différences dans l'expérience de vie (mortalité, morbidité, accidents périnataux, attitudes face à l'enfance...), des altérations dans la façon de construire la famille, (le planning familial, sa grandeur...) et des transformations de la conjugalité (âge du mariage, divorce) ” (Le Blanc, 2001 :33).

Avec le temps, les questionnements se sont orientés vers la qualité de vie dans les écoles. Des changements sont apportés, des essais sont tentés, les méthodes pédagogiques évoluent et se transforment. Quand survient un problème, dans la vie comme dans la littérature, nous cherchons les causes, les carences qui font qu'un enfant peut devenir marginal, asocial, délinquant. Il y a aussi des jeunes adolescents qui ont des problèmes non traités parce qu'ils ne sont pas revendicateurs. Les élèves qui attirent l'attention dans les écoles sont ceux qui ne sont pas dans la norme (hyperactifs, faibles résultats scolaires, marginaux, décrocheurs) et il y a ceux qui dérangent (revendicateurs, délinquants, violents). Quand nous abordons la problématique de la violence dans les écoles, tout converge vers la délinquance : ce qui la suscite, ses formes, ses traitements et parfois même sa prévention.

L'école a été scrutée dans ses méthodes, dans son fonctionnement et il semble qu'elle tente d'offrir une plus grande ouverture à la différence, une plus grande ouverture à l'élève, mais dans la réalité, est-ce porteur et réaliste pour le jeune qui vit des problèmes familiaux, scolaires et sociaux ? L'aide aux jeunes dérangeants ou revendicateurs est axée sur le changement, l'adaptation à l'école selon des normes imposées. Ses fondements restent inchangés mais

correspondent-ils aux valeurs de la société d'aujourd'hui ? Les enfants apprennent la socialisation par l'éducation parentale et par l'éducation à l'école. Ce sont deux mondes qu'ils côtoient quotidiennement.

En cette époque de changement, de bouleversement, peut-on dire que l'accent est mis sur l'importance du savoir. Premièrement parce que le savoir est la porte d'entrée du marché du travail ; deuxièmement parce que la qualité de vie au niveau économique dépend souvent du savoir acquis, et nous pourrions même dire qu'elle se prolonge jusqu'à la qualité de vie professionnelle et sociale ? L'école est axée sur la pédagogie, sur les savoirs et en partie sur le savoir-faire. L'éducation à la maison devrait, en principe, être axée sur le savoir-être, mais qu'en est-il réellement ? Entre le temps passé à la maison avec des parents la plupart du temps à la course et le temps passé à l'école à acquérir un savoir dont l'enfant ne sait pas souvent à quoi il sert, il reste peu de temps pour le développement de la personne. La consigne semble être : instruis-toi si tu veux réussir ta vie et de nombreux parents ont adhéré à cette philosophie. Le savoir n'est-il pas la seule pierre d'achoppement de la société actuelle ?

“ L'école secondaire est un lieu privilégié d'apprentissage pour l'adolescent. [...] Il apprend à “ être ”. Il forme sa personnalité, il s'humanise et adopte en grande partie les valeurs, les attitudes et les comportements des adultes qui l'entourent, aussi bien à la maison qu'à l'école. S'il y a consensus entre les parents et l'école, l'adolescent en bénéficiera. S'il y a tiraillement ou opposition entre les parents et l'école, il en souffrira, et son insécurité pourra prendre de très multiples formes difficiles à gérer, puisqu'il ne pourra y avoir de connivence entre tous les adultes qui interviennent auprès de lui ” (Payette, 1998 :37).

L'élève adolescent cherche des modèles significatifs sur lesquels il peut compter et le personnel scolaire peut être une source de référence auprès de ces jeunes. Par ailleurs, si nous relions les parents, les enfants, l'école, le nécessaire arrimage devient difficile à réaliser si on souhaite tenir compte de tous les acteurs en présence. Vouloir entremêler deux pratiques éducatives, familles et école, s'avère aussi difficile. Et si les deux parties avaient des modèles, des références à changer ?

“ Non sans prendre appui sur les travaux psychologiques et sociologiques qui mettent en évidence l'influence du cadre familial sur la réussite et l'intégration scolaire des enfants, le discours actuel sur l'école préconise un rapprochement des acteurs scolaires et familiaux pour une meilleure harmonisation de leurs rôles respectifs au regard du processus éducatif ” (Bernier; De Singly, 1996 :6).

L'approche préconisée propose une vision globale impliquant tous les acteurs concernés dans le processus de changement : élèves, parents, école, intervenants professionnels, de même que l'environnement communautaire.

Certaines études ont relevé des failles importantes en éducation aussi bien à l'intérieur de l'école que dans la famille. Des traitements variés ont été expérimentés auprès d'enfants "différents", sans grand résultat. Des programmes à portée restreinte, individuelle et des programmes étendus à l'environnement de l'enfant ont été tentés dans plusieurs écoles pour récupérer les "dissidents", mais les résultats sont décevants. Aussi, les suivis individuels, les suivis auprès des familles et des enfants donneraient peu de résultats vraiment concluants. Cependant, il semble que les programmes utilisant l'approche globale et faisant appel à plusieurs acteurs de l'environnement seraient les plus efficaces, mais encore faut-il qu'ils soient maintenus et soutenus. En résumé, ces études nous amènent à penser qu'il semble difficile d'effectuer de grands changements en ce qui concerne le rôle des parents et celui de l'école dans l'éducation et des enfants.

Les études abondent proposant des solutions éducatives et des traitements comportant diverses théories reliées à l'éducation des enfants. Mais qu'en est-il des besoins des parents lorsqu'ils sont confrontés à la violence ? Y a-t-il des études basées spécifiquement sur les besoins des parents ? D'éminents spécialistes ont transformé les méthodes d'éducation pour découvrir après 10, 20, ou 30 ans, des carences et des aspects négatifs liés à ces méthodes. Les critiques sont nombreuses concernant façon d'élever un enfant. Cependant, à l'évidence, l'urgence d'agir se fait pressante, l'urgence de donner place à la prévention de la violence dans les familles, dans l'école, dans la société. La violence doit être dénoncée et combattue. La violence individuelle, la violence de gang aussi ; il y a beaucoup à faire pour la reconnaître, la contrer. Dans ce sens, un plus grand soutien doit être apporté aux parents afin de les aider à mieux répondre à leur désir de diminuer les situations de violence.

1.2 Les différentes approches au fil du temps

Différentes approches et méthodes sont venues expliquer la violence et la délinquance ainsi que les comportements qui s'y rattachent. Certaines insistent sur le fait que les problèmes seraient d'origine psychologique, pour d'autres, les causes seraient biologiques, indépendantes de l'environnement et quelques-uns situent les causes à partir de théories sociologiques. Quoi qu'il en soit, plusieurs courants de pensée posent un regard culpabilisant sur les parents, ciblant parfois la mère directement comme responsable du comportement de ses enfants, parfois ciblant l'absence du père. Quand les parents ne sont pas personnellement visés, c'est la famille qui est déclarée dysfonctionnelle et perturbatrice. Le champ d'investigation de la violence est aussi relié à des facteurs extérieurs (contexte de vie, structures institutionnelles, et autres) provenant des sociétés, des communautés entourant l'enfant. En somme, l'observation peut être faite à l'intérieur (la famille, la personne) ou à l'extérieur (les pairs, la communauté, la société) de l'environnement de l'enfant.

Selon Le Blanc (1974), il y aurait trois ensembles de courants importants : biologique, sociologique et psychologique. Le courant biologique mettant la cause sur l'hérédité, la structure corporelle, la misomorphie, les chromosomes XYY avec comme auteurs : Lombroso; Hooton, Sheldon, Kretschmer; Glueck. Le courant psychologique situe la cause sur les traits de personnalité avec les auteurs : Healy, Burt, Bronner; Gibbons. À l'intérieur de ce courant apparaît la psychanalyse qui plaidera pour l'immatrité avec Gibbons. Parmi les autres courants de moindre importance, nous retrouvons le courant sociologique, le courant culturaliste avec l'association différentielle, la tension vécue, le contrôle avec des auteurs comme : Sutherland; Merton, Hirschi. La modélisation avec Pinatel, Reckless, Martin et al., ainsi que Jessor avec leur typologie des facteurs. Le modèle intégré qui dégage deux systèmes de force : l'expérience sociale vécue et les structures de la personnalité avec les auteurs : Wolfgang et Pinatel. La délinquance épisodique concerne la priorité du lien actuel entre la société et l'expérience vécue, le flottement entre conformité et délinquance avec des auteurs comme Matza, Briar, Piliarin. Il n'y aurait pas d'actes de délinquance si l'individu croît, est engagé et est rattaché à la société : Hirschi et Jansen. (Le Blanc, 1974).

Cusson, (1981 :30) présente trois points de vue différents pouvant expliquer la délinquance. Les psychologues et les psychiatres voient la délinquance comme un symptôme ; le délit étant un symptôme superficiel d'un trouble à découvrir. Pour eux, le problème est dans la personnalité du délinquant. Les sociologues contemporains considèrent la délinquance comme un danger social ou une déviance qu'il faut tolérer. Pour les professionnels, le délinquant est une victime du milieu familial, de la société ou de ses faiblesses psychologiques ou encore ils estiment que la violence est causée par la répression et dans ces cas, qu'il est nécessaire de protéger et d'aider les délinquants. Chaque courant possède ses forces et ses faiblesses, cependant, certains prédominent ou s'imposent à plus long terme.

Parmi certains champs de recherche étudiés, l'accent est mis sur les différentes manifestations des troubles de comportement, sur l'impact émanant des familles dites désunies et finalement pour cet autre champ de recherche, les problèmes se répètent d'une génération à une autre (Beaudoin; Carrier; Lipime; Laflamme, 1997 :7). Lorsque les problèmes proviennent de familles dysfonctionnelles, il est dit que :

“ The development model of antisocial behavior advanced by Patterson and colleagues (Dishion, Patterson, and Kavanagh, 1992; Dishion, Patterson, Stoolmiller and Skinner, 1991; Patterson, and Bank, 1989; Patterson, Capaldi, and Bank, 1991; Patterson, Debaryshe, and Ramsey, 1989; Patterson, Reid, and Dishion, 1992) accounts for delinquent and antisocial behavior in adolescents primarily through proximal peer influence, but suggests that poor family management practices during childhood, especially coercive interactions and poor parental monitoring, explain the child's association with deviant peers. That is, aggressive and oppositional behaviors in the young child can place the child at high risk for a series of negative outcomes that ultimately result in antisocial behavior as adolescents ” (Ary, 1999 :218).

Le problème, c'est que l'accent est mis sur la responsabilité parentale et ne tient pas compte du milieu social ni de la personnalité l'enfant. Les solutions sont axées sur l'éducation des parents et non sur les facteurs contextuels souvent oubliés ou sur des facteurs psychologiques inhérents à la personne.

“ Based on the findings of this study, such an intervention effort might focus on improving parenting practices and increasing parental monitoring. There is research evidence that these goals might be reached through the provision of parent training programs (e. g. Dishion and Andrews, 1995), school-based communications to parents, and targeted media on specific parenting practices, such as parental monitoring ” (Ary, 1999 :227).

Différents auteurs du courant psychologique démontrent les déficits parentaux et leur incidence sur les manifestations de délinquance de leur enfant. Chaque courant a sa façon de décoder le problème et chaque courant apporte ses solutions.

“ Patterson and colleagues found that ineffective parenting practices at age 10 places the child on a trajectory that eventually results in antisocial and delinquent behavior. This suggests that parent training for the parents of high-risk children at a much earlier age may be a more desirable approach. Patterson, Chamberlain and Reid (1982) have demonstrated significant reductions in antisocial behavior using parent training programs base on this approach ” (Ary, 1999 :227).

Après un tel aperçu, nous pouvons nous demander si certains courants de pensée ont véritablement changé la donnée au niveau de la délinquance. Les soins et les traitements se rattachent à des points de vue différents et la délinquance existe toujours. Il semble pourtant que les parents sont ciblés plus souvent qu'à leur tour dans la chaîne des raisons expliquant la délinquance et la violence qu'elle abrite. Ausloos mentionne d'ailleurs que :

“...il ne me semble pas étonnant que les parents éprouvent des difficultés au cours d'une carrière de parents, qu'il me semble même normal que certains en arrivent à refuser de jouer ce rôle. On a trop accusé les parents de se retirer, de refuser leurs responsabilités, et on n'a peut-être pas suffisamment essayé de se mettre à leur place ” (Ausloos, 1995 :155).

Nous formulons méthodes, théories, façon de voir, de comprendre et d'éduquer. Mais est-ce qu'on a réellement cerné les besoins profonds des parents ? Le courant psychologique et ses théories ont conduit les parents vers la société de l'enfant roi, une société où tout ou presque tout est permis aux enfants sous prétexte d'un meilleur développement. Mais qui se préoccupe des parents ? Ils craignent de traumatiser leur enfant. Malgré bien des théories, les grands auteurs de la psychologie infantile sont jugés. Selon Lorrain, “ Ils ont déresponsabilisé les parents en leur recommandant de laisser les enfants expérimenter à leur aise ; cette politique a constitué une violence pour les enfants, avec des effets peut-être plus pernicieux que l'autoritarisme de l'ancienne génération ” (Lorrain, 1999 :119). Et dans 10, 20 ou 30 ans, les théoriciens des différents courants seront eux aussi observés et jugés.

Du point de vue sociologique, les causes sont externes et inhérentes à la société où vit le délinquant. L'environnement dans lequel l'enfant vit jouerait donc un rôle important.

“ Suggested causes for the dramatic increase in violent crime like this among youth include TV violence, dysfunctional families, grinding poverty, inequitable educational opportunity, latchkey homes, child abuse, domestic violence, family breakups, poor emotional and cognitive development, drugs and gangs (Arllen, Gable, & Hendrickson, 1994; Ascher,

1994; Gaustad, 1991). The strongest developmental predictor of a child's violent behavior is a history of previous violence, including having been a victim of abuse (Huston et al., 1992) ” (Edwards, 2001 :249).

Les causes de la violence et de la délinquance sont multiples, relevant du monde social et du contexte de vie. C'est une autre façon de décoder les problèmes sociaux et les enfants perturbateurs. “ Dans la quête des causes profondes de la violence, la société est considérée comme responsable de la pathologie de la violence ” (Stamatios, 2000 :27). Selon ce courant, la société serait seule porteuse de la délinquance de ses enfants.

Les approches préventives sont actuellement d'un grand intérêt. L'accent étant mis sur des programmes scolaires visant la prévention de la violence, mais les résultats ne sont ni satisfaisants ni concluants. Des actions doivent être posées et selon Roy (1989), elles sont de quatre ordres : “ modifications à l'environnement physique de l'école ; adaptation de l'organisation scolaire, mettre sur pied diverses activités éducatives pour les élèves et le personnel ; améliorer la qualité de vie à l'école ” Roy, (1989 :59). Il faut voir ici les problèmes comme étant inhérents aux structures scolaires. Ce n'est plus la société, mais les structures du monde scolaire qui seraient inadéquates. Comme le mentionne Doudin, actuellement :

“ Les phénomènes de violence doivent être analysés dans leur contexte d'émergence. Nous sommes probablement dans une phase de transition entre deux conceptions : l'une centrée sur l'individu-problème, voire la famille-problème, et l'autre appréhendant la situation dans sa globalité, en situant le problème dans son contexte tant familial, scolaire, social, que culturel ” (Doudin, 2000 :10).

Dans le même ordre de pensée, le modèle systémique propose un plan d'intervention contenant une vision qui tient compte de l'individu en tant que globalité mais qui tient compte aussi de son contexte familial ainsi que des liens qu'il a avec son milieu (Côté, 1995 :127-128). L'élève et l'insertion en milieu scolaire deviennent deux tenants à considérer. En fait, il importe de comprendre que ces deux instances ne sont pas divisibles de la famille et de la société où l'enfant vit. Société de consommation, société de production, et l'élève, qu'est-il devenu sinon un produit à produire ? Si nous regardons l'école et ses façons de faire, il apparaît que :

“ Plusieurs pratiques sont identifiées comme des entraves majeures à la satisfaction de besoins vitaux. L'accent mis sur la compétition interpersonnelle constitue évidemment un obstacle important à la satisfaction du besoin de valorisation. Cette pratique encourage l'individualisme au détriment de la coopération et déclenche chez un grand nombre d'élèves un sentiment d'incompétence et une dévalorisation de soi ” (Audy, 1989 :52).

Les différentes approches préconisées selon des temps donnés et les méthodes de traitement qui s'y rattachent sont évolutives et changeantes selon la compréhension du moment. Quoi qu'il en soit, l'évolution et la création de nouvelles approches ouvrent sur une meilleure globalisation de la problématique en cause. Avec le temps, nous pouvons espérer une unification des champs interdisciplinaires mettant en forme des temps, des traitements et des lieux de concertation entre ceux-ci pour le mieux-être des parents et des enfants.

1.3 La violence sous l'angle familial

Les antécédents des parents jouent un rôle indéniable dans leurs pratiques parentales. Par exemple, les parents élèvent et éduquent leurs enfants à partir de leurs savoirs et des expériences accumulées. C'est donc dire que le modèle parental qu'ils ont eu leur servira de référence soit en tentant de s'en éloigner, soit en tentant de le reproduire. " D'abord en tant que parents, nous avons tendance à : a) traiter nos enfants comme nous avons été traités nous-mêmes, ou b) traiter nos enfants contrairement à la façon dont nous avons été traités " (Friel; Friel, 2000 :35; Miron et Tochon, 1998 :20; Varga, 1992) Les influences demeurent souvent inconscientes, mais le parent ne peut mener son enfant plus loin de l'endroit où il est lui-même rendu dans son développement intérieur. Les parents dont les conflits intérieurs ne sont pas réglés tendent toujours à en trouver l'issue. Il arrive qu'un transfert s'effectue et que l'enfant serve de point de résolution. " Il arrive aussi que les parents concentrent exclusivement leur attention sur les enfants dans l'espoir de compenser certaines lacunes ou certaines souffrances éprouvées au cours de leur jeunesse " (Friel; Friel, 2000 :50). Pour contrebalancer les effets antérieurs, si les parents sont à l'écoute des besoins de leur enfant, ils pourront répondre de façon adéquate à ces besoins sans être pénalisés et sans pénaliser l'enfant. La démarcation sera faite entre le parent et son enfant si les représentations du parent sont identifiées et traitées. " Sans une bonne perception des besoins de leurs enfants, les parents ne seront pas en mesure de leur apporter ce qu'il faut " ¹ (Gray, 2000 :11).

Les parents n'ont pas toujours les outils nécessaires pour remplir leur rôle. Ce rôle de parents s'apprend à mesure que les enfants grandissent, ce qui oblige à une constante adaptation de part et d'autres. L'enfant apprend par les exemples et les modèles qu'il a sous les yeux, il les imite.

" Votre rôle de parent est important. [...] si vous-mêmes ne montrez pas l'exemple en ces matières, vous lutterez contre un courant plus puissant que vous. Vous pourrez peut-être leur indiquer la bonne direction ou les convaincre de changer, mais vous ne les amènerez à changer de manière durable que si ces modifications leur paraissent logiques. Or, ce qui paraît logique aux enfants coïncide avec ce qu'ils peuvent observer autour d'eux " (Friel; Friel, 2000 :69).

¹ À noter que l'auteur avait mis cette phrase en caractère gras.

L'enfant apprend par mimétisme jusqu'à ce qu'il soit capable de faire le partage entre ce qu'il est, ce qu'il veut et les autres. De grands changements surviennent chez l'enfant à la période de la préadolescence et de l'adolescence et les familles sont soumises, lors de ces périodes, à des adaptations constantes.

La qualité des rapports affectifs dans la famille serait un point crucial dans le développement de l'enfant. L'apprentissage du contrôle personnel s'apprend d'abord dans la famille puis à l'école et dans la société. " Je n'invente rien en affirmant que l'éducation familiale dès le bas âge est un des éléments clés où le jeune apprend à développer toute une série d'habitudes qui viendront influencer son comportement à l'âge adulte " (Fitzgibbon, 1991 :20). Ainsi une bonne qualité dans les relations augmenterait la tolérance aux frustrations et normaliserait les réactions à la violence. Selon Cloutier (1993), la prévention de la violence passe par la protection de la qualité des liens et des rôles familiaux ainsi que d'un environnement qui offre un code clair concernant la violence. Les enfants apprennent par l'exemple et reproduisent les comportements observés. Ils détectent très facilement les failles des parents et ils savent comment agir pour obtenir ce qu'ils désirent. Une incohérence entre le verbal et la conduite parentale offre à l'enfant une possibilité de jeu. " Glueck et Glueck (1950) remarquent que les parents des jeunes délinquants ont des méthodes disciplinaires beaucoup plus erratiques " (Biron ; Le Blanc, 1974 :17).

Selon les auteurs Royer; Morand; Desbiens; Moisan; Bitaudeau, 2000, il y a quatre étapes permettant d'identifier une famille dysfonctionnelle.

" La première est caractérisée par une augmentation du nombre d'épisodes de désobéissance et de comportements inacceptables tels que les cris, les disputes et les sautes d'humeur, tandis que les pratiques disciplinaires et l'encadrement parental tendent à s'altérer. Le jeune commence alors à faire face au rejet de la part de sa famille et de ses compagnons de classe. À la deuxième étape apparaissent certains problèmes de comportement à l'école, accompagnés de difficultés ou d'échecs sur le plan des résultats scolaires. À la troisième étape, on constate une baisse de l'estime de soi, de même que des changements d'humeur, parfois accompagnés de dépression et de comportements antisociaux. La dernière étape se caractérise par l'entrée dans la déviance sociale, l'association à des groupes de jeunes qui encouragent les comportements antisociaux (abus de substances toxiques, itinérance, etc.) et, éventuellement, des premiers contacts avec la police pour des actes de délinquance " (Royer; Morand; Desbiens; Moisan; Bitaudeau, 2000 :221).

En dehors des influences parentales ou familiales antérieures viennent se greffer les influences des grands courants psychosociaux. Comme le mentionne Chartier (1982) :

" L'errance axiologique, apparue dans le sillage des grands bouleversements technologiques récents, et les impératifs " commodes " des pédagogies non directives, telles qu'elles sont diffusées actuellement, expliquent sans doute qu'un nombre croissant de parents n'osent plus imposer à leurs enfants les frustrations nécessaires à leur future adaptation. Ils sont réduits alors à acheter la sagesse de leurs descendants et leur quiétude personnelle à n'importe quel prix " (Chartier, 1982 :98).

Plusieurs parents ont parlé de la permissivité qui a cours aujourd'hui : manque de discipline et d'encadrement à l'école et à la maison. Ce qui permettrait un laisser-aller qui favorise la violence.

“ Les méthodes d’éducation changeantes, coercitives et trop permissives semblent prolonger les comportements perturbateurs et agressifs chez les enfants. Ces pratiques, combinées à une supervision insuffisante, sont associées à la délinquance qui commence avant l’âge de quatorze ans et persiste jusqu’à l’âge adulte ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997 :19-20).

Quelques parents se demandent s’il ne vaudrait pas mieux revenir aux anciennes valeurs. La permissivité actuelle signifie tout donner et tout accepter plutôt que déplaire à l’enfant et avoir peur de le faire souffrir, tandis que l’ancienne méthode qui signifie adopter une attitude rigide dans ses méthodes disciplinaires. Dans un cas comme dans l’autre, les enfants n’apprennent pas à affronter l’adversité.

“ Nous sommes incapables d’infliger une punition qui entraîne de l’inconfort, du chagrin ou une déception. Il est tellement plus facile de donner un avertissement et d’accorder une autre chance ! [...] Nous préférons voir le mauvais comportement se répéter que supporter le sentiment négatif qui nous tourmente quand nous sévissons ” (Gosman, 1990 :91).

La vie va tellement vite qu’on voudrait que les enfants soient des adultes avant leur temps. “ L’idée ingénieuse à l’origine de l’éducation tolérante est basée sur les concepts *adultes* de réciprocité : sois gentil avec moi et je serai gentil avec toi. Très raisonnable mais totalement inapplicable aux enfants ” (Bergler, 1964 :10). C’est aux parents que revient la responsabilité de déterminer l’encadrement nécessaire qui favorisera l’équilibre et la prise d’identité chez l’enfant. C’est dans la confrontation et en affrontant les obstacles que l’enfant apprend et développe ses capacités personnelles.

“ La seule façon pour les enfants d’apprendre à se forger une discipline intérieure est de commencer par acquérir une discipline extérieure. Les enfants qui grandissent dans des limites sur lesquelles ils peuvent compter [...] se créeront des règles internes de discipline qui leur seront utiles la vie durant ” (Friel; Friel, 2000 :24).

Mais pour y arriver, il faut que l’enfant ait en référence des parents capables de discipline et d’encadrement. En agissant avec cohérence et logique, en maintenant une stabilité dans les règlements de la maison, les parents enseignent aux enfants les limites et les comportements acceptables. “ Lorsque les jeunes enfants doivent attendre un moment avant d’obtenir ce dont ils ont besoin, ils apprennent deux vérités très importantes de la vie : a) qu’ils sont différents des personnes qui s’occupent d’eux, b) qu’ils ne peuvent pas toujours obtenir tout ce qu’ils désirent” (Friel; Friel, 2000 :35). Par son agir le parent fournit des points de références permettant à son enfant de trouver sa propre identité. Cependant, l’éducation des enfants est tellement controversée qu’il est difficile pour les parents de s’y retrouver. Devant tout ce qui se passe aujourd’hui, devant tant de normes standardisées puis contredites ; dépassés et déroutés certains parents démissionnent de leur rôle. C’est parfois un parent dans la famille, mais souvent les deux qui démissionnent laissant l’enfant à lui-même. “ Du point de vue des praticiens des services publics, les comportements problématiques des enfants et des adolescents, dans la société actuelle, sont attribués à ce qu’ils appellent la “ démission généralisée des parents ” (Guay, 1998 :167). Les enfants cherchent alors des personnes significatives, des modèles pour se construire et c’est dans ceux qui l’entourent, dans ceux dont il entend parler -gens connus- qu’il puisera pour trouver ses références.

Selon une étude de Martine Cournoyer (Hémond, 1994 :19), il n'y a pas d'enfants forts ou d'enfants faibles mais plutôt des enfants qui utilisent ou non des stratégies. En effet, selon cette auteure, il existerait un lien entre les pratiques éducatives parentales et les capacités d'autocontrôle des enfants :

“ En fait, les enfants qui manifestent le plus d'autocontrôle ont des parents directifs qui expliquent les interdits et communiquent avec eux. Parallèlement, les enfants de parents permissifs ou, au contraire, très autoritaires, manifestent peu d'autocontrôle. Les premiers parce qu'ils sont trop rarement confrontés aux conséquences de leurs actes ; les seconds parce qu'ils sont limités dans leurs initiatives et que leur comportement est contrôlé de l'extérieur par les parents ” (Hémond, 1994 :19).

La clé de la non-violence serait-elle de responsabiliser l'enfant et d'éduquer les parents ? Une chose apparaît, c'est que le parent est responsable de l'enfant et qu'en tant que parent, il doit démontrer et prouver à l'enfant qui dirige et décide. Malheureusement, la discipline et l'encadrement seraient déficients dans bien des foyers. “ C'est à travers les crises de leur enfant que les parents doivent apprendre à éduquer sa violence, en la respectant mais aussi en l'encadrant. Il faut donc amener les parents à instaurer une discipline familiale faite de compréhension et d'affection, mais aussi de fermeté et de congruence ” (Gendreau, 1989 :19). La direction parentale ne signifie pas l'utilisation de moyens violents ou répressifs pour être écouté. Des directives claires et maintenues permettent à l'enfant de connaître l'encadrement dressé autour de lui.

“ En effet, il ne suffit pas de faire en sorte que les jeunes et les adultes, grâce à des mesures efficaces de contrôle, ne puissent extérioriser leur “ agir violent ”. Il faut viser à ce qu'ils ne désirent pas le faire, à ce qu'ils développent des alternatives à la violence ainsi qu'une mentalité davantage axée vers la non-violence ” (Côté, 1995 :379).

Une interdiction seule ne suffit pas. La conscientisation de la violence doit être révélée, explicitée et traitée au moment où sont posés les actes de violence.

Les périodes de la préadolescence et de l'adolescence sont des périodes charnières pour l'adolescent mais aussi pour les parents. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il est rare qu'il ne présente des bouleversements personnels et familiaux.

“ Il n'y a donc pas d'adolescence sans *mises en tension* critiques, chez le sujet comme chez ses parents, [...] En réalité, ce qui est angoissant ou déprimant pour l'adolescent l'est également –en miroir– pour ses proches. Cet aspect est d'importance, parce qu'il indique d'emblée qu'un sujet en grande détresse “ masque ” très souvent des parents eux aussi en grande difficulté ” (Pommereau, 1997 :14).

Des parents vivant des problèmes causés par des antécédents personnels ou par des influences extérieures (emploi, chômage, pauvreté, division familiale, dépendance affective ou autres, etc.) se reflètent sur l'enfant.

“ Que les parents aient un emploi ou qu'ils l'aient perdu, il arrive que la place qu'ils accordent à leurs enfants soit momentanément reléguée au second plan. Non pas qu'ils ne les aiment pas, mais parce qu'ils se retrouvent en situation de survie. À certains moments de leur vie, ils ne peuvent tout simplement pas faire autrement ” (Payette, 1998 :33).

L'adolescence requiert un engagement assidu des parents et même si l'adolescent fait l'apprentissage de la liberté, il est confronté aux normes familiales et sociales qui l'entourent. Or les valeurs démocratiques à la mode influencent l'agir des parents en particulier au moment de la période de l'adolescence. "Ces valeurs démocratiques vont à l'encontre du recours à la discipline qui est pourtant indispensable pour que l'adolescent réussisse à sortir sans difficulté de cette phase de transition " (Guay, 1998 :168).

Ainsi, une éducation permissive, sans structure comportera son lot de problèmes. L'encadrement est alors nécessaire, car il assure une sécurité à l'enfant (il sait à quoi s'attendre). " Lorsque les enfants grandissent sans connaître de résistance, ils s'autorisent à croire que rien au monde ne pourra s'opposer à leurs volontés et cela les laisse extrêmement malheureux et sans recours lorsqu'ils essaient en vain de s'intégrer au monde des adultes et d'y créer leur propre cadre de vie" (Friel; Friel, 2000 :199). En fait, sans encadrement, l'enfant, comme l'adolescent manque de repères et fonctionne alors à partir de lui-même et des modèles qu'il aura trouvés. Comme Gray (2000) le dit si bien : " Qu'il soit élevé dans un style d'éducation contraignant ou permissif, ou s'il n'a pas compris que ce sont les parents qui décident, l'enfant s'opposera à toute tentative de ces derniers pour reprendre ou garder le pouvoir " (Gray, 2000 :23). L'enfant ou l'adolescent qui ne sait pas qui dirige dans la famille ne saura pas non plus qui dirige lors de ses contacts sociaux. S'il est habitué à toujours obtenir ce qu'il veut, il s'attendra à ce qu'il en soit ainsi dans ses contacts avec les personnes à l'extérieur de sa famille. " Les parents ne " démissionnent " que lorsqu'ils ne savent plus comment s'y prendre ou qu'ils ont l'impression que leurs actions ne font que jeter de l'huile sur le feu " (Gray, 2000 :46). Autrement dit, un enfant connaît le degré de permissivité parentale et l'utilise. La moindre contradiction est utilisée à son avantage. Non par méchanceté mais simplement selon la loi des relations humaines.

" Les parents incapables d'offrir une supervision adéquate, une cohérence entre leurs conduites et leurs verbalisations, des modèles efficaces de communication et de résolution de conflits, une éducation basée sur des relations affectives et des règles équitables pour tous les membres de la famille, favorisent l'apparition de comportements antisociaux chez leurs enfants " (Patterson, Dishion et Bank, 1984). (Hébert, 1991B :33).

Prenons cet exemple auquel tous les parents sont confrontés un jour ou l'autre. L'aide domestique parce qu'elle fait partie du quotidien est souvent une source d'affrontement entre les parents et leur adolescent. Cette responsabilité exige des adolescents une attitude de soumission qu'ils ne sont pas prêts à consentir. Ils veulent avoir des responsabilités, mais en même temps ils refusent de faire des efforts.

" Et les rares fois où ils acceptent de nous aider, ils se comportent comme si nous leur marchions sur les pieds ou qu'ils nous faisaient une immense faveur, et ils s'acquittent de leur tâche d'une façon médiocre. Tout cela pour préserver l'idée imaginaire que c'est nous qui sommes à leur service " (Gosman, 1990 :49).

À côté de l'aide domestique, il y a tout ce qui entoure les permissions, les privilèges, les droits de sorties, le choix des amis. Quel parent n'a pas connu de situations de tension dans ces moments ? La surveillance des déplacements autant dans leur durée que dans les endroits fréquentés, de même que le choix des amis qui accompagnent l'enfant

sont aussi des sources de tension. Laisser l'adolescent vivre ses expériences et en même temps le protéger des dangers qui l'entourent n'est pas facile.

“ À partir de 14 ans (et même avant) les adolescents sont de plus en plus hors de la maison : ils échappent de plus en plus au contrôle de leurs parents ; ils sont donc de plus en plus exposés à des influences extra-familiales. Par conséquent, ils doivent moduler leur agressivité en fonction de conditions qui n'ont rien à voir avec celles qu'ils connaissent dans le cercle étroit de leurs proches parents ” (Cusson, 1989 :34).

Hors de la maison, les adolescents sont en contact avec d'autres modèles et ils ont le choix d'y adhérer ou non. Par exemple, le choix des amis est un point souvent mentionné dans les changements perçus en positif ou en négatif chez les adolescents.

Si d'un côté, il y a les pratiques parentales, de l'autre côté, il y a les agissements des enfants. La violence des enfants envers les parents est réelle mais peu visible. Elle est souvent cachée, dissimulée. La honte que cette violence suscite empêche certains parents de réagir. C'est aussi extrêmement embarrassant d'admettre ce qui se passe. Le parent se demande où il a pu faire des erreurs pour que son enfant en arrive là. Comment reprendre sa place quand les enfants, arrivés à l'adolescence, ont droit de pouvoir sur les parents ?

“ Les facteurs habituellement associés à la violence familiale dont les conjoints ou les enfants sont les victimes, tels que la vulnérabilité physique, l'isolement social, le stress parental, la structure de pouvoir familial et le statut social, n'expliquent qu'en partie les comportements violents des adolescents envers leurs parents (Cornell & Gelles, 1982; Kratcoski, 1984; Wells, 1987) ”. (Pelletier; Beaulieu; Grimard; Duquay, 1999 :173).

De même, la violence dans la fratrie est peu connue et pourtant elle existe. Un adolescent qui cherche à dominer n'agit pas ainsi seulement avec ses parents, il se comporte de la même façon envers ses frères et soeurs. “ La violence faite aux enfants, aux tous petits dans leur berceau, l'est souvent par un frère ou une soeur, un camarade ” (Bertrand, 1979 :1-2). La croyance populaire laisse à penser que la violence et l'agressivité seraient davantage attribuables aux garçons, mais il semble que ce ne soit pas le cas. “ Les filles semblent donc tout aussi susceptibles d'utiliser des comportements physiques violents que les fils ” (Pelletier; Beaulieu; Grimard; Duquay, 1999 :181). Les enquêtes effectuées auprès d'adolescents judiciairisés révèlent que le nombre d'actes violents n'est pas nécessairement en progression mais que la fréquence de leurs actes augmente. (Le Blanc, 1999 :161).

Mettre en lien la vie de couple, la vie de famille, les pratiques éducatives et les modèles sociaux de référence exige une constante adaptation de la part de toutes les personnes concernées. Les périodes charnières de la préadolescence, de l'adolescence et les confrontations pour ne pas dire les affrontements qui les accompagnent sont aussi des temps d'adaptation et parfois de restructuration des pratiques éducatives. Si les bases familiales et éducatives sont peu structurées, les enfants peuvent manquer de repères pour se construire solidement. Un encadrement structuré et stable assurerait à l'enfant une plus grande sécurité, mais il n'exclut pas les manifestations de violence. Cependant, une pratique éducative “ encadrante ” semble faciliter les périodes de transition tant pour les parents que pour les enfants et dans les cas de violence, il peut permettre de maintenir un contrôle assidu sur l'enfant.

1.3.1 La violence sous l'angle des familles séparées, divorcées ou reconstituées

La vie de couple et la vie familiale ont considérablement changé durant les dernières décennies. La stabilité des familles est plutôt en déséquilibre et les enfants comme les parents ont à vivre les conséquences de la séparation, du divorce, de même que la recomposition de nouvelles familles. Devant tous ces changements, un point demeure ignoré et c'est le fait que les conjoints choisissent la séparation. Ce choix peut apparaître négatif au premier abord, mais il faut regarder les conséquences si la famille et le couple poursuivent leur route dans des situations conflictuelles, sans mettre un terme aux tensions vécues. Les conséquences sont énormes pour le couple, mais elles le sont aussi pour les enfants.

“...des parents qui divorcent ne le font jamais en ayant le choix de se séparer ou de mener ensemble une vie conjugale harmonieuse : ils ont devant eux l'alternative de se séparer ou de poursuivre une vie de couple dominée par les conflits. Lorsque les points de la comparaison sont posés dans ces termes, les recherches indiquent que les conflits conjugaux sont plus fortement associés à la délinquance des enfants que l'absence d'un parent (qui découle de la séparation)” (Trépanier, 2001 :28).

Pour Emery (1982), le divorce aurait une incidence sur les problèmes d'adaptation des enfants. “ Des études récentes sur le divorce et ses effets sur les enfants portent à croire que les conflits entre les parents sont le facteur le plus étroitement lié aux problèmes d'adaptation des enfants observés après la séparation des parents [...]” (Jaffe, Wolfe, Zak, 1985 :14). Il ne faut pas oublier que les perturbations vécues après une séparation étaient présentes auparavant. Par ailleurs, les relations nouvelles qui seront établies entre les deux parents séparés seront elles aussi cruciales sur le développement ultérieur de l'enfant. Un fait est assuré : “ Toute sa vie, l'enfant se souvient qu'il a deux parents, et l'influence des deux sera primordiale même s'il n'y en a qu'un qui se manifeste physiquement ” (Payette, 1998 :15). Au moment de la séparation et de la reconstruction d'une vie familiale divisée, l'absence du parent qui n'a pas la garde de l'enfant est importante. Ce n'est pas son “ absence physique ” qui le rend inexistant. “ Dans les relations avec les adolescents, ce facteur joue énormément. Il est impossible de traiter les crises d'adolescence en ignorant que le jeune a deux parents. Même absent, le parent manquant est très présent ” (Payette, 1998 :15).

Lorsqu'il y a séparation ou divorce, les responsabilités familiales demeurent habituellement les mêmes, mais elles peuvent se présenter sous un angle différent pour chacun des parents. Les rôles ne suivent plus la même trajectoire. Alors l'enfant, au lieu de faire face à un couple, se retrouve en face de deux entités individualisées. Les rôles changent pour chacun des parents et des conjoints éventuels. “ Confronté à deux manières d'être qui ne sont plus solidaires l'une de l'autre, qui ne se renforcent plus l'une l'autre, l'enfant a désormais devant lui des *personnalités* ” (Dagenais, 2000 : 226). Il devra trouver sa place dans cette recomposition et la situation deviendra encore plus complexe si des enfants d'un autre partenaire s'y ajoutent.

La séparation et/ou le divorce introduisent des problèmes nouveaux pour les parents. Chacun doit redécouvrir ses frontières, ses limites, en plus du vécu nouveau qui se présente à lui. Quelle attitude prendre face à l'ex-conjoint ? Quelle attitude prendre face à l'enfant ? " C'est souvent difficile pour les parents de savoir où se situe cette frontière qu'ils doivent garder pour que la relation avec le conjoint soit protégée des assauts et des demandes des enfants sans que ceux-ci se sentent rejetés " (Payette, 1998 :21). Comme le parent, l'enfant devra lui aussi faire face à la nouveauté. Une des grandes conséquences de la séparation ou du divorce est le fait que l'enfant se sente pris entre ses deux parents et il l'est parfois réellement. " D'une certaine manière en dépit des efforts de ses parents séparés, l'enfant sera toujours appelé à " choisir entre eux " (Dagenais, 2000 : 226). Une situation difficile pour l'enfant et pour les parents qui tentent tant bien que mal de répondre aux besoins des enfants tout en essayant de trouver leur place respective. Cette place à découvrir se situe autant dans leurs pratiques éducatives que dans les ententes à maintenir avec l'ex-conjoint. L'équilibre n'est pas atteint au premier essai mais avec le temps. Rares sont les séparations et les divorces où la charge d'enfant soit sans faille ; les ex-conjoints cherchant parfois à se combattre l'un et l'autre. " Quels que soient les griefs qu'un homme ou une femme ait contre son conjoint, il doit respecter suffisamment son enfant pour respecter la relation que cet enfant garde avec sa mère ou son père. La destruction acharnée de l'image qu'il se fait d'un de ses parents fait du mal à un enfant " (Gueneau, 1966 :124). Quand il est question de changements de situation, les parents ont parfois de la difficulté à assurer une bonne coordination des déplacements de leurs enfants. Par exemple, dans les cas de la garde partagée, il peut être plus difficile pour le parent de connaître les amis et les déplacements de leur enfant. Or, il est reconnu que le manque de surveillance parental peut avoir une incidence sur le comportement délinquant.

" Il existe un lien étroit entre le comportement délinquant et l'absence de surveillance de la part des parents (Patterson et Stouthamer-Loeber, 1984), et on peut s'attendre à ce que la délinquance qui déborde le cadre familial s'accroisse avec le temps (Loeber, 1982). Puisque l'encadrement fourni par les parents est l'élément clé dans le contrôle du comportement de l'enfant, il y a lieu d'encourager les parents séparés à se concerter dans l'exercice de leur rôle parental " (Rosenthal et Hansen, 1980; Kelly et Wallerstein, 1976" (Bigelow, 1989 :13).

Au moment d'une séparation ou d'un divorce, la situation des familles reconstituées apparaît souvent en parallèle. Réunion de deux familles, amalgame de pratiques parentales différentes, cohabitation d'enfants provenant d'unions précédentes. Le parent doit donc faire son deuil de la première famille. Il doit aussi modifier son rôle parental et recréer de nouvelles bases avec le nouveau partenaire. Enfin, il doit construire une nouvelle dynamique familiale avec ses enfants et ceux de l'autre partenaire. Les nouveaux parents ont à bâtir l'unité et l'égalité entre les enfants.

"Toute dynamique de famille recomposée implique que les nouveaux " parents " agissent de concert vis-à-vis des enfants. [...] Car de deux choses l'une : ou bien chacun agit en parents vis-à-vis de ses enfants et en beaux-parents vis-à-vis des autres et alors deux clans s'affrontent en un même espace ; ou bien on tente d'unifier toute cette dynamique en un même ensemble relationnel et alors chacun doit faire le deuil de son propre rapport parental " (Dagenais, 2000 : 227-228).

En effet, l'égalité et l'harmonie entre tous les membres des familles reconstituées ne sont pas faciles à créer et à maintenir. Comme le confirment Tochon et Miron, (2000) :

“ ...le traitement est souvent inégal entre les enfants d'une famille et ceux de l'autre. On ne peut donner la même qualité d'attention à tous, et il existe souvent un pacte tacite selon lequel on ne va pas discipliner les enfants du conjoint. Même si les parents disent aimer tous leurs enfants d'égale manière, il reste des inégalités. [...] Quand les deux manières de faire se retrouvent dans une même famille élargie, un ensemble de négociation plus ou moins subtile commence ” (Tochon; Miron, 2000 :103).

Il n'y a pas que l'intention qui compte et l'exercice des fonctions parentales ramène les parents et les enfants à la réalité du quotidien. La séparation et le divorce ont des conséquences aussi bien positives que négatives pour les parents séparés et leurs enfants. La situation se complique lors de la recomposition des familles et il n'est pas facile de composer avec les éléments de chacun. Trouver l'équilibre demande des efforts de la part des nouveaux parents et des enfants. En dehors du champ familial, le monde social constitue un autre champ d'intérêt où malheureusement, comme dans les familles, la violence peut aussi entrer en scène.

1.4 La violence sous l'angle social

Vouloir vivre seul dans son coin est difficile à imaginer. Les adultes, les adolescents et les enfants ont besoin des autres pour vivre. À travers les phases menant vers l'indépendance, l'être humain peut difficilement vivre coupé d'autrui. De l'enfant dépendant de son parent pour assurer sa survie, de l'adolescent au jeune adulte qui se cherche une identité, de l'adulte qui désire ce qui lui convient le mieux, le besoin des autres est toujours présent commandant l'interdépendance entre les êtres. Qui dit interdépendance dit aussi relations et échanges avec les autres. “ L'être social a donc des racines aussi vivantes et aussi profondes en nous que l'être individuel. Ces deux aspects sont consubstantiellement liés ” (Mucchielli, 1986 :32). La vie en société appelle à la formation de structures pour fonctionner ensemble. Les personnes qui y dérogent dérangent et sont souvent la cible de malveillances.

Le passage de l'enfant vers l'âge adulte nécessite la construction d'une identité personnelle. Elle peut être plus ou moins forte ou structurée, mais elle demeure une pierre d'assise de la construction de soi. Les modèles dominants dans la société prennent une place importante aux yeux des jeunes mais le modèle le plus ignoré, le plus reproduit inconsciemment, c'est le modèle parental. “ Il n'empêche que nous ne pouvons qu'observer et souligner à quel point l'adolescent, pour se construire, se réfère au monde des adultes, au modèle parental ” (Varga, 1992 :164).

Le contact avec les pairs joue un rôle important dans le développement de l'enfant ou de l'adolescent. Un adolescent rejeté, (dans l'enfance ou à l'adolescence) quelle qu'en soit la raison se retrouve aux prises avec des problèmes de socialité s'aggravant avec le temps.

“ Les sujets ayant développé un faible répertoire d'habiletés cognitives, comportementales et sociales réagissent plus souvent négativement dans leurs relations interpersonnelles. Cette façon de percevoir et de répondre à diverses mises en situation les rend plus vulnérables. Leurs réactions agressives amènent souvent leur entourage à répliquer de la même manière, ce qui risque d'irriter davantage leur courroux, d'augmenter leur frustration et d'entretenir des rapports conflictuels ”(Berkowitz, 1962; Novaco, 1975; Sareason, 1978; Tavris, 1984; Toch, 1969) ” (Hébert, 1991A :21-22).

Le contact avec les pairs est primordial et le rejet de ceux-ci entraîne des conséquences graves pour l'enfant. “ Les jeunes témoignant d'une faible estime ou d'une estime trop élevée d'eux-mêmes présenteraient des risques plus élevés d'être rejetés par les pairs prosociaux et de présenter des comportements inadaptés (Carrier, Bégin, Duval & Alain, 1989). ” (Hébert, 1991A :21). Il est reconnu que dans la plupart des cas, les enfants à comportements agressifs sont facilement rejetés par leurs pairs et cela provient parfois d'attitudes négatives développées dans le décodage lors de relations avec les autres. “ Pour leur part, Dodge, Murphy et Buschman (1984) rapportent que les garçons agressifs ont tendance à attribuer des intentions hostiles à leurs pairs lorsqu'ils font face à une situation ambiguë ” (Tessier; Paquette, Vitaro, 1997 :7).

En dehors du modèle parental, des pairs et des personnes qu'ils côtoient ou dont ils entendent parler (gens médiatisés), les jeunes sont approchés par des jeunes adultes ou des adultes qui les sollicitent et leur font de belles promesses. Malheureusement, certaines personnes ont des idées précises et exploitent les jeunes par du marchandage affectif.

“ En cette époque où il y a recrudescence de la violence et de la délinquance chez les jeunes, nombre d'entre eux sont sollicités de toutes parts par des individus sans scrupules ne voyant en eux que des proies faciles pour alimenter leurs différents réseaux de vols, de drogues, de gangs organisés. Les jeunes sont souvent démunis devant cette sollicitation et surtout devant les attraits que leur font miroiter ceux qui veulent les attirer dans leurs pièges ” (Michalsky ; Paradis, 1995 :9).

Les jeunes n'ont pas toujours besoin d'un contact “ négatif ” pour aller vers des pairs asociaux. Ils se cherchent et font des tentatives, des essais pour se trouver et se réaliser dans le monde social. S'ils se sentent rejetés par les pairs, ils se tourneront vers d'autres personnes qui les accepteront. Les modèles servant d'exemples aux jeunes peuvent aussi provenir de plusieurs personnes, de groupes ou de gangs. La vie de groupe est un passage permettant une

meilleure connaissance de soi à travers les relations établies. L'identification au groupe modélise l'idéalisation du jeune.

“ Le groupe est pour l'adolescent, le moyen de trouver de nouvelles identifications (idéalisation d'un membre du groupe ou d'une idéologie), une protection et un soutien tant envers les adultes qu'envers lui-même, en s'étayant sur des gens qui vivent le même bouleversement au même moment que lui, une exaltation (puissance et force de la bande, contrairement à la faiblesse de l'individu), un rôle social ” (Couchena; Dolivo-Schmutz; Halfon, 2000 :58).

Là aussi les pièges se présentent. Dans certains cas, la vie de groupe peut être salutaire ou nocive. L'entrée dans un groupe ne confère pas automatiquement une place égalitaire ou permettant une identification qui va correspondre au désir de l'enfant, en particulier si celui-ci présente un comportement inadapté.

“ Pour les plus faibles, la bande serait un support, pour assurer leur vengeance à l'égard de la société qui les a tant humiliés ; pour certains, elle permet l'achèvement de leur rupture avec la vie familiale et sociale, car ils subissent là l'influence des plus “ durs ”, ceux qui n'ont en réalité pas besoin de la bande pour s'affirmer dans leur dissocialité ” (Dot, 1984 :83).

Un comportement inadapté est souvent une voie vers la délinquance et les liens avec des pairs asociaux renforcent l'appartenance aux gangs.

“ Des observations paraissent de plus en plus révélatrices concernant les jeunes inadaptés. Ces derniers sont plus fréquemment rejetés par les pairs prosociaux (Carrier, Bégin, Duval, Alain, 1989). Ils ont également tendance à se regrouper en bande avec des pairs antisociaux pour entretenir une sous-culture déviante. En ce sens, la fréquentation de pairs agressifs augmente les probabilités de manifester des comportements agressifs (Bandura, 1973; Clark, 1972 : Fréchette & Le Blanc, 1987 : Tremblay & Charlebois, 1988)” (Hébert, 1991A :27).

Il existe des gangs qui sont nuisibles et qui recrutent des jeunes qui peuvent se soumettre à leurs idéaux. Ces gangs qualifiés de marginaux donnent une image de force où l'adolescent pense répondre à ses besoins même si les buts visés par ces groupes sont liés à la délinquance. Comme la délinquance épisodique est élevée, il est facile pour ces groupes de cibler des individus susceptibles de faire partie de leur gang.

“ ...la délinquance est généralisée chez les adolescents. C'est-à-dire qu'environ 90% des adolescents ont commis des actes qui pourraient les conduire devant les tribunaux pour mineurs : ils ont eu une délinquance épisodique ” (Porterfield, 1946; Nye et Short, 1958; Elliot et Voss, 1974; Le Blanc et Le Blanc, 1974) ” (Le Blanc, 1974 :4).

La violence est une réalité et il est difficile de contrer les conséquences négatives qu'elle apporte à sa suite. Les agresseurs de violence scolaire ne créent pas que des victimes dans leur sillage. Il y a aussi les témoins souvent silencieux mais tout de même présents. Ils ne doivent pas être oubliés. Ces témoins silencieux et effacés, témoins passifs et indifférents, témoins actifs et participants, peu importe, sont influencés par ce dont ils sont témoins. Face à la violence, les témoins sont des acteurs. Certains condamnent, certains sont indifférents tant qu'ils ne sont pas touchés, d'autres adhèrent silencieusement ou activement par l'influence du pouvoir et de la protection. “ Pour Groves et al. (1993) et Strauss (1992), être le témoin de violences peut s'avérer aussi dangereux qu'être la victime d'actes violents : témoins ou victimes, les enfants apprennent à résoudre leurs conflits par la violence uniquement ” (Doudin, 2000 :21). Il y a donc de l'éducation à faire et de la prévention pour réduire la violence au niveau des

agresseurs, des victimes et des témoins. “ En intervenant pour abolir les facteurs qui favorisent la violence, on peut réduire le risque que les enfants participent à la violence, soit à titre d’agresseur, de victime ou de simple témoin tolérant la violence ” (APA Commission on Violence & Youth, 1993 :21) (Conseil National de prévention du crime, 1996 :3).

La vie sociale et la recherche d’identité peuvent créer une association nocive pour bien des jeunes. Les contacts avec les pairs, les modèles de référence, les gens qui côtoient l’enfant ou l’adolescent influencent le vécu du jeune. La violence exercée par les agresseurs atteint les victimes mais aussi les témoins, en leur proposant l’idée que la violence peut être un moyen à utiliser pour résoudre les conflits.

1.5 La spécificité de l’adolescence : facteurs de risque et de protection

De nombreux prédicteurs de la violence sont nommés dans la littérature. Les principales caractéristiques des stades de la préadolescence et de l’adolescence seront présentées ici, en lien avec l’agressivité et la violence pratiquées à ces âges. Nous parlerons des facteurs de risque mais aussi des facteurs de protection.

En considérant les différents stades de développement, à tous les âges de la vie, nous observons que la personne apprend, se conditionne, abdique et choisit. Cependant, les périodes de la préadolescence et de l’adolescence semblent demeurer un point crucial dans le développement et l’acquisition d’une bonne estime de soi. Selon Claës, (1983), l’adolescence est caractérisée par quatre sphères de développement : le corps, la pensée, la vie sociale et la représentation de soi.

Quelques auteurs axent leur recherche sur la prépuberté comme étant une période tout aussi cruciale que celle de l’adolescence. Mucchielli définit très bien les caractéristiques de la prépuberté : “ Le besoin d’affirmation de soi ou volonté de puissance, le défi aux adultes, l’émancipation à l’égard de la famille, le narcissisme et la révolte, le goût de la bande sont des caractéristiques générales de la prépuberté, qui vont s’intensifier jusqu’à la fin de l’adolescence... ” (Mucchielli, 1986 :169). À ce stade, le contrôle personnel, l’autodiscipline est beaucoup moins élevé. L’impulsivité qui caractérise cette période, la naïveté ou encore le peu d’expérience contribuent à affaiblir la résistance à l’influence extérieure. L’entrée dans l’adolescence est déjà en phase de construction avec des assises parfois fortes mais aussi fragiles.

“ On peut dire que l’avènement de la prépuberté représente une mise à l’épreuve décisive du quotient de socialité ou de résistance à la dissocialité. Pendant une année déterminante qui normalement se situe entre 12 et 13 ans pour les filles et entre 14 et 15 ans pour les garçons

[...] se joue pratiquement l'intégration sociale ultérieure de l'adulte, ou, inversement, son orientation vers la dissocialité" (Mucchielli, 1986 :169).

Il est facile de se leurrer et de penser que les problèmes de violence n'appartiennent qu'aux autres. Nous sommes tous concernés personnellement. Qui n'a jamais dépassé la limite de la patience ? Nous avons tous développé des moyens, des façons de faire pour la cacher, la contrer, la contrôler, la maîtriser. "... nous sommes tous des violents qui avons plus ou moins canalisé notre violence et développé des moyens pour la contrôler" (Gendreau, 1989:19). Alors, les enfants violents manqueraient-ils d'outils dans leur bagage ? Manqueraient-ils de cette capacité d'expression positive ?

L'association préadolescence et violence est plus souvent qu'autrement un mélange explosif. L'instant présent l'emporte et la réflexion a lieu plus tard, après l'action. C'est ce que les auteurs rattachent à de la violence épisodique, lorsqu'elle n'est que temporaire.

" À cet âge-là, la violence matérielle est au premier plan (saccage de locaux, destruction d'objets). Elle est généralement impulsive, non préméditée, et débute souvent à l'intérieur d'un groupe, par un jeu dont les conséquences néfastes ne sont pas envisagées. [...] Le risque pour cette classe d'âge est d'entrer prématurément dans le circuit de la délinquance, avec ses mécanismes d'exclusion et de renforcement des conduites les plus pathologiques " (Couchena; Dolivo-Schmutz; Halfon, 2000 :56).

Nous le savons, la période de l'adolescence est un temps de transition, de recherche de soi. L'adolescent est en recherche d'identité et cette identité, il la forgera à partir de ses relations intergénérationnelles, scolaires, sociales et professionnelles. " Les choix que fera l'adolescent à travers cette recherche de soi dépendent beaucoup de ses expériences familiales. Mais en vieillissant, les messages et les attitudes venant de notre société l'influenceront tout autant dans ses choix " (Deslauriers, 1985 :133). Pour bâtir son identité, l'adolescent observe et se base sur son entourage : parents, amis, école, personnes significatives, modèles à suivre, mais il n'est pas encore tout à fait " lui " et il le sent. Il a besoin d'être aimé et sa grande peur, comme pour la majorité d'entre nous d'ailleurs, est d'être rejeté par les autres. Et l'adolescent a le choix de s'effacer ou de s'affirmer. Il craint de dire les choses telles qu'il les pense par peur de déplaire et d'être rejeté. Il veut être différent mais en même temps, il souhaite entrer dans le moule social des conventions pour ne pas être exclu. Apprendre à affronter, à dire les choses vraies, c'est prendre un risque mais c'est aussi " être soi ".

La période de l'adolescence est également un temps d'affirmation difficile à vivre pour les parents qui doivent maintenir les règles et l'encadrement nécessaires à l'équilibre de la maisonnée. " Bien que l'adolescent ait plus que jamais besoin du soutien parental pour franchir cette étape délicate de son existence, il prendra systématiquement le contre-pied de ses parents s'il n'a jamais que l'occasion d'affirmer son propre caractère " (Gray, 2000 :45). L'affirmation s'apprend dans l'adversité et c'est par son droit à l'opposition que l'enfant développe ses capacités, son savoir-être. Mais s'opposer implique aussi respecter les limites d'un comportement acceptable. Or, qu'est-ce qui peut signifier à l'adolescent où est la limite à ne pas dépasser si ce n'est dans l'encadrement ? "Priver l'adolescent de

règles auxquelles il peut s'opposer, c'est lui enlever la possibilité de bien vivre sa crise d'adolescence" (Guay, 1998 :168). Si l'adolescent doit prendre sa place dans son milieu par des gestes souvent moins appropriés, il y a tout de même un côté formateur à considérer.

“...il ne faut pas oublier que, chez l'adolescent, il s'agit également souvent d'un mouvement vers l'autonomie, d'une forme d'expérimentation qui, même sous forme de protestation ou de défi, permet la prise de distance nécessaire par rapport aux parents, et a donc une valeur maturative ” (Couchena; Dolivo-Schmutz; Halfon, 2000 :58).

L'adolescent cherche à se distinguer des autres tout en essayant de se trouver, lui, comme personne unique, différente, mais distincte des autres. “ Or, l'adolescence est la période des *confrontations* par excellence, entre soi *et* soi d'une part, et entre soi *et* les autres, d'autre part. Plus qu'à tout âge, il existe à ce moment-là, un irrépressible besoin *d'éprouver les limites*, tant celles du milieu extérieur que celle de son monde intérieur ” (Pommereau, 1997 :131). La période d'adolescence est effectivement un temps de confrontation mais aussi d'essais. La violence cachée, le “ skippage ”² ainsi que les actes de vandalisme sont fréquents à cet âge et plusieurs élèves expérimentent la consommation de drogue. “ Plusieurs jeunes tentent une expérience de consommation de drogue durant leurs années au secondaire. Pour plusieurs, il ne s'agira que d'une ou deux occasions et l'expérience sera terminée. Malheureusement, certains restent “ accrochés ”... ” (Payette, 1998 :49-50). Les dangers sont présents, mais il appartient à l'enfant de prendre les décisions qui orienteront son avenir. Les parents, l'école ou le monde social ne sont pas nécessairement responsables. Quand peut-on dire que la période de l'adolescence d'une personne se termine ? Est-ce une question d'âge ? De tempérament ? De maturité ? “ Quand elle a trouvé son identité, inspirée par les gens les plus significatifs mais en se séparant psychologiquement de ces personnes ” (Payette, 1998 :24). L'adolescent va tenter de se redéfinir à partir de son passé, de son expérience et en prenant comme exemple les modèles qui l'entourent. Si nous reprenons les termes de Lemay (1996), il passera d'une identité imitatrice à une identité plus personnalisée.

Un point semble cependant commun à tous les enfants : “ ...bien qu'ils soient parfois également rejetés et peu doués socialement, ont ceci de particulier qu'on peut généralement les reconnaître à leur agressivité (Sconnfeld et coll., 1988) ” (Bigelow, 1989 :12). Selon Olweus, (1999) quatre facteurs s'avèrent importants concernant le niveau d'agressivité. Le premier étant l'attitude émotionnelle des parents (en particulier celle du parent davantage responsable de l'enfant surtout durant les premières années). Le deuxième facteur concerne le laxisme du parent

² À noter que le mot “ skippage ” est un régionalisme. Ce mot est employé lorsqu'un élève manque sans motivation un ou des cours pendant une journée scolaire.

responsable de l'enfant lorsque se présente un comportement agressif. En résumé, le manque d'amour et d'attention ainsi qu'un excès de " liberté " dans l'enfance contribuent au développement de réactions agressives. Le troisième facteur repose sur les méthodes d'éducation répressives des parents. Le quatrième facteur relève du tempérament de l'enfant. Ainsi, un enfant ayant un tempérament actif et impétueux a plus de risque de devenir agressif même si ce facteur a moins d'impact que les autres. Les difficultés dans les relations interpersonnelles proviennent souvent de l'absence d'encadrement ou de soutien social. " ...bon nombre d'enfants qui présentent des troubles de comportement sont des cas particulièrement difficiles et ont besoin d'un encadrement beaucoup plus structuré (O'Leary, Pelham, Rosenbaum et Price, 1977) " (Bigelow, 1989 :10). L'encadrement et la mise en place d'une discipline de la part des parents seraient alors un point de renforcement assurant à l'enfant un cadre stable lui permettant de trouver un nouvel équilibre personnel. Au niveau régional, les statistiques sur les troubles de comportement révèlent que :

" Dans la région, 1 050 élèves présentaient des troubles de la conduite et du comportement en 1999-2000 (annexe 24). Là-dessus, 62 étaient admis en centre de réadaptation. Les 986 élèves ayant des troubles de comportement considérés à risque représentent près de 4% de l'ensemble des élèves de la région... " (Régie régionale de la santé et des services sociaux, 2002 :55).

Ce résultat n'inclut pas le nombre d'enfants aux prises avec des troubles du comportement ou de conduite sans présenter de risque élevé et qui ne sont pas inscrits dans les filières connues de l'école et des services sociaux.

Certains facteurs fragilisent l'adolescent. La période même de l'adolescence en est un, l'entrée au secondaire en est un autre. Les facteurs de risque conduisant à la délinquance juvénile sont multiples, mais certains sont mentionnés plus fréquemment. De fait, les facteurs de risque de la délinquance juvénile sont : la discipline familiale, les troubles de comportement dans l'enfance, la criminalité ou la conduite antisociale des membres de la famille, de piètres performances scolaires, le fait de vivre séparé de ses parents et un faible statut socioéconomique de la famille (Farrington, 1986 : Loeber et Dishion, 1983) " (Hébert, 1991B :30). Pour ces auteurs, les facteurs de risque relèvent surtout de la famille et de son environnement ainsi que de l'environnement scolaire et économique. La présence de ces facteurs affaiblit les relations interpersonnelles et enclenchent des comportements perturbateurs et violents. Qu'une déficience se présente dans l'un ou dans plusieurs domaines et l'enfant aura des difficultés dans son apprentissage scolaire et dans son développement social ou personnel.

L'école doit être un lieu d'apprentissage non seulement scolaire, mais aussi un lieu d'apprentissage social avec les pairs et le personnel de l'école. L'école est une structure bien réelle et les jeunes doivent s'intégrer et s'insérer dans les normes qui y sont en vigueur pour ne pas être rejetés. Ceux qui ont une difficulté d'intégration et même

d'adaptation sont jugés, rejetés, catalogués. Est-ce leur profil qui les amène à être rejetés ou est-ce leur tendance délinquante qui conduit au rejet ? L'école aurait un rôle à jouer dans la prévention et le traitement de la délinquance.

Les comportements agressifs à l'école jouent un rôle important dans la socialité de l'adolescent. Pour Tremblay et Charlebois (1988), un élève qui accumule tôt des échecs scolaires, un retard, qui est rejeté par ses pairs ou qui vit des problèmes liés à l'indiscipline et à l'antisocialité, est plus enclin à utiliser des comportements agressifs à l'école (Hébert, 1991 :B :36). En contrepartie, l'intérêt des parents pour les études aurait une influence sur les résultats scolaires de l'enfant.

“ De nombreuses études indiquent que les enfants provenant de familles qui accordent une haute place à l'éducation ont de meilleures performances scolaires ” (Claes; Comeau, 1996 :77). De nombreux auteurs confirment que les jeunes en difficulté de comportement et ayant des déficiences dans leurs habiletés sociales constituent une variable critique pour la réussite et leur intégration scolaire (Bourque, Bernier, Maurice, Thériault, et Thibault, 1984 : Schloss, Schloss, Wood et Keihl, 1986). Ces élèves sont aussi considérés par leurs enseignants et par les autres jeunes comme “ socialement incompetents ” (Gresham, 1982)” (Royer; Morand; Desbiens; Moisan; Bitaudeau, 2000 :220).

Pour Cusson (1981), l'échec scolaire est étroitement associé à la délinquance. Mais selon certains auteurs, l'échec scolaire reviendrait aux parents puisqu'il existerait une corrélation entre l'attachement aux parents et l'engagement scolaire (Caplan, 1978). Le mauvais fonctionnement scolaire, quant à lui, serait dépendant de l'accumulation des difficultés familiales (Peyre, 1964 : Malewska et Peyre 1973 ; Villars, 1973). (Cusson, 1981 :200). Autrement dit : “...une estime de soi inadéquate, un pauvre répertoire d'habiletés cognitives, comportementales et sociales ainsi que la manifestation précoce et fréquente de comportements agressifs contribueraient à l'utilisation d'agression sur une base régulière ” (Hébert, 1991A 22).

Plus il y a de facteurs de risque en présence, plus il y a de chances que l'enfant soit prédisposé à la délinquance. “Ainsi, les échecs scolaires et le comportement agressif prédisposent davantage un jeune à la délinquance que l'un de ces facteurs pris isolément ” (Conseil National de prévention du crime, 1996 :7). Les liens sont essentiels, mais la qualité des liens l'est encore davantage. Ce n'est pas tant la force du lien qui importe, mais les personnes avec qui les liens sont établis qui influencera positivement ou négativement le comportement de l'adolescent.

“Or, les conduites prosociales sont reconnues comme des antagonistes aux conduites agressives (Huesmann et Éron, 1991). Les enfants présentant un déficit à ce niveau sont donc considérés particulièrement à risque de développer des difficultés d'adaptation tant au plan personnel qu'au plan social (Bierman, Smoot et Aumiller, 1993) ” (Tessier; Paquette, Vitaro, 1997 :5).

Les problèmes d'adaptation entre les pairs sont souvent significatifs de rejet et d'exclusion des jeunes prosociaux vers les asociaux. “ L'influence des pairs, et plus particulièrement celle des pairs délinquants, est constamment évoquée comme facteur principal, lorsqu'on veut expliquer la conduite délinquante ” (Le Blanc, 1996 :6-7).

Les facteurs de protection proviennent d'un encadrement solide et stable dans le temps. Les liens d'ordre affectif, d'ordre significatif pour le jeune ont une incidence positive lui permettant de trouver l'équilibre. Les forces qu'il n'a pas en lui, il ira les chercher dans son environnement. Or le côtoiement de gens prosociaux ou asociaux fera une différence. Le Blanc (1996) a identifié quatre facteurs de protection :

“ ...l'encadrement de l'adolescent est le premier rempart contre la délinquance. Le deuxième rempart est constitué par les liens affectifs entre l'adolescent et ses parents et par la qualité des rapports entre les parents et les caractéristiques de la famille. Ce mécanisme de régulation de la conduite délinquante s'applique, quels que soient l'âge et le sexe de l'adolescent ” (Le Blanc, 1996 :6).

Ainsi, selon le Conseil National de prévention du crime (1996 :14) : “ Un adulte aimant peut représenter un facteur de protection pour l'enfant en renforçant sa résistance naturelle et en lui offrant du soutien. ” De même, un encadrement adéquat à l'école et à la maison sont des facteurs de protection forts. “ ...les contraintes que les enfants intériorisent et celles qui leur sont imposées, comme les règlements, les supervisions, les sanctions, ont un lien direct avec la délinquance. Plus les contraintes sont déficientes, plus le niveau de délinquance de l'adolescent est élevé ” (Le Blanc, 1996 :6).

Par conséquent, il semble évident que les facteurs de protection ont un effet puissant pour éviter la délinquance juvénile. Recevoir du soutien pour traverser les périodes de préuberté et de l'adolescence aide l'enfant à trouver son équilibre et une identité saine. Les personnes significatives pour l'adolescent jouent un rôle important dans son développement personnel et social.

1.5.1 La violence : du berceau à la maternelle, de la maternelle au secondaire

La violence débute quelque part dans l'enfance, quelquefois dans l'adolescence, parfois elle apparaît évidente aux parents, mais pas toujours. Dans la plupart des cas, elle est diagnostiquée à l'école chez des enfants à comportement hyperactif, agressif et même violent. Même si nous pouvons nommer des causes, trouver des liens, il reste que le problème de la violence est difficile à traiter. Dès leur plus jeune âge, les enfants sont en contact avec la violence. Elle vient de partout : on la voit, on l'entend, on la vit, on en est témoin. “ Les jeunes d'aujourd'hui baignent dans une véritable culture de violence ” (Gray, 2000 :229).

Les problèmes peuvent être détectés au primaire et même avant, dans la famille. Le passage à l'école demeure souvent un bon tremplin de dépistage des enfants éventuellement violents.

“ À l'école, très rapidement (vers dix ans), ceux qui vont devenir délinquants sont évalués par leurs professeurs *et* par leurs camarades comme étant les plus turbulents, les plus téméraires et les plus effrontés. Ces résultats, qui vont exactement dans le sens des observations de Trasher (1927) de S. et E. Glueck (1950) et, plus récemment, de Hare (1970)

et de Yochelson et Samenow (1976), permettent d'affirmer que les délinquants entrent dans la catégorie des individus qui recherchent l'action et qui visent un niveau élevé de stress ” (Cusson, 1981 :122).

Les enfants hyperactifs et/ou agressifs sont vite repérés parce qu'ils dérangent. Comme le fait remarquer le Conseil National de prévention du crime, (1997B) :

“ Le rejet par leurs pairs au comportement “ prosocial ” ou positif incite souvent les adolescents à se tenir avec des jeunes qui adoptent un comportement antisocial semblable au leur. Plus un jeune est rejeté par ses camarades de classe au comportement prosocial, plus les liens qu'il noue avec des pairs déviants risquent d'être serrés ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997B :47).

Les préadolescents et des adolescents accordent une place prépondérante à leur vie sociale. Être rejeté par un groupe prosocial incite les jeunes rejetés à chercher un gang ou des personnes qui sauront les accepter ; ils se tournent vers d'autres personnes ou des groupes qui peuvent devenir significatifs à leurs yeux (gang, jeunes adultes, délinquants, marginaux).

Il est bien sûr préférable d'intervenir sur la violence dès l'enfance, si cela est possible. Selon Hébert, (1991A :16) :

“ Au Québec, un écolier sur dix présente des troubles sérieux au niveau de l'apprentissage et /ou du comportement (Baulu, 1985). Quatre à dix pour cent des élèves manifestant des comportements agressifs dès la maternelle continuent à les utiliser sur une base régulière et stable (Gagnon, 1989) ”.

Il y a lieu d'agir, de prévenir, de traiter les troubles de comportement en bas âge. “ Non seulement l'agressivité à un jeune âge est un prédicteur de l'agressivité à l'âge adulte, mais elle sert aussi de prédicteur du risque pour une série d'autres problèmes, comme la délinquance, les troubles du comportement, l'inadaptation scolaire et la toxicomanie (Olweus, 1993) ” (Conseil National de prévention du crime, 1996 :40).

Nous ne devons pas oublier que la fréquence des signes d'agressivité observés dès le jeune âge sont des signes précurseurs et qu'ils peuvent disparaître lorsque l'enfant vieillit. Il faut donc être prudent dans les généralisations et éviter de poser une étiquette nocive à l'enfant.

“ Les études portant sur les problèmes d'adaptation sociale à l'adolescence indiquent que les adolescents agressifs manifestaient des comportements agressifs au préscolaire ou au début du primaire (Huesmann, Eron, Lefkowitz et Walder, 1984; White, Moffitt, Earls, Robins et Silva, 1990). Ces études révèlent aussi qu'un nombre important d'enfants agressifs en bas âge ne manifestent pas ce type de comportement à une étape ultérieure de leur développement ” (Tessier; Paquette; Vitaro, 1997 :1).

Pour Olweus (1999), les jeunes élèves agressifs envers leurs pairs tendent à l'être également plus tard. D'après ses observations, Olweus précise que :

“ ...en analysant plusieurs études anglaises et américaines (1979), j'ai trouvé confirmation du fait que le comportement agressif est une caractéristique individuelle assez stable. Les résultats de mes recherches justifient la conclusion suivante ; l'état d'agresseur ou de victime est un état pouvant durer longtemps, bien souvent plusieurs années ” Olweus (1999 : 35).

Selon ces données, le comportement agressif peut devenir permanent comme il peut se résorber. Mais Hébert 1991A :10, donne peut-être la réponse à ce questionnement lié à l'agressivité des enfants :

“ Une majorité des jeunes emploie sur une base occasionnelle divers types de comportements agressifs durant l'enfance et l'adolescence (Lacombe, 1981; Vanasse, 1983). Une minorité de jeunes se distinguent cependant en utilisant précocement ces comportements à un rythme de plus en plus fréquent et intensif ” (Hébert, 1991A :10).

Il faut se rappeler que l'utilisation de l'agressivité peut comporter un aspect positif pour l'utilisateur et nous pouvons présumer que tant qu'il en retire un bénéfice, il continuera de l'employer.

“ Toutefois, pendant l'adolescence, l'agressivité peut conférer à un jeune la réputation d'être “ cool ” ou “ méchant ”, ce qui rehausse en fait son statut auprès de certains pairs. Elle favorise également l'appartenance à des groupes de pairs sociaux ou à des “ bandes ”. Même s'il confère aux jeunes un statut fondé davantage sur la crainte que le respect réel, il peut être difficile de résister à cet aspect du comportement agressif qui rehausse le statut parce qu'il permet aux jeunes d'acquérir un sentiment de pouvoir ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997B :74).

Les réactions de l'entourage seront déterminantes autant au niveau des pairs, du personnel de l'école que des parents. Des réactions négatives entraîneront l'adoption de comportements violents. Une prise de position claire contre la violence démontre ce qui est accepté et ce qui ne l'est pas. Alors que ce soit dans la cour de l'école, dans l'école même ou hors de la cour ; la violence “ ignorée ” est une violence cautionnée.

“ En revanche, le comportement de l'enseignant qui reste dans la cour pendant les récréations mais se garde d'intervenir, suggère une acceptation tacite du phénomène et signale clairement aux élèves agresseurs qu'ils sont libres de poursuivre leurs activités sans craindre d'en subir les conséquences ” (Olweus, 1999 :65).

Parmi les prédictors mentionnés dans la littérature, outre l'agressivité, l'hyperactivité, les contacts avec les pairs sociaux, une image parentale trop autoritaire, trop permissive ou changeante contribuerait à des manifestations de violence.

“ Les jeunes dont le comportement antisocial se manifeste au début de l'adolescence sont habituellement hyperactifs, obtiennent souvent des résultats médiocres aux tests neuropsychologiques et, en général, ils ont de la difficulté à se concentrer. Leurs niveaux d'agressivité sont habituellement plus élevés, ils sont plus impulsifs, et la plupart ont une personnalité ou un tempérament difficile à maîtriser. Leurs relations familiales sont généralement dysfonctionnelles et ils reçoivent un soutien limité, voire inexistant, de leurs parents ou d'autres dispensateurs de soins ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997B :57).

Penser régler un problème de violence récurrente au secondaire est mal fondé si elle a été diagnostiquée aussi tôt que la maternelle. C'est s'y prendre trop tard. Lorsque les problèmes ne sont pas corrigés au primaire, ils se poursuivent parfois jusqu'au secondaire engendrant une habitude du comportement déviant.

“ D'après les statistiques “ officielles ”, c'est après l'âge de 12 ans que les adolescents affichent des taux de participation plus élevés à tous les types de crimes. Cependant, les études sur la délinquance et la victimisation s'appuyant sur des sondages réalisés en milieu

scolaire révèlent que les adolescents ont des taux de comportement agressif et de délinquance beaucoup élevés ” (Conseil National de prévention du crime, 1997B :9).

L'âge de l'enfant peut servir de référence, puisque le fait de commettre des actions délinquantes en bas âge, ne signifierait pas qu'elle demeure présente à long terme. Si nous regardons du côté des statistiques montréalaises, Fréchette et Le Blanc (1978 :44) mentionnent que la délinquance reste relativement stable de douze à dix-sept ans, et qu'elle diminue vers dix-huit et dix-neuf ans ” (Cusson, 1981 :48). “ Cependant, on note une augmentation de la gravité des forfaits chez ceux qui continuent d'en commettre ” (Cusson, 1981 :50).

Pour notre région, les statistiques des délits reliés aux infractions révèlent des chiffres légèrement supérieurs à la moyenne québécoise. “ Le taux régional qui en résulte est de 53 infractions pour

1 000 jeunes âgés de 12 à 17 ans, ce qui est un peu supérieur au taux québécois (49 pour 1 000). Ce taux est plus élevé dans les MRC Vallée de l'Or (66 pour 1000) et Rouyn-Noranda (63 pour 1 000)]” (Régie régionale de la santé et des services sociaux, 2002 :18).

Les manifestations de violence sont parfois prévisibles et détectables si nous reconnaissons les prédicteurs ou les facteurs de risque entourant l'enfant. Agir dès les premières manifestations de la violence permet d'empêcher le développement d'une habitude de comportement violent. De plus, lorsque le profil de l'agresseur ou de la victime est connu, il devient plus facile d'agir.

1.5.2 Profil de la victime et du jeune contrevenant

Établir le profil de la victime et du contrevenant en soulignant ses principales caractéristiques permet de déterminer si une personne peut être un agresseur éventuel ou une victime. Une fois ce repérage effectué, il est possible d'améliorer les comportements violents autant que les comportements de soumission.

Nous observons dans la littérature deux comportements adoptés par les victimes de violence scolaire. La victime “ type ” et la victime “ provocante ”. Selon Olweus, (1999), les victimes types sont angoissées et manquent plus de confiance en elles que l'ensemble des élèves. Il apparaît que les personnes choisies comme victimes sont en général timides, sensibles et calmes. Lorsqu'elles sont assaillies par les autres, elles pleurent plus facilement et sont refermées sur elles-mêmes. Nous retrouvons chez elles un sentiment d'infériorité et elles ont une image négative d'elles-mêmes et de ce qu'elles vivent. Toujours selon Olweus, (1999), les victimes “ provocantes ” sont plus rares. Elles se caractérisent par un mélange de réactions angoissées et agressives en même temps. Ce genre de victime a fréquemment des problèmes de concentration et leurs comportements suscitent l'irritation et la tension dans leur environnement. Elles peuvent être hyperactives. Elles sont nommées “ provocantes ” parce que leur comportement déclenche chez les élèves de la classe des réactions négatives.

Selon Bala, (1994 :387), il y aurait peu d'information sur les victimes de violence à l'école. Parmi les caractéristiques de celles-ci, cet auteur mentionne que les jeunes élèves sont plus portés à révéler les gestes de violence portés contre eux que les élèves plus âgés ; le taux de victimisation est semblable pour les jeunes hommes ou les jeunes femmes. Les jeunes hommes sont plus en danger d'être agressés physiquement ou menacés d'une arme et les jeunes filles sont plus touchées par le harcèlement verbal ou sexuel. Les victimes sont angoissées, souffrent d'insécurité, ont une faible estime de soi, sont timides, effacées, ayant peu d'amis et seraient plus faibles sur le plan physique. Ces victimes sont vulnérables pour une ou des raisons spécifiques : incapacité, culture, origine ethnique, religion, orientation sexuelle présumée ou réelle. Le tableau est sombre et il ne suffit que d'une caractéristique, d'un fait, d'une réaction de soumission pour qu'un élève soit ciblé et subisse du harcèlement.

Olweus (1999) mentionne aussi qu'il y a deux sortes de violence dont les élèves sont victimes. Il y a les violences directes qui sont en fait les attaques menées quasi ouvertement contre les victimes et il y a les violences indirectes qui sont l'isolation sociale et l'ostracisme. Les élèves réagissent aux violences qu'ils subissent soit intérieurement par une dégradation de leur confiance, soit extérieurement par de la riposte, mais ils sont plus souvent qu'autrement démunis, impuissants et désespérés. Ils ne savent pas comment répondre ou réagir aux mots, aux gestes ou aux comportements de provocation. La violence peut être insidieuse, subtile. Exclure une personne est un agir qui fait mal. Les mots aussi font mal, détruisent. Le martèlement quotidien des harceleurs ne laisse aucun répit parce que la peur, elle, ne s'efface pas. Les victimes de violence à l'école ne sont pas toutes connues. Souvent, elles sont silencieuses, effacées. Plusieurs, par peur de représailles, ne signalent pas le vécu de violence aux parents ou aux intervenants de l'école. Parmi celles qui avertissent leurs parents, certaines insistent pour que ça ne se sache pas à l'école par peur de vengeance de la part des harceleurs. Olweus, nous dit que : " Il n'est pas rare que [...] les victimes insistent fortement auprès de leurs parents afin que ces derniers ne contactent pas l'établissement. Pensant agir dans l'intérêt de leur enfant, les parents sont nombreux à se plier à ses souhaits et supplications " (Olweus, 1999 :84). Et le cycle de la violence perdure. Une autre réaction connue est celle de riposter aux attaques alors que d'autres victimes gardent tout en elles. " Certaines victimes montrent des signes de dépression, développent des symptômes psychosomatiques, en viennent à percevoir l'école de façon négative et à s'isoler, ce qui place ces jeunes, appartenant déjà à des groupes à risque, dans une position particulièrement précaire " (Hébert, 2000 :149-150). Et ces positions précaires sont la diminution

du rendement scolaire, l'adoption d'un comportement de victimisation de plus en plus ancré, le "skippage", le décrochage scolaire, les tentatives de suicide, et d'autres.

Les cycles de la violence se font aussi sentir. De subtile, la violence devient plus directe, plus fréquente, plus acerbe. La violence des mots au quotidien, la peur qui s'insinue et augmente graduellement, les gestes qui deviennent de plus en plus évidents. Les effets de la violence individuelle ou de gang ont une portée souvent plus grande que ce que les parents peuvent imaginer. Les jeunes victimes sont confrontées quotidiennement à leur harceleur. La riposte ne signifie pas non plus l'arrêt des agirs violents. Le "skippage" est parfois une façon de leur échapper et à long terme, les violences à l'école peuvent mener au décrochage scolaire. Les violences indirectes sont aussi à ne pas négliger. À ce titre, Zuñiga, (1994) mentionne que : " Tous ces jeunes accordent une place significative aux violences verbales et psychologiques dont ils auraient été victimes à l'école, de la part d'adultes ou de pairs, peut expliquer en partie leur abandon scolaire " (Hébert, Livernoche, 2000 :183). Nous ne pouvons pas placer le phénomène de l'abandon scolaire au même rang que la violence, mais ces élèves qui abandonnent l'école risquent de devenir "marginalisés" et comme ils sont hors des circuits habituels, ils doivent prendre d'autres voies pour recevoir de l'aide et selon Roy et Boivin (1998 :19), ils " deviennent vulnérables à l'exploitation sous différentes formes ". Ils sont donc accessibles aux jeunes adultes et aux adultes qui cherchent à les manipuler. Même si le taux régional est très légèrement inférieur au taux provincial, l'abandon scolaire est présent : "...en incluant les adultes, 15% des étudiants n'ont pas obtenu un premier diplôme d'études secondaires dans la région comparativement à 16% au Québec en 1999-2000..." (Régie régionale de la santé et des services sociaux, 2002 :22).

Les jeunes violents possèdent certains traits permettant de les identifier. Il est évident que les jeunes contrevenants (agresseurs) sont des personnes qui se donnent le pouvoir de dominer l'autre. Selon Bala, (1994 :387), le profil du contrevenant correspond à des adolescents masculins ayant eu des problèmes de développement personnels, sociaux ou familiaux importants. Les parents ont utilisé des châtiments physiques excessifs pour contrer l'agressivité de leur enfant. Ils n'ont pas su établir de limites entre les comportements acceptables ou non. Quelques-uns de ces enfants vivent des problèmes scolaires, des troubles d'apprentissage et ont un comportement hyperactif. Ils sont généralement plus forts et plus grands que leurs victimes et démontrent plus d'assurance. Pour eux, la violence sert à résoudre les problèmes. Ces adolescents manquent souvent de compétences sociales, sont impulsifs et ont un seuil très bas de tolérance à la frustration. Nous ne pouvons parler de victimes sans que les agresseurs les aient auparavant choisies comme cibles. Contrairement à ce que nous pourrions présager, les agresseurs ne s'en prennent pas qu'à des plus faibles. Selon Olweus (1999), les contrevenants sont agressifs aussi envers les adultes (enseignants, parents). Il décrit les agresseurs comme suit :

" En général, les agresseurs ont une attitude plus affirmée que l'ensemble des autres élèves vis-à-vis de la violence et du recours aux moyens violents. En outre, ils se caractérisent souvent par une impulsivité et un besoin impérieux de dominer les autres, et éprouvent très peu d'empathie à l'égard des victimes. Ils ont souvent une image plutôt positive d'eux-mêmes [...]. S'il s'agit de garçon, ils sont d'une constitution physique plus forte que les autres garçons en général, et que les victimes en particulier " (Olweus, 1999 :38).

Pour Olweus (1999), il existe au moins trois motifs liés aux contrevenants. Le premier est que les agresseurs ressentent un grand besoin de pouvoir et de domination. Ils aiment commander et ressentent le besoin de soumettre les autres. Le deuxième provient du contexte familial où ils ont développé un degré d'hostilité envers leur milieu qui fait qu'ils éprouvent de la satisfaction à nuire et à faire souffrir les autres. Le troisième motif est qu'ils retirent un bénéfice de leur comportement ; avoir matériel, prestige. Pouvons-nous penser que l'agresseur puisqu'il aime dominer ne vivra pas comme un "challenge" le fait d'avoir une victime, mais aussi le fait d'avoir à affronter les gens qui réagissent pour aider les victimes. Comme le dit si bien, Cusson (1981 :86), le délinquant doit se battre contre sa victime et contre ceux qui veulent le punir et que chaque délit nécessitera une double stratégie pour déjouer chacun d'eux.

L'utilisation de la violence relève-t-elle d'une question individuelle, sociale, culturelle, ou autre ? Il appert que lorsque l'enfant manque de moyens d'expression, il risque d'utiliser la violence. " Si un certain nombre de jeunes ne savent pas comment canaliser leur agressivité verbale ou physique, c'est souvent parce qu'ils ne possèdent pas les outils nécessaires " (Fitzgibbon, 1991 :19). La violence est une façon de s'exprimer, mais elle peut être remodelée, changée. Le partenariat entre les diverses instances travaillant à contrer la violence scolaire aurait intérêt à aider les jeunes à développer des moyens positifs de communication.

1.6 La violence sous l'angle de l'école et du partenariat

Les résultats scolaires et le bien-être des élèves peuvent dépendre en grande partie de la qualité de leur intégration à l'école. Cette intégration est influencée par la qualité environnementale et humaine de l'école. L'adaptation à l'école secondaire, lors des premières années d'abord, puis l'intégration dans un environnement physique et humain différent du primaire exigent beaucoup des jeunes. Concernant l'adaptation et l'intégration, Hébert (1989) mentionne de l'école que :

" Ses structures laissent pourtant peu de place au respect de tous les individus au droit à la différence. Les mécanismes d'exclusion que doivent subir plusieurs jeunes en est un exemple (Guitouni, 1987). L'école devrait prôner d'autres valeurs que celles gravitant autour de l'individualisme, l'excellence, la performance et la compétition " (Hébert, 1989 :87).

Les élèves qui ont un comportement perturbateur et ceux qui ont de piètres résultats scolaires dérangent ; ils dérogent de la norme et ils sont nombreux à former une classe à part.

" Bien que l'on puisse établir qu'au 31 mars 1995, 4 352 jeunes étaient suivis au Québec pour troubles de comportement sérieux, fugue et absentéisme scolaire, en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (sous ententes volontaires ou sous mesures judiciaires) (Gouvernement du Québec, 1996), il est connu par ailleurs que ce nombre ne représente que les cas suivis par les centres jeunesse et n'est à cet égard, que le reflet partiel d'un volume de jeunes en difficulté " (Beaudoin; Carrier; Lipime; Laflamme, 1997 :1).

Effectivement, de nombreux cas faisant partie de cette catégorie circulent dans les écoles tout en se maintenant à la limite de l'acceptable pour les autorités scolaires. C'est sans compter ceux qui sortent du système par le décrochage

scolaire ou encore tous les silencieux, ces enfants effacés que nous ne repérons pas mais qui souffrent en silence. Selon Roy; Boivin, 1998, l'application de la Loi sur la fréquentation scolaire relève entièrement des commissions scolaires. D'après la Loi sur la Protection de la jeunesse, l'école a le devoir et l'obligation du contrôle de la fréquentation scolaire journalière des élèves de six à quinze ans où il y a des cours dans les écoles publiques. Même si la Loi existe, les absences, le "skippage" sont présents. Les mesures pour les enrayer sont d'ordre disciplinaire pouvant aller jusqu'au placement dans un centre d'accueil, mais les causes de ces absences ne sont pas nécessairement repérées, ce qui ne permet pas de corriger la situation.

Quand nous parlons de violence à l'école, deux cibles apparaissent ; les élèves à comportement dérangeant et les élèves à comportement violent. Cette distinction est importante parce qu'elle n'a pas la même portée et ne relève pas nécessairement des mêmes sanctions scolaires.

“ L'enfant qui n'est pas à sa place d'élève, par distraction, fatigue, ennui n'est pas nécessairement un agresseur. Mais il désoriente l'adulte qui enseigne, il le précipite dans le non-sens. Une “ définition ” de la violence doit faire l'économie de l'intention de nuire, même si la violence nuit à qui la ressent ” (Debarbieux, 1996 :45).

Pour Roy et Boivin (1998), la violence se caractérise par des actes violents ou illégaux tandis que la déviance scolaire (nommée ainsi par les criminologues) concerne les règles liées à la tenue vestimentaire, aux plagiats lors d'examens, le fait de répliquer aux adultes, etc. Ces comportements nuisent au climat d'apprentissage, mais ils ne mettent personne en danger.

Devant des élèves qui dérangent et perturbent les cours, l'école souhaite la participation des parents pour “ améliorer ou changer ” le comportement de leur enfant. Que l'enfant soit de type à comportement dérangeant ou de type violent, dans tous les cas, l'école mise sur les parents pour qu'il y ait une amélioration de la situation.

“Quant à l'école, les interventions auprès des adolescents en difficulté sont souvent axées sur le comportement dérangeant ; on cherche surtout à diminuer ces comportements sans tenter de les situer dans le contexte du milieu familial. [...] L'école, comme tout système refermé sur lui-même est portée à rejeter la responsabilité sur l'extérieur. Les parents sont ainsi les premiers à être tenus responsables des problèmes vécus à l'école, ce qui ne favorise pas la communication entre parents et professeurs ” (Guay, 1998 :172).

Cependant, dès le départ, une difficulté apparaît, puisque les parents comptent aussi sur l'école pour obtenir de l'aide pour leur enfant et pour eux-mêmes parce qu'ils sont souvent à bout de ressources. En général, les élèves à comportement dérangeant l'ont été au primaire et les parents ont déjà tenté de corriger la situation. Ces enfants sont souvent hyperactifs ou bien ils demandent beaucoup d'attention de leur entourage.

La famille est le principal lieu de socialisation, l'école en est le deuxième lieu. “À défaut d'un environnement familial qui soit par lui-même susceptible de “ traiter ” les tendances antisociales de l'enfant, l'école peut représenter pour l'enfant une “ seconde chance ” (Couchena; Dolivo-Schmutz; Halfon, 2000 :63). Heureusement, l'école devient souvent le lieu de détection des comportements antisociaux ou perturbateurs. Les détecter est une chose, avoir les

moyens de traiter les enfants sans les pénaliser ou en leur évitant de prendre le chemin de l'exclusion en est une autre. “...on peut en déduire que c'est dans l'école que l'affrontement commence, et que, de ce fait, l'école est un des premiers révélateurs de la dyssocialité” (Mucchielli, 1986 :68). L'école a un rôle à jouer auprès des élèves respectant les normes autant qu'auprès de ceux qui les transgressent. “ Mais elle ne pourra l'être qu'à la condition de percevoir positivement ce que l'enfant exprime par sa tendance antisociale...” (Couchena; Dolivo-Schmutz; Halfon, 2000 :63). Le but de l'école est d'amener l'élève à se conformer aux normes et ceux qui dérangent sont invités à changer leur comportement. Pourtant, le comportement n'est pas l'être, il n'en est que le reflet. L'école traite les symptômes pour que l'élève s'insère dans ce milieu et s'y adapte afin de ne plus déranger. “ Du point de vue du système-élève, la violence n'est pas un problème mais un symptôme ” (Audy, 1989 :51).

Les élèves peuvent être victimes de plusieurs formes de violence. Elle débute parfois au primaire, parfois au secondaire. Il suffit d'une simple caractéristique, d'une distinction quelconque pour devenir une cible. La violence à l'école semble s'amplifier. Les méfaits deviennent de plus en plus nombreux et violents.

“ Les agressions des élèves sont dirigées principalement contre l'environnement physique, les pairs et les professeurs. Les principales formes que prennent les agressions physiques, verbales ou psychologiques se résument à des actes de vandalisme, des bagarres, des bousculades, de l'extorsion, de l'intimidation, du chantage, des menaces, des paroles blessantes et des cris. Les agressions verbales sont dirigées contre les pairs et les professeurs, alors que les agressions physiques contre la personne le sont surtout contre les pairs, et, dans une plus faible proportion, contre les enseignants (Cyr, 1984; De Billy, 1984; Héту, 1985, Tanneau et Philibert, 1983) ” (Hébert, 1991B :26-27).

La violence à l'école est un fléau pour ceux qui sont visés et les victimes le sont rarement durant une seule année. La violence peut perdurer longtemps et se transmettre d'une personne à l'autre, d'un groupe à l'autre. Tout le monde semble savoir qui sont les cibles et ils sont habitués de voir ces élèves victimisés ; malheureusement, cela devient une routine quotidienne pour bien des élèves que l'on regarde sans réagir.

À la première année du cours secondaire, les exigences sont élevées pour les élèves. Les formes de violence manifestées sont diverses et elles diffèrent selon le sexe de l'élève. Ces premières années d'insertion au secondaire sont parfois cruciales. Aussi, il apparaît souhaitable qu'un encadrement plus strict soit mis en place afin de réduire les actes violents. Cela signifie que le personnel de l'école ne doit pas nier la violence vécue entre les élèves afin de pouvoir la traiter et changer une structure qui mènera à l'amélioration du comportement de l'élève exerçant de la violence. Sinon, selon Marc et Rovero, l'école... :

“...participe ainsi de la même violence sociologique qui explique nombre de dysfonctionnements individuels et en reste à une approche causale individuelle de ces troubles. [...] elle limite les mécontentements ou révoltes qu'ils produisent et procure une apparente sérénité à ce système –en n'ayant évidemment rien changé aux causes des problèmes en question ” (Marc et Rovero, 1996 :145).

Le danger qui se présente alors n'est peut-être pas tant la valorisation des comportements violents que la négation de leur présence. Accepter la violence de l'un, c'est accepter la violence de l'autre aussi.

“ Une école où l’observation et l’expression de conduites agressives sont régulières augmente ses chances que les agressions deviennent des occasions d’imitation et de valorisation pour plusieurs élèves. Il s’agit d’un phénomène de contagion et d’escalade dans la mesure où plusieurs jeunes en viennent à penser que l’agression représente une réponse acceptable pour vivre en société (Harootunian et Apter, 1983)” (Hébert, 1991B :36).

Le phénomène de la violence dans les écoles atteint plus d’élèves que nous ne pouvons imaginer. L’intimidation ou “ bullying ” est fréquente. Elle peut être subtile et indirecte. Les effets de l’intimidation sont insidieux et à la longue ils peuvent provoquer des perturbations si importantes chez l’élève ciblé qu’il peut en venir à s’absenter de l’école pour éviter l’emprise quotidiennes de ses assaillants. Les causes de l’absentéisme, du “ skippage ”, devraient être bien diagnostiquées par l’école. Par ailleurs, sur un long terme, l’intimidation et le harcèlement peuvent conduire certains élèves à la dépression et parfois même au suicide. Les effets dévastateurs de la violence sont mieux connus et documentés. Ils ne se situent pas seulement au niveau individuel. “Ils conduisent à une détérioration majeure du climat à l’école et à un sentiment d’insécurité suffisamment important chez les élèves pour observer conséquemment une augmentation du taux d’absentéisme (Batsche et Knoff, 1994) ” (Hébert, 2000 :149-150). Le fait de nier ou de ne pas voir ce phénomène permet sa diffusion. Pourtant, “ Diverses études ont montré qu’enfants et adultes peuvent se comporter de manière plus agressive après avoir observé quelqu’un d’autre, un “ modèle ”, agir agressivement ” (Olweus, 1999 :46). La détection de la violence et la confirmation des actes de violence assurent un plus grand contrôle sur le phénomène de la violence et permettent de diminuer le comportement d’imitation. Nier un phénomène, c’est l’accepter. Les effets sont pervers et ils peuvent contribuer à une diminution de la responsabilité des individus comme des groupes. “ La raison pour laquelle certains élèves, d’ordinaire gentils et non agressifs, s’impliquent parfois dans des brutalités sans trop hésiter tient peut-être à un troisième facteur : la diminution du sens de la responsabilité individuelle ” (Olweus, 1999 :47).

L’école est un lieu de socialisation et compte tenu de l’âge des élèves à l’entrée du secondaire, elle devient aussi un lieu offrant des modèles de référence aux jeunes. La qualité des contacts prend alors toute son importance puisque le personnel de l’école, ses enseignants sont susceptibles d’être choisis comme modèles.

“ L’adolescent obligé de renoncer aux images parentales de son enfance, doit pouvoir, au travers de ses nouvelles relations, trouver des supports à ses prochaines intériorisations et identifications. Ce travail identificatoire dépendra donc en grande partie de la qualité des modèles retrouvés soit chez d’autres adolescents, soit chez des adultes ” (Couchena; Dolivo-Schmutz; Halfon, 2000 :64).

Trouver des modèles d’identification positifs peut être considéré comme un facteur de protection contre la délinquance. Un élève considéré comme “ asocial ”, rejeté par ses pairs, qui reçoit de l’attention d’un enseignant par exemple, peut être amené à suivre ce modèle. Mais s’il est rejeté aussi par le personnel de l’école, il cherchera son identification auprès des pairs qui ont des caractéristiques semblables aux siennes. “ Par ailleurs, lorsque les élèves rejettent l’enseignant comme modèle, il semble qu’il y aurait une diminution du contrôle social, ce qui renforcerait l’adhésion à la culture négative de sous-groupes d’élèves ” (Fortin; Marcotte; Royer; Potvin, 2000 :200).

La famille joue un rôle tout aussi important au niveau de l'identification. La formation scolaire est dévolue à l'école, c'est un fait reconnu. C'est l'école qui détient en majeure partie la transmission du " savoir ". La famille n'a plus de fonction d'enseignement comme dans le passé. La façon dont les parents perçoivent l'école influence la façon dont l'enfant voit l'école. Il est évident que l'enfant est influencé par l'attitude de ses parents qui peuvent avoir des conceptions différentes. Dans cet ordre d'idées, deux approches parentales ont été identifiées par Payette (1998 :39), il s'agit de l'approche humaniste et de l'approche utilitariste. Les parents de type humaniste visent à ce que l'enfant réussisse sa vie tout en développant ses qualités de cœur et d'esprit. Les parents utilitaristes visent à ce que l'enfant développe ses compétences et performe en ayant comme objectif, l'emploi, le salaire, etc. Évidemment, l'une ou l'autre façon de voir influence leurs attitudes. Il peut arriver que les parents ne partagent pas la même vision, laissant l'enfant divisé entre deux conceptions différentes. Or, il est reconnu que : "...la plupart des parents des délinquants ont une attitude d'indifférence ou d'opposition à l'égard de l'école. (Peyre, 1964 ; Villars, 1973)" (Cusson, 1981 :202). Quels que soient les facteurs extérieurs comme l'instabilité familiale et les facteurs relevant de l'école (échecs scolaires, structure hyperautoritaire du milieu scolaire), selon Mucchielli, (1986), ces élèves refusent l'école comme discipline et sont dans l'impossibilité d'intégrer les règles conventionnelles de l'école. Il est alors difficile de ne pas adopter la vision parentale quand elle fait l'affaire de l'enfant.

Les lieux physiques et les structures de l'école ne correspondent pas à tous les types d'élèves. Les élèves perturbateurs ne trouvent peut-être pas la place qui leur conviendrait dans ce genre de mégastructure que sont les polyvalentes. Si les lieux sont impersonnels et froids, s'ils sont sans vie, il est difficile pour l'élève d'y développer un sentiment d'appartenance.

" A recent study by Ruter, Maugham, Mortimor, Ouston, and Smith (1979) provides some insight into these questions. They concluded that the "ecology" of the school (e.g, proportion of low-income students in the school, teachers' morale, organizational style of the school) was a more important contributor to delinquent behavior than individual capabilities or specific academic programs. In addition, they observed that the environment's influence affected the school population as a whole rather than specific subgroups. Their findings suggest that it is the "ecology" of the setting rather than individual adjustment characteristics which must be considered in assessing risk for delinquent behaviors " (Lorion; Tolan; Wahler, 1987 :401).

De même, les règlements mis en place pour assurer l'harmonie dans l'école peuvent devenir une source de conflits.

" Confrontational student behavior has also been found to occur when rules are unfair, arbitrary, or unclear, or perceived as unfairly or inconsistently enforced ; when students do

and the consequences, for student misconduct ; when teachers are too punitive ; when students feel alienated ; when schools are impersonal ; when misconduct is ignored ; when grades are overemphasized ; when the curriculum is perceived by students as irrelevant ; and when schools lack adequate resources for teaching (Evans & Evans, 1985 ; Gaustad, 1992) ” (Edwards, 2001 :249).

Les parents réagissent aux sanctions données soit en étant indifférents, soit en appuyant l'école et plus rarement en s'y opposant. “ D'une part, les recherches montrent que la qualité de l'école, qu'il s'agisse de ses aspects physiques, pédagogiques, administratifs ou sociaux, influence grandement le niveau de délinquance de ses élèves, en particulier la délinquance d'occasion et la délinquance de transition” (Le Blanc, 1996 :6-7). Souhaitant “ redresser ” les situations conflictuelles avec les élèves en sanctionnant, l'école pose peut-être un jalon encore plus pénalisant pour l'élève dissident. “ Il s'agit également de la conduite en milieu scolaire et des sanctions imposées par les autorités de l'école. En fait, ce sont surtout ces deux derniers facteurs qui ont un lien direct avec l'activité délinquante ” (Le Blanc, 1996 :7). Ce qui nous amène à nous questionner sur les influences négatives de l'école envers les élèves.

Un terme nouveau est apparu dans la littérature concernant la violence de l'école envers ses élèves. Il s'agit de la violence institutionnelle nommée par Tomkiewicz (1991) et il la définit ainsi : “ Toute action commise dans ou par une institution, ou toute absence d'action, qui cause à l'enfant une souffrance physique ou psychologique inutile et/ou qui entrave son évolution ultérieure ” (Dardel Jaouadi, 2000 :141). Il peut sembler surprenant d'introduire une telle dimension. Cependant, il importe de révéler ce côté obscur, peu connu et même ignoré parce qu'il est plus facile de ne pas voir que de chercher à régler des problèmes qui toucheraient la structure scolaire. “Les jeunes qui sont violents dans nos écoles, et il y en a, sont-ils violents de façon gratuite, pour le plaisir ou répondent-ils violemment à la violence qu'on leur fait ? ” (Larose, 1989 :4). L'école peut demander aux élèves de changer leurs comportements, mais l'élève ne peut changer les structures scolaires. L'aspect impersonnel de l'école, le peu d'attention portée aux besoins particuliers de certains élèves incitent ceux-ci à se distancier de cette structure. “ Une analyse plus approfondie des difficultés des jeunes à l'école amène parfois à constater qu'elles [violences institutionnelles] ne sont que les effets résultant de problèmes organisationnels et conflictuels entre adultes ” (Hébert et Livernoche, 2000 :185). Sans appartenance à son milieu, sans points de repères ou d'identification, il est difficile pour l'élève de se sentir bien.

Ne trouvant pas sa place, le jeune se révolte ou cherche à se trouver d'autres circuits où il pourra se retrouver, s'identifier et se sentir à l'aise. D'une manière explicite, quelques auteurs résument bien sous quelle forme la violence institutionnelle peut être nuisible aux élèves.

“ L'école pourrait être porteuse de violence dans la façon dont elle distribue le savoir. La fréquentation obligatoire, l'enseignement hiérarchique basé sur les cours magistraux, l'individualisme, la compétition et la performance ne conviennent pas à tous les élèves. Le droit à la différence se traduit plus souvent qu'autrement par un renvoi à des services d'encadrement spécialisé confirmant la déviance, la médiocrité et l'échec. L'élève doit s'adapter à l'école alors que l'inverse semble rarement se matérialiser. Ce climat pédagogique peut créer des sources de stress et de conflits susceptibles d'entraîner la révolte et le désengagement de plusieurs élèves s'y retrouvant perdants. L'agression deviendrait une

réponse à l'impuissance, au mépris et au rejet vécus dans le milieu scolaire (Audy, 1989; Courteau, 1972; Defrance, 1988; De Cook & Grané, 1977, Demers, 1980; Mauger & Fossé-Poliak, 1983; Guitouni, 1987)” (Hébert, 1991A :14).

La violence n'est donc pas unidirectionnelle comme nous pourrions le penser. La violence institutionnelle n'est pas la cause de toutes les violences vécues par les élèves, mais elle en assure une partie par les réactions qu'elle suscite.

“Les attitudes et les comportements de certains membres du personnel scolaire amènent certains élèves à se sentir lésés dans leur droit et à réagir agressivement aux sarcasmes et aux provocations dont ils sont l'objet. Le non-respect du rythme d'apprentissage, l'abus de mesures disciplinaires et l'effritement des relations maîtres-élèves contribuent également à plusieurs conflits (Roy et Boivin, 1988)”³ (Hébert, 1991A :25-26).

Ce ne sont pas tous les enfants qui peuvent s'adapter à un tel milieu. Bala (1994) mentionne pour sa part que :

“ Les éléments du milieu scolaire pouvant mener à la violence des jeunes à l'école sont, entre autres, un manque de collaboration entre les autorités et les enseignants, la taille des écoles, l'incapacité des autorités à faire face aux problèmes, l'application incohérente des règlements, l'inadéquation des conséquences associées à un comportement inacceptable, le manque de vigueur dans l'application des règlements, l'acceptation d'un trop grand nombre d'absences et un manque d'attention ou de sensibilité face aux besoins personnels et culturels des jeunes ” (Bala, 1994 :389).

Certains éléments présents dans les structures scolaires sont quelquefois nuisibles et pourtant les élèves doivent s'y conformer sous peine d'être rejetés. “ De plus, les conflits au sein de l'école favoriseraient l'expression de comportements offensifs ” (Fortin; Marcotte; Royer; Potvin, 2000 :200). S'il ne trouve pas sa place, le jeune se rebiffe et adopte une attitude offensive.

Par ailleurs, le type d'organisation observé dans les écoles favorise un désintérêt des matières scolaires, une distanciation des élèves concernant leur intégration scolaire. Les élèves ne sont plus partie prenante d'un développement normalisé, mais ils deviennent marginaux par réaction ou par continuité des échecs dans leurs relations et dans leurs résultats scolaires accumulés. La délinquance a ses causes et il est sûr que l'école ne peut satisfaire tous les besoins de tous les élèves. Cependant, il y aurait lieu d'introduire des changements pour faciliter l'intégration des élèves. “ Several aspects of school organizations and operations also contribute to violent behavior. These include confining too many students in too small a space and imposing behavioral routines and academic conformity, along with such factors as large schools and teacher isolation (Sautter, 1995) ” (Edwards, 2001 :249).

Un échec scolaire peut avoir des retombées négatives importantes pour l'élève. Il devient “ différent ” “ incapable ” aux yeux des autres. Les tensions suscitées par des échecs cumulés

³ À noter que les mots : attitudes, comportements, personnel, abus et effritement étaient soulignés par l'auteur.

peuvent nuire au contact avec les enseignants. Les parents feront alors pression sur l'enfant pour qu'il améliore ses résultats scolaires. Il sera rapidement dévalorisé par ses pairs. Tout deviendra lourd pour l'enfant. Le danger d'un échec est de déclencher un processus de perte de confiance en soi et en ses capacités.

“ Un échec qui perdure affecte profondément l'enfant : il souffre de décevoir ses parents, ses enseignants, il est déprécié aux yeux de ses camarades, perd l'estime de soi, y compris dans les domaines où il n'est peut-être pas en échec [...].Car plus l'enfant grandit en âge, plus l'écart se creuse et plus la marginalisation menace. C'est souvent à ce moment que des conduites violentes (contre soi-même ou contre les autres), jusque-là ponctuelles, s'installent, par répression, dépit, esprit de revanche ou revalorisation, dans des manifestations de provocation, de mépris ressenti et renvoyé aux autres, de manque d'intérêt pour la vie en général. Car, dans le contexte actuel, l'échec scolaire devient très vite pour l'intéressé et son entourage synonyme d'échec de vie ” (Dardel Jaouadi, 2000 :138).

L'apparition de comportements dérangeants, déviants et des difficultés scolaires amènent l'élève sur la voie d'évitement de l'école.

“ Plusieurs recherches constatent que de nombreux adolescents manifestant des difficultés du comportement présentent des lacunes dans leurs compétences sociales (Kaufmann, 1993). Ces lacunes les amènent à interagir avec leur environnement de façon telle qu'ils se retrouvent au coeur de conflits, que ce soit avec leurs pairs, leurs enseignants, la direction de leur école ou leurs parents. Les jeunes en troubles du comportement sont particulièrement susceptibles de quitter l'école avant d'avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires (Kortering et Blackorby, 1992) ” (Morand; Royer; Bitaudeau, 1999 :59-60).

Une des causes de ces échecs est l'impuissance de l'école à composer avec les comportements perturbateurs de ces élèves et le recours à la suspension ou à l'expulsion comme mesure ultime. (Morand; Royer; Bitaudeau, 1999 :59-60). Le cumul d'échecs scolaires et une difficulté d'insertion menant au décrochage scolaire peuvent avoir des conséquences sur l'avenir social, professionnel et économique de l'élève.

“ La transition de l'école au marché du travail est plus difficile pour les adolescents qui ne terminent pas leur secondaire (Le Blanc et Pronovost, 1979, 1980 : Le Blanc, Janosz et Langelier-Biron, 1993). C'est aussi une source importante de délinquance (voir Le Blanc, Vallière et Mac Duff, 1992, 1993) ” (Le Blanc, 1999 :179)

Un partenariat de qualité école-parents et parents-école est indispensable pour assurer une bonne coordination des élèves. Cette association est particulièrement importante dans les cas d'élèves perturbateurs ou lorsqu'il se passe des événements violents à l'école, que l'élève en soit l'auteur, la victime ou simple témoin. La notion de partenariat est un jalon à consolider entre les parents, le personnel de l'école et les principaux intervenants oeuvrant auprès d'élèves perturbateurs ou violents, auprès des victimes ou des témoins ; que ce soit pour de la violence subie ou de la violence exercée. La compétence professionnelle s'acquiert, la compétence parentale aussi. “ La

compétence parentale peut s'acquérir par l'expérience partagée et réfléchie entre les personnes motivées à se perfectionner. Parent-éducateur et professionnels de l'éducation peuvent devenir des partenaires dans l'éducation des jeunes enfants ” (Miron, 1998 :18).

Il n'y a pas de formation ni d'apprentissage préalable au métier de parent. Il existe un décalage entre la volonté et l'action et les parents y sont confrontés continuellement. Éduquer un enfant exige beaucoup des parents et demande un ajustement constant. Trouver le juste milieu pour l'enfant et le parent n'est pas une chose facile. L'un et l'autre apprennent par essais-erreurs. Il n'y a pas que les intentions qui comptent, les actions aussi sont nécessaires. Le résultat des actions, leur portée sur l'enfant sont à considérer. Tous les parents posent des actions afin de mettre fin à une situation donnée, mais elles ne sont pas toujours “ équilibrées ” ou “ ajustées ” à l'enfant. De même, les moyens mis en place par l'école peuvent ne pas convenir à l'élève. “...pour s'avérer efficaces auprès des adolescents avec des problèmes d'adaptation sociale à l'école, les interventions doivent s'étendre à la famille en ciblant le jeune et ses parents ” (Morand; Royer; Bitaudeau, 1999 :60-61). Une intervention provenant de l'école uniquement n'a pas le même poids sur l'élève que si les parents participent et travaillent de concert avec l'école et inversement. Les actes de violence commandent une résolution rapide afin d'éviter son renouvellement et sa propagation.

“ Il existe une co-responsabilité de l'école et de la famille à réagir à tout acte de violence de la part d'un enfant ” (Guidoux, Mégroz, 2000 :316). Il n'y a pas lieu de tolérer la violence à l'école ni à la maison. Un encadrement précis, structuré et logique aide à redresser les situations de violence. “ L'intervention auprès des parents et des agents du milieu scolaire, ainsi que dans la relation famille-école, est donc jugée essentielle pour améliorer les contacts entre ces deux contextes (Fortin et Bigras, 1995) ” (Morand; Royer; Bitaudeau, 1999 :59-60).

L'un ne va pas sans l'autre et l'élève est au centre, pris entre deux instances souvent décisionnelles et le concernant. “La qualité des relations entre ces deux mondes [famille-école] est un facteur important dans la réussite de l'élève (Deslandes et Royer, 1995; Royer, Saint-Laurent, Bitaudeau et Moisan, 1995)” (Royer; Morand; Desbiens; Moisan; Bitaudeau, 2000 :223).

Comme l'expliquent Bernier et De Singly, (1996), lier les objectifs familiaux et scolaires nécessite que les parents aient droit de regard sur ce qui se passe dans la classe et dans l'école. Cependant, les enseignants peuvent alors se sentir menacés dans leur autonomie professionnelle. La responsabilité relevant de l'école et celle qui relève des

parents suscitent un questionnement inverse, c'est-à-dire que les familles remettent la totalité des fonctions éducatives et normatives sur l'école. C'est une possibilité et c'est apparemment avec le temps et les échanges que peut se modeler une ligne de conduite s'apparentant à l'un et à l'autre sans qu'il y ait interférence ou distanciation. Il est reconnu que la plupart des enseignants québécois souhaitent la participation des parents dans l'école si elle se limite au cadre familial : devoirs, contrôle des bulletins, respect de la discipline scolaire et équilibre affectif de l'enfant (Claes; Comeau, 1996 :80).

L'implication des parents auprès des élèves et de l'école permet aux parents d'être mieux renseignés sur ce qui se passe dans l'école concernant leur enfant et les autres élèves. Selon Montandon (1994), il existe trois modèles de parents situant leur implication dans le milieu scolaire. Le premier s'appelle le modèle de "délégation" (57%) et ces parents estiment avoir peu de place dans la mission éducative de l'école et ils s'impliquent peu ou pas du tout. Le deuxième est le modèle de contribution (35%) et ces parents reconnaissent qu'ils ont un rôle à jouer dans l'école et ils sont participants. Ce modèle touche la majorité des parents québécois qui sont favorables à la participation tout en respectant les prérogatives de l'autorité scolaire. Le troisième modèle appelé de "coopération" revendique une place élargie à l'école et s'implique dans cette tâche" (Claes ; Comeau, 1996). D'ailleurs : "L'établissement d'un réel partenariat famille-école suppose également, du côté des familles, des conditions que seules certaines catégories d'entre elles peuvent accomplir" (Bernier; De Singly, 1996 :6).

L'insertion à l'école dépend de bien des facteurs ; de l'enfant lui-même, de son milieu familial, de sa relation avec les pairs. Les lieux physiques, les liens affectifs et scolaires, les violences vécues à l'école par les pairs, le personnel scolaire ou par la structure scolaire sont autant d'éléments que l'élève doit apprendre à affronter et auxquels il doit s'adapter afin de parvenir à se conformer aux normes exigées. Un enfant à comportement déviant ou violent doit se modeler à ce qu'on attend de lui et les parents doivent contribuer à sa normalisation. L'implication du parent est certes primordiale, mais l'école doit pouvoir faciliter non seulement l'adaptation mais aussi l'intégration des élèves "normaux" et "déviants".

1.7 Banalisation, reproduction et augmentation de la violence

La violence existe et elle fait mal. Elle dérange aussi. Elle est devenue un sujet connu, montré, visualisé, exposé à tous vents. Comme le dit Crawford (1996), la banalisation de la violence apparaît sous forme de déni, de négligence et d'indifférence ; elle inclut même la peur de réagir aux causes de la violence et d'admettre la souffrance qu'elle fait naître chez l'autre. Les enfants et les adolescents tendent à reproduire ce qu'ils voient autour d'eux. La famille est parfois un lieu de mésententes et de violence, la société est un foyer d'exemples où foisonne la violence : rapports de domination, contrôle sur l'autre, le plus fort l'emporte (en argent, en force physique). Il n'y a pas que l'environnement familial qui peut causer problème, l'environnement social, l'environnement médiatique aussi influencent. La recherche de modèles et le besoin d'identification empruntent des chemins complexes pour trouver

les réponses. Lorsque l'enfant est quotidiennement et continuellement confronté à la violence sous toutes ses formes, il s'habitue à la côtoyer. L'entourage se dit : c'est aux autres que ça arrive, pas à soi.

“ Children receive their moral values and attitudes from their family from the early days. Today, many children are brought up in violent homes, amid unimaginable terrors, and often they become desensitised to violence and grow up with the belief that it is the norm. These children may well regard violence as seen in the media and videos as the normal standard of behaviour ” (Gray, 1987 :429).

Ce n'est pas tant le fait de vivre de la violence mais de la côtoyer qui conduit à sa banalisation. Le fait de voir et d'entendre parler de la violence à travers les médias engendre une plus grande banalisation. Les médias sont pour une grande part à la base des changements sociaux Différents auteurs le démontrent très bien :

“...la violence commercialisée dans plusieurs jeux et sports individuels et collectifs ainsi que la présence régulière dans les médias, de scènes d'agression suggèrent que ce médium représente une solution efficace. Les effets à long terme peuvent créer une forme de banalisation de la violence à force de la côtoyer presque quotidiennement. L'acte agressif deviendrait en dernière instance un geste normal pour régler un différend ou obtenir ce que l'on désire (Chesnaï, 1981; Michaud, 1986) ”⁴ (Hébert, 1991A :30).

Les films, les jeux violents requièrent virtuellement l'emploi de la force, de la ruse, de la témérité et de l'audace. La vie ordinaire a moins d'attrait que la vie trépidante et périlleuse présentée dans les médias. Le sensationnalisme devient la norme. Peu importe leur âge, leur sexe, leur niveau de vie, un grand nombre de personnes semblent influencées par les images qui projettent ce qu'elles devraient être ou avoir.

“ On remarque parmi les jeunes qui participent à des actes de violence individuelle ou collective des jeunes de classe moyenne dont la vie familiale, sociale ou scolaire présente peu de problèmes apparents et qui semblent recourir à la violence uniquement pour vivre des “ sensations ” (Côté, 1995 :388).

Si nous observons la violence du point de vue émotionnel, nous pourrions dire qu'elle peut être vue comme une dépendance parce qu'elle se rattache à la notion de pouvoir. En faisant usage de violence, nous utilisons la domination sur l'autre consciemment ou non. En effet, selon Cusson (1990 :216) : “ Si une action agressive est récompensée dans une situation donnée ou si elle permet à son auteur d'arriver à ses fins, nous observons une augmentation de la fréquence de cet acte dans des situations semblables ”. La reproduction de la violence se présente quand les sujets en ont retiré un avantage au départ et ils tendent à reproduire les mêmes comportements pour arriver aux buts visés. Cependant, ce ne sont pas tant les buts visés que les moyens utilisés pour y parvenir qui sont nuisibles.

La contrepartie de la banalisation est le renforcement de gestes violents parce qu'ils sont perçus comme valorisants. “ La notion de pouvoir paraît étroitement liée à l'agression ” (Hébert, 1991A: 249). On a le pouvoir, on domine. Le danger d'utiliser des gestes violents en est la satisfaction grisante et le pouvoir qu'il confère à celui qui l'utilise. “ Tout d'abord, la fin visée est intrinsèque à l'activité même. Elle est entreprise pour elle-même, pour le plaisir ou les sensations fortes qu'elle apporte, indépendamment de l'utilité qu'elle pourrait avoir ailleurs ” (Cusson, 1981 :107),

⁴ À noter que le mot banalisation était souligné par l'auteur.

cet auteur précise que la délinquance en elle-même est rarement valorisée. “ Ce qui l’est, c’est un certain nombre de qualités qui l’accompagnent ; l’habileté, la ruse, le courage, etc. Et ces qualités peuvent être appréciées aussi bien par les “ honnêtes gens ” que par les délinquants ” (Cusson, 1981 :179). La reproduction de la violence existe parce que les enfants ont côtoyé la violence, ont adhéré à ce modèle. Plusieurs explications pourraient être données, mais il semble que la reproduction de la violence devient un comportement acquis. La première référence de l’enfant est le modèle familial dans lequel il vit. La violence d’un enfant n’implique pas que ses parents soient violents mais ça ne l’exclut pas non plus. Le modèle peut provenir du social, de la relation avec les pairs ou relever de l’enfant lui-même. Ce sont aussi les exemples véhiculés dans la société. “Le répertoire des comportements agressifs que présente les jeunes demeure semblable aux modèles adultes et culturels qui se retrouvent dans leur milieu de vie (Patterson, Dishion et Bank, 1987) ” (Hébert, 1991B :20). Par ailleurs, la société propose des pratiques parentales, des courants psychosociaux qui influencent l’agir des parents.

“ ...il faut souligner le fait que beaucoup d’enfants vivent désormais des problèmes d’adultes. Déviations d’adultes : alcoolisme, toxicomanie, prostitution, etc. Maladies nerveuses d’adultes : ulcères d’estomac, dépressions nerveuses, etc. Crimes d’adultes : voies de fait graves, meurtres d’enfants par des enfants. Pour paraphraser Arendt encore une fois, ces pathologies signifient qu’on ne laisse plus les enfants être des enfants ” (Dagenais, 2000 : 202).

Enfants modèles, enfants stéréotypés, enfants rois, enfants répondant à des images souhaitées des parents qui eux-mêmes répondent à des normes de socialisation et de représentation. Reproduire la violence est un choix de comportement, non pas dans le sens que l’enfant choisit nécessairement d’être violent mais parce qu’il n’a peut-être pas développé d’autres moyens d’expression.

“ Soyez assurés qu’un enfant élevé dans la peur et la culpabilité, à coup de menaces et de sanctions, usera des mêmes procédés pour se faire entendre et obtenir ce qu’il demande. Tout ce que nos sociétés contemporaines connaissent de pathologies sociales et de violences domestiques résulte de cette incapacité à répondre aux émotions humaines autrement que par la force ” (Gray, 2000 :55).

D’autre part, le courant affectif entre les parents et les enfants relève du senti. Une non-acceptation de l’enfant, un cumul de ressentiment nuisent à la relation qu’ils soient exprimés ou non.

“ Les résultats des travaux d’Andry (1957) lui permettent d’affirmer que le parent qui entretient des sentiments de rejet ou d’hostilité est aussi l’objet de ces mêmes sentiments de la part de l’enfant. C’est ce qui l’amène à affirmer qu’il y a une concordance entre les enfants et les parents quant à leur perception mutuelle de rejet ou d’hostilité ” (Biron : LeBlanc, 1974 :20).

Avec la reproduction de la violence se présente graduellement l’augmentation de la violence. Les bénéfices que l’enfant retire de l’utilisation de la violence n’est pas sans jouer un rôle dans la continuité des comportements violents. De même, lorsque l’entourage familial, l’école, la société ferment les yeux sur les actes violents, ils sanctionnent son renouvellement. Les premiers actes de violence sont souvent subtils et la façon de les réprimer n’est pas toujours à la dimension de la faute commise. Le moindre jeu ouvre une porte à la continuité.

“ À l’examen des dossiers des jeunes suivis dans les centres jeunesse en raison de leurs problèmes de comportement, on observe que ceux-ci présentent rarement une seule

difficulté; lorsque les parents viennent demander de l'aide ou lorsque les jeunes sont signalés à la Protection de la jeunesse, c'est que la situation s'est détériorée au point que leur développement, leur sécurité ou celle des autres est menacée ” (Beaudoin; Carrier; Lipime; Laflamme, 1997 :9).

La banalisation de la violence peut être contrée par la conscientisation de la réalité et par la connaissance de la portée réelle de la violence. Les enfants ne font pas toujours le partage entre ce qu'ils perçoivent et la réalité. La reproduction de la violence ne se produit pas sans qu'elle n'ait d'abord été cautionnée et que l'enfant en ait retiré des bénéfices. De même, l'augmentation de la violence n'apparaît pas sans que l'enfant n'en ait au préalable tiré profit.

1.8 Intervention et prévention de la violence

La prévention vise à enrayer les manifestations de violence avant son apparition, en diminuer les effets lorsqu'elle est présente et traiter les conséquences des actes posés lorsqu'ils ont lieu. Le travail de prévention se fait sur les témoins, les victimes, les agresseurs et peut même tenter d'améliorer l'environnement afin de réduire les actes de violence. Différents aspects doivent être considérés.

“ Lorsqu'on s'interroge sur la violence à l'école, les demandes sont de quatre ordres (Pain, 1992). D'information ; quelle est sa cause, a-t-elle un sens, des limites, une fonction ? D'explication : quelle est sa nature, son origine ? D'analyse : comment comprendre les situations concrètes sur le terrain ? De maîtrise : comment réagir dans la relation ? ” (Dardel Jaouadi, 2000 :130).

La prévention et le traitement des manifestations de violence sont aussi des facteurs dont il faut tenir compte. Pour cerner la violence, il importe de repérer les facteurs de risque et les facteurs de protection entourant l'enfant. “ Pour concevoir des initiatives de prévention efficaces, il faut connaître les facteurs qui mènent au crime et ceux qui aident à le prévenir ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997 :7). Les facteurs de risque sont inhérents à la situation de vie des enfants, les facteurs de protection également.

“ Certains jeunes ont besoin d'un plus grand soutien que d'autres pour acquérir des habiletés de communication, mais le bien-être de tous les enfants est amélioré par le sentiment d'appartenance et les amitiés. Enfin, l'organisation communautaire aide à protéger contre les influences négatives et renforcer les facteurs de protection présents dans la vie des enfants et des familles ” (Conseil National de la prévention du crime, mai 1997 :44).

L'enfant traverse différents stades de socialisation : contact avec la famille, l'école, les pairs, le monde social et chaque stade a son importance si lors de ces périodes, les acquisitions sont faibles et/ou non consolidées.

“ Les facteurs de protection qu'on retrouve dans un des milieux peuvent amortir ou minimiser les effets des risques qui existent dans le même milieu ou dans un autre milieu. Ainsi, les risques au sein de la famille peuvent être contrebalancés par la réussite scolaire et la participation à des activités récréatives supervisées dans la collectivité ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997 :10).

Les facteurs de risque ne sont pas moins élevés, mais ils sont contrebalancés par des facteurs de protection. C'est pourquoi positionner le plus grand nombre de facteurs de protection possible autour de l'enfant est un acte de prévention en lui-même.

“ Beaucoup de personnes qui ont connu dans leur enfance des problèmes considérés comme des facteurs de risque favorisant la délinquance ne deviennent pas des criminels ; cependant, plus le nombre de facteurs de risque augmente autour de l’enfant, plus grande est la probabilité qu’il se tourne vers la criminalité ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997 :5).

Pour prévenir la violence, il ne suffit pas de travailler seulement sur les actes de violence commis, il faut aussi agir avant même l’apparition de ces actes. Nous pouvons agir sur la personne, sur l’environnement et sur les actes posés. Cependant, si nous voulons vraiment travailler en amont, il serait bon de viser non pas à réduire les facteurs de risque mais d’augmenter les facteurs de protection auprès des enfants, le plus rapidement possible. “ Plus tôt, dans la vie de l’enfant, on s’efforce d’augmenter les facteurs qui ont un effet protecteur, meilleures sont les chances de réduire le risque ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997 :5). La famille et l’école sont des lieux privilégiés de détection de la violence et ils s’ouvrent à des possibilités de liens affectifs ou identificatoires offrant des facteurs de protection essentiels à l’enfant.

Un des facteurs de risque qui se présente en bout de piste, lorsque l’école ne peut plus retenir l’enfant, c’est le décrochage scolaire. Une fois hors du circuit, il peut devenir encore plus vulnérable à ce qui l’entoure.

“ Mais d’autres variables jouent un rôle déterminant qui ont un impact bien identifié sur le décrochage et qui sont indépendantes du statut socio-économique, notamment des facteurs de personnalité tels que le taux d’agressivité, la conformité ou le contrôle des réactions et des facteurs sociaux comme la fréquentation des pairs déviants, etc. ” (Claes; Comeau, 1996 :76).

Chaque cas est unique et chaque enfant réagit différemment selon ses acquis. Les difficultés scolaires menant au décrochage peuvent accentuer les difficultés de socialisation de l’enfant.

“ Les difficultés d’adaptation sociale et les problèmes de comportement chez les adolescents constituent une préoccupation importante de notre société, notamment en raison de leurs conséquences sur les conditions de vie des jeunes. En effet, diverses études font ressortir que les adolescents qui présentent des comportements difficiles sont beaucoup plus susceptibles que les autres d’abandonner l’école. Ainsi, Fortering et Blackorby (1992) ont observé un taux d’abandon de 80% pour les jeunes reconnus comme manifestant des troubles graves du comportement ” (Royer; Morand; Desbiens; Moisan; Bitaudeau, 2000 :219-220).

La qualité de la relation entre les parents et les enfants serait un facteur de protection important, de même que la qualité des liens entre l’enfant et ses pairs et entre l’enfant et le personnel scolaire.

“ Le fait d’être accepté par les pairs contribue à rehausser l’estime de soi et à donner un sentiment d’appartenance. Le groupe de pairs élargit le contexte d’apprentissage au-delà de la famille. L’influence relative des pairs sur un enfant augmente au cours de son développement, pour culminer à l’adolescence ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997 :33).

La relation parents-enfant est cruciale et les liens affectifs, l’encadrement et la discipline servent de stabilisateur à l’enfant. Lorsque nous parlons de prévention auprès des enfants, les parents demeurent les acteurs principaux. La famille étant le premier lieu de socialisation, c’est là que l’enfant fait ses premiers pas vers l’échange avec les autres.

Même si l'enfant est jugé à comportement violent à l'école, il serait injuste et inconséquent d'en remettre totalement la faute aux parents. De même, si l'enfant est considéré comme une victime, ce n'est pas non plus aux parents que doivent revenir tous les torts. Le parent peut toutefois aider son enfant à obtenir certains acquis. " Cependant, afin de réduire les risques qu'a un enfant angoissé et mal assuré de devenir une victime, il est primordial que ses parents le guident vers l'acquisition de davantage d'autonomie, de confiance en soi, et de capacité à s'affirmer au milieu de ses pairs " (Olweus, 1999 :46). La pitié envers la victime est une attitude à éviter. Pour développer ses forces, l'enfant doit savoir qu'il a les capacités pour affronter la situation.

" Face à l'enfant victimisé : " Une attitude " surprotection " de la part des parents risque d'augmenter l'isolement de leur enfant par rapport à ses pairs et de créer des attachements au monde des adultes ne faisant qu'inhiber le processus de formation de liens avec les pairs. Par conséquent, les parents ne doivent cesser d'encourager les tendances éventuelles de l'enfant à nouer des liens et s'investir dans des activités en dehors du cadre familial " (Olweus, 1999 :88).

La socialisation doit être encouragée pour éviter l'isolement de l'enfant. Pour enrayer ce qui attire l'agresseur, l'enfant doit savoir qu'il a des capacités, du potentiel, une force lui permettant de réagir. Cependant, il ne peut le réaliser que dans l'action et pour y arriver, il doit recevoir les appuis nécessaires.

Il ne faut pas oublier que les parents ont développé des compétences et qu'ils connaissent leur enfant. Toutes les interventions visant la prévention devraient en tenir compte. " L'orientation actuelle oblige à reconnaître les parents comme des éducateurs compétents et la famille comme un lieu souhaitable de socialisation, et ce sur deux plans : celui du développement des liens de solidarité et celui de l'apprentissage des règles et des normes sociales " (Beaudoin; Carrier; Lipime; Laflamme, 1997 :5). Tenir compte des parents est essentiel, puisque maintenir et renforcer les liens parents-enfant augmente les protections personnelles de l'enfant. " Hirschi (1960) dégage une conclusion générale à l'effet que conformément à ses prémisses et aux résultats des recherches antérieures, l'attachement aux parents représente un engagement assez fort pour empêcher le jeune de commettre des actes délinquants " (Biron : Le Blanc, 1974 :24-25). Traiter un problème en ne considérant que l'enfant, laisse une partie dans l'ombre. Traiter le duo parent-enfant assure une plus grande stabilisation des acquis. Aussi, quand les intervenants se retirent du dossier, l'enfant et le parent continuent d'évoluer ensemble. Dissocier l'intervention du parent nécessite une recomposition du lien parent-enfant par la suite.

" La qualité des interactions entre les parents et les enfants est déterminée par les comportements des uns et des autres. Les interventions visant à améliorer ces interactions sont plus efficaces lorsque la formation sur les compétences parentales est combinée à une formation aux compétences sociales pour les enfants " (Conseil National de prévention du crime, mai 1997 :21).

D'ailleurs, il est démontré qu'un faible engagement parental devient un facteur de risque parce que le parent ne peut assurer l'encadrement nécessaire à son enfant.

" Le faible degré d'engagement parental dans les activités des enfants et la mauvaise qualité de la supervision sont rapportés dans de nombreuses études, ce qui porte à croire qu'ils peuvent être des facteurs spécifiques associés aux troubles du comportement extériorisés

(Loeber, 1997); Patterson, Reid et Dishion, 1992) ” (Fortin; Marcotte; Royer; Potvin, 2000 :212).

Ainsi que ce soit pour augmenter le facteur de protection (liens parents-enfant) ou pour diminuer le facteur de risque, (augmenter l’engagement des parents), les liens parents-enfant demandent à être mis en évidence et traités comme étant un élément de base dans la reconstruction “ sociale ” de l’enfant et dans la consolidation de l’engagement des parents envers leurs enfants.

“ Les instances qui ont pour fonction d’appliquer les lois relatives aux jeunes en difficulté (centres jeunesse, CLSC, CRJDA, tribunal de la jeunesse) participent maintenant de ce même discours sur la nécessité de situer la responsabilité parentale au coeur de l’intervention et non de faire porter sur le jeune tout le poids de ses troubles de comportement ” (Beaudoin; Carrier; Lipime; Laflamme, 1997 :4-5).

Pour agir sur la violence, il faut la reconnaître, l’identifier, la dénoncer. Nous pourrions penser que la société en est au mode réaction : réagir aux agressions par la judiciarisation, réagir aux attaques verbales, psychologiques et physiques par la riposte, par la dénonciation mais il n’en est rien. Le déni, l’indifférence sont présents et l’inaction cautionne la violence. La violence peut être définie différemment selon les acteurs et leur schème de pensée. Comme société, comme personne, nous devons nous donner des codes précis délimitant ce qui est de la violence et ce qui ne l’est pas. Il semble, selon les experts et selon la logique, que la prévention commence par la qualité des contacts avec l’entourage (Cloutier, 1993). Et la qualité de contact inclut les parents, le personnel de l’école, les pairs, le monde social, la communauté de l’enfant, entre autres.

Selon Cloutier (1993), les conditions de succès pour prévenir la violence et la délinquance sont : la précocité de l’intervention (premières années de vie), l’investissement dans les phases de transition (passage du primaire au secondaire), l’implication de tous les acteurs concernés (jeunes, parents, enseignants, administrations scolaires), l’établissement d’une action simultanée sur les différents milieux de vie des jeunes (famille, école), et finalement l’importance de la réussite scolaire comme facteur de protection. Il s’agit de poser des actions globales visant à toucher tout l’environnement de l’adolescent aux étapes cruciales de sa vie. La négation de toute situation de violence concourt à son renouvellement et à son imitation. Lorsque les actes de violence ont lieu dans le périmètre de l’école, celle-ci va s’impliquer dans la mesure où elle reconnaît les actes de violence et dans la mesure où ses moyens d’action sont efficaces. La situation se complique lorsque les gestes de violence ont lieu hors du périmètre de l’école, elle s’implique peu ou pas à ce moment.

“ Certains établissements scolaires parviennent encore à ignorer les phénomènes de violence, soit qu’ils les occultent, soit qu’ils les banalisent ou les sous-estiment, en refusant par exemple de se sentir concernés lorsque des voies de fait ont lieu entre élèves hors du strict périmètre de l’école ou que les enseignants ne sont pas témoins directs de l’événement ” (Guidoux, Mégroz, 2000 :316).

L’école a la responsabilité d’agir et d’avertir les parents de tout geste de violence qu’il soit commis dans le périmètre de l’école ou non. “ Aussi, dès qu’elle a connaissance d’un tel événement, l’école a-t-elle de le devoir d’en référer au(x) parent(s) de l’élève ou des élèves concernés” (Guidoux, Mégroz, 2000 :316). La dénonciation des actes

violents, le dépistage d'enfants violents ou violentés doit se faire très tôt si nous voulons prévenir les récidives, si nous voulons réduire le silence des victimes. “ Plus l'adolescent est jeune, plus ses activités délinquantes risquent de persister et, en conséquence, il convient d'appliquer une intervention plus intensive aux plus jeunes plutôt qu'aux plus vieux ” (Le Blanc, 1996 :12).

L'école est le deuxième lieu de socialisation après la famille. Elle deviendra partie prenante des facteurs de protection si elle joue son rôle.

“ Par ailleurs, la nature des traits qui distinguent les jeunes délinquants et l'âge extrêmement précoce auquel ils manifestent leurs difficultés d'adaptation sociale devraient nous faire réaliser combien il est essentiel que les établissements scolaires soient équipés d'une part pour le dépistage, et d'autre part pour l'action socialisatrice. L'école constitue un lieu stratégique d'où l'on peut apercevoir les déviations et intervenir à temps ” (Mucchielli, 1986 :216).

L'action socialisatrice peut prendre différentes formes simples mais efficaces. D'ailleurs, des actions sont déjà posées, assurant des activités sur l'heure du dîner à l'école ; les activités parascolaires sont aussi présentes dans plusieurs endroits. Occuper l'horaire de l'école de manière à donner aux jeunes du temps de socialisation et d'échanges est un moyen de prévention sûr et à la portée de la plupart des écoles.

“ Plusieurs établissements scolaires auraient pourtant observé une diminution importante des problèmes de drogue, de vandalisme, d'absentéisme et de discipline suite à l'introduction d'activités récréatives et stimulantes dans leur programmation (Conseil des affaires sociales et de la famille, 1987; Nowlis, 1980) ” (Hébert, 1991A :53).

La socialisation peut aussi concerner les parents ; l'école servant de lien de contacts entre la maison et les enfants. Le personnel scolaire voit évoluer les enfants et le dépistage fait déjà partie des habitudes de plusieurs écoles. Il est d'ailleurs admis dans les normes sociales de dénoncer les situations de violence envers les enfants. Cependant, lorsque c'est l'enfant qui est violent, la donnée change surtout si la violence de l'enfant ne semble pas provenir de son milieu familial.

“ Plusieurs problèmes de comportement et d'indiscipline en milieu scolaire ont été réduits, non pas en intervenant individuellement sur des élèves, mais en agissant sur la dynamique scolaire, et plus particulièrement sur le climat de l'école et la qualité des communications entre les membres du personnel scolaire, les élèves et les parents ” (Pransky, 1991); Quivy, Ruquoy et Van Campenhoudt, 1989) (Hébert et Livernoche, 2000 :185).

L'augmentation de la violence est souvent couplée aux facteurs de risque en présence. Dès lors, les premières années au secondaire représentent une période charnière parce que c'est l'entrée dans l'adolescence et c'est aussi l'entrée au secondaire avec tous les changements que cela suppose ; deux facteurs particulièrement importants sont à prendre en considération.

“ Les élèves au niveau d'entrée du premier et du deuxième cycle du secondaire sont souvent accablés et vulnérables aux brimades et à l'intimidation des élèves plus âgés. Les écoles devraient toujours s'attendre à ce que certains élèves éprouvent des problèmes parce qu'ils font leur entrée dans un milieu plus exigeant, qui souvent les dépasse, et surveiller de près les élèves pendant leurs premières années dans une nouvelle école ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997B :57).

La prévention de la violence dans les écoles commence donc par la conscientisation de la violence de la part du personnel : position claire du refus d'actes violents, détection, signalement, référence et traitement. À l'école, la prévention peut se faire à trois niveaux : primaire, secondaire et tertiaire.

“ L'école peut jouer un rôle important et souvent positif dans la prévention de la violence. En effet, l'école est un terrain privilégié où trois types de prévention peuvent se côtoyer et se compléter. En améliorant ce niveau de connaissance générale d'une population, en portant sur l'enfant un regard positif, elle peut réduire les risques d'apparition de la violence (prévention primaire). L'école est un poste d'observation privilégié du développement intellectuel et affectif de l'enfant. Aucun autre intervenant ne peut avoir cette vision longitudinale et l'enseignant, par une observation attentive à ses élèves, peut repérer les effets des sévices subis hors du milieu scolaire. Le signalement de ces élèves aux professionnels et aux autorités compétentes permet alors la mise en place des mesures d'aide et de protection visant à enrayer les causes des abus et à réduire les troubles somatiques, psychiques, comportementaux et sociaux induits par la violence (prévention secondaire). Le soutien apporté à des enfants violentés, le maintien d'attentes positives et le développement du sentiment d'appartenance communautaire sont des facteurs de protection qui peuvent être exercés dans le cadre de l'institution scolaire. Ils contribuent à empêcher que des troubles provoqués par la violence deviennent chroniques et se transmettent éventuellement d'une génération à l'autre (prévention tertiaire) ” (Doudin, 2000 :11-12).

Il est nécessaire que l'école augmente ses responsabilités face aux agirs violents des élèves. Nous entrons ici dans le monde de l'interaction et du partenariat indispensable au traitement de la problématique de violence. Le contact école-parents devient très important dans les cas de manifestations de violence en particulier si l'école axe sa démarche sur la prévention. Une intervention efficace exige un consensus entre les parents, le personnel de l'école et parfois même les forces policières. Toutefois, pour établir un consensus entre les différentes parties, il est nécessaire que tout le monde s'entende sur les limites acceptées ou réprouvées, sur les valeurs qu'elles sous-tendent et sur la façon d'intervenir conjointement, chacun dans son domaine respectif.

Les programmes de prévention ou d'intervention testés dans les écoles offrent un appui évident aux élèves et au personnel de l'école. Mais les données et les résultats doivent être étudiés et analysés plus profondément sur un long terme.

“Les programmes s'appuyant sur les théories de la modification du comportement auprès des jeunes, des pairs, des familles et des écoles sont généralement en mesure de changer les conduites agressives. Toutefois, le transfert et le maintien des nouvelles habiletés semblent plus difficiles à réaliser une fois qu'un programme prend fin ” (Hébert, 1991B :67).

Il est difficile de bien évaluer les programmes mis en place puisqu'ils comportent différentes variables incluses dans leurs paramètres de changement. " Les principaux programmes de prévention présentant des résultats positifs auprès de jeunes agressifs se concentrent autour de projets s'inspirant des théories de la modification du comportement, à certaines activités physiques et à quelques actions communautaires " (Hébert, 1991A :48). Il semble que certains programmes globaux, c'est-à-dire ceux qui touchent plusieurs dimensions de l'enfant soient plus efficaces. La relation d'aide accompagnée d'un suivi personnalisé effectué par les intervenants professionnels donnerait peu de résultats selon les études menées auprès de la clientèle étudiante agressive.

" Le counseling et le casework sont généralement d'une efficacité médiocre auprès de jeunes agressifs et de leur famille. Les évaluations présentent des résultats nuls, c'est-à-dire qu'après les interventions aucun changement significatif n'est enregistré malgré des actions ponctuelles et des périodes de suivi prolongées (Fisher, 1973; Mac Cord, 1978 : Wright et Dixon, 1977) " (Hébert, 1991B :53).

Cependant, certaines conditions produiraient des résultats positifs lorsqu'elles sont en place lors du suivi individuel. Selon Gordon et Arbuthnot, (1987), quelques études ont démontré une amélioration à la suite d'un traitement en psychothérapie et " casework ", notamment lorsque le traitement s'appuie sur des buts spécifiques et qu'il suit un plan d'intervention précis pour atteindre ces buts. Les buts sont complexes, mais ils sont potentiellement applicables aux clients.

" Complex behaviors, such as communication skills and interpersonal problem solving, must be broken down into discrete components in order to be inquired in a relatively short period of time, with careful differential reinforcement and contingency contracting " (Gordon et Arbuthnot, 1987 :294).

Nous parlons beaucoup de l'identification de la victime et de l'agresseur, mais dans la réalité, l'identification de l'un ou de l'autre n'est pas facile à réaliser. En effet, selon Stamatios (2000), l'indulgence envers les jeunes peut conduire à une inversion des rôles, c'est-à-dire que des victimes soient culpabilisées et que nous reconnaissons le statut de victime aux coupables. Lors d'altercations, par exemple, la distinction de l'un ou de l'autre n'est pas apparente. C'est plutôt dans la fréquence des altercations entre deux personnes ou lorsque la même personne a gain de cause que nous pouvons vraiment repérer l'agresseur ou la victime. Dénoncer un ou des actes de violence demande à l'enfant de passer par-dessus sa crainte de l'agresseur et des conséquences reliées à la dénonciation du méfait. L'enfant ne sait pas non plus comment il sera perçu aux yeux de ceux à qui il parlera de son vécu. Et s'il ne parle pas ou s'il n'est pas entendu lorsqu'il essaie de raconter les faits, l'enfant a tendance à se refermer et à continuer de souffrir.

" La majorité des actes de violence commis en milieu scolaire ne sont pas signalés. Cette situation peut dans une large mesure être attribuable au fait que les victimes ne reçoivent pas une aide efficace. Il importe que les services de police donnent l'assurance aux victimes que

des mesures seront prises et que leur sécurité sera assurée lorsqu'elles signalent un acte de violence. Par ailleurs, les élèves victime de violence ont souvent besoin d'aide pour faire face à cette situation et s'assurer de la compréhension de leurs pairs, de leur famille et des autorités scolaires en ce qui concerne les actes de violence qu'ils ont subi et leur statut de victime ” (Bala, 1994 :390).

L'attitude adoptée par les personnes qui entourent l'enfant a une forte incidence sur sa confiance en lui. Ne pas se sentir entendu, c'est se sentir diminuer. Ne pas parler, c'est accepter que l'autre soit le plus fort et qu'il peut faire ce qu'il veut et c'est le cycle infernal de la violence qui est mis en place et ce, jusqu'à ce qu'un changement de situation se présente. Du côté des agresseurs, la prévention est axée sur la conscientisation des actes posés et sur les conséquences qu'ils font vivre aux victimes et aux témoins.

La prévention demeure fondamentale pour éviter la propagation de la violence et son augmentation. Connaître les facteurs de risque permet de mieux dépister les enfants susceptibles de vivre cette problématique. De même, en axant les actions sur les facteurs de protection, il y a plus de chances d'obtenir des résultats positifs. Mais pour parvenir à des résultats valables, il importe que tous les intervenants adoptent une position claire de non-violence et sachent comment intervenir chacun dans son domaine tout en convergeant vers un seul point commun : l'enfant.

CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Cette recherche est de type qualitatif (Denzin et Lincoln, 1994, Patton ; 1986 et 1987) et permet de faire émerger les besoins des parents à partir de leur vision de la violence et du vécu avec leur enfant et avec l'école. Le schéma d'entrevue a été construit de manière à préciser certains aspects de la problématique de violence. Les comportements manifestés par les jeunes à l'école, à la maison et avec les pairs, ainsi que la collaboration parents-école et école-parents lors de situations de violence ont été précisés par les parents. Le repérage du vécu de l'enfant cerne mieux l'apparition de la violence, sa montée et les mesures prises par les parents pour enrayer celle-ci.

2.1 Cueillette de données

La cueillette de données a été réalisée par une agente de recherche. Les informations ont été obtenues par l'intermédiaire d'entrevues semi-dirigées. Le début des entrevues a permis de consigner un certain nombre de données sociodémographiques des sujets à l'étude. Les entrevues semi-dirigées ont fourni un récit descriptif du repérage de la violence, son évolution, les réactions des parents et des enfants aux prises avec une ou des situations de violence que ce soit à l'école, à la maison ou lors de relations sociales. Les entrevues précisent les perceptions des parents quant à leur vécu sur cette problématique. Il était primordial et essentiel de mettre à jour le point de vue des parents impliqués (Gouba et Lincoln, 1989) dans la problématique de violence. Pour la présente recherche, des étapes évolutives et significatives ont été choisies afin de recueillir les données tant au niveau des parents que des enfants. Ces étapes correspondent aux antécédents de violence subie par les parents ainsi que pour leur enfant, les premiers signes de violence manifestés par l'enfant, les réactions ultérieures, l'augmentation de la violence, entre autres. Il s'agissait aussi de connaître la violence subie ou exercée par des enfants envers les parents ou la fratrie.

2.2 Échantillonnage

L'échantillonnage retenu pour cette recherche est composé de parents d'élèves de l'école La Source de Rouyn-Noranda pour le premier cycle du secondaire et ce, pour l'année scolaire 2002-2003. Selon les critères de sélection, le directeur de niveau de l'école La Source a transmis à l'agente de recherche une liste de noms de parents. L'agente de recherche établissait un premier contact téléphonique et effectuait un rappel la veille de l'entrevue. Parmi les noms fournis par

l'école, il y a eu un refus ; un parent a manqué deux rendez-vous et n'a pas retourné les appels pour participer à la recherche. Une entrevue non retenue a servi de pré-test. Une exception a été faite à un parent dont l'enfant avait quitté l'école l'année précédente à la suite d'un abandon scolaire. Cette personne a été recrutée par l'agente de recherche en octobre 2002. En décembre, quatre parents avaient été rencontrés. Les autres parents ont été dirigés vers l'agente de recherche en janvier et en février 2003.

Des critères spécifiques s'adressaient aux parents sélectionnés. Ils devaient répondre aux caractéristiques suivantes : les enfants ont présenté ou présentent des problèmes de violence à l'école, l'école a fait une ou des interventions auprès de l'enfant, les parents ont été impliqués dans le processus d'intervention avec l'école. Au départ, les parents ont été sélectionnés tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Compte tenu de la situation actuelle de la fusion des villages avec la ville de Rouyn-Noranda, il était difficile d'évaluer exactement si les parents vivaient en milieu rural ou urbain. Certains provenaient de villages, quelques-uns de la campagne et d'autres de la ville. Cette distinction n'a donc pu être retenue.

2.3 Les entrevues semi-dirigées

Les entrevues étaient semi-dirigées et ont eu lieu soit à l'école, soit à la résidence de l'agente de recherche lorsque les parents n'étaient pas disponibles durant les heures d'ouverture de l'école ou parce qu'ils ne désiraient pas être vus par leur enfant ou d'autres membres du personnel scolaire. Une entrevue n'a pas été retenue, car l'enfant concerné ne présentait pas de manifestations de violence mais en avait été victime. Cette entrevue a servi de pré-test pour évaluer le canevas d'entrevue. Selon le vécu des parents, les rencontres duraient entre une et deux heures.

Le traitement des transcriptions d'entrevues a été effectué à partir de fiches synthèses permettant de traiter le contenu des enregistrements sans perdre aucune donnée pertinente. De plus, l'utilisation de fiches synthèses a permis de faire la codification du contenu des entrevues. L'analyse du contenu des entrevues a été effectuée qualitativement, de manière à laisser le plus de place possible à la personne, afin de favoriser l'émergence d'un discours qui est propre au sujet, de sa perception de la situation de la violence.

2.4 Les données sociodémographiques

Les données sociodémographiques ont été complétées par l'agente de recherche en présence de chaque parent. Ces données identifiaient le sexe, l'âge, le revenu familial, l'emploi, le statut civil, le nombre d'enfants dans la famille, s'il y avait eu séparation, si la famille était reconstituée ou non. Certaines conditions de vie touchant l'enfant étaient relevées telles que : l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, le milieu de vie, le rang dans la famille, la garde partagée ou non. Un formulaire de consentement d'enregistrement était signé par le parent avant l'entrevue.

Voici un tableau présentant les données sociodémographiques recueillies et retenues. Pour des raisons de confidentialité, l'occupation des parents n'apparaît pas dans le présent tableau.

Tableau : données sociodémographiques

	Sexe	âge	Statut	Nb. Enf.	Revenu	Garde	Sexe enf.	Age enf.	Année fréquentation	Rang familial	Milieu de vie
#1	F	42	Mariée reconstituée	M : 1 P : 2 Les 2 : 2	40,000+	Garde /P	F	16	3e	3e	rural
#3	H	46	marié	3	40,000+		H	15	Sec I, II	3e	rural
#4	F	41	conjoint	3	30,000+		F	13	Sec II	3e	urbain
#5	F	45	conjoint	3	65,000+		H	15	Sec. II	3e	rural
#6	H	42	conjoint	1	20,000+		H	14	Sec II	unique	rural
#7	H	37	marié	2	50,000+		F	15	Sec I	aîné	rural
#8	F	47	reconstituée	M : 2 Les 2 : 2	50,000+		H	15	3 ième	dernier	rural
#9	F	36	reconstituée	M : 2 P : 3	50,000+	Garde/M	F	13	Sec I	dernière	rural
#10	H	39	reconstituée	M : 2 P : 3	50,000+	Garde/M	F	12	Sec I	aînée	urbain
#11	F	33	Séparée monoparentale	2	10,000-	Garde/M	H	15	Sec II	aîné	urbain
#12	F	34	séparée	2	10,000-	Garde 1/2	F	13	Sec I	aîné	rural

Ce tableau montre qu'il y a sept femmes et quatre hommes parmi nos sujets. L'âge des sujets varie entre 33 et 47 ans pour une moyenne de 40 ans. Il y avait 35 enfants dans les onze familles pour une moyenne de trois enfants. Il faut tenir compte du fait qu'il y a plusieurs familles reconstituées ce qui augmente la moyenne d'enfants. Concernant le statut civil, nous retrouvons une famille monoparentale, quatre familles reconstituées ou remariées, cinq couples mariés ou conjoint de fait et une famille séparée. Le salaire familial se situe entre 10 000 \$ et 60 000 \$ et plus ; 10 000 \$ pour 2 familles, 20 000 \$ pour une famille, 30 000 \$ pour une famille, 40 000 \$ pour deux familles, 50 000 \$ pour quatre familles et une famille avec plus de 65 000 \$. Trois mères et un père ont la garde légale de leurs enfants ; une autre famille a la garde partagée. L'âge

des enfants concernés varie entre 12 et 16 ans. De ces enfants, quatre étaient en première année de fréquentation scolaire, quatre en deuxième et trois en troisième année.

2.5 Éthique de la recherche

Les sujets ont été informés de la nature de la recherche, des buts poursuivis et de l'utilisation des résultats. Ils étaient entièrement libres d'accepter ou de refuser de participer à cette recherche. Leur acceptation ou leur refus de participer était considéré comme une information confidentielle. Un formulaire de consentement à participer à la recherche et à l'enregistrement des entretiens était signé par chaque sujet (voir Annexe 1). Le contenu des entretiens est demeuré anonyme et confidentiel et le matériel a été traité de façon dépersonnalisée.

2.6 Limites de la recherche

Il importe de préciser que les résultats de cette recherche ne peuvent pas et ne visent pas d'ailleurs à être généralisés. Ceci ne signifie pas pour autant que les liens observés ne puissent pas, avec prudence, être transposés à des populations et à d'autres milieux similaires.

CHAPITRE 3

PERCEPTION DES PARENTS SUR LA VIOLENCE

CHAPITRE 3

PERCEPTION DES PARENTS SUR LA VIOLENCE

La perception des parents en ce qui a trait à la violence demeure le point central de cette recherche. C'est à partir de témoignages des parents que nous analyserons leur façon de considérer la violence. Les parents posent un regard critique sur tout ce qui englobe la problématique de la violence, sous différents angles ; en la définissant, en ciblant les causes, ses effets et en mentionnant des actes de violence manifestés par les jeunes à l'école et à la maison. Les parents proposent une critique exhaustive en mentionnant leur satisfaction ou leur insatisfaction concernant l'échange école-parents. Les solutions qu'ils préconisent démontrent toute leur sensibilité au côtoiement de la problématique de violence.

3.1 La violence telle que définie par les parents

Les parents identifient la violence psychologique, verbale, physique, sexuelle ainsi que la violence de gang. Le vandalisme étant par contre omis par tous les parents. Par ailleurs, les parents mentionnent une autre sorte de violence, extérieure à l'école, mais bien présente, il s'agit de l'influence néfaste de quelques jeunes adultes aguerris qui entraînent les jeunes plus vulnérables vers des comportements déviants.

La violence psychologique est rarement nommée. D'ailleurs, il y a peu de parents qui la reconnaissent. Certains parents considèrent ce type de violence comme pouvant être très subtil, sournois : menaces, utilisation de double sens, rire des autres, dévaloriser. Pour la majorité des parents, la notion de respect est incluse dans la violence psychologique. *“ La violence, c'est sûr que quand t'as pas de respect des autres, c'est un peu de la violence, hein ! ”* L'irrespect entre des enfants et envers les adultes est important pour la majorité des parents. Il y a une autre forme de violence mentionnée et qui est reliée au harcèlement ; c'est l'exclusion volontaire et préméditée faite par un individu ou par un groupe sur un autre élève. Les parents observent que cette forme de violence est tellement banalisée que les jeunes ne voient plus que c'est de la violence ni qu'elle peut avoir un impact négatif sur l'autre. *“ ...il y a des gens qui se sont mis contre une personne pis ils s'étaient mis à y dire des choses méchantes à la personne, pis finalement la petite, elle a pleuré pis.... Ça en est une violence ; une violence psychologique. [...]*

Mais pour les jeunes, eux autres, c'est pas de la violence. ” C’est d’ailleurs une façon de réagir facilement reprise par les groupes.

La violence verbale est bien identifiée et cernée. Elle touche le ton employé pour s’exprimer (rechigner en continu, crier) et les mots utilisés (insulter, injurier). Parler bêtement pour quelques parents fait partie de la violence verbale. Les parents dénoncent la violence verbale des enfants envers les adultes et celle qui est utilisée entre amis, leur langage ; la manière dont les jeunes communiquent entre eux.

La violence physique est pour les parents de la vraie violence. Car elle est apparente, visible et elle laisse des marques. *“ C’est plutôt là, bon, j’appellerais ça, un œil au beurre noir là, tu sais, dans ce style-là. Ça, c’est une violence là vraiment. ”*

La violence sexuelle est présente par des abus sexuels ou par un comportement ne respectant pas les limites des autres quant aux touchers. *“...comme un gars là qui va tout le temps taponner après la fille, pis la fille a va y dire d’arrêter mais lui va continuer. Ça, ça en est encore de la violence, moi, je trouve. ”* C’est aussi en harcelant par des propos injurians ou par des allusions déplacées sur le sexe.

La violence de gang est citée par tous les parents. Cette violence les préoccupe énormément. L’influence de gangs et les ravages qu’elle cause est majoritairement décriée par les parents. Ils ne savent pas qui peut être touché. Leur enfant en seront-ils victimes un jour ? *“ Ils se tiennent en petites gangs là, puis s’ils en voient un qui est plus faible, bien là, ils vont s’attaquer à lui, tu sais, là. ”* Malheureusement, peu de parents ont semblé concernés par le fait que leur enfant pourrait faire partie d’un gang et faire vivre de la violence à d’autres.

Les parents font également mention d’une autre sorte de violence et il s’agit de l’influence de jeunes adultes qui entraînent les plus jeunes vers la consommation de drogue, entre autres. Les lieux publics sont privilégiés pour ces jeunes adultes. Ils peuvent se fondre dans la masse et passer inaperçus. *“ Même encore comme au centre d’achat, tu sais. La plupart des jeunes, ils se ramassent là pis ils se font influencer... ”* Une fois l’adolescent hors de la cour d’école, il est sans surveillance et il est alors possible pour les jeunes adultes de le repérer.

Le vandalisme est une violence qui laisse des traces visibles même si elle n’atteint pas les autres de manière directe. Il est dit que : *“ Les gens qui travaillent dans les écoles secondaires sont unanimes à considérer que le vandalisme est la forme de violence la plus répandue après la violence verbale”* (Roy, Boivin, 1988 :17). La violence verbale si elle

est identifiée, nommée et reconnue comme étant dans une certaine mesure “ normalisée ”, le vandalisme, lui, est passé sous silence. Pourtant un parent avait déjà été victime de ce type de méfait et quelques-uns savaient que leur enfant avait posé de telles actions dans l'école.

Les formes de violence que les parents identifient à l'école La Source relèvent de la violence psychologique (harcèlement individuel ou de gang, chantage, parler à double sens), de la violence verbale (se faire crier des noms, des insultes, employer le “ tu ” ou le prénom des enseignants), de la violence physique (coups, jambettes, bousculades, gifles, bagarres), de la violence de gangs qui s'imposent par la violence (taxage, harcèlement). *“ Ils vont dire : ah ! Ben toi, si tu ne payes pas, ben là, tu vas faire telle affaire. Tu vas aller voler pour nous autres telle affaire dans les magasins, tu sais. ”* Les parents se sentent démunis devant le taxage dont leur enfant est victime, ils ne savent pas comment les aider. C'est un délit majeur pourtant peu reconnu par ces derniers lorsque leur enfant le subit. Comme le harcèlement de gang, le taxage est jugé de moindre importance, les faits s'y reliant semblent sous-estimés

Selon les parents, la violence est répandue dans la société et prend diverses formes. À partir des points de vue émis et sous quel registre le parent décode la violence, il interviendra, minimisera ou niera la violence subie par son enfant. La violence exercée par leur enfant sur un autre élève a une tout autre connotation et génère parfois des réactions différentes. Peu importe dans quel contexte nous la retrouvons, la violence est nocive pour tous ceux qui sont touchés.

La définition que le parent donne de la violence n'est pas toujours conforme à la réalité vécue. Une différence apparaît selon la vision du parent, selon la manière dont il utilise la violence, selon qu'il la définit à partir de ce que l'enfant vit ou à partir de ce que l'enfant fait vivre aux parents, à la fratrie ou aux autres.

“ Je pense que prendre quelqu'un par le bras, serrer le bras pis l'asseoir sur une chaise pour lui faire comprendre que là, c'est assez pis l'immobiliser, ça c'est une chose là. Ça, je ne calcule pas ça de la violence. De la violence, c'est plutôt frapper quelqu'un dans le but de vouloir lui faire mal. C'est ça de la violence. ” “ C'est l'intention qu'il y a derrière le geste qui devient que ça devient de la violence. ”

Ainsi, la définition de la violence est variable selon le vécu de chacun. Celle-ci influence l'agir des parents envers leur enfant et l'utilisation de la violence par ceux-ci. *“ Des fois, on peut monter le ton un peu, mais ça ne veut pas dire que c'est une violence vraiment... C'est peut-être un début un petit peu là pour montrer son autorité mais... ”* Les auteurs suivants attestent que :

“...il est extrêmement important de tenir compte de la façon dont les parents perçoivent les comportements agressifs de leurs enfants puisque cette perception influence la façon dont les

parents réagissent et ce qu'ils ont pour orienter le développement social de l'enfant ” (Tremblay; Boulerice; Harden; Mc Duff; Pérusse; Phil et Zoccolillo, novembre 1996 :153).

Quelques participants de cette recherche disent ne pas avoir vécu de violence, certains affirment ne pas avoir été influencés au contact de la violence et d'autres ne savent pas si ça les a changés. En fait, pour ceux dont les antécédents sont élevés quant au côtoiement de la violence, il est évident que leur vie actuelle est influencée et change leur perception de la violence que ce soit parce qu'ils l'ont vécue antérieurement ou parce qu'ils la subissent présentement par leur conjoint ou par leur enfant.

Selon certains parents, la violence est aussi présente à l'école La Source. Ils donnent en exemple, le fait de subir des blessures graves lors de jeux de groupe et de recevoir des menaces verbales de la part du personnel de l'école. C'est aussi pour quelques parents un manque d'écoute de la part de la direction et des intervenants (agentes de sécurité, personnel du secrétariat, directeur de niveau, etc.) lorsque surviennent des événements violents. Cela est aussi valable pour un élève qui n'a pas été classé dans une voie diversifiée par manque de place. C'est également le refus du choix de cours fait par l'enfant sous divers prétextes (être dérangeant, hyperactif) pour l'inscrire dans un cours choisi par l'école. Par exemple, un parent mentionnait que son enfant a été délibérément dérangeant pour s'opposer au refus dont il a été l'objet.

Il y a des cas où la violence non discernée par les parents devient difficile à traiter. Premièrement, ces derniers doivent d'abord la reconnaître et deuxièmement, une fois qu'ils l'ont identifiée, ils doivent accepter d'aller à l'encontre de cette violence. “ Et ce qui est important à nos yeux est aussi très clair pour nos enfants, que nous leur disions ou non. Ils l'apprennent en observant la façon dont nous vivons nous-mêmes ” (Friel; Friel, 2000 :67).

Malgré un lourd vécu de violence, cette mère ne désire pas faire revivre à ses enfants ce qu'elle a vécu. La barrière à ne pas franchir, c'est la violence physique. Il y a des nuances qui ne sont pas repérées par ce parent, pourtant les cris peuvent être une violence en soi. “ *...ce n'est pas moi qui va arriver pour faire quelque chose, taper des fois, une claque de même à mes enfants mais je vais plus crier que fesser.* ”

La violence telle que définie par les parents varie selon leur conception de la vie et selon leur perception des événements. Il importe donc, lors des échanges école-parents que les faits soient clairement démontrés et discutés pour les rendre réparables et identifiables. À savoir ce qui est ou non acceptable à l'école comme geste de violence.

3.1.1 La violence à l'école d'après le regard des parents

Les formes de violence présentes à l'école, commises par les adolescents, sont légèrement différentes des formes mentionnées par les parents. Il n'y a pas de consensus entre la définition de la violence par les gens faisant figure d'autorité à l'école et celle des parents dont l'enfant a été sanctionné pour cause de violence. " Ce qui est relatif dans la violence, n'est pas la violence elle-même, mais la limite qu'elle supprime, le sens qu'elle abolit, l'ordre qu'elle désorganise " (Debarbieux, 1996 :44).

L'école et les parents identifient les formes de violence suivantes : la violence physique (bousculades, se faire rentrer dans les cases, bagarres, tirailage, coups de poing, coups de pied) et la violence verbale (répliques, moqueries, parler par sous-entendus, impolitesse) adressée au directeur de niveau, au personnel, aux parents et aux élèves. S'y ajoutent le vandalisme, le comportement dérangeant en classe, la riposte contre un gang, le " skippage ", être entraîné par des jeunes adultes et la présence de violence lors de jeux de groupe. Il est à noter que les formes de violence permettent d'identifier plus clairement les cibles visées : d'autres élèves d'abord, les agents de sécurité et ensuite les enseignants, le directeur de niveau, etc. ; toutes les personnes représentant l'autorité.

Le comportement dérangeant touche l'aspect disciplinaire de la vie à l'école et implique une bonne part des interventions du personnel. Il est aussi accaparant et déstabilisant que le comportement violent. Lorsque ce problème de comportement dérangeant est traité, il ne s'agit pas de faits isolés mais d'un comportement perturbateur continu et à ce stade, il serait un facteur lié à la délinquance.

" L'indiscipline scolaire désigne ici le refus d'obéir aux règlements de l'école, ou à l'autorité du professeur, de même que les conduites qui compromettent le bon ordre au sein de l'école. Ce genre de comportement est, de toutes les variables associées à la délinquance juvénile, une de celles qui présentent les plus fortes corrélations : ... " (Cusson, 1981 :196).

Il est difficile de connaître précisément la position de l'école sur la violence puisqu'elle nous est décrite à partir des parents, aucun intervenant n'ayant été interviewé pour la présente recherche ⁵. C'est très subtil parce que reconnaître la violence, c'est aussi la définir. Pour les parents qui ont tendance à nier ou à amoindrir les gestes violents, il n'est pas facile de composer avec l'école. Les limites de la violence ne sont pas les mêmes pour l'école et pour les parents. La définition des parents ne concorde pas toujours avec celle de l'école. " *Que ça crie ou que ça parle, ça chante, ce n'est pas grave. S'ils se tirailent, ce n'est pas bon.* " La violence identifiée par l'école et dénoncée auprès du parent n'est pas toujours perçue de façon juste par le parent parce qu'il ne voit pas les gestes posés, sa fréquence, son intensité. L'école la voit, car elle vit quotidiennement avec cette violence. Soit, elle affecte le personnel, soit elle affecte les élèves ou les deux parties, donc, elle nuit au bon déroulement de la vie quotidienne.

Le tirailage, les bousculades, les bagarres sont présents dans la cour d'école et hors de la cour d'école. " En général, les intervenants scolaires constatent que les bagarres sont parmi les manifestations les plus fréquentes de la violence

⁵ Pour ce sujet, voir la recherche faite en 1999-2000 : " Points de vue sur la violence à l'école La Source ".

à l'école. [...] Au secondaire, elles viennent au quatrième rang en importance ” (Roy, Boivin, 1988 :16). Il est très difficile d'intervenir quand il y a dissension, entre le parent et l'école, sur les termes employés et sur le contenu de ce qui est un geste de violence ou non. Le discours de ce parent est révélateur en lui-même.

R : “ Que ce soit n'importe où, il y en a toujours mais il faut encore là savoir, être capable de différencier entre violence et tirailage. ” Q : “ Faites-vous la différence ? ” R : “ Oui. ” Q : “ C'est quoi la différence ? ” R : “ Tirailage, c'est juste arriver puis bon : ah ! Je vais te baver, tu sais là. Juste une petite claque dans face de même. Ça, c'est du tirailage. ” Q : “ O.k. ” R : “ Ou bien donc, je ne sais pas moi, mais là si tu arrives puis l'autre, il te garoche à terre, puis il te “ pitche ” puis bon là, tu sais, je veux dire, là, là, c'est plus violent là que, tu sais, du tirailage. ”

Les excuses pour disculper l'enfant sont présentes et cohérentes pour ce parent. *“Ils ne font pas par exprès, mettons, ils peuvent ouvrir une case puis il envoie ça dans la face de l'autre, mais tu sais... Puis le directeur va prendre ça comme une violence, comme une bagarre, mais en réalité, le jeune n'a pas fait par exprès. ”* Négation de la violence pour le parent lui-même ? Négation de la violence de son enfant ? La justification fait aussi partie des excuses apportées pour expliciter les gestes de l'enfant. Et comme autre exemple : *“ Je me tiraille même avec mon jeune chez nous. Il est tirailleux. S'ils se tiraillent entre deux, trois chums là : ah ! Non, ça se bataillait. Ils ne se bataillent pas, ils se poussaient entre eux autres là. Voyons donc ! ”* Pour quelques parents, le tirailage, les bousculades sont considérés comme un jeu, mais pour l'école, c'est tout à fait différent. *“ Mais pour dire que moi, j'en vois de la violence là, il y a tout le temps un petit peu de poussaillage là. Ça se pousse là, mais je ne peux pas dire que je vois une bagarre. ”* Pour certains parents, la violence, c'est de la bagarre, pas du tirailage. Les mots employés par les parents sont descriptifs et explicites. *R : “ Ça, les directeurs ont bien de la misère avec ça ! ” Q : “ À faire la différence ? ” R : “ Oui. Eux autres, tirailage égale bataille. Ce n'est pas compliqué. ”* Pour l'école, le tirailage, c'est de la violence et encore plus si elle incite à la bagarre. Si certains comportements violents sont normalisés par les parents, il y a de fortes chances qu'il en soit de même pour l'enfant.

Un autre fait est tout aussi tangible : l'incompréhension d'un parent devant la violence de son enfant. Cette citation est l'évidence même de gestes violents, mais elle ne l'est pas pour ce parent. *“ Un moment donné, il a brisé des cases un peu aussi là. Il a commencé à briser un petit peu le bord des cases. Pas grave, grave là, mais une case en particulier. ”* De même, un autre parent mentionne qu'il n'y aurait pas de violence à l'école, seulement des tendances. *Q : “ Il n'y aurait pas de violence à l'école ? ” R : “ Pas comme telle. Il y a des tendances, mais je n'en vois pas. ”*

La violence peut se définir de diverses façons. Lorsqu'une personne en est victime, il lui est plus facile de déterminer les limites de ce qui est acceptable ou non.

3.1.2 Limite, variabilité de la tolérance à la violence et comportements inacceptables

Les cadres définissant la violence sont différents selon les parents. Plusieurs points sont à spécifier lorsque nous parlons de la limite et de la variabilité de tolérance chez les parents. Il n'est pas facile de gérer la violence puisque,

pour chaque personne, de nombreux facteurs entrent en ligne de compte : la fatigue, être préoccupé, le stress, vivre une ou des situations difficiles, etc. Le vécu antérieur, le contexte de vie actuel et les attitudes personnelles influencent l'agir face à la violence.

Premièrement, pour les parents impliqués dans cette recherche, la limite de tolérance se situe d'un extrême à l'autre. Ils savent s'ils font partie des gens très tolérants ou n'ayant aucune tolérance. Sur ce point, le partage est égal avec cinq parents qui mentionnent que leur tolérance est très faible et cinq autres pour qui la limite est élevée. De plus, un parent n'ayant pas été confronté à la violence se dit incapable de préciser ses limites concernant cette problématique.

Deuxièmement, les parents délimitent la violence vécue selon quatre points : qui fait subir de la violence, si la violence s'adresse à eux ou à leur enfant, le principe du plus faible et la durée des actes de violence. Le premier point implique le parent en tant que victime. Le seuil de tolérance varie selon sa provenance. Certaines personnes ne réagiront pas de la même façon si la violence leur est faite par un étranger, une connaissance, un employé, un membre de leur famille première, un parent ou un de leurs enfants. *"...c'est que quand tu as de la violence faible via quelqu'un d'étranger, je vais vous dire quelqu'un que tu connais là, mais quelqu'un qui n'est pas dans ta famille, même si c'est entre frères ou une soeur, ce n'est pas pareil quand ton enfant."* Le parent va s'opposer à la violence de son enfant s'il en est la cible directe. Plus la violence est élevée, plus le parent a tendance à réagir, à moins qu'il n'identifie pas les gestes posés comme étant de la violence. *"C'est sûr que ça a empiré, parce que c'est pire de se faire parler comme ça à une grande de même [petite enfance] qu'à une grande de même [adolescence]. Tu sais, quand c'est grand de même, des fois, tu ris de ça là, tu sais mais je ne riais pas non plus mais ça a toujours empiré."* Il est évident qu'aucun parent ne tolère la violence physique de leur enfant envers eux. Lorsque les enfants sont violents envers leurs parents, il est beaucoup plus difficile de gérer ce type de situation qui lie les parties. De plus, la nécessité de régler dans l'immédiat le conflit avec l'enfant requiert des habiletés spécifiques. *"Tu ne peux pas laisser aller les choses continues parce que lui, il passe à d'autres choses après ça là, pis l'enfant ça y tente pas de revenir là-dessus là. Je pense que quand c'est notre enfant, on va plus loin dans le sens qu'on tolère plus. On va mettre un frein moins vite."* Dans ces cas, le parent cherche davantage à discuter, à négocier avec l'enfant ou il temporise. *"Par contre, avec mon enfant, c'est différent dans le sens que je voudrais que ce soit zéro, mais c'est parce que je vais essayer de m'asseoir avec lui pis de parler pis de discuter."* Même si certains parents n'acceptent aucune violence de la part de leur enfant, pour d'autres ce sera l'inverse. La forme de violence vécue influence

grandement. La violence verbale et la violence psychologique sont plus facilement niées que la violence physique car elles sont plus difficilement repérables. Le deuxième point est que le seuil de tolérance des parents est variable selon que la violence s'adresse à eux ou à leurs enfants. *“ Pour mes jeunes, c'est sûr que je vais être moins patient si je vois du monde qui veulent s'en prendre à mes jeunes [...] Moi, j'en prendrais pas mal. [...] J'aime mieux changer de place. ”* Certains parents sont prêts à aller loin pour défendre leur enfant. *“ Je vais aller le plus haut que je suis capable : commission scolaire, député, n'importe où. Je vais... Non, quand ça va là. Ça, c'est des choses que je ne prends pas. ”* Le troisième point touche la notion de principe. Pour les parents, la notion du plus faible est à respecter. De même, certains parents seront moins tolérants envers leur garçon que leur fille ou inversement. *“ J'ai dit à [son fils] : ce n'est pas à pousser pis à taper sur un autre que tu t'avances toi. Non. C'est tout le temps ça que j'ai dit à [son fils] : ce n'est pas à fesser le plus faible que tu vas ré-avancer le plus mieux là. ”* Cependant, pour certains, si la violence se manifeste envers un égal à soi, elle est tolérée. *“ La violence verbale pis le dérangement qu'il fait dans le cours. Oui. Là, il faut qu'il apprenne à se la fermer pis arrêter de “ bitcher ” les autres. C'est ça. S'il veut faire de la violence, il a... Bien, dans le hockey, ils sont tous équipés. ”* Le quatrième point implique la durée des actes de violence, leur intensité et la situation vécue. Quelques parents ont un même niveau de tolérance peu importe la personne concernée, mais il peut y avoir des différences selon les cas. En effet, la tolérance diminue avec la durée du comportement dérangeant ou lorsque le parent sent que sa limite est atteinte. *“ Mettons là justement, elle, ma fille, bon, ben si ça fait une semaine qu'est pas du monde là, après une semaine là, son ton verbal là, il faut qu'il soit ben doux parce que là, sinon, après ça j'en ai pu de seuil de tolérance rendu après une semaine là. ”* C'est la même chose quand le parent essaie diverses solutions sans trop de résultat. À un moment donné, il est clair que si l'enfant ne coopère pas, il est difficile pour le parent d'en faire davantage. *“ Je suis prêt à investir pour mes enfants là, mais il faut que ça donne de quoi là. ”*

Ce qui se dégage des propos utilisés par les parents très tolérants, c'est la souplesse ou l'indifférence face à la violence dont ils sont témoins ou victimes. *“ On peut se rendre très loin dans l'acceptation de la violence. ”* Ce sont des parents qui se mettent dans la peau des autres, qui essaient de comprendre, de justifier les actes des agresseurs ou des parents qui ont déjà été victimisés ou le sont encore présentement. C'est le cas aussi des parents qui réagissent tardivement. *“ Parce que si tu agis sur [...] la colère automatiquement, ce n'est pas bon. [...] Il faut que tu sois patient. Après ça là, tu peux arriver puis dire : écoute là, tu sais là, que c'est que tu as fait l'autre jour là, bien, je n'ai pas aimé ça. ”* Pour contrer la violence, certaines personnes vont carrément ignorer ce que l'autre dit ou fait ou

ils prendront la décision de partir pour éviter l'escalade. Pour les parents non tolérants, la violence est rejetée sous toutes ses formes, pour toutes les personnes ou dans toutes les situations. *“ Que ce soit un ami, que ce soit un parent, que ce soit mes enfants, non. La violence, c'est non. Ça passe pas. ”* Il y a cependant une distinction à établir entre la patience et la tolérance. Une mère mentionnait qu'elle peut être patiente à l'extrême, mais n'accepter aucune manifestation de violence de ses enfants envers elle ou envers d'autres.

La tolérance et les comportements inacceptables ont un lien étroit entre eux. L'acceptation est variable et passe d'aucune violence acceptée jusqu'à l'acceptation de certains comportements violents. Pour les parents, il est clair que les comportements inacceptables relèvent de la violence physique d'abord comme porter des marques apparentes. Devant la violence physique, l'adulte posera un arrêt d'agir ou s'en ira pour éviter l'escalade. *“ Au lieu de me poigner avec là, je m'en vais fait que... Ils n'ont pas de poigne ben, ben. ”* Ensuite est dénoncée la violence verbale relevant des menaces comme de se faire parler bêtement ou de vivre une dévalorisation continue. *“ Parce qu'il y a la verbale aussi des fois qui va être assez difficile à vivre pour un jeune, parce qu'il y en a même qui vont aller jusqu'au suicide à cause de ça. ” “ [Avec] moi puis ma femme, de temps en temps, il [son fils]. va peut-être lever le ton. ”* Il ressort aussi que la violence envers les plus faibles et les filles n'est pas acceptable, mais certains ferment les yeux lorsqu'il s'agit de violence envers une personne jugée son égale.

“ Des bousculages, le fessage pour rien surtout quand c'est un plus faible, j'ai tout le temps été contre ça. ” “...tu veux te battre : pas de problème. Ça a l'air que l'être humain a besoin de ça pour évacuer beaucoup de choses. [...] J'ai dit : tu peux te battre avec un gars de ta grosseur, de ta grandeur pis les ceux qui sont plus grands. Les plus petits que toi, tu peux pas. ”

La violence dans le langage courant des jeunes est souvent un signe d'acceptation de la violence qu'elle soit consciente ou non. Alors, ils la toléreront de leurs amis aussi. L'adoption de comportements socialement acceptés va de pair avec certaines manifestations groupales. Un parent donne l'exemple de son enfant avec un groupe d'amis. L'utilisation de mots valorisés (sacres, expressions vulgaires, etc.) attitudes comportementales spécifiques font parfois partie de règles tacites d'un groupe. Toutefois, pour les parents rencontrés, la tolérance à la violence verbale semble plus grande que la violence physique.

Il est évident que la violence physique : coups, gifles, bagarres sont inacceptables pour les parents et ce type de violence abat une barrière psychologique. Ils réagissent s'ils ne l'ont pas fait auparavant. Ce n'est pas la forme de violence utilisée qui fait mal, mais toutes les formes de violence car elle blesse, isole la victime et peut même introduire un risque de suicide. *“Lorsque*

leur geste n'est pas prémédité, la plupart des désespérés ont avant tout en tête de " faire cesser " une souffrance insupportable, plutôt que d'opter pour le moyen le plus sûr de mettre un terme à leur vie " (Pommereau, 1997 :215).

3.2 Le point de vue des familles sur les causes de la violence

Pour connaître le point de vue des familles concernant la violence, nous verrons, en premier lieu, les éléments d'influence contextuelle (milieu de vie socioéconomique) et familiale (vécu antérieur, dynamique de violence, liens intergénérationnels, style d'éducation, changements de modèles familiaux) suivis de l'influence sociale ; du gang, des modèles véhiculés ainsi que des amis. Enfin, nous soulignerons, au regard des parents, les lieux et les moments où la violence est privilégiée.

3.2.1 Éléments d'influence contextuelle et familiale

Les causes de la violence et les motifs qui influent le comportement violent sont multiples. Les parents mentionnent entre autres que le fait de naître dans un milieu non propice à l'enfant, que la drogue et l'alcool sont des éléments importants, mais qu'il faut aussi tenir compte de l'ambiance familiale. Des chicanes entre parents, une séparation, un divorce, des structures d'éducation différentes entre les parents, un manque d'encadrement, une trop grande permissivité, le désengagement d'un parent face aux responsabilités familiales, un vécu de violence ou le fait d'être témoin de violence pour un ou des parents ou pour la fratrie incitent l'enfant à reproduire ce type de relation pour qu'on accède à ses demandes. Nous remarquons aussi que certaines caractéristiques se rattachant à des attitudes personnelles, que certaines étapes vécues dans une vie telles : adolescence, entrée au secondaire, peine d'amour, manque de confiance en soi, caractère influençable, tempérament impulsif, hyperactivité, confrontation avec toute forme d'autorité ont un impact sur le développement de l'enfant et peuvent inciter à reproduire la violence.

3.2.1.1 Vécu antérieur des parents

Pour bien comprendre l'influence de la famille, il est important de connaître le vécu des parents, car son incidence a un impact sur la dynamique familiale. La plupart des parents mentionnent avoir vécu plusieurs sortes de violences notamment à l'école secondaire : violence physique de la part des enseignants et de la part des élèves : violence verbale et physique, bagarres, chantage et intimidation. *"J'étais morte de peur de l'école. J'avais très peur. Je trouvais ça excessivement violent. Des craies qui nous passaient par la tête pis des brosse là, des coups de martinet. "* *" Tu*

sais, accoter le gars dans le coin, pis à grands coups de poings là. Ça, j'appelle ça battre quelqu'un. ”

La comparaison entre le vécu des parents et celui de l'enfant concernant la violence de gang à l'école est perçue différemment dans ses effets et dans son incitation. *“ Nous autres, c'était plus pour avoir du fun. Plus la gang était grosse, plus qu'on avait du fun. ” “ Parce qu'eux autres, ça les amène plus vers la violence, tandis que nous autres, c'était plus du style amitié, si tu veux. ”* Les parents adoptent un parallèle semblable concernant la discipline et la politesse.

Les antécédents du parent peuvent devenir nocifs pour l'enfant. Ainsi, cette mère (qui a été battue), ne veut pas reproduire les comportements agressants qu'elle a vus ou vécus. C'est pourquoi elle emploie d'autres moyens. Cependant, elle utilise sans s'en apercevoir de la violence verbale et psychologique. *“ Je ne cherche pas la bagarre. J'aime autant crier moi que arriver pis sauter sur quelqu'un. ”* Mais elle sait très bien où se situe sa limite sur la violence qu'elle accepte de vivre ou non. *“ Mes enfants, moi là, j'accepterai jamais que mes enfants me battent ou me crient des bêtises, parce que justement je l'ai vu avec ma mère, que ma mère s'est fait faire ça là, ça en est effrayant pis ça m'a restée marquée. ” “ Mais je pourrais l'accepter d'un autre mais jamais de mes enfants. ”*

Les couples fragilisés ou en questionnement sont plus vulnérables face à l'agir de leurs adolescents. Si nous ajoutons à cela, les agressions antérieures parfois très lourdes vécues par les parents, il est difficile pour eux de maintenir le cap et de résister à la confusion créée par les chambardements de l'adolescence. Malheureusement, plusieurs parents vivent de la violence présentement et il importe là aussi d'en tenir compte puisqu'elle influe sur leur comportement.

3.2.1.2 Des histoires intergénérationnelles

Plusieurs mères et des pères participant à cette recherche ont vécu de la violence verbale, physique ou sexuelle (inceste), ont été violentés par un ou des parents ou leurs beaux-parents. *“ J'ai vu ma mère se faire battre beaucoup. ” “ Ma propre soeur, elle a beaucoup battu ma mère. ”* Aujourd'hui plusieurs de ces parents sont aux prises avec des enfants qui leur font vivre à nouveau de la violence. *“ Il existe un certain consensus dans les études recensées en ce qui a trait à la prévalence des comportements physiques violents envers les parents : 10% des adolescents agresseraient leurs parents à chaque année” (Pelletier; Beaulieu; Grimard; Duquay, 1999 :181). “ Surtout mon plus vieux, hi ! Pas évident. ” “ Il a pitché des couteaux. Ce n'est même pas décrivable ! ”* Même phénomène pour celles qui sont belles-mères. *“ Comme sa sœur plus âgée lui a dit : bien là, si [ta belle-mère] te touche fesse-la.*

Tu voyais drette là que ce n'était déjà pas correct là, tu sais. ” Quelques parents réagirent rapidement et d'autres se battent comme ils peuvent à travers tout ce qu'ils vivent. Une mère ayant vécu de l'inceste et de la violence de la part de son beau-père et de sa mère, se donne les moyens de contrer sa propre détresse face à la violence. *“ ...moi, je me connais, que si je poigne les nerfs, je ne sais plus qu'est-ce que je fais, fait que j'aime autant pas leur toucher parce que justement ma mère itou des fois, a voyait noir des fois, hein ! ” “ Fait que là, là, je regarde mon conjoint, j'ai dit : vas-y là... ”* La chaîne de la violence se poursuit souvent d'une génération à l'autre. Lorsqu'un enfant est marqué par la violence, qu'il soit violent ou non, il aura tendance à choisir un partenaire où il revivra les problèmes de représentations non réglées comme c'est le cas lorsque l'enfant choisit un partenaire dévalorisant. *“ En tout cas, comme on voit, ce n'est pas un gars qui va la valoriser. Il va plutôt la diminuer pour se valoriser lui. ”*

3.2.1.3 Les styles d'éducation parentale

Le contexte familial joue un rôle crucial sur le développement de l'enfant. Le style d'éducation ou de tempérament du parent facilite parfois la mise en place de la violence et sa reproduction sur d'autres personnes. *“Moi, je dis que sa mère est trop molle envers [son fils]. Fait que sa mère lui donne tout qu'est-ce qui veut, fait que... J'en ai déjà parlé avec elle mais elle est faite de même, qu'est-ce que tu veux ! ” “ Il le reproduit avec les autres femmes d'abord ? Ben, oui. Ben oui. C'est drette ça parce qu'avec moi, y prend pas de chances avec moi. [Le fils] obstine sa mère cinq fois mais pas moi. ”* La différence d'éducation peut avoir plus d'une répercussion. *“...les couples qui ne font pas front commun face aux enfants risquent de semer la confusion dans l'esprit de ces derniers et de faire tort à leur propre union. L'un des parents devient alors le bon, l'autre le méchant ”* (Friel; Friel, 2000 :169). Un enfant sait très bien à qui il doit s'adresser pour obtenir ce qu'il veut. *“C'est ça, le contexte familial a fait que bon, la mère voyait ça d'une façon, moi d'un autre pis un moment donné j'ai lâché parce que là, c'était rendu que je me chicanais avec la mère parce que là, moi, j'étais pas d'accord à ce que la petite nous marche sur la tête . . .”* Lorsqu'un enfant est confronté à deux styles d'éducation différents, lequel choisit-il ? Il tendra du côté où il peut avoir les bénéfices désirés.

Un fait apparaît clairement auprès des parents rencontrés. Le soutien du parent envers l'enfant est primordial et ce, en tout temps.

“ C'est vrai que nous autres, on a commencé de bonne heure à leur dire ça : on va toujours être là, que ce soit pour quelque chose que tu as bien fait, que tu as mal fait, c'est sûr que ça va fâcher, on est des parents, c'est sûr. C'est sûr qu'on veut que tu fasses toujours bien mais ça arrive de s'échapper... ”

Ce soutien entre parents apparaît ou disparaît lors d'événements critiques, soit un des parents prend la relève de l'autre, soit un des parents demeure "absent", soit les deux forment un tandem pour régler la situation, soit le soutien a toujours été là et il se poursuivra. Quelques pères dévaloriseront l'enfant, se retireront et laisseront la mère gérer les problèmes, d'autres prendront une responsabilité qui était absente auparavant ou plus faible. C'est le cas de pères qui s'engagent sur le tard dans l'éducation de leur enfant qui a atteint le secondaire. " *Avant, c'était peut-être plus ma femme qui était avec là quand il était un petit peu plus petit là.* " Quand un parent prend la relève, l'autre devient parfois plus ou moins absent. " *Ma femme, a cherche peut-être pas des solutions plus qu'il faut.* " C'est aussi le cas lorsqu'un parent a démissionné parce qu'il a de la difficulté à accepter l'agir de l'enfant. " Le besoin de se sentir un bon parent, mêlé à la peur d'être rejeté par l'adolescent, peut affaiblir le sentiment d'estime de soi et entraîner un retrait progressif du père. Cette situation est difficile pour l'enfant qui a des attentes précises, à savoir qu'il a besoin des deux parents " (Dulac, 1994 :37). Ces cas n'ont pas toujours trouvé une issue heureuse.

"...vas-y donc le chercher le bulletin ! Quand j'ai comme forcé mon mari à prendre ses responsabilités de père. Vas-y pour ton petit garçon chéri. [...] Tu le trouves si drôle. Moé, je le sais, j'allais chercher un paquet de bêtises, moé. (...) Ce n'était pas plaisant d'aller chercher le bulletin de [son fils]. [...] Oui, il y est allé. Pis c'était ça : tu vas te tenir tranquille, espèce de nono pis maudit cave. "

Le tableau est très différent pour les couples qui forment un tandem face aux problèmes de l'enfant.

" Bien lui, il est toujours en arrière de moi, tout le temps, tout le temps. " " Parce qu'on se parle beaucoup là pis pour des choses de même là, elle, on se tient... C'est ça. On se tient sur la même longueur d'onde. On veut pas qu'elle échoue ni des choses de même. Fait qu'elle aussi est pour ça que s'il y a de quoi, qu'on agisse là pour arriver à la fin de l'année comme les autres. "

Selon les parents, les enfants d'aujourd'hui auraient un problème d'identification. Ils ont beaucoup de modèles sous les yeux et ils ont de la difficulté à choisir et à se trouver. " *Ça, c'est beaucoup des enfants d'aujourd'hui, ils se cherchent beaucoup. C'est justement, ils en ont trop.* " " *Ils sont trop gâtés les jeunes d'aujourd'hui. Ils sont trop gâtés fait qu'ils ne savent plus où s'enligner.* " Les parents, en règle générale, donnent à l'enfant des responsabilités en rapport avec son âge. À mesure qu'ils grandissent, ils augmentent les tâches et les responsabilités. Mais le fait de donner des responsabilités ne fait pas de l'enfant un être sans problème d'identification. Selon quelques parents, les enfants sont plus sensibles aujourd'hui, moins solides, moins débrouillards parce qu'ils ont tout. Ils n'ont pas appris à se battre. Un des problèmes, c'est que la plupart des jeunes ne maintiennent pas leurs projets ; ils ne sont pas habitués à l'effort. " *Fait que s'ils ont pas quelque chose, tout de suite, ils baissent.* " Les jeunes, aujourd'hui, ne connaissent pas l'autodiscipline. " *Alors, il y en a combien qui s'autodisciplinent. J'appelle ça s'autodiscipliner. Il n'y en pas gros là. On les compte là, hein !* " Quelques parents vont poser une limite aux possessions matérielles alors que d'autres parents essaient de tout donner. " *Mais même face à ça, il reste encore qu'on s'aperçoit que c'est pas facile parce que bon, ils veulent avoir le Nintendo, le Nintendo. Ils veulent ci : non, tu sais. Ils ont beaucoup de choses qu'ils ont.* " Une trop grande permissivité serait aussi une cause de la mise en place de la violence. " *Aujourd'hui, je regarde ça là, tout est permis, tout leur est permis.* " " *On peut en mettre sur notre dos nous autres itou parce qu'on les laisse trop faire, pis moi, j'essaie de faire mon possible...* "

À un niveau individuel, les abus sexuels commis sur un enfant sont des prémices de violence en tant que telle, mais aussi parce qu'ils laissent des traces irréversibles. *“ Ben là, je pourrais dire que c'est quand il a eu son abus. Il a eu un abus une fois. Moi, je pourrais dire : ça là, ça rend un enfant agressif. ”* L'abolition de toutes les interdictions pour ne pas frustrer l'enfant jouerait un grand rôle dans la socialisation. *“ S'ils n'auraient pas tout aboli là, au nom de la soi-disant utopiste qu'il ne fallait pas le frustrer l'enfant. Regardez-les, c'est une gang de frustrés. ”* Parce qu'ils sont dans l'adolescence, ils croient qu'ils ont raison. Les jeunes doivent prendre leurs responsabilités, mais cela exige un effort qu'ils ne sont pas habitués de fournir et la confrontation apparaît. *“ Pourquoi que je le ferais là quand avant, je ne le faisais pas ? ”* Mais selon Rufo : *“ De nombreux parents craignent, en étant trop sévères, de se sentir moins aimés par leurs enfants. Bien vécue, l'autorité est, au contraire, un acte d'amour qui renforce la relation ”* (Rufo, 2002 :98). L'enfant n'est pas habitué à travailler et plusieurs parents ont de la difficulté à établir une discipline constante. *“ Je me laisse trop embarquer sur mon dos. Même mes enfants. J'ai ben de la misère pis mes enfants, ils me connaissent trop. Non, non, non pis un moment donné, ils savent que je vais dire oui. ”* L'encadrement et le respect des règles familiales sont primordiaux pour une bonne entente entre les enfants et les parents. La discipline est nécessaire, mais elle requiert une souplesse et une logique à l'épreuve des arguments des enfants.

“Les enfants se sentent en sécurité et comprennent ce qu'on attend d'eux lorsque les règles sont bien définies et appliquées d'une façon équitable et uniforme. La discipline leur est bénéfique lorsqu'elle est directement liée à leurs comportements et à des règles connues ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997 :19).

La socialisation, l'éducation familiale, les parents comme modèle, la vie scolaire influencent le devenir de l'enfant, mais ce dernier joue un rôle important dans son propre développement. Cependant, comme le dit si bien un parent, la responsabilité ne leur appartient pas totalement.

“ On ne peut pas non plus tout mettre sur le dos des parents. Je pense que les parents, on a des responsabilités. On ne peut pas tout... Je crois qu'on fait des choix. L'enfant arrive à un moment donné où lui fait des choix. ” “ Tout ce que j'entends parler moi depuis 22 ans, c'est du respect pour les enfants pis les droits pour les enfants. Avons-nous parlé des devoirs des enfants ? Ils en ont eu aussi. ”

En effet, l'enfant a une part de responsabilité dans les décisions qu'il prend, dans les orientations qu'il choisit. *“ En d'autres termes, la conduite de l'enfant représente les résultats de la solution qu'il a donnée à ses conflits intérieurs et non pas les résultats des attitudes parentales ”* (Bergler, 1964 :11).

3.2.1.4 La violence familiale : agir de la fratrie ; agir des parents

À certains moments, l'enfant devient difficile et malgré plusieurs tentatives de communication, il est difficile d'avoir son attention et son écoute. L'enfant n'entend plus ; il ne veut plus entendre. Il est en position de fermeture.

“ À l'opposé des recommandations qui leur sont faites, d'autres sujets en difficulté –faute de limites intégrées- se saisissent des conseils donnés pour en faire les enjeux de nouveaux

espaces d'*affrontement*. Ce n'est plus la consigne "préventive" en soi qui est retenue, c'est l'insistance avec laquelle cette dernière est énoncée qui devient intolérable" (Pommereau, 1997 :143).

La violence dans la famille comme solution aux conflits exprime une difficulté d'expression tant verbale qu'émotionnelle. L'utilisation de la violence par l'enfant est marquée par la certitude de dominer, d'avoir raison. C'est une porte de sortie qui permet d'éviter d'écouter l'autre et de faire des compromis. "*...ou ils sont invincibles, ou ils ont tendance à dire : je m'exprime, j'ai raison et c'est comme ça que ça va fonctionner pis c'est de même que ça fait mon affaire.*"

La dynamique familiale, l'atmosphère de la maison sont comme un thermomètre du bien-être des gens qui y vivent. "*Mais tous les enfants à maison, nous autres, c'est la seule qui se révolte comme ça, qui s'est révoltée comme ça. Les autres, ils acceptent le contexte.*" Il suffit qu'un enfant fasse la tempête pour créer un froid et rendre tout le monde mal à l'aise. Lorsque la violence provient de la fratrie, elle est tout aussi dommageable et nocive. Même si les parents prennent les moyens nécessaires pour atténuer les effets de la violence exercée entre les enfants, il n'est pas facile de composer avec l'atmosphère familiale qu'elle produit, en plus des séquelles concrètes et indélébiles qu'elle cause. "*Tu sais là, l'autre, le premier, il a garoché une chaise à mon fiston. C'est bien de valeur mais là, ça faisait une couple de fois là, puis non.*" La fratrie en général se défend et riposte. "*Ah ! Ma fille, elle l'envoie carrément.*" L'enfant réagit et se protège même si les parents s'insurgent contre de telles revendications, surtout lorsque l'enfant sent une inégalité. "*Il se poigne un peu avec sa sœur, avec [sa soeur], ce n'est pas si pire. J'ai vu pire que ça. Je peux te dire ça.*" "*Plus avec sa petite soeur. A veut commencer à la "runner" un peu plus, pis a veut que ça marche plus à sa manière avec sa petite soeur.*" Dans le même ordre d'idées, la violence envers les parents cache le besoin de dominer, de prendre la place, d'utiliser le temps réservé au couple. "*Avec un même besoin de confrontations spatiales, l'adolescent éprouve la tentation d'occuper" l'espace parental ou celui de sa fratrie"* (Pommereau, 1997 :189).

Le cas suivant démontre bien l'impact sur l'enfant des antécédents de violence : violence du père envers la mère, dévalorisation verbale du père envers son fils :

"*...Pis c'était ça : tu vas te tenir tranquille, espèce de nono pis maudit cave.*"

"*On a eu une petite soirée de bowling là pis là, il est devenu comme enragé après sa soeur. Je ne sais pas ce qu'elle a fait là. J'en ai manqué un bout. J'ai dû avoir manqué une seconde et demie là. [...] Je pense qu'elle a passé devant pis a juste donné une petite tape à sa*

liqueur : pis je vas la tuer pis je vais... Enragé ! [...] Là, je me suis calmée. J'ai pas bougé, tu sais. Là, j'ai dit : calme-toi.... "

La mère se questionne sur le comportement violent de son fils. Elle fait le lien entre l'agression de son mari envers elle et les réactions de son fils face à sa soeur. Même si cette mère saisit en partie le pourquoi, elle ne comprend pas cette soudaine poussée de violence. Elle est perplexe devant son enfant qui se donne le droit d'exprimer sa colère pour une peccadille. *" Je voyais le visage-là, l'expression du jeune. Il était vraiment enragé. Tu pouvais discuter avec : ouin, il dit : c'était ma liqueur. C'était juste une liqueur ! Qu'on fasse une guerre mondiale pour un verre de liqueur ! C'est du ridicule mais pas coupable dans sa tête à lui. [Son fils] s'accroches-tu à son idée pour dire : j'ai raison d'être violent ? "* Alors, la mère impose ses limites. Elle lui démontre qu'elle sera toujours là et qu'elle défendra les autres contre sa violence.

La violence physique est détectée et prise au sérieux, mais la violence verbale n'est pas toujours identifiée. Pourtant, il peut y avoir un transfert de la violence verbale vers la violence physique sans que le parent le reconnaisse. *" Elle a son frère là qui va avoir 7 ans pis je lui ai déjà vu serrer le bras là, tu sais là, mais tasse-toé pis un coup de pied ou une claque, non. Ah ! Non, non. Elle n'est pas violente. Elle peut être méchante par ses paroles, mais violente physiquement, non. "* Les moyens utilisés par l'enfant ne sont pas toujours les meilleurs et ne donnent pas les mêmes résultats. Un enfant qui se plaint constamment à sa mère des agirs d'un autre membre de la fratrie s'attire des coups quand la mère est partie. La violence exercée sur la fratrie a des répercussions dommageables. Des agressions répétées créent une fragilité chez certains enfants. *"Il est très sensible cet enfant-là. C'est justement pourquoi ? Peut-être à cause de ça aussi. Il a été trop agressé pis [son frère] le menace pis il le manipule. "* Un enfant perturbateur crée une synergie négative et destructrice dans la famille. Ce qui se vit dans la maison se répercute dans la vie quotidienne et apparaît aussi à l'école. Les enseignants doivent parfois faire des interventions auprès de frères ou soeurs victimes de violence.

" Elle [enseignante] a dit pourquoi tu pleures ? Là, il dit : ben mon frère, il arrête pas de faire des bobos à maman pis y rentre pas de la nuit, pis on se demande où est-ce qu'il est pis on s'inquiète, tu sais. Juste pour dire que ça là, ça en est de la violence vers son frère, tu sais dans le fond. Il est en train de nous détruire. "

Quand le comportement de l'enfant atteint les autres enfants et que ceux-ci demandent aux parents de choisir, c'est que les limites non seulement personnelles mais aussi familiales sont atteintes.

“ On va regarder ce que nous on peut faire en tant que parents, pis ce qu'on peut mettre en place en tant que parents pour régler la situation. On a travaillé fort là. On a travaillé un an et demi là-dessus pour mettre toutes les choses en place, mais quand c'est rendu où est ce que ça affecte les autres enfants au point où est ce qu'ils veulent qu'on fasse un choix là ! ”

Il y a les réactions de la fratrie, mais parfois l'agresseur est inconscient de la portée des gestes qu'il pose. “ Au départ, c'est-à-dire au moment de l'acte qui déclenche tout le processus, un préjudice est causé non au délinquant mais à celui qu'il agresse ou dépouille ” (Cusson, 1981 :31).

3.2.1.5 La violence familiale : agir des parents

Lors de chicanes entre parents, ceux-ci ne “ voient pas ” les enfants comme des enfants. Il y aurait peu de parents qui prennent conscience de ce fait. Quand le parent sent la déroute, qu'il est confronté au mur de l'impuissance, il va utiliser des stratégies connues. “ Si certains crient, lèvent la main, ou punissent, ce n'est pas par choix, mais seulement parce qu'ils ne savent pas réagir autrement ” (Gray, 2000 :11). Même si les parents sont conscients d'utiliser la violence, c'est qu'ils ne connaissent pas d'autres stratégies, d'autres moyens pour faire changer la situation. Les actes de violence familiale se manifestent entre autres par des parents qui lèvent le ton.

“ Quand on parle de violence verbale, je ne peux pas dire que j'ai jamais sorti de mes gonds là. Un moment donné, j'ai pété ma fuse moi aussi pis j'ai parlé fort moé aussi là. Il fallait que je parle plus fort que elle un moment donné pour que ça se calme. Ça en est je pense de la violence un moment donné. Si je calcule qu'a en fait quand a me parle fort de même, je pense que moi aussi là, ça en est quand je lui parle fort de même. ”

Les parents ont leurs limites et il n'est pas facile de maintenir la bonne humeur et les bonnes conventions en tout temps en particulier quand l'enfant pratique le harcèlement. “ C'est hier que j'ai monté le ton mais comme je te dis, ça faisait une semaine. ” Il arrive à des parents de dévaloriser l'enfant en utilisant de la violence verbale et psychologique. Comme le mentionne (Crawford, 1996 :18) : “ La violence émotionnelle s'exprime entre autres par des comportements humiliants qui peuvent permettre à un parent de se valoriser en rabaissant l'enfant dans l'espoir de se sentir au moins supérieur à quelqu'un. ”

La violence s'étend à toute la famille qu'elle provienne d'un parent ou d'un enfant. Si un membre est violent, tous les membres sont affectés. *“Pis les chicanes aussi qu'il y a eu devant mes enfants là de moi pis de mon conjoint. Ça aussi ça l'affecte ben gros les enfants.”* Les scènes de violence marquent les enfants et ceux-ci ont le choix de les reproduire ou pas. *“Non, ça dépend de la moralité de la personne parce que moi itou j'ai été abusée quand j'étais jeune.”* *“Moi, j'ai été abusée de 8 ans à 14 ans pis je suis pas comme lui [son fils].”* Cependant, une intervention rapide du parent victime peut faire une grande différence dans l'orientation prise par la suite.

“Parce que voyez-vous mon conjoint a été violent cet été avec moi. [Son fils] a vu.”
“...après ça, j'ai dit : t'as vu les polices s'en venir à maison. J'ai arrêté ça là, là. Le dossier à ton père est ouvert. -La limite est là ? Et voilà ! -Ne recommence pas. -Là, j'ai dit : c'est fini. Ton père me donne une pichenotte sur le bout du nez, il s'en va à la cour.” *“C'est jamais arrivé avant pis ça n'arrivera pu jamais. Dans le sens jamais, ton père le sait, pis moi je le sais pis là je te mets au courant.”*

Des pères et des mères mettront fin à leur mariage pour cause de violence psychologique, verbale et physique. *“La violence psychologique, mon premier mari ; ça a été la cause de mon divorce.”* *“Quand il a touché au physique, c'est parce qu'on avait passé au verbal avant, tu sais.”* Plusieurs mères demeuraient au foyer par choix. Une séparation entraîne la plupart du temps des changements : le statut socioéconomique, la dynamique familiale, les rôles, le lieu de résidence puisque certaines mères retournent sur le marché du travail. *“Le lien étroit qui s'établit entre pauvreté et violence est confirmé dans plusieurs études (Albee, 1983; Bouchard, 1988 ; Chamberland, 1987)”* (Hébert, 1991B :38). La dynamique familiale changera surtout si la mère ne travaillait pas à l'extérieur auparavant. La discipline entre autres ne sera plus la même et la part de responsabilités des enfants se verra augmenter.

3.2.1.6 Changements de modèles familiaux

Les familles reconstituées forment un tableau plus complexe. Tout va dépendre de l'entente éducative entre les partenaires et du niveau d'implication désiré par les deux partenaires envers l'enfant. La démarcation entre les familles sera accentuée selon la perception de l'enfant et selon celle du parent propre et du parent d'emprunt. Comme pour le parent “intrus”, les enfants “intrus” seront considérés différemment de la famille première et les risques sont plus élevés qu'ils soient la cible de violence. L'affiliation entre soeurs ou frères issus d'un premier mariage peut être renforcée lors d'un remariage et les confidences se font l'un vers l'autre et non vers les “intrus”

incluant la belle-mère. Une belle-mère ou un beau-père peut avoir moins d'ascendant sur l'enfant que son parent de départ. La violence exprimée a tendance à être reproduite sur les autres membres de la famille, la fratrie n'étant pas épargnée surtout dans le cas des enfants plus jeunes. Dans le cas de violence envers un beau-parent, les autres enfants vont tolérer cette violence, mais parfois ils réagissent. Il arrive que les enfants d'un premier mariage se liguent contre l'intrus et s'insurgent contre toute marque d'autorité. Le lien avec l'autre parent lors de la séparation est important pour l'enfant. Certains enfants ne se reconnaîtront plus auprès de leur parent d'origine, car ce dernier entretient peu ou pas le contact. *“ Ça fait sept ans là que son père ne vient pas le chercher. ”* D'autres garderont une éducation d'entente envers l'enfant (les deux parents établissent des règles claires) malgré la séparation. Certains parents parviendront difficilement à gérer l'éducation des enfants à travers tous ces changements imposés.

Par ailleurs, la communication n'est pas seulement à sens unique, c'est-à-dire de parent à parent. Les enfants sont pris entre leurs parents biologiques et le nouveau partenaire. À qui doivent-ils donner leur allégeance ? *“ Les parents en instance de divorce, ça n'aide pas à cause des chicanes et les enfants sont pris entre les deux et ne savent pas quoi faire. ” “ Je pense qu'en quelque part, il est comme pris entre les deux. Je le sens coincé. ”* La venue d'un nouveau partenaire auprès des enfants crée parfois une barrière communicationnelle, surtout lorsqu'il est difficile pour le nouveau venu de transiger directement avec l'enfant. *“ C'est pareil comme si je serais toute seule avec eux autres dans le fond là. C'est sûr que mon conjoint, il essaye mais y me dit à moi : bon ben là, tu trouves pas qu'est comme ça pis tu devrais faire ça mais... Mais il le dira pas à elle là comme si ça serait son père là ”* L'implication des partenaires est variable puisque les responsabilités et la place occupée dans le couple et dans la famille sont parfois d'ordre différent. Les couples séparés ou divorcés doivent composer avec un membre nouveau (partenaire), le faire accepter des enfants tout en maintenant les liens avec l'ex-conjoint. Dans les familles reconstituées, lorsque l'enfant a besoin d'un suivi personnel, au plan scolaire par exemple, c'est le parent qui en a la garde (le père ou la mère) qui fait les démarches et non le nouveau partenaire, ce qui ne veut pas dire que celui-ci ne l'aide pas. Dialoguer avec le père ou la mère biologique qui a une garde partielle n'a pas le même impact qu'avant la séparation ou le divorce.

“ C'est sûr que quand j'y dis des choses qu'a fait pis que c'est pas correct pis que... Il prendra pas des grosses sanctions non plus là, il ne peut pas la mettre en punition les fins de

semaine... Je le comprends aussi là, mais c'est pas pareil comme si on serait pas séparé. Elle aurait peut-être des sanctions plus sévères. ”

Pourtant d'autres s'impliqueront du mieux qu'ils peuvent au moment où ils ont la garde de l'enfant. Encore faut-il qu'il y ait une bonne communication entre les parents. *“ Ah, oui ! Il est au courant de tout ce qui se passe. Pis la semaine qu'est chez eux... On a toujours un compte rendu. ” “ Quand il y a eu vraiment l'altercation, le coup de poing, il est resté surpris parce qu'il n'était pas tenu au courant de vraiment tout ce qui se passait. ”*

Les circonstances entourant une séparation ou un divorce peuvent être bénéfiques à certains aspects mais néfastes à d'autres. *“ Ils vivent là-dedans. Fait que là, un moment donné, t'as beau essayer de ramener les affaires mais là, un moment donné, tu es obligé de t'asseoir pis de leur dire les vraies affaires là. ”* Malgré les efforts d'un ou des parents, les effets sont présents sur toute la famille. *“ On travaillait la fin de semaine, je travaillais le soir, tout l'été, pour ramener les deux enfants là, les partir là. ”* Une situation détériorée ne se rétablit pas facilement ni rapidement, mais le caractère et la façon dont l'enfant intériorise le conflit dépendent de lui. Il décide de la manière de gérer les conflits. *“ C'est sûr que tous les enfants en ont souffert mais ils se sont... Les deux plus jeunes, eux autres, ils étaient renfermés tandis que la plus vieille, elle s'extériorisait. ”*

L'impact d'une séparation oblige à maints changements et le couple “ reconstitué ” doit être solide pour faire face à l'adversité. *“ Il faut que les parents, ils soient solidaires tous les deux surtout quand tu es dans une famille reconstituée. Ça c'est une chose qu'il faut que le couple s'aide parce que sinon là, c'est l'enfer. ”* Un père dira que sa nouvelle conjointe n'établit pas de différences entre les enfants. *“ C'est comme si c'était la mère des enfants. C'est elle, quand je suis pas là, qui s'occupe de tout avec les enfants. Ils sont tous égaux. Tu sais, comme tous des frères et soeurs. ”* Des ententes prises entre les conjoints facilitent la vie familiale, la gestion du quotidien. Mais cela n'empêche pas l'enfant perturbé de réagir, surtout si cet enfant a un autre modèle qu'il désire suivre. Lorsque l'un des parents n'agit pas de façon responsable, lorsqu'il offre un modèle perturbateur à suivre, il est difficile pour l'enfant de faire le partage, en particulier s'il veut suivre l'exemple de celui-ci. *“ Le père trouvait tout drôle. ” “ Je trouve ça*

drôle qu'est-ce que p'pa a fait. ” Cet autre exemple démontre bien que lorsqu'un enfant a déjà utilisé un mode de domination et que ça fonctionne, il lui est facile de le reproduire.

“Ma conjointe c'est une femme, sa mère, c'est une femme. Elle sait qu'a déjà réussi à jouer avec sa mère sur ben des aspects, donc elle a comme image c'qu'a peut faire... Qu'a peut en venir à bout aussi avec ma conjointe de cette façon-là. Je sais que ça arrive. Elle n'en viendra pas à bout sauf que ça va dégénérer. Mais a sait qu'avec moi, c'est pas un, deux, trois ; c'est un. C'est tout de suite, il faut que ça se fasse.”

Devant tous les problèmes liés à la famille reconstituée, des mères ont simplement choisi d'élever seuls leurs enfants. *“ C'est moi qui est le boss ici pis c'est moi qui l'élève. Il n'y a pas un homme qui va rentrer dans ma vie pour me dire quoi faire.” “ Quand j'ai vu son père là, qu'est-ce que ça faisait rester à deux là, ça m'a découragée de rester avec un homme.”*

Comme nous avons pu le constater, les antécédents du parent peuvent avoir une influence sur sa manière d'être avec ses enfants. De même, la façon dont les enfants conceptualisent la violence est souvent dépendante de ce qu'ils sont, de leur vécu, de ceux qui les entourent et de leur environnement. Une dynamique familiale harmonieuse ou dysfonctionnelle n'aura pas le même impact sur l'enfant et sur sa façon de gérer la violence.

3.2.2 Influence du milieu social : les modèles, les amis, le gang

Les parents subissent plusieurs influences : les modèles véhiculés, les amis, le gang. S'y ajoute le contexte de vie actuel : société de consommation, enfant roi, manque d'habitude à l'effort, famille reconstituée, les deux parents travaillent, vivre à la course, l'éclatement des valeurs qui lient la famille, donner beaucoup matériellement, donner peu en qualité de temps, etc.

“...les parents qui mobilisent l'essentiel de leur temps et de leurs énergies à tenter de satisfaire leurs besoins artificiels, manquent souvent de disponibilité pour faciliter la satisfaction des besoins réels de leurs enfants, leur transmettre à travers le processus de la médiation, les valeurs réelles et les stratégies leur permettant de résoudre de façon efficiente les problèmes qu'ils rencontrent” (Audy, 1989 :53-54).

Cela inclut aussi tous les changements dans le milieu de vie : changement de niveau de vie socioéconomique, changement de lieu de résidence (urbain, rural), changement d'amis et d'école, éloignement d'un parent, etc., créant ainsi des perturbations avec lesquelles le jeune doit composer. Nous le remarquons particulièrement dans les cas où la séparation amène une baisse du statut socioéconomique qui peut être nocive, car elle crée des tensions supplémentaires dans la

famille. “Cependant, le fait de vivre dans des conditions socioéconomiques défavorables prédispose fortement à l’insécurité, aux tensions et aux conflits (Chesnais, 1981; Mossé, 1985 ; Michaud, 1986)” (Hébert, 1991B :38). Parmi les autres causes mentionnées par les parents, nous retrouvons l’argent, les relations avec les filles et puis les parents eux-mêmes. Les causes peuvent être vécues de l’intérieur par l’adolescent ; la crise de l’adolescence, la recherche d’identification, le manque de spiritualité ou elles peuvent lui être extérieures : influence des médias, l’emploi de jeux ou de films violents, vivre des difficultés à l’école, un manque d’amour, le manque de discipline au foyer et à l’école. Par ailleurs, la publicisation de la violence juvénile a des répercussions à une grande échelle. Elle ne se limite pas à créer de l’inquiétude chez les enfants seulement mais aussi chez les parents. “ En outre, les comptes rendus à sensation des médias sur la violence chez les jeunes ont aussi accru la peur et l’inquiétude parmi le public ” (Côté, 1995 :267). Finalement certaines caractéristiques naissent à la suite d’interactions avec le voisinage ou le contact avec la violence sous toutes ses formes : séquelles d’abus sexuel dans l’enfance, influence de groupes (yo, punk, enfant étiqueté) et l’obligation d’avoir à se défendre contre des manifestations de violence.

L’adolescence est une période propice à l’identification et au rejet des différences. Les caractéristiques personnelles ou certaines spécificités (habillement, grosseur, etc.) introduisent une justification à la violence. “ *Ils se font une identité puis ils n’aiment peut-être pas nécessairement comment l’autre s’habille, comment tu parles, parce qu’ils vont se partir une petite gang à leur manière à eux autres puis là, bien un moment donné, bien c’est la confrontation avec une autre gang.* ” L’identification à des modèles renforce l’assurance des jeunes parfois positivement parfois négativement. L’adolescence est une période de révolte contre l’autorité parentale et contre la société. La violence devient une manière de s’affirmer, de se bâtir une place. L’influence de gang crée des comportements sociaux acceptés et vus par le jeune comme étant valorisants. Ce phénomène influence les jeunes autant dans les villes que dans les campagnes. “ *Il fait partie du groupe. Il est habillé comme les gars de la ville.* ” Permettre l’identification du jeune n’est pas facile pour les parents, surtout lorsque cela confronte les valeurs ou les principes familiaux. “ *Je laissais une certaine liberté, mais quand c’est démesuré là ! Des culottes qui traînent six pouces sur la terre là, moi, j’ai beaucoup de difficultés avec ça.* ”

La violence ne naît pas d'un coup, subitement. Le jeune est soumis à des influences autant intérieures qu'extérieures. L'habillement ferait partie de certaines attitudes sociales et personnelles à adopter (Yo, Punk, etc.).

“Ce qu'ils peuvent “ réussir ” en groupe accroît leur sentiment de puissance et renforce leur égocentrisme. Car, dans la réalité, la bande ne devient pas une cellule d'êtres solidaires, mais est une agglomération d'individus qui refusent les valeurs sociales et familiales, affichant à leur égard un profond mépris ” (Dot, 1984 :83).

Cela devient un comportement social acquis. “ ...il m'a dit : *maman, je vais me laisser pousser les cheveux pis [son fils] dit : je vais me les couper dans le milieu. Fait que là, j'ai dit : aie ! T'es pas un punk ! [...] C'est pas à cause que tu fumes, que tu skippes, que tu découches que t'es un punk là. J'ai dit : ne mélange pas les choses là.* ” Ils repèrent des modèles et les imitent. “ *Mais on voit qu'ils sont attirés par ça pis ils veulent le reproduire pour s'imposer, tu sais.* ” “C'est une façon de se démarquer du monde des adultes comme de celui de l'enfance. Par le costume, l'adolescent affirme sa liberté, sa puissance aussi, puisqu'il “ peut ” s'habiller ainsi ” (Dot, 1984 :71). Il est reconnu qu'un jeune n'agira pas de la même façon en groupe ou seul. “ *Parce que rencontre un jeune qui va être dans la gang pis rencontre le tout seul, y sera pas pareil.* ” L'entraînement d'un gang peut suffire à commettre des gestes déplorables ou à dire des choses désagréables à d'autres alors que seul, le jeune ne le ferait pas.

“ *Ça dépend beaucoup de l'influence des amis aussi. Des fois, l'enfant, c'est comme pour prouver aux autres qu'ils vont être... Ils veulent s'intégrer à une gang, tu sais, mettons là puis ça l'arrive ça : bien là, là. Si tu veux être dans notre gang, il faut que tu me prouves telle, telle affaire, que tu es capable de faire ça là. Si tu le fais pas, bien là, t'es pas dans notre gang, tu ne fais pas partie de la gang-groupe.* ”

C'est un temps de révolte qui s'exprime à travers le quotidien, dans les attitudes, les expressions et l'interrelation aux autres. Cependant, le gang peut aussi apporter des effets positifs parce qu'il offre d'autres sortes d'expériences que les jeunes ne vivent pas nécessairement dans la famille : solidarité, entraide, démocratie, etc.

Même si les modèles véhiculés sont parfois perturbateurs, les adolescents y adhèrent en grand nombre pour ne pas être catalogués, rejetés. Ils n'ont pas toujours l'équilibre nécessaire pour juger du groupe, du modèle, de la personne auxquels ils s'identifient. Il leur arrive de suivre des modèles qui sont non appropriés comme le non-respect d'autrui. “ *Le fait qu'ils ne se respectent pas là, moi, d'après moi, c'est un début de violence, ça c'est certain.* ” Le langage vulgaire entre des enfants est aussi très présent. Selon les parents, il provient de la société, des référents imités, mais il vient aussi de ce qui se dit à la maison. “ *On est leur idole, hein ! Fait que c'est sûr qu'ils vont nous suivre dans le cheminement qu'on va faire.* ” Selon les parents, s'il y avait plus d'exigences au niveau du langage, non seulement à la maison mais aussi à l'école, les jeunes seraient moins vulgaires. L'utilisation de la violence verbale permet d'échapper aux contraintes, aux règles imposées par la société, l'école, les parents. “ *Pis s'exprimer par la violence, c'est beaucoup plus facile que prendre le temps de s'arrêter pis de parler, d'essayer de comprendre les choses.* ”

Une des causes de la violence souvent mentionnée est l'influence des amis, de personnes plus âgées qui servent de héros, mais aussi l'effet de gang et des modèles sociaux véhiculés. En dehors de l'école, le contact avec les jeunes adultes indépendants (en appartement) a une emprise sur les plus vulnérables. Le fait d'être entraîné par un jeune

adulte hors de l'école pour prendre de la drogue, découcher, " skipper " est malheureusement bien réel. Les jeunes subissent des pressions de la part de ces jeunes adultes et ils ne sont pas toujours armés pour y faire face et refuser la sollicitation. *" Il entraîne mon gars à aller fumer de la dope pis à skipper pis à découcher pis... "* Les adolescents à risque sont influençables et ils ont besoin de l'approbation sociale. Parfois, lorsque la figure parentale est absente, l'enfant va se tourner vers des amis, un groupe, des personnes significatives pour combler ce vide.

L'influence extérieure (gang, amis) est une autre réalité à envisager, puisqu'elle a son importance et qu'elle modifie les comportements des jeunes. Le changement d'amis a lieu à l'école ou dans l'environnement de la résidence. *" En tout cas, ça a commencé là, je te dirais là ; depuis qu'il est avec eux autres là. "* Cela peut aussi avoir lieu après une séparation. Il est fréquent que les parents remarquent des différences dans le comportement de leur enfant, selon le genre d'amis choisis. Pour les parents, les nouveaux amis sont quelquefois plus vulgaires et irrespectueux. Ils sont élevés différemment de leurs enfants.. *" C'est parce qu'il se tenait avec deux de [...] puis moi, je n'aimais pas ça parce qu'eux autres, ils répondent à leurs parents puis ils répondent, c'est... Carrément. Aucun respect. Puis ça, je n'aimais pas ça. "* La différence de langage est très remarquée par les parents. C'est comme un premier signe de non-respect. Ce changement de comportement apparaît à la maison et à l'école, mais il n'est pas nécessairement présent dans les contacts avec les enseignants ou les autorités. À la suite d'un changement d'école ou de résidence, les jeunes se font de nouveaux amis qui ne plaisent pas toujours aux parents et ces derniers ne réussissent pas facilement à corriger la situation. La fréquentation des amis et le milieu scolaire créent des changements dans l'environnement de l'enfant et dans sa façon d'agir. *" Ça je vais te dire, c'est récent depuis je dirais le secondaire, peut-être la sixième année, la dernière année du primaire. C'est venu de l'école. "* Mais une fois le changement d'amis effectué, -selon le type choisi-, il y a amélioration ou détérioration selon le choix posé. *" Mais là, depuis une secousse, ça c'est apaisé pas mal là. Mais moi, je parle toujours à comparer un peu comme l'année passée là. "*

Relié à l'environnement humain et social, on retrouve l'environnement que nous pourrions qualifier de médiatique. Il est reconnu, en effet, que les médias influencent la façon de voir la violence entre autres en la banalisant.

" L'agression est un comportement qui s'apprend par le renforcement et par l'observation des gestes posés par les membres de la famille, par les camarades et par les adultes en général. Dans ce contexte, l'influence des mass media ne saurait être oublié (Bandura 1973 ; Berkowitz, 1980) " (Cusson, 1990).

Les parents sont bien conscients de l'omniprésence de la violence, qu'ils la nient ou non pour leur enfant. Les jeunes sont influencés par ce qu'ils voient à la télé et dans tous les médias. *" Juste avec ce qu'ils peuvent voir à la t.v., pis ci pis ça, puis à radio, pis des annonces que l'autre a pété un avion dans un building pis y vient de tuer 2 000 personnes, pis tu sais, c'est de même. "* Les manifestations de violence sont de plus en plus visuelles, plus fortes et proclamées dans les médias. C'est sans compter le traitement médiatique accordé aux dossiers criminels. Comme l'expriment un parent, en parlant de phrases entendues aux nouvelles : *" Mon ex-conjoint pis ça se tire.... Pis là, c'est plus... C'est pas assez.... Là, c'est les parents. Là, on tue les parents. "* *" Je te coupe les vivres et tu vas venir me tuer ! "* Les menaces des enfants envers les parents sont reproduites et ça ne finit plus. Il y a aussi toutes les

histoires d'abus sexuels de parents envers les enfants mais aussi d'enfants envers des enfants, des histoires de jeunes qui abusent du système en racontant des histoires fausses alors que des victimes gardent le silence.

3.2.3 Lieux et moments où se produisent la violence

Les lieux où se retrouve la violence sont diversifiés. Les parents mentionnent que tous les endroits peuvent être propices à la violence même la campagne (en moins concentré), mais que la principale est certainement le centre d'achat, *“ Ils vont aller comme en dessous du centre d'achat. C'est là qu'ils se tiennent. Ils vont aller pour ne pas que les gens de l'école les voient ”*, la voie ferrée, le noyau de la ville : le restaurant St-Hubert, la banque en face du Burger King, l'ancien emplacement Croteau, Microplay, les rues achalandées, le stationnement sur le bord du lac, le parc ainsi que la rue Principale avec les gangs qui s'assoient sur les bancs. En ce qui a trait à l'école (autant primaire que secondaire), ils mentionnent les corridors, les casiers, la récréathèque et la cafétéria. À l'extérieur, c'est la cour de l'école ou son périmètre. *“ Certains événements violents prennent leur origine à l'intérieur de l'école et se manifestent à l'extérieur de l'école ”* (Côté, 1995 :369). Il y a un lieu souvent oublié mais pourtant crucial : la maison familiale.

Selon les parents, il existe des moments critiques où les élèves deviennent plus susceptibles de vivre de la violence : avant les périodes de Fêtes (Noël, Pâques, etc.), avant les examens et vers la fin de l'année scolaire. *“ On note une recrudescence des événements violents autour de la période des Fêtes, des grands congés et au printemps, au temps des examens ”* (Côté, 1995 :368). Mais tout au long de l'année, les jeunes se côtoient et apprennent à se connaître et ils se forment des gangs susceptibles de s'affronter. Les lieux d'attente rattachés aux regroupements d'élèves, soit le stationnement des autobus et la cafétéria à l'heure du dîner, sont les plus susceptibles d'être la scène d'actes violents. Mais cela n'exclut pas les altercations dans la cour de l'école ou dans son périmètre. *“ Il y a pas mal plus de monde, fait qu'il y a plus de jeunes qui traînent. S'ils ont de quoi à régler, c'est là qu'ils le règlent là, en attendant l'autobus là. ”* Les saisons sont notées et rattachées à la violence pour diverses raisons : en été, les jeunes sont moins lourdement vêtus et sont plus libres de leurs mouvements et ils s'exciteraient davantage. Il leur est relativement plus facile de commettre des effractions. L'automne aurait aussi de l'influence à cause de la mauvaise

température. Le temps des Fêtes est cité à cause de la consommation d'alcool. Selon un parent, en hiver et en été, les bars sont des endroits où il y a de la violence.

Le comportement des jeunes se modifie aussi à partir de moments spécifiques : autour des Fêtes, aux temps d'examens, à la fin de l'année scolaire, après la séparation des parents, lors de la garde partagée ou complète, après avoir été victimes de violence dont l'abus sexuel, après avoir été victimes de violence de gang ou après avoir vu un parent agresser le ou la partenaire.

3.3 Les effets de la violence : victime d'abord, agresseur ensuite

Afin de bien exposer la situation, nous allons diviser en trois sections le vécu des adolescents compris dans cette recherche. Premièrement, nous aborderons la violence subie et la violence exercée, en tenant compte de deux périodes différentes soit celle du primaire et celle du secondaire. Les circonstances des actes subis ou commis seront incluses dans les actes de violence mentionnés. Et finalement, des liens seront établis entre ces deux pôles puisque souvent la violence subie appelle à la violence commise par les adolescents.

3.3.1 D'abord victime de violence au primaire

La violence subie au primaire relève principalement des amis, de petits gangs, des parents, de la fratrie, de gens du voisinage ou d'intervenants en milieu scolaire (éducatrice spécialisée, chauffeur d'autobus). La violence faite aux enfants du primaire n'est pas commise par d'autres enfants uniquement. C'est aussi le fait d'adultes violents envers les enfants hyperactifs en particulier. Les gestes posés par des adultes sur des enfants hyperactifs sont le fait d'être serrés et maintenus par un bras ou par un vêtement, par exemple (foulard). *R : " Ou bien donc les intervenants arrivent là puis ça c'est arrivé au primaire aussi, il arrivait avec des bleus, tu sais. " Q : " Il a eu des coups ? " R : " Non. Les éducatrices l'ont pris par le bras puis elles ont dit : aie ! Tu t'assis toi ! "*

Le modèle de victime est repérable par les agresseurs dès le plus jeune âge. "...il semble que le comportement et l'attitude des victimes passives signalent aux autres qu'ils ont affaire à des individus angoissés et insignifiants qui ne ripostent pas en cas d'attaque ou d'insultes" (Olweus, 1999 :38). De même, celui qui violence les autres le fait parce qu'il en retire un profit. Que l'adoption du comportement de la violence provienne de la maison, de l'école ou d'ailleurs, c'est un comportement qui s'est développé et qui a permis à l'agresseur d'en retirer un bénéfice au lieu de subir des contraintes qui auraient pu faire cesser les actes violents. "La violence s'apprend. Elle est en fait intimement rattachée à un processus d'apprentissage par lequel le jeune s'approprie une forme de comportement qu'il estime normal, acceptable et désiré" (Melkevik, 2000 :62).

La violence commise par les élèves au primaire se manifeste dans les jeux entre des enfants, entre des gangs. Déjà, les cliques sont en action pour exclure un élève ou l'autre. Dans l'exemple suivant, cette enfant devient victime de sa propre violence. Elle s'est fait exclure de groupes parce qu'elle "montait" ses amies l'une contre l'autre ou "montait" les gangs l'un contre l'autre. *" Une fois j'ai eu connaissance qu'elle s'était fait garocher des roches, tu sais, parce qu'ils ne voulaient pas l'avoir. "* Faire rire de soi est malheureusement le lot quotidien de plusieurs enfants. *" ...souvent est arrivée à maison en pleurant : maman y sont pas gentils pis des fois, c'était sa meilleure amie qui s'était comme revirée de bord, pis elle avait embarqué avec les autres filles pis qui avaient été méchantes avec pis..."* Par ailleurs, le fait de se faire poursuivre par un gang semble relativement fréquent. *" Il s'est fait courir souvent après. "* Même si les parents en parlaient avec les intervenants de l'école primaire, ceux-ci ne pouvaient rien faire en dehors de l'école. *" Après les cours, ça ne les concerne pas. "* Cet enfant a été victime de harcèlement de gang ; de plus, il est harcelé individuellement par un jeune voisin. Toute la famille a été témoin et victime de menaces verbales et d'utilisation dangereuse de couteaux. Dans ce cas, le parent de l'enfant victime a fait des démarches auprès des policiers qui lui ont conseillé d'écrire ce que le jeune harceleur faisait, et au bout de douze faits, de porter plainte contre la mère de l'agresseur, puisque l'enfant était mineur.

Au primaire, plusieurs enfants ont bénéficié d'un suivi avec une éducatrice spécialisée pour diverses raisons : idées suicidaires, violence verbale, violence physique, problème de gang. La plupart des parents ont été mis au courant du suivi de leur enfant, mais ils ne connaissaient pas toujours la durée de ce suivi. L'enfant peut aussi avoir bénéficié d'un suivi de groupe pour jeunes violents ou avoir été placé au Pavillon l'Élan.⁶ Dans un cas, la mère a demandé que sa fille redouble une année pour lui permettre d'acquérir plus de maturité. Ses problèmes ne relevaient pas de ses notes mais de son comportement perturbateur en classe. *" Je me suis dit : elle va prendre une année de plus. Tu sais, elle va être mature d'un an de plus pis..."* Aucun parent n'a bénéficié d'un suivi personnel de l'école.

Un enfant traité rapidement après un délit de violence a plus de chance de se réhabiliter. Encore faut-il qu'il soit pris à temps et qu'il reçoive le suivi nécessaire. *" Pis ils ont eu des rencontres de groupe de jeunes violents avec une relation humaine pis la [travailleuse sociale] du CLSC. [Son fils] a fait trois ans de temps des rencontres de groupe de même. "* Pour cet enfant, une amélioration du comportement de violence physique envers ses pairs a été remarquée. *" Il restait sa sixième à faire pis après ça, il est tombé au secondaire pis il n'a pas eu d'agressivité, de violence avec d'autres jeunes. "* Le suivi en individuel ou en groupe semble produire une amélioration dans le comportement de l'enfant. *" L'incidence des agressions physiques a tendance à diminuer à mesure que l'élève améliore sa capacité d'exprimer verbalement ses sentiments "* (Roy, Boivin, 1988 :17).

⁶ L'école Élan reçoit sur référence des élèves qui manifestent des troubles sévères de la conduite, du comportement et du développement et qui vivent une rupture d'équilibre avec le milieu.

À l'école primaire, les enfants qui ont été catalogués hyperactifs, tannants ou dérangeants et tous ceux qui ont droit à une étiquette se retrouveront aux prises avec les mêmes représentations (images mentales) qui malheureusement les suivront au secondaire. L'hyperactivité est vue par plusieurs comme dérangeante et perturbatrice. " De plus, il est difficile de rétablir la réputation d'un enfant même lorsque son comportement change pour le mieux (Bukowsky et Newcomb, 1984) " (Bigelow B. J., 1989 :12).

3.3.2 Ensuite victime de violence au secondaire

Les problèmes vécus au primaire se transportent au secondaire. Il est parfois nécessaire que des faits antérieurs soient connus, mais cela peut être nocif dans les cas où l'enfant est catalogué ; doté d'une étiquette qui le suit constamment. " *Il a une étiquette. Il est tannant, ça finit là. On ne veut plus rien savoir.* " Les réactions des parents informés de la violence de leur enfant se divisent en trois catégories : ceux qui semblent s'habituer au scénario des appels fréquents de l'école ; ceux qui considèrent mineure la violence de leur enfant et minimisent son comportement ; ceux qui sont surpris d'apprendre que leur enfant a manifesté de la violence à l'école.

La fin du primaire et le début du secondaire marquent une plus grande tendance vers des manifestations de violence ou de leur augmentation si elles étaient présentes auparavant. Les enfants réactifs aux autres possédant une limite de tolérance très basse le demeurent au secondaire, en général. La violence verbale se poursuit et les manifestations de violence physique perdurent aussi. Il suffit de peu pour qu'ils se donnent le droit de riposter verbalement ou physiquement. " *... il avait rien qu'une petite poussée là, pis il sautait sur la personne tout de suite là, tu sais.* " Les cibles demeurent les mêmes : amis, personnel de l'école, parents, fratrie, demi-soeurs ou demi-frères. La violence est attribuée selon des particularités spécifiques : habillement, couleur des cheveux, poids. " *Ben, je sais qu'au début de l'année, elle me disait qu'il y avait une petite gang de secondaire II là, pis ils s'étaient mis sur son dos là. C'était plus là, le verbal là. Tu sais, ma fille est rousse là, fait que... Ils l'ont blessée.* " Dans ce cas-ci, cette enfant en a giflé une autre pour défendre son amie. " *Je ne l'excuse pas pour ça, mais elle est beaucoup influençable. Elle est punie, c'est correct pis a recommence.* "

3.3.2.1 La présence des gangs

La violence subie au secondaire relève en majorité de gangs, de la famille, d'altercations entre des élèves et de jeunes adultes qui ne fréquentent plus l'école. " *Il se tenait avec deux que j'aimais pas et ces deux-là, allaient pas à l'école.* " Les gangs font des ravages et les conséquences sont lourdes sur les victimes. " *Il était tout petit puis le monde l'agaçait : Aie ! Tu n'es pas à maternelle ici, t'es en secondaire I.* " Les enfants dotés de caractéristiques liées au

poids, à la grandeur, à la couleur des cheveux sont des cibles facilement repérables. “...une victime est caractérisée par l’association d’un mode de réaction passif et d’une faible constitution physique ” (Olweus, 1999 :41). Heureusement, quelques enfants ont la chance d’être protégés par des plus vieux. “ *Il dit : ah ! Par chance que j’ai eux autres, tabarouette parce que j’aurais de la misère !* ” Pourtant, peu de jeunes ont cette chance de bénéficier d’une protection. Faire face à un gang n’est pas facile même si la personne est solide. Il y a deux traits typiques aux gangs : leur nombre et leur âge souvent supérieur à celui de la victime choisie. “*Elle était capable de se défendre sauf que mettons s’ils sont une dizaine puis tu es toute seule, ce n’est pas évident. Et ils étaient plus vieux en plus.* ”

Les violences commises par des gangs sont plus acérées et cruelles au secondaire qu’au primaire. La violence de gang se concrétise aussi par le fait de se faire poursuivre par des plus vieux de l’école La Source. Le gang augmente sa violence : exclusion, harcèlement verbal et poursuite jusqu’à la résidence, s’en prendre à différents membres de la famille et menaces verbales. La violence physique se manifeste sous des formes semblables au primaire, mais elles sont plus directes, par du bousculage, du tirailage, des coups de poing ou des gifles, du “ tapochage ”. Le taxage est présent ; une jeune fille a été menacée au couteau par un gang de filles sous le stationnement du centre d’achat. La violence sexuelle peut être causée par une allusion déplacée, la vulgarité peut être subtile, déguisée. “...comme des fois, il amène ses amies ici, des filles là pis il est toujours en train de les taponner...” “ La crainte de la violence qu’éprouvent les jeunes constitue l’un des facteurs susceptibles d’accroître la propension à la violence dans les écoles, dans la mesure où des élèves menacés peuvent ressentir le besoin de réagir par la violence ” (Bala, 1994 :388). Devant ce déploiement de violence, apparaissent les ripostes aux harcèlements pour se protéger ou faire cesser les agirs dérangeants.

En somme, la violence exercée par les enfants au primaire se poursuit en général au secondaire. Il y a une recrudescence de la violence liée aux périodes critiques pour les élèves (période des Fêtes, période d’examens), la violence de gang est répandue, toujours prête à éclater et la riposte aux gangs est déclarée dans certains cas. L’entrée dans l’adolescence amène l’élève à chercher à se défendre plutôt que subir, surtout s’il ne voit pas d’autres issues possibles.

3.3.3 La violence comme délivrance à la victimisation à tous les âges

La violence est un abus de pouvoir qu'il soit le fait d'un enfant ou d'un adulte. La victimisation est néfaste et la rébellion se cache aussi derrière un comportement de soumission. Reproduire la violence en faisant subir le même type de violence sert d'exutoire même si elle crée une nouvelle victime. C'est ce qui explique que dans plusieurs cas, la reproduction d'abus ou la riposte à la violence individuelle ou de gang peuvent apparaître après un certain temps.

3.3.3.1 L'abus sexuel

Même si la violence physique ou verbale est traitée dès le primaire, les séquelles peuvent laisser des marques. C'est le cas pour cet enfant qui a bénéficié d'un suivi de groupe pour jeunes violents. L'agressivité physique du primaire s'est transformée en harcèlement sexuel auprès de sa mère et des jeunes filles qu'il côtoie. Un changement de comportement peut être transféré dans un autre registre mais en restant tout aussi vivant et néfaste. *“ Aujourd'hui, il est plus verbal pis en taponnant là. ”* C'est donc dire que l'amélioration d'une situation ne signifie pas nécessairement une amélioration dans l'ensemble du comportement. Par ailleurs, même s'il y a eu un placement et un retour à la maison, les problèmes de violence physique envers son jeune frère ne sont pas résolus. Le problème d'abus sexuel a été réglé par un placement, mais la violence faite sous les autres formes n'a pas disparu pour autant. *“ Ben, il était agressif encore envers son frère, mais c'était supportable. Mais là, depuis disons le mois d'août, il recommence la dope pis... ”* L'agressivité envers la fratrie n'a pas changé au fil des suivis et des rencontres. Le comportement de *“ taponnage ”* envers les filles est apparu avec la diminution de la violence physique envers les pairs. *“ Là, au secondaire, il est rendu moins pire. Mais au secondaire, il ne se bat pas au moins, mais il taponne les filles. ”* Son comportement va s'étendre à sa mère et malgré le refus de celle-ci quant aux gestes que son enfant pose, il ne tiendra pas compte des injonctions de sa mère. *“ Fait que tu sais, c'est un petit côté agressif ça dans le fond, parce que tu sais, moralement, tu sais, c'est fatigant. Lâche-moi là. Mais lui quand même que tu lui dirais : lâche-moi là, il va continuer. ”*

Au secondaire, la violence dans la fratrie, si elle était présente, s'accroît ou diminue selon le contexte familial, l'intervention des parents et de l'entourage. Prenons comme exemple cet enfant

qui a vécu un abus sexuel au primaire. *“Il n’y a pas eu grand abus. C’est juste, il avait demandé de jouer après son pénis pis tout là. Pis ça l’a resté marqué. Pis même encore, il va avoir 15 ans la semaine prochaine, pis il est encore affecté là-dedans.”* Des années plus tard, cet enfant transposera l’abus sexuel sur son jeune frère. Après une intervention, le parent apprend l’abus vécu antérieurement et l’enfant sera placé au Centre de réadaptation La Maison. Pourquoi a-t-il reproduit un tel abus sexuel alors qu’il en avait d’abord été victime ? *“Qu’il avait fait ça à son frère à cause que lui ça lui avait arrivé.”* Mais c’est aussi parce que l’agresseur n’avait pas été inculqué. *“Mais tu sais, on a essayé de faire arrêter le gars pis tout mais ça n’a pas marché. Il n’y a pas assez de preuves, hein ! Fait que pis, ça l’a affecté ben gros ça.”* Pour cet enfant qui a été victime, les séquelles sont présentes, mais ce qu’il a de la difficulté à accepter, c’est que l’agresseur n’a eu aucune punition tandis qu’il a lui-même été placé en centre d’accueil pour un abus sexuel sur son frère. *“Parce qu’il l’a dit à la travailleuse sociale l’autre jour : il dit qu’il serait soulagé s’il arrivait de quoi à [l’agresseur], s’il payerait pour le gars qui a fait ça.”* C’est la solution que cet enfant a trouvée pour exorciser le mal qui lui avait été fait.

3.3.3.2 Les gangs

Il faut savoir que la victimisation n’apparaît qu’après une exposition répétée et prolongée à la violence (Olweus, 1999 :20). Qu’advient-il lorsque le jeune doit se défendre contre le harcèlement individuel ou de groupe ? Est-ce une réponse violente contre une attaque violente ? *“Les brutalités ou harcèlements peuvent être infligés par un individu unique - l’agresseur - ou par un groupe. La cible de ces violences peut également être un individu unique - la victime - ou un groupe. Dans le cas des violences en milieu scolaire, la cible est en général un élève seul”* (Olweus, 1999 :21). Ces jeunes qui répliquent à la violence ne sont pourtant pas considérés comme violents par leurs parents. Ceux-ci vont les justifier, les comprendre et parfois admettre qu’ils auraient peut-être fait la même chose en pareilles circonstances. *“Puis même si tu ne veux pas répliquer, quand ils t’écœurent puis que t’essaies de t’en aller, ils vont te repuncher puis ils vont s’organiser pour que tu répondes puis... Ils vont tellement t’achaler qu’un moment donné, le jeune finit par répondre.”* La riposte au harcèlement de gang se présente parce que l’enfant ne voit plus d’alternative, d’autre issue. *“Un moment donné, a s’est tannée pis... Ce n’est pas une raison, mais a l’a fessé pareil.”*

Les enfants victimes de harcèlement sont vulnérables et ne savent pas toujours comment donner la riposte aux autres lorsqu’ils sont attaqués. Les réactions peuvent être différentes du primaire au secondaire. L’impact de la violence de groupe peut être lent à se manifester, mais les séquelles ne

tardent pas à apparaître et à s'étendre à la famille. *“ On l'a vue commencer à changer ; plus nerveuse. Puis là, tu dis : bien là, elle arrive à l'adolescence, il y a peut-être ça aussi en même temps. ”* Quelle protection obtiennent les victimes de gang qui ne parlent pas quand la période du harcèlement débute, les victimes qui ne reçoivent pas les appuis nécessaires pour s'en sortir parce qu'on répond mal à leurs appels (non-écoute) et/ou parce que des interventions traînent en longueur du côté de l'école et des policiers ? Elles apprennent qu'elles doivent se défendre seules et la riposte devient l'unique solution. Avec le temps, ces enfants risquent de se sentir attaqués à tort ou à raison que ce soit par un membre de leur famille, un parent ou un ami. *“...elle ne répondra plus avec une petite voix douce si elle est attaquée. Si elle se fait attaquer légèrement, elle répond sec. [...] Moi, elle se retient un peu plus, avec moi pis son père. ”* Si cette enfant ne reçoit pas l'aide nécessaire, elle peut s'enliser dans ce comportement d'offensive.

“ Si on lui en parle pas puis si on l'aide pas, c'est sûr que oui, ça peut aller plus loin. ”
“ Je te dirais peut-être une affaire de peut-être trois mois, gros maximum trois mois. Elle s'est mis à être agressive, dépendant comment sa sœur ou son frère lui parlait. Des fois, il ne faisait rien que lui poser une question puis tchouk ! Elle se revirait bien sec puis réponse bien sec là, tu sais. ”

Au secondaire, l'enfant fait des tentatives pour prendre sa place. S'il ne se sent pas plus respecté malgré ses essais, il peut traverser la barrière de la victimisation et devenir agresseur pour que cesse le harcèlement. *“ C'est peut-être pour ça qu'aujourd'hui, qu'elle a de la misère à rester indifférente. Aujourd'hui, est plus vieille pis elle se sent peut-être plus capable de se défendre autant verbalement que physiquement. Elle attaque. ”* Lorsque les problèmes de violence commis par leur enfant apparaissent au secondaire sans antécédents au primaire, la surprise du parent est réelle quoique dans quelques cas, les parents s'y attendent un peu par rapport au harcèlement de gang. *“ Mais c'est comme je te disais : ça m'a surpris, mais je m'en attendais parce que ça faisait plusieurs fois qu'elle m'en parlait. ”* Dans la plupart des cas, l'enfant fait des tentatives pour être entendu, mais s'il n'a pas l'écoute voulue, il réagit.

Cependant, si le problème de riposte par la violence a été traité, cela n'empêche pas la peur de récurrence de la part de l'enfant.

R : “ Non, elle l'a regretté après, elle me l'a dit. Mais je sais comment qu'à l'est, pis je me dis que ça ne veut pas dire que ça ne recommencera pas jamais. Peut-être que non aussi. ”
Q : “ C'est une crainte que tu as ? ” R : “ Ben, c'est sûr. Fait qu'on ne peut pas rien faire. En tout cas, je n'ai pas trouvé la solution pour pas que ça arrive un autre fois. C'est sûr que j'ai pris les conséquences que j'avais à prendre. ”

Dans ces cas, les parents tendent à penser qu'il n'y aura pas de récurrence de la part de leur enfant s'il n'est plus agressé ou soumis à une même situation.

R : “ Ben elle, c'est sûr que ça, cette affaire-là quand elle a donné une tape à la petite fille, ça c'est la première fois que ça arrive quelque chose comme ça. ” Q : “ As-tu peur que ça se reproduise à l'école ? ” R : “ Eh ! Ça non. Je ne penserais pas qu'elle retournerait jusque-là, là. ” “ Même mon conjoint, on s'était assis avec pour lui parler de ça parce qu'on trouvait qu'il ne fallait pas qu'elle exagère non plus là. Elle voulait traîner un bâton, n'importe quoi pour se défendre. ”

Exprimer ou non la crainte que l'enfant récidive demeure en arrière-plan. Par la suite, sur qui l'enfant va-t-il réagir ? Le parent ? Un frère, une sœur ? Il est certain que, dans les circonstances, les parents développent une plus grande sensibilité à la violence. Dans cet exemple, l'enfant a osé franchir un pas de plus et la mère se sent davantage insécure, car elle se demande si la jeune fille va récidiver. En fait, l'enfant fut effectivement confrontée de nouveau à un problème où elle aurait pu réagir par la violence, mais ne l'a pas fait.

En résumé, la reproduction de la violence se fait par imitation, par pouvoir, domination ou par riposte à la violence. Il faut savoir que la violence se répand dans la famille et dans l'environnement de l'enfant si elle n'est pas prise au sérieux ou traitée de façon préventive. La partie traitant de la reproduction de la violence à l'école est présentée sous le titre : violence niée, violence acceptée.

3.3.3.3 Conséquences de la violence autres que la victimisation

Les effets de la violence sont multiples et les répercussions sont presque toujours négatives. Les effets négatifs de la violence apparaissent autant à la maison qu'à l'école, mais les signes peuvent être facilement confondus à moins que l'enfant ne parle de ce qu'il vit réellement. Cette situation impose une communication non superficielle, non instrumentale. Plus concrètement, les conséquences de la violence sur un enfant sont apparentes autant sur les notes scolaires que sur la qualité de vie de cet enfant. “ ...la jeune ne voulait même plus aller dehors. Elle ne pouvait même pas aller au parc à côté. [...], elle ne voulait même pas y aller parce que la petite gang se tenait alentour du dépanneur. ” Parmi les premiers signes, nous retrouvons un changement d'attitude dans les relations avec les autres. L'enfant sera davantage porté à se défendre parce qu'il se sent attaqué. Une diminution du rendement scolaire apparaîtra éventuellement et les signes de victimisation augmenteront.

La conscientisation de la violence et les questionnements qu'elle suscite amènent certaines personnes à un plus grand approfondissement de leur vécu. “ Bien, c'est certain qu'on va plus chercher notre pourquoi. Là, on va plus chercher plus de livres, des informations, ça c'est certain là, tu sais. ” L'expérience permet une meilleure connaissance de la violence, la capacité de la repérer et de la détecter dans le quotidien, menant parfois à une attitude

auto-défensive vis-à-vis tous les comportements de violence dans la famille, que ce soit avec le conjoint, les enfants, les adolescents de la famille ou les grands-parents. “ *Je travaille très, très fort justement dans ces trois groupes. J’ai tout ça en plein visage moé là, là. Il faudrait vraiment que je sois nounoune pour rien voir.* ” Certains parents développent des moyens alternatifs pour ne plus faire vivre de la violence à leurs enfants parce qu’ils ont acquis une meilleure connaissance de leurs limites. Ils vont utiliser le soutien familial, ils vont aller chercher à l’extérieur l’aide nécessaire quand ils sentent leur propre violence gronder. “ *C’est pas avec la violence qu’on va régler le problème de nos enfants. On va chercher plus de ressources que...* ”

Quelques parents pensent que les jeunes sont plus sensibles, moins solides, parce que les parents donnent beaucoup matériellement. Cette situation créerait une faiblesse, une porte d’entrée à la violence. “ *En outre, ils sont plus sensibles, et donc plus malléables qu’autrefois. C’est pourquoi ils tendent à reproduire tout ce qu’ils subissent. Évoluant dans une société de liberté qui leur offre une infinité de choix et de tentations, ils sont plus vulnérables que jamais* ” (Gray, 2000 :229).

Une des conséquences de la violence des enfants envers les parents est l’atteinte à la réputation familiale. Ce sont aussi tous les questionnements sur le jugement des autres que cela suscite. “ *Fait que là, tu comprends bien comme parent, tu te demandes, alentour les autres parents là, ils pensent quoi là ?* ” Il y a moyen d’agir sur cette situation et le fait d’en parler à d’autres parents est parfois recommandé pour redonner confiance aux parents.

“ *Le parent qui raconte les situations problématiques rencontrées et y réfléchit avec l’aide d’autres parents, développe une capacité d’observer en même temps qu’il agit. Son observation porte sur l’enfant, sur le contexte, les gestes posés, les paroles dites, les réactions de l’enfant et sur lui-même. Il développe ainsi une réflexion-en-action*” (Miron, 1998 :24).

Effectivement, les parents apprennent par apprentissage sur le terrain. “ *Moi, je pense par tout ce qu’on a passé, on s’est aperçu qu’on était pas mal outillé.* ” Mais le temps que se développe cet apprentissage exige, de la part de toutes les personnes concernées, de grands efforts de changement et d’adaptation dans le quotidien.

3.4 Les manifestations de la violence à l’école et à la maison

Les premiers souvenirs des parents concernant la violence de leur enfant sont très bien cernés. Pour la plupart, la violence a débuté à la suite d’événements marquants soit à la maison, soit à l’école, soit à cause de certains des amis. Plus souvent qu’autrement, les parents l’apprennent par l’école. Ils peuvent aussi s’en rendre compte en voyant revenir leur enfant, en apprenant que leur enfant est exclu de groupes d’amis ou bien l’enfant avertit lui-même ses parents du harcèlement dont il est victime. Les avertissements de l’école s’avèrent très importants (directeur de niveau, éducatrice spécialisée, enseignants). Si ce n’est par un appel de l’école, c’est lors de rencontres avec les enseignants que les problèmes sont révélés. Quelques cas sont aussi détectés par l’école lorsque les jeunes se font prendre à consommer de la drogue et qu’ils répliquent verbalement aux enseignants. Les parents le détectent aussi à

la maison par l'agir de l'enfant avec la fratrie (tirailage, obstination, coups, lancer des objets, abus sexuel), par l'agir avec le partenaire, parce qu'ils voient les changements dans le comportement de l'enfant (parler bêtement, obtenir raison à tout prix, tenir tête). Dans la famille, les parents l'apprennent aussi par ce qu'ils entendent dire entre leurs enfants. C'est aussi lors des changements créés par la séparation entre conjoints. Parfois, les parents apprennent la violence subie ou exercée par d'autres parents ou des amis de l'enfant.

Les personnes qui annoncent aux parents la violence de leur enfant sont habituellement connues de la famille ; ils entendent parler les enfants entrent eux, ils sont avertis par un membre de la famille ou des amis. Il peut arriver que l'enfant apprenne lui-même la situation à ses parents, mais la plupart du temps, les parents l'apprennent par l'école que ce soit au niveau primaire ou secondaire.

3.4.1 Comportement manifesté par les jeunes à l'école et dans l'environnement

La violence n'apparaît pas toujours clairement aux parents ou dans l'entourage de l'enfant. C'est souvent quelque temps après son déclenchement que les signes deviennent plus évidents. Il y a certes un dépistage à effectuer, mais la violence de l'enfant peut être repérée dès le primaire.

“...pis la prof de cinquième année avait le tour avec parce que ça a été pas pire cette année-là, mais l'année d'après là, sixième année, ça, ça a été dramatique. Là, la prof, elle m'a appelé deux, trois fois peut-être dans l'année là.” “ Mais c'est sûr que c'est le comportement de [sa fille], on le sait depuis la première année qu'elle est de même là. ”

Les manifestations peuvent aussi apparaître au secondaire (tirailage, répliques verbales). “[Sa fille], avait une lettre à écrire pour s'excuser du comportement. Ça a commencé là, oui, je pense.” Chose certaine, si le parent est averti dès le début des manifestations de violence, il y a plus de chances de corriger la situation avant qu'elle ne s'aggrave. “ En le sachant d'avance là, on peut prévenir avant que ça se reproduise. ”

Au secondaire, la violence verbale à l'école et à la maison se fait plus acerbe et directe : répliques verbales, comportements dérangeants en classe, “placoter” beaucoup entre amies, faire rire toute la classe, rire de l'enseignant devant les autres. Comme le mentionne Hébert (2000), la violence verbale dans les écoles imprègne le climat quotidien des milieux scolaires. Une fois la violence verbale ancrée, la violence physique va naître chez quelques enfants. Parfois, elle a déjà débuté à la maison pour apparaître à l'école ensuite, mais l'inverse est aussi vrai.

En classe, un comportement plus subtil cause des problèmes aux enseignants : lorsque les enfants se comportent de façon si dérangeante qu'ils arrivent à perturber les cours. “ Durant l'année

scolaire, plusieurs jeunes jouent le rôle de contestataires. Ils contreviennent systématiquement aux règlements de l'école et tiennent des propos à la limite de l'acceptable à tous ceux qui sont chargés de faire respecter la discipline ” (Payette, 1998 :99). La structure des écoles peut faire en sorte qu'on manque de temps et de lieux de socialisation. La manière d'agir en classe de certains élèves peut être basée sur un besoin de socialisation qu'ils ne peuvent exercer en d'autres temps. “ La classe n'est pas forcément le lieu où peuvent s'explicitier et se résoudre les conflits et où des solidarités peuvent se construire... ” (Sanchez-Mazas, 2000 :170).

La violence verbale peut être subtile dans ce sens qu'elle ne contient pas seulement un code parlé, elle contient un code d'attitude de domination et parfois même d'humiliation par le mépris exprimé. Fize précise qu'aujourd'hui les enfants prennent le droit de parole et que : “ Chacun dit ce qu'il a à dire, [...]. Ce droit, ils l'exercent au besoin avec une grande brutalité. Le respect n'est plus ce qu'il était : il n'est plus dans les mots [...], il est dans un comportement général ” (Fize, 2001 :25). Un autre type de violence présente et fréquente mais non exprimée par les parents est celle des enfants qui insultent les enseignants ou qui font rire la classe par des farces touchant l'enseignant en présence. Ces mots, ces gestes sont considérés par bien des élèves comme faisant partie de la normalité et acceptés comme tels par les pairs. En ce qui concerne Debarbieux, la notion de violence verbale contient une attitude exploitée par les élèves envers les enseignants. La violence verbale sous forme de railleries semble acceptée dans les conventions sociales des jeunes comme étant la norme et elle est parfois même valorisée.

“ Du côté des élèves, le code de l'insulte est précis et connu. L'insulte possède un côté ludique, apprécié. Aucun élève, dans les collèges populaires, nie qu'elles soient très fréquentes, mais ils évaluent leur gravité de manière nuancée. Tout est dans l'attitude plus que dans le mot lui-même et les règles de ces jeux de langage sont bien fixées ” (Debarbieux, 1996 :102)

Parfois le parent nie la violence et il arrive que les manifestations de violence apparaissent plus tard et qu'elle ne soient pas détectées. Cependant, les faits tendent à démontrer que l'enfant reporte ses comportements sur tout l'environnement. Toutefois, l'enfant peut établir une distinction entre les plus jeunes et les adultes. Certains cibleront des plus jeunes ou des plus faibles comme victimes, mais d'autres s'attaqueront aussi à des adultes ou à des personnes en autorité. Une détérioration d'un comportement identifiée à l'école est en général remarquée dans l'environnement de l'enfant. Avec le temps, La violence vécue à l'école se reporte à la maison. Les membres du personnel de l'école ne sont pas épargnés et ils sont la cible de violence verbale et de refus d'autorité. “*[Son fils] a tout le temps eu de la misère avec des professeurs femmes. Même à la petite école, il y a une année qu'il avait un professeur femme, il avait des problèmes de comportement. L'année d'ensuite, il avait un professeur gars, pus un*”

trouble... ” Quelques parents mentionnent que la violence augmente à la suite de changements d’amis, ce qui a lieu souvent au secondaire par le changement d’école. “ Avec ses amies qu’elle a l’a. C’est ça, ils s’envoient promener fait que là, a commencé ça avec ces amies-là. Mettons entre amies, pas avec nous autres là. ”

Les réactions des amis de l’enfant sont peu connues, mais nous savons que quelques enfants demeurent isolés, n’ayant pas de contact de groupe. Le comportement de l’enfant amène aussi quelquefois la perte des amis.

“ Ben, je me suis aperçue aussi, comme l’année passée, au début de l’année là, a plein plein d’amies. Ça s’appelle. Il y en a qui viennent chez nous, a va chez des amis. Tranquillement là, au courant de l’année, il y en a de moins en moins. Oui. Ils ne la connaissent pas au début. C’est ça que je me dis. Je lui dis : comment ça qu’il n’y a plus personne qui t’appelle ? Comme là, elle s’est faite une amie là. Elle a une amie, c’est juste elle. Elle voit juste elle. Elle la voit dans sa soupe, mais je sais pas si va durer là. C’est toujours comme ça, souvent, souvent. ”

La violence n’apparaît pas sans raison. Le jeune en retire des bénéfices. “ Dans l’immense majorité des cas, qualifiés à juste titre de banals, les adolescents commettent des délits parce que cela leur permet d’arriver à leurs fins, de satisfaire leurs besoins, d’éprouver des jouissances, de surmonter leurs difficultés ” (Cusson, 1981 :36). Il arrive qu’un enfant soit tellement ancré dans son désir de tout contrôler qu’il peut aller très loin dans les mises en scène auprès des amis et des autres parents. “ ...elle véhiculait des choses dans d’autres foyers parce que là, a allait voir ses amies, pis elle leur disait des choses comme de quoi qu’on était des gros méchants, pis qu’on la battait pis qu’on avait fait ci... ” “ Viens me chercher. Je suis en train de me faire battre pis je vais mourir pis... ” Des parents habitués à de telles scènes finissent par composer avec la situation, mais pour les amis c’est autre chose.

“ Moi, c’est quelque chose de banal. Tu sais, dans le fond, je voyais qu’elle faisait un show. Tout à coup, il y a une petite fille pis a rentré. A cogne même pas. Arrive à course dans maison. A rouvre la porte pis : qu’est-ce qui se passe avec [sa fille] ? Est en train de mourir. Tu sais, le gros spectacle ! ”

Le caractère de l’enfant influence son comportement et ce comportement a des répercussions sur son environnement : famille, amis, etc. R : “ Il a tout le temps été quand même prompt là. ” Q : “ Vite ? ” R : “ Vite un peu là, impulsif un peu là. C’est ça. Ça, c’est sûr que c’est dans son comportement, c’est dans son caractère. ”

3.4.2 Comportement manifesté par les jeunes à la maison

Dans l'enfance et à l'adolescence, les tendances à la violence apparaissent sous différentes formes. Face aux parents, la violence se manifeste par de la confrontation à toute autorité, par le ton employé, le langage utilisé, le "chialage" et comme comportement dérangeant, l'hyperactivité.

" Mais déjà, elle a beaucoup de difficultés avec l'autorité fait que peu importe la forme d'autorité, elle la confronte pis : c'est pas bon. " " Quand ça ne fait pas son affaire, il va claquer une porte, il va s'en aller dehors, dans la chambre là, ça l'arrivait ça. " " C'est ça sa violence là qui vient qui tape sur les nerfs là. Là, a part pis le ton marabout, marabout. A souvent un ton marabout. On dirait qu'est toujours de mauvaise humeur. "

La violence se transpose en violence verbale, en violence physique (tirailage, coups de poing, coups de pied), en chicanes, en clique, par l'exclusion et aussi malheureusement par l'abus sexuel envers la fratrie et les amis. Outre les cibles mentionnées, les belles-mères et les demi-soeurs ou demi-frères ne sont pas épargnés.

" Ben là, quand a s'est mis à faire des crises là comme ça là, pis avec dire des bêtises là pis à claquer les portes, frapper sur les murs. C'était épouvantable ! C'est là, c'est là que j'ai dit : ça n'a plus de bon sens. Un enfant qui fait une crise, o.k. là, on a tous vu ça là, mais quand c'est rendu dire des bêtises de même pis dire : je vais mourir pis vous êtes tous des ci pis tu sais là... "

Les personnes touchées par la violence de l'enfant réagissent différemment selon la situation, selon la violence vécue, selon leur perception de la violence (être pris dans les filets de la victimisation, refuser catégoriquement la violence et être capable de l'imposer), selon sa position vis-à-vis de l'enfant, selon les pressions ou les conséquences de la violence détectées ou révélées par d'autres et selon la personne qui dénonce la violence. Comme tout agresseur, l'enfant recherche les victimes privilégiées et détecte les personnes plus vulnérables ou celles de qui relève l'autorité. La situation n'est pas facile à gérer puisque les actes de violence atteignent toute la famille (victimes, témoins). L'âge n'influence pas nécessairement la personne que l'agresseur vise. Il peut s'en prendre à plus vieux que lui.

" Les deux filles, ben, c'est comme des mères, des grandes soeurs ça. Avec [son fils] qui va avoir 18 là, elle quand même. Ils ont deux ans et demi de différence pis il est prêt à la planter. "

La victimisation parentale est présente mais faible parmi l'ensemble des parents rencontrés. Cependant, les figures féminines auraient plus de fil à retordre de la part des enfants violents.

" Il est probable que la mère soit plus fréquemment la cible des comportements verbaux violents des adolescents parce que c'est elle qui interagit le plus fréquemment avec eux, en particulier pour ce qui est de la supervision et de la transmission de consignes" (Pelletier; Beaulieu; Grimard; Duquay, 1999 :181).

Les jeunes adolescents s'" essaieraient " davantage avec la mère qu'avec le père. Une image qui revient à travers le temps est celle de la mère qui menace d'avertir le père mais sans poser d'action réelle.

" Avec sa mère, c'est... Comment je pourrais te dire ça ? C'est un petit peu plus... Mettons, pas " rough " là, mais ça se parle un peu plus là parce qu'elles ont pas mal le même caractère. [...] Ils ne s'envoient pas se promener... Ils ont des discussions, mettons, plus fréquentes entre la mère et la fille. "

La possibilité que l'enfant utilise la violence contre les personnes de sexe féminin est plus élevée qu'envers les hommes. *“ Avec les adultes, je ne l'ai pas vu. Peut-être, oui, c'est ça avec sa sœur. Peut-être, il a répondu à sa mère peut-être quelques fois là. Oui. Ça ne fait pas peut-être bien, bien longtemps. ”*

La violence dans la fratrie est un comportement très souvent manifesté, visible. C'est généralement la mère qui intervient auprès de l'enfant pour éviter des scènes de violence entre la fratrie. Trois tendances se manifestent dans la fratrie : soit les enfants ripostent, soit avec le temps, ils se tassent ou bien ils apprennent à composer avec la violence. Les enfants plus vieux, à l'égard d'un plus jeune violent, vont parfois ignorer le comportement de violence, mais il peut y avoir des engueulades, des obstinations, des chicanes. Les plus jeunes ne disent rien ou vont se plaindre aux parents. La maturité donne un ton différent dans la communication frères, soeurs. *“ Des fois en vieillissant, c'est moins pire là. Ils ont appris que ça ne donnait rien de s'obstiner sans finir là. ”*

Pour certains enfants, le parent est une cible privilégiée. La notion d'autorité est contestée et mise à rude épreuve. Dans les cas plus durs, l'enfant est aussi violent envers la mère qu'envers le père. *“ Mais ça arrivait dans des situations où il y avait une question d'autorité parentale, juste là. [...] Elle ne respectait pas les règlements, ces affaires-là. ”* Il devient alors difficile pour les parents de maintenir des règles, une vie familiale stable, quand ils ont un enfant contestataire et revendicateur. La violence des enfants envers les pères est présente, mais ne les concerne pas tous. Certains pères seraient moins atteints ou moins sensibles à la violence de leur enfant. Cependant, quelques pères sont touchés lorsque l'enfant semble atteindre l'image de la famille.

3.4.3 Violence niée et violence acceptée de la part des parents

Il semble facile pour les parents de mentionner d'emblée ce qu'ils n'accepteraient pas comme comportements. Toutefois, dans le discours verbal transmis lors des entrevues, le contraire ressort de temps à autre. Ils ne nient pas cette contradiction, mais elle va de pair avec leur propre définition de la violence ; elle change et s'adapte selon la personne dont elle provient et celle qui est visée. Ce qu'ils nient dans leur inconscient apparaît pourtant subtilement. Voici deux réflexions d'un même parent. *“ Moi, je dis, aucune violence n'est acceptable, que ce soit verbale ou physique, ce n'est pas acceptable même que ce soit nous autres, les adultes entre nous autres ou entre parents ou entre... ” “ On était souvent en chicane. On s'est dit des choses qui n'étaient*

pas correctes. ” Il appert que l’idéalisation de la non-violence et le vécu sont deux parties d’un même tout.

L’enfant grandit avec une certaine image familiale et dans les cas où les relations de parenté sont importantes et maintenues, elles peuvent influencer l’enfant. C’est dire que certains enfants n’auront jamais de manifestations de violence face à des adultes, devant la parenté ou des amis de la famille. “ *Mais ça, il ne le fera pas devant, chez nous, il ne le fera pas devant mettons mon frère ou mes amis. Non. Il ne fera pas ça.* ” Si la violence pour ce parent n’est pas apparente, il est plus difficile d’admettre le verdict de violence de la part de l’école.

Les parents qui nient la violence de leur enfant ou le comportement dérangeant à l’école ont tendance à rejeter la faute sur les personnes de l’entourage extérieur à l’enfant : autre conjoint, amis, personnel de l’école, etc. Pour ceux-ci, la minimisation des actes de violence, les excuses et les justifications sont présentes et répétitives pendant l’entrevue. Que ce soit pour de la violence au primaire ou au secondaire ou les deux, la faute est rejetée sur les autres. Que les parents nient la violence de leur enfant ou non, ils font face à une réalité qui leur est souvent transmise par l’école ou l’entourage et ils doivent composer avec les conséquences réelles des agirs de l’enfant. Pour ce père, la négation de la violence est d’entrée de jeu justifiée par la fierté qu’il ressent envers son fils. “ *[Son fils], ce n’est pas un batailleur. Il ne commencera pas à en voir un puis tapocher dessus à tous les cinq minutes. Il n’est pas de même [son fils], mais il ne se laissera pas faire par exemple.* ” “ *Yé pas gros, pas grand là mais ya du chien !* ” L’utilisation antérieure de la violence pour ce père est justifiée. Se défendre verbalement en montant le ton ou même se défendre avec les poings, ce n’est pas vraiment de la violence. “ *Pour moi, moi, je ne me suis jamais vraiment battu, vraiment battre là, non, non. Me défendre oui là. Oui. Tu lui en ramasses un bon là, fait qu’il arrête là.* ” “ *Des fois, on peut monter le ton un peu, mais ça ne veut pas dire que c’est une violence vraiment...* ” Et il dira également de son fils : “ *Il ne passe pas à l’attaque immédiatement, mais il peut peut-être monter le ton, puis peut-être pousser là, mais il va arrêter là ; un avertissement. Il va peut-être faire ça.* ” La négation de la violence pour soi se répercute aussi pour son propre enfant. “ Les adolescents reprennent souvent les modes de communication déficients ou violents appris à la maison dans leurs relations avec leurs amis et leurs camarades de classe ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997B :73). Des faits pourtant très clairs, concrets sont déviés jusqu’à la justification du vandalisme à l’école, par exemple. Entre deux maux, nous choisissons le moindre.

“ En réalité, il n’a pas fait par exprès. Mais eux autres, ils disent que c’est de la violence, tu sais. [...] Au lieu de fesser sur quelqu’un, bien il a fessé dans la case. C’est mieux de fesser dans la case que de fesser sur quelqu’un ! Mais il a été suspendu encore pour une autre semaine. Moi, je ne comprends pas là, tu sais. Ils auraient peut-être aimé mieux qu’il fesse sur quelqu’un ? ”

Alors le parent remet la faute sur les autres, ce n’est pas son enfant qui est en tort : “ *Il s’arrangeait tout le temps pour l’écoeurer le plus possible puis bon, tu sais.* ” Q : “ *Pour vous, il n’est pas violent. C’est ce que l’école rapporte par exemple, c’est ça ?* ” R : “ *Oui. En tout cas, moi, tu sais, d’accord, il bouge oui, il grouille oui, mais je n’appelle ça de la violence moi là.* ” Pour certains parents, la marge peut être très large entre la violence acceptée et

celle qui est vécue. Nous pouvons dès lors nous demander si de telles définitions de la violence n'entraînent pas chez l'enfant une négation de la violence faite aux autres.

Voici un autre exemple : cette mère a de la difficulté à cerner la violence de son fils parce qu'elle le compare à un autre de ses enfants qui avait des problèmes de violence extrême.

“ Il donne juste une petite claque dans la face de même là. Mais tu sais, tu vois que ce n'est pas là... ” “ Si je me fie par rapport à l'autre là, c'est une affaire de rien, tu sais. Lui, il ne l'est pas pantoute. Il va arriver puis s'il y a de quoi qui ne marche pas à l'école, au lieu d'arriver de tout casser, il va arriver, il va partir à brailler dans sa chambre. ” “ Il y en qui disent qu'il est violent, mais moi, je ne sais pas où. ”

Comment redresser la situation quand le parent ne voit pas la violence de son enfant ? *“ Il se tiraille avec sa sœur mais ça, c'est comme tout jeune. ”* La limite de la mère est-elle ajustée à la réalité des autres ou à la sienne et à celle de son fils ?

Pour certains parents, l'injure, les railleries, les moqueries ne sont pas nécessairement vues comme une violence mais comme un moyen de défense. Comme le dit Debarbieux :

“ Ils sont peu nombreux à donner comme exemple de violence “ l'injure ”. [...] ils nous ont décrit tout un code subtil où le “ ton ” fait plus que le verbe, où le placement du corps dit plus que l'insulte elle-même. Ils ont su aussi nous dire combien l'injure pouvait être festival drolatique et combat verbal constitutif de la socialité.... ” (Debarbieux, 1996 :100).

Ce père ne voit pas la violence dans les mots et les attitudes de son fils. Il justifie les actes posés comme une capacité d'affirmation. *“ [Son fils] n'est pas vraiment un violent. C'est parce qu'il va dire qu'est-ce qu'il pense tout de suite. Tu sais, il est impulsif, on va dire. Si le professeur l'envoie promener, il va l'envoyer promener lui itou. Il lui répond en pleine face. ”* Il transpose sa propre image d'affirmation qu'il considère potentiellement positive à celle de son fils. *“ Moi aussi, je suis drette de même. Quand ça ne marche pas, c'est tout de suite que ça se dit, ce n'est pas... J'accumule pas puis dire après ça l'explose, non. [Son fils] est de même. ”* Il va même projeter cette justification vers sa famille. *“ On se répond ben nous autres aussi. On étire pas des affaires de l'année passée. ”* Pour lui, son fils se défend, il prend sa place et le père vise l'enseignant comme étant le coupable. *“ Mais par contre, des fois, elle a peut-être voulu rire de lui devant le monde itou. Fait que lui, il lui a remis son change. ”* Le père donne l'image de son fils qui se tient debout et il donne verbalement son aval à l'enfant, pourtant il reconnaîtra et respectera tout de même l'autorité scolaire et il punira son enfant pour introduire un changement de comportement.

La violence de groupe est une des plus difficiles à détecter surtout si l'enfant ne parle pas. *“ Elle aurait été peut-être plus agressée, violentée peut-être puis on n'aurait rien vu. Elle ne nous aurait pas mis au courant puis ça aurait été caché. Puis après ça, peut-être qu'on aurait trouvé ça encore plus dur... ”* Une forme de négation très subtile et malheureusement fréquente se présente dans ces situations. On observe une tendance à nier l'ampleur et la fréquence de cette forme de violence et par le fait même, on remarque que les parents mettent du temps à réagir aux

agressions subies par leur enfant. Les parents vont remarquer les changements de comportement de l'enfant, mais ils en reporteront les causes sur d'autres faits que la violence de gang. Une fois l'enfant au secondaire, les parents ont tendance à penser que le changement de comportement est attribuable à la période de l'adolescence ou au tempérament de l'enfant. Ils ne pensent pas d'emblée que l'enfant puisse être victime de ce genre de violence.

“ Elle disait juste qu'elle s'était fait écoeurer. Ça s'arrêtait là. Puis j'ai essayé à une couple de reprises de lui tirer les vers du nez puis non. Ça ne venait pas là. [...] Comment de temps que ça faisait qu'elle se faisait écoeurer avant qu'elle finisse par le dire, je ne sais pas comment de temps que ça a pris. ”

Même quand la situation a été révélée, le parent a parfois tendance à rejeter une partie de la faute sur l'enfant. *“ Oui parce qu'elle a un petit caractère vif. Elle ne se laisse pas marcher... Sur les pieds. ”* Il semble plus facile de justifier les agissements d'un gang que d'y faire face avec son enfant. Par contre, dans les cas d'abus sexuel, aussitôt que le parent est au courant, il fait les démarches pour une intervention policière menant à la judiciarisation de l'agresseur.

3.4.4 Augmentation de la violence

Nous ne savons pas toujours quand la violence débute dans le temps. Elle peut être insidieuse, subtile et n'apparaît pas toujours comme une évidence. C'est lorsqu'elle présente des signes clairs et continus dans le temps qu'on peut la repérer. La violence verbale et la violence psychologique en sont les premiers niveaux et elle est parfois suivie de la violence physique. Peu de jeunes franchiront ce cap, mais ceux qui traversent la barrière de la normalité sont remarqués parce qu'ils dérangent, parce qu'ils font peur. L'enfant opte pour la violence pour diverses raisons : par choix, par bénéfice personnel ou par manque d'outils pour s'exprimer positivement. Les parents ne sont pas totalement responsables des gestes choisis et posés par leur enfant. Ils ont une certaine responsabilité certes, mais ils n'ont pas à prendre toute la responsabilité sur leur dos. Bien avant que les parents ne trouvent la solution la plus appropriée pour faire réagir positivement l'enfant, il se peut que la situation de violence se détériore au point où celui-ci entre dans le cycle de la violence physique pour arriver à ses fins. Le cumul d'événements traumatisants liés à l'affectivité est un indicateur sérieux de la reproduction de la violence.

“ Puis surtout peut-être les conflits intérieurs qui a fait qu'elle a été... Le fait qu'elle ait perdu sa mère, elle avait quand même deux ans. Tu sais, à 9 ans, elle se fait agresser, ça l'aide pas. Puis là, le corps... Tu arrives au secondaire, tu es déjà dans une période que tu essaies de te découvrir toi-même fait que ça l'aide pas là. Tout ça inclut puis c'est déjà une personne qui s'aime pas gros d'avance, qui s'aime pas d'elle-même puis qui ne se valorise pas. Tu es tout le temps en négatif, au négatif, au négatif. ”

Cependant, l'enfant a toujours le choix de transposer cette colère accumulée en lui en violence ou en non-violence. *“ Pour elle, c'était comme une révolte qui était déjà en dedans. Elle la cachait. ”* Cette enfant a fait le choix de s'extérioriser sur sa belle-mère et ses demi-soeurs. *“ Toi,*

tu as juste 13 ans, moi, j'en ai 17 puis si tu veux avoir ma main sur la gueule, tu vas l'avoir. "

Comme le mentionne (Guay, 1998 :172) :

“ Le comportement délinquant est un malaise qui est agi au lieu d’être ressenti, ce sont souvent les adultes (professeurs, parents) qui ont le problème [...] parce que le comportement du jeune les “ dérange ” [...]. La principale difficulté qui en résulte est que ce n’est pas le jeune qui ressent le besoin de changement et que ce n’est pas lui qui définit le problème ou qui fait une demande d’aide ” (Guay, 1998 :172).

Ce n’est donc pas l’agresseur qui réagit mais la victime. Réagir n’est pas facile surtout dans les familles où il y a une cassure dans le couple ou une difficulté de relation parents-enfant. Une nouvelle adaptation s’impose surtout quand un nouveau partenaire entre dans la vie du parent qui vit seul. L’enfant n’accepte l’ ” intrus ” d’emblée.

“ ...chez son père, ça allait bien pis son père aussi la fin de semaine, il était juste pour elle là. Mais là, son père a une nouvelle blonde, pis [sa fille] a perdu sa place, pis a m’en parle pis a l’aime pas ça. Il faudrait qu’a soit le centre du monde là, qu’il y ait toujours tout le monde après elle là. ”

Les familles en détresse qui sont aux prises avec des enfants violents, surtout s’ils font partie d’une famille reconstituée, ont plus de difficultés à trouver la limite de leurs interventions. La mise au point peut se faire plus facilement par le parent biologique, mais lorsque celui-ci est absent, il est très difficile pour les beaux-parents de tenter de se faire une place. C’est toute la famille qui en souffre.

“ Il s’agit de familles désespérées, [...] et qu’il faut bien appeler *parents martyrs*, c’est-à-dire des *parents réellement menacés, insultés, battus et terrorisés par leurs enfants mineurs*, qui se sont adressés au juge des enfants pour lui demander de bien vouloir les protéger des persécutions de leur fils ou de leur fille ” (Chartier, 1982 :15).

Et là encore, le parent victime doit demander de l’aide et ce ne sont pas tous les parents qui le font parce qu’ils sont pris entre le conjoint et l’enfant. De plus, lorsque le parent fait des démarches de protection, il doit prouver que c’est lui la victime et non l’inverse. Prenons comme exemple une situation de garde partagée qui engendre des situations difficiles pour tout le monde, en particulier lorsque les parents n’ont pas le même style d’éducation : encadrement chez l’un, laisser-aller chez l’autre.

“ C’est pas facile pour des enfants, une semaine vivre dans un endroit structuré pis une semaine dans un endroit non structuré là. Tu sais, c’est pas facile. Fait que là, ils arrivaient à maison, ils en avaient pour deux jours à se replacer pis... Fait qu’on leur demandait beaucoup d’efforts. Fait qu’on voit une grosse différence depuis que j’ai la garde légale là. Ils ont rentré dans cette structure là pis, ils sont biens là-dedans. Ça paraît. ”

Les résultats sont concrets, évidents. Par exemple, cet enfant souhaite obtenir ce qu’il veut chez son père comme il l’obtient chez sa mère. “ *Ben non, rentrer à 9 heures, c’est trop de bonne heure. Moé, je veux rentrer à l’heure que je veux pis c’était ci puis c’était ça. Ce qu’elle pouvait faire chez sa mère là, tu sais. Fait que ça, c’est là que ça a recommencé. ”* L’augmentation de la violence se fait sentir surtout si l’enfant a un but précis en tête. Dans ce cas, le motif repéré par le père était d’aller vivre chez le parent permissif. L’enfant est confronté à deux extrêmes et il choisira celui où il aura le moins d’efforts à fournir. “ *Ça a fait un petit bout de temps pis là, je dirais au bout d’un*

an, ça a recommencé à dégénérer pis être rock and roll pis là : je veux m'en aller : je m'en vais... ” Dans ce cas, tout est tenté de la part de l'enfant pour parvenir à ses fins. “ Fait qu'était prête à faire n'importe quoi parce que c'était... Encore une fois, elle allait chercher une liberté là, chez sa mère. ” Les cas de belles-mères sont en général plus ambigus et plus critiques.

“Pis là ma conjointe a pris le téléphone, elle lui a enlevé pis a dit : c'est fini pis, elle a raccroché le téléphone pis a dit : ton père a dit que c'était ça. Fait que là, elle a sauté sur ma conjointe, pis elle lui a donné une tape sur la baboune pis en tout cas, la chicane a poigné. Pis là, a essayé de la maîtriser du mieux qu'a pu. Pis là a criait : je vais mourir. C'était ci pis c'était ça là. Tu sais, elle en mettait ! ”

Les parents savent très bien où se situe ce qu'ils peuvent endurer ou non, ce qu'ils vont faire ou non si une situation détériorée perdure. Une fois la limite du parent atteinte, même si elle est élevée, ils réagissent. Au-delà d'un certain point, les arrêts d'agir sont plus clairs et précis autant dans leur forme que dans leur application dans le temps. “ Là, là, non, ça je ne le prenais pas. Tu te fais placer. Tu vas en famille d'accueil, mais je ne te garde pas ici tant que tu n'as pas compris. Fait que tu vois, quand même là, arriver les parents dire : on te place là... ” Se résoudre à aller chercher de l'aide professionnelle ou avertir d'un placement apparaît quand le parent sent qu'il n'a plus le contrôle ou qu'il est en perte d'autorité. Par exemple, certains parents demanderaient de l'aide si la situation venait à se détériorer. “ Moi, j'ai toujours été le genre à essayer de m'arranger tout seule, pis là quand je vois que ça dépasse mes compétences là... ”

Les mensonges et les mesquineries sont des éléments utilisés par les enfants pour détourner l'attention du parent sur les méfaits qu'il peut commettre : vol de cigarettes ou d'argent aux parents, raconter des histoires fausses. “ ...parce que ce n'est pas long partir une réputation à quelqu'un là. Parce que c'était rendu qu'on recevait des téléphones à maison pis... ” “ C'est-tu vrai que ta belle-mère a battu [sa fille] pis comment est-ce qu'a va ? Pis, es-tu à l'hôpital ? ” Les fugues font elles aussi partie du lot de bien des parents.

“ La dimension première de la fugue est celle de l'*autosoustraction*. Confronté à un milieu familial à la fois fortement investi et jugé “ invivable ” parce qu'il est générateur d'intrusions et de tensions, l'adolescent tente de s'extraire de ce qui le menace ou l'asphyxie ” (Pommereau, 1997 :193).

Lorsque l'enfant veut avoir le dernier mot à tout prix, il emploie des moyens plus clairs pour obtenir ce qu'il veut, comme organiser une mise en scène ou utiliser des mots qui font peur, qui font réagir toute la famille. “ Les autres enfants là-dedans là, eux autres étaient tannés de ça là, un moment donné des affaires de même, pis ça leur faisait peur. Tu sais, quand l'autre est couché à terre pis a dit : je vas mourir. Je vas mourir. Tu sais, c'est impressionnant sur des jeunes. ” Des scènes de violences entre frères et soeurs sont une réalité et certains parents la voient, tandis que d'autres ne la voient pas. “ J'étais partie dîner chez mon chum pis quand j'ai revenu, [le jeune frère] avait la lèvre enflée de même. [L'aînée] avait donné une claque à [son jeune frère] parce qu'il ne voulait pas l'aider à faire la vaisselle. ” Gérer la violence en famille demande des habiletés que n'ont pas tous les parents. Parfois le parent n'a pas le choix de réagir dans les situations où il y a une augmentation de la violence. “ Il y a différentes manières de mettre fin à un comportement, mais la plus efficace et la plus réaliste consiste en définitive à cesser de l'encourager ”

(Friel; Friel, 2000 :164). L'augmentation de la violence est réprimée par la poursuite des punitions ou l'augmentation de la perte de privilèges.

“ Il n’y a pas de marge d’erreur. Moi non plus. J’ai dit : c’est ça, c’est ça. Si tu veux avoir ça, tu veux avoir ça, ben toi, il faut que tu fasses, c’est ça, ça, ça. ” “ ... si ça continue à se passer bien, c’est parce que ça va être correct. Sinon, ben là, il va falloir que je la prenne avec moi. Mettons, venir ici pis y montrer vraiment qu’on est sérieux quand on parle de cours d’été, des choses de même. ”

On peut aussi entrevoir le maintien de la décision de placement. Quand tout ce qui était possible a été fait, quand la situation vécue perturbe la fratrie, les parents doivent en tenir compte. Éviter un placement est conditionnel au comportement.

“ On a tout mis en place ce qu’on pouvait mettre en place puis on a une vie à vivre. Je pense que les enfants ont droit à une qualité de vie. Moi pis ma conjointe, on a droit à une qualité de vie. Fait que là, si elle veut en faire partie, c’est correct. Si a choisi qu’a veut pas en faire partie, c’est encore correct, mais a sort de la maison. ”

Les réactions des enfants face aux moyens utilisés par les parents sont variables selon les buts que l'enfant poursuit. Lorsque l'enfant sent qu'il n'a plus autant de prise qu'il le désire, il augmente ses gestes de domination et d'indépendance. *“...quand elle a sauté sur ma conjointe pis elle l’a frappée. Elle, elle se promenait tout partout en disant que ma conjointe l’avait battue. Fait que là, là, ça marche pas là”* Cependant malgré la lourdeur du vécu des parents, certains en viennent à identifier les causes des agirs de leur enfant. Les punitions utilisées par les parents sont plus efficaces quand elles touchent à la fois une corde sensible et les motifs de l'agir profond. *“ Fait que moé, il est clair que je lui avais dit que c’était probablement qu’elle resterait pas à maison, mais qu’à s’en irait pas chez sa mère, que je la plaçais chez des étrangers ou dans un centre. Fait que là, ça a comme... Ça a comme donné un coup de masse dans le front. ”*

Voici l'exemple d'un fils qui commence à exercer de la violence subtilement mais dont la mère n'est pas dupe. L'événement déclencheur serait le fait que son père a agressé sa mère quelques mois auparavant. *“J’ai été poignée à gorge et pis on était sur la galerie pis [son fils] était sur le perron et pis il a tout vu. Ça a été un drame ”* La mère situe très bien la montée des manifestations de violence : habillement différent avec langage et attitude correspondant ; apparition de la violence verbale. *“Moi, de mon fils, la violence est enclenchée et c’est la violence verbale. ” “ Il l’essaie à la maison mais sa maman, elle l’attend. ”* Vers le temps des Fêtes, il y a eu une augmentation de la violence physique envers la mère. Il lui touche l'arrière de la tête mais différemment. *“ Dans le temps des Fêtes là, deux fois là : Aie ! M’man. Pis y lève la main là, pas l’intérieur, le dos. Faire ça de même mais pas fort. ”* Et la mère saisit très bien la différence entre le geste d'ouverture : ma belle maman et une prise de pouvoir : j'ai le contrôle. La mère va sévir immédiatement bien que le fils réplique comme dans les clips. *“ Ne refais plus jamais mais plus jamais ça. Dans ta chambre. C’est plus jamais [son fils], as-tu compris ? Ah, ouin ! Pas de même. Réponds-moé pas de même. ”*

Outre la violence individuelle, la violence de gang est aussi présente. L'augmentation de la violence de gang se manifeste aussi, comme la violence commise par un individu lorsque les agresseurs n'ont pas d'obstacles pour les contrer. Certains gangs de villages peuvent aller très loin dans les manifestations de la violence. Ces gangs ciblent une victime et s'en prennent à elle, ils la harcèlent, la menacent quotidiennement. Ils font du trouble à l'école ou dans son périmètre hors de la vue des agentes de sécurité rendant les interventions plus difficiles. " La plupart des agissements antisociaux ou délictueux ont lieu en général lorsque les parents ne savent pas ce que l'enfant est en train de faire, ou en leur absence ou celle d'autres adultes " (Olweus, 1999 :45). Parfois, ils vont jusque dans la cour de la maison familiale et ils s'attaquent à d'autres membres de la famille, ils formulent même des menaces de mort, et si les parents osent intervenir, le vandalisme entre en jeu. " *Si ça fait pas, s'il y a d'autres enfants dans la famille, ben, ils vont attaquer les autres parce que j'ai une autre fille plus vieille, puis ils l'ont attaquée absolument pour rien elle aussi.* " " *En dernier, c'était rendu là, c'était des menaces de mort là. Ce n'était plus : moi, je vais te tapocher là.* "

L'augmentation de la violence peut être provoquée par des événements extérieurs. C'est pourquoi les ripostes au harcèlement de gang deviennent pour l'enfant l'unique moyen de réaction valable. Même dans ces cas, les parents ayant une bonne communication avec leur enfant peuvent déceler la montée de l'agressivité.

" Là, je le savais là. Tu sais, là, elle m'avait avertie qu'il y avait une gang qui était sur son dos pis qu'a répondait aussi pis, tu sais. " " ...Là, je me suis dit : un moment donné là, j'ai dit : a va se choquer pis la petite fille est mieux de faire attention à elle parce que... Mais pour dire que [sa fille] est violente, non. "

L'escalade est présente mais détectable si le parent est à l'écoute. " *Envers cette personne-là, était pas tolérante mais pas du tout. Non, a m'en parlait pis c'était pas une gentille petite fille là, tu sais.* " Le parent sent quand l'enfant en a assez, qu'il risque de changer d'attitude et connaît les motifs de l'enfant consciemment ou non. Cependant, même après un geste de violence pour mettre fin à du harcèlement, l'enfant peut regretter son geste. " *Elle a regretté. Elle a dit : m'man quand j'ai fessé, après avoir fessé, je l'ai regretté.* " Lorsque les parents pensent à tort ou à raison que leur enfant se défend, ils cautionnent sa violence soit en la niant soit en la justifiant. Les parents sont parfois déroutés, dépassés par les événements. Ils ne savent plus que faire ni quoi dire à leur enfant. " *Je ne savais plus comment... Je ne savais pas quoi y dire parce que j'aurais fait pareil. Je suis certaine que j'aurais fait pareil.* "

Plusieurs enfants présentent une augmentation de la violence ou de comportement dérangeant autour de la période des Fêtes. La présence de démonstrations plus violentes semble augmenter à ce temps. " *Je vais te dire là aux Fêtes,*

là ce n'était pas facile. Après les Fêtes, ça c'est replacé un peu. C'était moins pire. ” Un enfant peut devenir violent verbalement ou physiquement par l'influence de gens qu'il côtoie : amis, gang, jeunes adultes.

“ Les enfants sont sensibles aux influences positives ou négatives des pairs, en particulier lorsque ces derniers sont perçus comme ayant un statut plus élevé. L'influence des pairs peut s'avérer un facteur de protection puissant lorsqu'elle est prosociale, mais elle représente un problème lorsque les pairs encouragent les comportements antisociaux ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997 :33).

Selon ce père, peu de temps après que l'enfant ait cessé la relation avec des compagnons incriminants, un résultat positif s'est fait sentir. “ *C'est là que tu vois la différence là. Ça dépend avec qui y se tient.* ” Parfois un changement d'amis et l'intervention des parents suffisent pour que l'enfant effectue un changement. “ *Ça brassait, puis on était après comme perdre le contrôle un petit peu un moment donné là. J'ai été obligé de lui parler pas mal puis ça s'est placé.* ”

Dans le cas conflictuel où l'école dénonce une situation de violence non reconnue par les parents, l'élève connaît la position des deux parties et l'utilise. Il est conscient de l'appui de sa famille et il peut se permettre plus d'écarts de conduite.

“ Ainsi, les malentendus entre école et famille offrent également une réserve impressionnante de conflits, [...]. Lorsqu'un tel climat de méfiance s'instaure entre famille et école, il compromet fortement le processus de scolarisation et il accroît considérablement les risques de voir émerger des actes de violence de ces rapports conflictuels ” (Guidoux, Mégroz, 2000 :294).

C'est le cas pour cet enfant où les parents ne reconnaissent pas la violence de leur enfant. La mère dira après une période de tranquillité, sans appel de l'école, que ça cache quelque chose. Un enfant agité devenu trop tranquille est aussi un signe d'alerte pour les parents. Ce n'est qu'une question de temps avant qu'il n'explose. “ *Bien, c'est parce que d'après moi, je pense que mon fiston attend juste une petite chose là puis, je sûre que ça va péter bien vite.* ” Lorsque l'intervention de l'environnement de l'élève violent est limitée, il le prend comme une acceptation de son comportement. Il jouera dans les limites possibles et jugées acceptables pour les autres.

“ ...les conséquences négatives émanant d'enseignants, de parents et de pairs sont très limités. Tous ces facteurs concourent à affaiblir les contrôles contre les tendances agressives chez les élèves observateurs “ neutres ” et risquent de favoriser leur implication dans les actes de harcèlement ” (Olweus, 1999 :47).

Il y a une augmentation de la violence chez l'enfant dans plusieurs cas, mais la plupart du temps, une action concertée entre les parents et les professionnels produit une amélioration des situations problématiques. Cependant, concernant quelques cas, un placement s'avérera nécessaire, pour d'autres, le placement planera au-dessus de leur tête ; parents et professionnels attendent que l'enfant fasse ses preuves. Ils ne souhaitent pas seulement une amélioration à court terme mais à long terme. Dans tous les cas de placement en famille d'accueil ou en centre d'accueil, la solution est définitive et elle se présente quand les parents sont au bout des ressources. Les promesses de changement de l'enfant ne passent plus et il n'a plus le choix ; il doit faire face aux conséquences. Dans les cas de placement, il y a transfert d'autorité. Pourtant, l'enfant va tenter des manoeuvres de dispersion pour amadouer le parent. “ *Quand on en a plein*

la tête, ben là, là : pardonne-moi. Pardonne-moi. Il est trop tard. ” “ ...parce que là mon intention, c’était de la placer parce que là, c’est pas vrai là qu’un enfant de cet âge-là, là va commencer à frapper tout le monde dans maison. ”

La violence est un problème individuel mais aussi de société. Cependant, il y a lieu de poser des actions et c’est souvent par la concertation entre les personnes impliquées qu’il est possible d’atteindre des changements durables et positifs chez l’enfant.

3.5 Collaboration parents-école : la perception des parents

Cette partie souligne la qualité de l’échange école-parents et parents-école : qualité de l’information reçue, moyens pour contrer la violence de la part de l’école. Les parents apportent une critique sur l’utilisation des sanctions ou des punitions et des mesures restrictives utilisées par l’école, les parents et la société envers l’enfant. La satisfaction et l’insatisfaction des parents viendront compléter le tableau de l’échange entre l’école et les parents. Les solutions apportées par les parents pour solutionner certains problèmes existants sont enrichissantes et formatrices sur bien des aspects : mode éducatif parental, qualité du milieu de vie à l’école.

3.5.1 Comment les parents sont informés par l’école

En ce qui a trait à la collaboration école-parents, il est certain que les parents auraient besoin de savoir plus précisément ce qui se passe à l’école. *“ C’est sûr que si le parent est pas avisé, il ne peut pas rien faire. ”* Les parents reçoivent parfois l’information de ce qui se passe à l’école par l’enfant ou un autre enfant de la famille, par l’entourage de la famille (amis de l’enfant), par le milieu scolaire dans les cas les plus apparents ou très dérangeants ou par les absences notées au bulletin. *“ Je l’ai su par mon plus vieux parce qu’il se faisait battre. Il s’est fait écoeurer assez qu’il voulait lâcher. ”* Un problème se présente dans deux cas : quand l’enfant ne transmet pas l’information à ses parents et lorsque l’école ne contacte pas les parents. Dans un cas comme dans l’autre, les parents ne savent pas que l’enfant vit des difficultés à l’école. *“ Moi, j’entends pas ben ben parler de l’école à part ça parce que ma fille, a me dit pas grand chose sur l’école. ”* C’est pourquoi certains enfants vont vivre de la violence longtemps avant qu’elle ne soit dénoncée et traitée.

Plusieurs parents ne savent pas comment ça se passe à l’école autant dans les cours, à l’heure du dîner ou les pauses, sauf si les parents travaillent en milieu secondaire et qu’ils soient au fait des réalités vécues par les enfants. Plus précisément, les parents ne savent pas ce que l’enfant vit s’il ne parle pas, à moins d’avoir à signer une feuille de comportement, un compte rendu d’événement, s’il est appelé par du personnel de l’école (enseignants, directeur de niveau) ou par

l'agenda si l'enfant veut bien le montrer. *“ Je trouve qu'il y a manque en quelque part entre l'école pis les parents, parce que ce n'est pas supposé être l'enfant qui fait l'intermédiaire, parce qu'il y a bien des enfants qui ne parlent pas, hein ! Il y a un manque entre les deux. Le suivi là. ”*

L'image que le parent a de l'école est basée sur un vécu antérieur, sur ce qu'il apprend et connaît de l'école. Il n'est pas dans le milieu et lorsque l'enfant lui parle de vécu scolaire, il n'en a qu'une version.

“ Le parent connaît de l'école ce qu'il en voit lorsqu'il se rend aux visites organisées par celle-ci, par les récits que fait son enfant de ce qui s'y passe, par les images qu'en donnent les médias et par les souvenirs qu'il a de celles qu'il a fréquentées. Il n'est donc pas témoin de ce qui s'y passe, [...]. C'est une réalité dont il faut tenir compte quand nous réagissons comme parent à une version que l'adolescent donne de certains faits qui se déroulent à l'école ” (Payette, 1998 :35).

C'est pourquoi quelques parents apprécient être informés par l'école mais ils préfèrent l'être par leur enfant. *“ J'aime mieux qu'a me le dise que de l'apprendre par le directeur ou par son tuteur ou... ”* En fait, les parents souhaitent connaître les deux versions : celle de l'enfant et celle de l'école.

Une partie du problème exprimé par la majorité des parents est le fait qu'ils soient avertis trop tard par l'école des problèmes vécus par leur enfant. Même si l'école est au courant de certains faits sans en avoir parlé. *“ Si on l'aurait su avant, on aurait pu sévir plus vite là. ” Q : “ Fait que ce serait comme que l'école appelle, s'il y a quelque chose. ” R :” Oui. Ah, oui ! Sans faute par exemple pis pas attendre que ça soit dramatique. ”* D'ailleurs, Côté (1995) recommande que : *“ Aussitôt qu'un malaise est ressenti devant des comportements répétés d'un élève, le directeur et la directrice doivent en être avisés. Un dépistage précoce évite l'intolérance du milieu scolaire et la détérioration de la situation de l'élève ”* (Côté, 1995 :127). Cela signifie d'une part que les enseignants doivent informer le directeur de niveau et d'autre part, que celui-ci communique avec les parents dans les plus brefs délais.

Les problèmes ressortent souvent aux rencontres de bulletins alors qu'ils perdurent depuis un certain temps ; la situation devient ainsi beaucoup plus difficile à gérer quand il y a eu détérioration. Être mis au courant des problèmes avant la remise des bulletins est un geste préventif. De plus, obtenir un suivi immédiat permet de corriger la situation beaucoup plus rapidement tant de la part du parent que de la part de l'école. *“ Quand ça a été la limite, ça a été*

la limite. Bang ! Ça a été les parents tout de suite. Touc ! J'ai trouvé qu'ils avaient fait ça rough un peu. ” “ *...savoir si ça s'est amélioré à la remise des bulletins. Là, on a parti, à partir des bulletins mais au bulletin, on l'a su là pis là, on l'a su quand ils nous ont appelés pour la deuxième fois.* ” Un enfant peut avoir fait du “skippage” répété avant que le parent ne l'apprenne. “ *Fait que là, on essayait de se rejoindre voir si entre temps le petit était à l'école ou ben... Tu sais, rien qu'au premier bulletin, mon gars a manqué 75 cours, pis il ne se faisait même pas mettre dehors.* ” Dans le même ordre d'idées mais à un autre niveau, les parents aimeraient être informés de toutes les situations vécues à l'école par leur enfant auprès des différents intervenants.

3.5.2 Ce que les parents connaissent des moyens utilisés par l'école pour amoindrir la violence

Il est intéressant de constater ce que les parents connaissent des moyens utilisés par l'école pour amoindrir la violence. Certains les ignorent complètement, mais d'autres en énumèrent quelques-uns. Dans l'ensemble, ils sont peu au courant des moyens mis en place pour contrer la violence hormis ceux qui touchent directement leur enfant. Parmi les moyens énumérés par les parents, nous retrouvons : les lettres d'excuse, les sanctions, les suspensions, le retrait de privilège, la mise en place d'agentes de sécurité -les Mirado-, la travailleuse de corridor, des caméras, l'intervention de l'éducatrice spécialisée.

Les sanctions connues et utilisées par l'école relèvent de la retenue à la salle d'études, être retiré de la classe, écrire une ou des lettres d'excuse ; cela peut être aussi la perte d'un privilège d'activités à l'école notamment à l'heure du midi. “Le retrait de la classe continue d'être le moyen le plus fréquemment employé pour signifier à un élève d'arrêter ses conduites inappropriées (Conseil supérieur de l'éducation, 1984 ; Roy et Boivin, 1988)” (Hébert, 1991A :16). Certains élèves doivent faire signer une feuille de route ou de comportement quotidiennement à un parent. Parmi les sanctions les plus sévères, il y a la suspension à durée variable avec des travaux imposés à faire à la maison avec une insertion au retour par un des parents. Dans les cas de consommation de drogue (à l'école ou hors de l'école), il y a suspension automatique. De plus, une rencontre avec le directeur de niveau et des intervenants (Centre Normand –alcoolisme et toxicomanie-, Sûreté du Québec) est prévue. Cependant, le consentement du parent est exigé pour ces rencontres. Dans les cas considérés majeurs, la menace

d'envoyer l'enfant au Pavillon l'Élan est utilisée et en dernier recours l'expulsion sera mise en action.

Des suivis sont assurés à l'enfant soit par l'école, soit par le CLSC, à la demande du parent, de l'école ou de l'enfant lui-même. Hormis l'aide assurée par les professionnels de l'école, il y a les rencontres avec le directeur de niveau, le titulaire et/ou les enseignants. Certains parents sont avertis par un appel téléphonique, d'autres par lettre ou lors de la rencontre de remise de bulletins.

Lors d'événements spéciaux concernant leur enfant, les parents reçoivent un compte rendu écrit de l'événement et un appel de l'école. Certains parents ont des rencontres avec le directeur de niveau et d'autres n'en ont pas. Dans quelques cas particuliers, un encadrement du directeur de niveau est assuré auprès d'un parent. Les parents peuvent être avertis par la direction, le titulaire de l'enfant, par un ou des enseignants et par l'éducatrice spécialisée. Concernant les comportements très dérangeants en classe et répétitifs, les parents et l'enfant rencontrent un comité ad hoc composé des enseignants, du directeur de niveau et de l'éducatrice spécialisée afin d'établir un plan d'intervention adapté.

3.5.3 Une logique de sanctions comme solution à la violence utilisée par l'école

Les mesures utilisées par l'école contiennent deux aspects : les mesures restrictives et les sanctions. Les mesures considérées comme restrictives sont : le déclassement, passer en comité ad hoc, la présence des agentes de sécurité, le suivi obligatoire avec l'éducatrice spécialisée et les sanctions en tant que telles. De plus, il faut savoir que les sanctions appliquées par l'école sont variées et que différents intervenants y participent chacun à leur niveau (agentes de sécurité, éducatrice spécialisée, direction).

Les enfants ne réagissent pas tous de la même façon aux sanctions imposées par l'école. Chaque cas est unique. En effet, ces réactions peuvent prendre la forme de revendications, de

l'acceptation impassible, mais le plus souvent de la soumission. Les sanctions utilisées pour contrer la violence peuvent introduire d'autres comportements que ceux qui étaient espérés. Les jeunes peuvent réagir négativement aux sanctions données. " ...le caractère humiliant de la punition, plutôt que de réguler un conflit entre partenaires de l'interaction, peut déplacer le conflit sur la source de la punition humiliante, et peut donc représenter un facteur aggravant dans le développement de la violence à l'école " (Sanchez-Mazas, 2000 :167).

Voyons d'abord les délits commis, leur nombre et les sanctions émises par l'école pour la période de septembre à décembre 2002 à l'école La Source. Ces faits seront présentés à partir des fiches des agentes de sécurité, de l'éducatrice spécialisée et de la direction.

Si nous examinons la compilation des fiches de comportement des agentes de sécurité pour cette période, nous remarquons que les méfaits relèvent de faits mineurs pour la majorité : tenue vestimentaire (112), comportement et attitude (50), bousculade (15), comportement à la cafétéria (10), balles de neige (8), confiscation (bijoux, symbole, jouet) (6), chicanes de filles (6), vandalisme- bris de propriété (6), tirailage (5), rumeur de batailles (4), langage (3), malpropreté (1). Pour un total 226 interventions. Il apparaît que les sanctions ne sont ni très variées ni très lourdes : mettre un chandail, remonter la fermeture éclair d'un gilet, couper la chaîne, remplacer le vêtement, remplacer un objet, confisquer ou faire ranger un objet, nettoyer la case, ramasser un dégât ; avertissement, réflexion, lettre d'excuses, isolement, rencontres, signature de contrat, appel aux parents, travail communautaire.

À un autre niveau d'intervention, nous retrouvons la direction qui établit elle aussi une fiche de comportement. Ces fiches démontrent que les interventions sont là aussi variées, mais parfois différentes de celles des agentes de sécurité. Les méfaits sont présents, mais s'y ajoutent quelques délits. Si nous observons la compilation des fiches de comportement de la direction, de septembre à décembre 2002, nous remarquons que les méfaits et les délits sont attribués à : tenue vestimentaire (43), comportement et attitude (25), bousculade (8), chicanes de filles (5), tirailage (4), bataille (3), comportement à la cafétéria (3), jeux illicites (3), harcèlement (2), malpropreté (2), langage (2), conflit (1), vol (1). Pour un total de 102 interventions. À cela s'ajoutent des interventions faites par la direction pour six batailles = 108. Les sanctions sont semblables à celles des agentes de sécurité : confiscation, avertissement, réflexion, lettre d'excuse, remplacer le vêtement, ramasser le dégât, rencontre avec intervenants, appel aux parents, travail communautaire, journée (s) de suspension. Les problèmes de comportement peuvent avoir eu lieu à l'école ou dans l'autobus : quêter, débat amoureux en public, jeter des déchets par terre, faire des dégâts, se mêler

d'interventions, jouer avec le feu (briquet), traîner sur les étages à l'heure du midi, lancer des objets. Pour les comportements notés à la cafétéria : marcher sur les tables, lancer de la nourriture, faire une guerre de papiers. Écrire une lettre ou une réflexion contenant un nombre de pages variable est alors demandé comme action de changement.

Les interventions les plus nombreuses effectuées par les agentes de sécurité et la direction touchent : tenue vestimentaire, comportement et attitudes, bousculade, comportement à la cafétéria, balles de neige, batailles, confiscation, chicanes de filles, vandalisme, tirailage, rumeur de batailles, langage, jeux illicites, harcèlement, conflit, malpropreté et vol.

L'éducatrice spécialisée, quant à elle, intervient selon un champ déterminé. Elle applique les interventions liées à sa profession, c'est-à-dire que l'action porte sur le comportement de l'élève et l'intervention auprès des familles. Toujours pour la période de septembre à décembre 2002, les interventions relèvent du comportement en classe (37), les interventions de corridor (16), pour solutionner des conflits (11), l'intervention auprès des familles (7), pour le bris de matériel (4). Pour un total de 75 interventions.

Si nous prenons en un bloc le tirailage, les bousculades, les batailles, nous remarquons que les interventions sont nombreuses. “ Les bagarres surviennent surtout à des endroits où la surveillance des adultes est plus relâchée, notamment dans la cour de récréation, dans les vestiaires et dans l'autobus scolaire ” (Roy, Boivin, 1988 :17). Par conséquent, si nous reprenons le total des interventions, nous constatons que les agentes de sécurité en ont fait 226, la direction 108 et l'éducatrice spécialisée 75. Ce qui fait un total de 409 interventions disciplinaires auprès des élèves pour la période de septembre à décembre 2002. Ce nombre démontre que l'école est active quant aux actions visant des changements disciplinaires.

3.5.3A Les mesures restrictives

Le redoublement survient lorsque des élèves devant accéder au troisième secondaire demeurent en deuxième à la suite des échecs scolaires dans les matières principales. Dans le même ordre d'idées, les rencontres en comité ad hoc sont une méthode employée par l'école pour favoriser l'échange entre la direction, les enseignants, les parents et les élèves. En incluant ces aspects, les agentes de sécurité sont vues comme étant des agentes disciplinaires.

Un suivi avec l'éducatrice spécialisée est une mesure d'appui considérée importante pour les parents qui vivent des difficultés avec leur enfant. Ces suivis avec l'éducatrice spécialisée sont établis à la demande d'enseignants, du directeur de niveau et parfois ils proviennent d'une demande directe des parents. La durée du suivi est variable selon les problèmes vécus. Les

rencontres avec les parents ont lieu lorsqu'elles deviennent nécessaires pour assurer un meilleur encadrement à l'élève. À la limite, un suivi peut être considéré comme une mesure restrictive lorsqu'elle est annoncée pour prévenir une détérioration du comportement. Dans ce cas, la direction offre un suivi s'il n'y a pas de changements positifs de la part de l'enfant. *“ Mais c'est tu la solution ? Prenons là. ” “ Peut-être le petit bonhomme, y va avoir un déclic dans sa vie pis il va dire : ouin, je pousse peut-être un peu fort. ”* Il suffit parfois de peu pour introduire un changement positif chez l'enfant.

3.5.3B Les sanctions

La lettre d'excuse est fréquemment utilisée pour faire réfléchir l'élève sur les conséquences de ses gestes ; il s'agit d'établir une prise de conscience chez l'élève quant aux gestes posés. La longueur du texte est variable selon ce qui a été commis, selon l'intervenant qui donne cette sanction et selon la répétition du moyen utilisé. La lettre d'excuse peut s'adresser à un autre élève, à un intervenant, à un enseignant ou à la direction. La lettre d'excuse est souvent destinée aux personnes concernées par la situation. *“ Ça là-dessus, il a fallu qu'il écrive un, je pense comme une lettre ; 200 mots, 500 mots, je ne m'en souviens pas là, pour s'excuser puis ça, il l'a dit [à son fils]. ”*

La perte de privilège a été appliquée à un élève, dans un cas, parmi les parents rencontrés. L'activité à laquelle contribuait cet élève était de nature sportive et les parents payaient pour que l'enfant participe à cette activité. À la suite d'un comportement perturbateur, le retrait de l'activité à l'heure du dîner fut exigé comme sanction.

La suspension est une sanction utilisée lors de la consommation de drogue ou à cause d'un problème de comportement continu ou pour un délit. *“ S'il se bat, c'est deux jours, une journée. C'est une journée de suspension. ”* Pour de la violence verbale ou physique, la première sanction est de quelques jours. *“ Je pense que c'était trois avertissements pis après ça c'était l'expulsion. ”* Mais cette sanction s'applique aussi aux élèves perturbateurs. *“... ou troubles de comportement ou tu sais, comportements dérangeants, même si c'est pas vraiment violent. ”* L'expulsion serait utilisée en dernier recours après que l'élève ait eu à subir des jours de suspension au préalable. Il faut savoir que la Loi : *“ ...permet à la direction de suspendre ou d'expulser un élève pour des motifs valables, celle-ci peut être tenue, si l'enfant est d'un âge où il doit obligatoirement fréquenter l'école, de signaler le cas à la Direction de la protection de la jeunesse ”* (Roy, Boivin, 1988 :125).

Les sanctions dans les cas de la consommation de drogue touchent trois volets : suspension déterminée, travaux obligatoires à la maison, mode de réinsertion avec intervention auprès d'intervenants du Centre Normand et de la Sûreté du Québec pour que l'enfant connaisse les effets et les conséquences de la consommation de drogue.

R : “ Eh ! Disons que pour la drogue là, oui là. ” Q : “ C'est quoi ? ” R : “ Ah ! C'est dehors. Il a eu une semaine. ” Q : “ Une suspension d'une semaine, c'est ça ? ” R : “ Oui avec des travaux à la maison et tout, et puis il avait à rencontrer une intervenante puis des policiers à son retour à l'école. ”

Cette sanction est appliquée, que la drogue ait été prise à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école. Le nombre de jours de suspension est variable selon le nombre de fois où l'enfant a été pris en délit et selon la réception de l'élève aux conditions de réinsertion demandées. *“ Si elle ne fait pas ce qui est demandé mettons, elle peut être expulsée pour 10 jours. ”* L'intervention du Centre Normand est obligatoire et vise à expliquer la raison d'être d'un tel centre et les dangers de la consommation de drogue. Les policiers, quant à eux, renseignent l'élève sur les conséquences de la vente de drogue et expliquent ce qui est toléré ou ne l'est pas. Le parent doit signer une feuille de consentement avant les rencontres avec ces intervenants.

Le parent perçoit comme une menace le fait de transférer son enfant au Pavillon l'Élan. Cette mesure est utilisée comme moyen de pression pour inciter les parents et l'élève à corriger les situations perturbatrices. Ces derniers sont avisés lorsqu'il n'y a pas de changement notable dans le comportement de l'élève et la demande de changement d'école est alors effectuée. La durée du séjour au Pavillon l'Élan est attribuable au comportement et aux attitudes de l'enfant et non à ses résultats scolaires. C'est à l'équipe-école du Pavillon l'Élan que revient la décision de réintégrer un jeune à l'école La Source.

3.5.4 Une logique de punitions comme solution à la violence utilisée par les parents

La gestion de l'éducation des enfants par les parents se fait en deux temps : la gestion du comportement de l'enfant à la maison et la gestion du comportement de l'enfant à l'école. Que les pressions viennent de l'école ou de l'agir de l'enfant à la maison, que les parents nient ou non la violence ou le comportement perturbateur, ils désirent obtenir une amélioration chez l'enfant à la suite d'une demande de l'école.

Comment un parent peut-il arriver à n'utiliser aucune punition ni mesure restrictive ? Malgré différentes tentatives pour redresser la situation, les parents deviennent déroutés, à bout. " La voie du dialogue ayant échoué, il ne leur reste plus que la menace et la sanction " (Gray, 2000 :11). Dans certains cas, les parents n'auront d'autre choix que d'utiliser des mesures restrictives pour faire cesser la violence. La régularité et la mise en place de punitions ne sont pas négatives, puisqu'elles servent à encadrer l'enfant. Les parents indiquent à ce moment leurs limites et signifient à l'enfant qui encadre et dirige. " Marquer par une punition la gravité de la transgression c'est, pour les parents, mettre leurs paroles en accord avec leurs actes. Ce n'est donc pas se montrer maltraitant, mais seulement cohérent " (Halmos, 2002 :90).

Les parents vont en majorité appuyer l'école, selon leurs moyens. Lorsqu'ils sont déjà en action parce qu'ils ont reconnu la violence de leur enfant, les parents vont seconder l'école. " *Que tu l'aimes ou que tu l'aimes pas, je m'en sacre moé. Tu t'en vas là puis tu fermes ta gueule puis c'est tout. Tu fais ce que tu as à faire puis c'est tout.* " Les principales punitions employées sont la perte de privilèges : interdiction d'utiliser l'ordinateur, le téléphone, retrait d'argent de poche, retrait d'activités sportives ou récréatives, isolement dans la chambre.

Le maintien des punitions n'est pas toujours facile. Cependant, lorsqu'un résultat positif est obtenu, il importe de maintenir les punitions. Cette période est comparée à une lune de miel qui ne dure pas. La difficulté pour plusieurs parents est la poursuite de leurs décisions et le maintien de l'encadrement quotidien. Plusieurs succombent sous les pressions de l'enfant. C'est parfois sans relâche et l'enfant se sert de ce moyen pour obtenir ce qu'il veut.

Q : " Fait que les punitions ne durent qu'un certain temps ? " R : " Oui. Peut-être que je les fais pas durer assez longtemps. Peut-être ! C'est dur à savoir. " " C'est moi qui est pas correcte, a fini par m'avoir là. Tu sais, a fini par m'avoir moi à force de l'entendre : gnan, gnan, gnan. Ben, o.k. 10 minutes pas plus. Pis là, le lendemain, ça va être 15 minutes, 20 minutes pis ça va revenir à deux heures. Je le sais que j'ai mes torts là-dessus là. "

Malgré bien des efforts et plusieurs essais, le parent n'a parfois pas d'alternative, en particulier quand les punitions ne donnent pas l'effet escompté. L'exemple suivant démontre la difficulté à éviter la dégradation d'un problème à la maison aussi bien qu'à l'école.

" A nous disait : faites ce que vous voulez, ça me dérange pas. " " Vois-tu un exemple, à maison, on disait : bon ben le soir à 9 heures à maison. Ben, elle arrivait à 9 h 30. Fait que le lendemain soir, je lui ai coupé ça : à 8 h 30 à maison. Ben, elle arrivait à 10 heures. C'est... Puis là, je lui expliquais : je vais te couper ça encore à 7 heures. Ben a dit : je vais rentrer 11 heures pis a le faisait. Fait qu'il fallait que je la garde à maison, pis quand je la gardais à maison ben là, a criait au meurtre, une crise, pis a criait des bêtises pis tout ça. Fait que c'est un peu ce scénario là qu'elle, elle essayait de faire avec son professeur. "

À bout de ressources, les parents vont annoncer le placement de l'enfant en famille d'accueil ou en centre d'accueil ou simplement le mettre en application. Parfois la situation devient tellement tendue, extrême, qu'ils doivent avoir recours à la Sûreté du Québec, dans les cas de fugue ou de violence physique, par exemple.

“ Les adultes confondent souvent discipline et punition. Le parent qui a recours uniquement à des punitions sévères pour corriger le comportement d'un jeune ne réussit pas beaucoup à enseigner l'autodiscipline. Même si les punitions entraînent un changement de comportement, celui-ci est habituellement de courte durée ” (Conseil National de prévention du crime, mai 1997B :31).

Cependant, même lorsqu'il y a une amélioration du comportement, le parent doit demeurer vigilant. Cela ne signifie pas que la partie est gagnée, que l'enfant a intégré le message. Il faut faire attention aux indices de changement et aux changements mêmes, il faut demeurer prudent et les parents le comprennent très bien. Par exemple, dans ce cas, il y a une amélioration marquée après un suivi en privé, au CLSC et à l'école. “ *Je pense qu'a l'a compris que le fait d'avoir un comportement qui respecte les encadrements, pis qu'elle communique de façon intelligente, comme on pourrait dire là, tu sais, de façon civilisée, ça amène que le dialogue est beaucoup plus facile là dans maison avec elle.* ” Mais une amélioration du comportement ne signifie pas la disparition complète de tous les comportements de violence encore moins envers la fratrie. “ *Elle crie pus jamais après moi ni après les autres. Elle s'échappe encore un peu avec les enfants.* ” “ *Là, quand je lui dis non sur quelque chose, elle me fait pus de crises. Je lui demande de respecter telle heure, a rentre à telle heure. Ce que j'y demande de faire, a le fait.* ” L'encadrement est nécessaire pour permettre à l'enfant de se retrouver et de savoir qui dirige dans la maison. “ Tous les enfants veulent de la discipline, qu'ils l'avouent ou non ” (Gosman, 1990 :124). C'est d'ailleurs une sécurité pour eux. Des résultats positifs à court terme ne signifient pas non plus une réussite complète. “ *...ça c'est une chose pis dans le 20%, il reste beaucoup de travail encore à faire parce que c'est facile de monter de 80% juste en réglant des choses à faire, mais le 20% qui reste, c'est encore un gros morceau.* ” Les parents voient souvent l'amélioration du comportement par une augmentation des notes scolaires ou par des évaluations positives du comportement. “ *Les lettres au lieu d'être C, ça commence à devenir B là pis des fois c'est A.* ” “ *Ah ! Je dirais quasiment à 74% là. Ça a amélioré pas mal.* ” Les parents sont en général satisfaits des améliorations du comportement de leur enfant, mais ils sont conscients que tout n'est pas gagné.

“ *Parce que moi, je sais qu'avec moi, est ben polie pis est super fine, tu ne peux pas avoir mieux que ça, quand il y a quelque chose à demander ou quand qu'il y a une récompense au*

bout. Ça, tu peux pas avoir un ange plus que ça, mais aussitôt que c'est passé, qu'elle a eu sa récompense là ou ben sa sortie qu'a voulait faire qu'est passée, ça recommence. ”

Heureusement, chez certains enfants, les punitions sont plus efficaces que pour d'autres. Apparemment, selon quelques parents, les punitions du parent auraient plus de poids que les menaces de l'école. *“Moi, je lui ai fait des menaces à [son fils]. J'ai dit : on a une motoneige neuve là pis si tu marches pas à l'école, moi, tu n'auras pus rien de moi. Ça finit là. C'est comme ça qu'on est venu à bout de redressir ça...” “ C'est ben plus qu'est-ce que nous autres, on pouvait lui faire en rapport avec l'école que l'école qu'est-ce qu'elle pouvait lui faire à lui. ”* Les punitions touchant intérieurement l'enfant semblent plus efficaces que les sanctions fortes. Est-ce qu'il s'agirait de savoir quelle punition aura la plus grande portée ? Il n'est pas facile de doser les punitions ou les mesures restrictives. Cependant, elles sont parfois nécessaires afin d'assurer l'encadrement nécessaire à un enfant ayant des problèmes de comportement.

3.5.4A Les mesures restrictives

La plupart des parents vont demander des rencontres avec les enseignants, le directeur de niveau, et autres, pour clarifier la situation et agir rapidement afin de mettre fin au comportement de l'enfant. Parmi les mesures restrictives employées par les parents, il y a celles d'amener l'enfant à accepter un suivi. De plus, concernant leur enfant, les parents mentionnent les punitions actuelles et à venir jusqu'à l'obtention d'un changement de comportement. Le parent va indiquer à l'enfant les limites à ne pas dépasser et les comportements inacceptables qui y sont rattachés. Il lui fera connaître les moyens qu'il entend mettre de l'avant pour annuler, prévenir ou réduire le comportement chez l'enfant, que ce soit au niveau d'un comportement dérangeant à l'école ou pour de la violence. *R : “ En tout cas, je lui ai juste dit d'être poli avec les professeurs : sois poli [son fils] parce que ça va rentrer dans ton...” Q : “ Dans son dossier ? ” R : “ Dans son dossier puis tu vas voir plus tard, tu vas peut-être bien avoir plus de misère, puis ça, il a compris ça. ”* Quelques parents vont établir une date butoir où doit avoir lieu le changement désiré par eux ou par l'école et ils indiqueront les punitions prévues éventuellement. *“ Parce que moi [son fils] là, on est comme sur la corde raide parce que moi, je lui ai donné jusqu'à fin janvier. ”* Cet autre parent avertit sa fille en cas d'expulsion ou de suspension et lui dit à quoi celle-ci doit s'attendre. *“ Laisse-moi te dire que la semaine que tu vas passer chez nous, tu la trouveras pas facile. ”*

Lorsqu'il y a une augmentation la violence, les mesures restrictives vont souvent de pair. Certains parents prennent la menace de placement comme une mesure restrictive et ils la mettront à exécution s'il n'y a pas d'amélioration. Si le parent juge qu'un placement en famille d'accueil ou au Centre de réadaptation La Maison est nécessaire, il entreprendra les démarches en ce sens. Dans les cas d'un placement, il est parfois question de temps, d'attente de changement de comportement chez l'enfant. *“ Moi, c'était clair qu'elle s'en allait, elle sortait. La personne au CLSC, elle, ce qu'elle a demandé, de faire une démarche de quelques mois avant avec elle, pis qu'elle soit à la maison pis après ça, ben on la placera. ”* Et lorsque la situation dégénère et qu'il n'y a plus de possibilités pour les

parents de redresser la situation, quand la fratrie est fortement touchée, quand les limites sont atteintes, les moyens extrêmes apparaissent pour régler la situation et le placement s'ensuit.

L'intervention de la Sûreté du Québec a été nécessaire dans quelques cas. Par exemple, dans une situation donnée, les pressions étaient grandes sur l'enfant compte tenu de la présence de la violence physique. La jeune fille a fugué à la suite d'une maîtrise corporelle de la part de sa belle-mère pour se protéger. Les parents ont eu recours aux autorités policières.

“ Là, elle avait pus de téléphone pour crier au meurtre là pis se plaindre à tout le monde. Fait qu'elle a fait une fugue. Elle a sorti par le châssis, pas de manteau quasiment en plein hiver. Il commençait à neiger pis a s'est sauvée chez une de ses amies. Fait que là, moi, ça l'a pas marché. C'est là que j'ai appelé la police là pis ils sont venus à maison. ”

3.5.4B Les punitions

Les sanctions punitives ou la perte de privilèges (sorties, sports, activités), le retrait dans la chambre, sont les plus couramment employés. *“ Écoute, je l'ai quand même envoyé dans sa chambre réfléchir pis c'est un super actif. Renfermé une semaine de temps, il faut le faire ! Il faut le faire ! C'était très dur à toffer, mais c'est pas grave. ”* Les sorties sportives et les activités sociales sont des pertes de privilèges assez éprouvantes pour les enfants. *“ Je n'avais pas beaucoup de marge de manoeuvre moé là, là : t'es pas fin, t'iras pas au hockey T'es fin, tu vas y aller ”* L'éventualité des cours de conduite automobile est utilisée autant comme un renforçateur qu'une punition.

Les arrêts d'agir sont parfois inévitables. Pour quelques parents, la maîtrise physique de l'enfant qui a perdu le contrôle est nécessaire, même impérative. *“ Il fallait que tu arrives que tu le prennes là, puis tu le sais assis à terre là. Aie ! C'est assez ! –Pour le calmer. –Tu n'avais pas le choix. C'était la seule manière. ”* Les arrêts d'agir sont des moyens concrets de mise en action pour que l'enfant cesse son comportement dans l'immédiat.

Vouloir contrer l'utilisation de la violence requiert beaucoup de savoir-faire. La répression et les punitions ne sont pas présentes seulement dans la famille, elles le sont aussi dans la société.

3.5.5 Une logique de sanctions comme solution à la violence utilisée par la société

Du côté social, les mesures restrictives touchent les façons de faire des intervenants, les placements en centre d'accueil et de la Protection de la Jeunesse, de suivis en CLSC, de l'intervention policière, de la violence de gang et de l'entraînement exercé par des jeunes adultes hors de l'école.

Un placement peut être effectué en famille d'accueil ou au Centre de réadaptation La Maison. Ce recours est retenu dans les cas extrêmes. Il est demandé par les parents ou par la Direction de la Protection de la Jeunesse. Les délits sont majeurs : abus sexuel, drogue, vol, etc. Lors du placement, l'école peut avoir son mot à dire lorsque l'enfant va poursuivre ses études à l'école La Source tout en étant placé. Le suivi en CLSC a été demandé par quelques parents et ils sont en général très satisfaits de l'aide reçue. Le CLSC sert aussi de point d'appui à court terme dans les cas de fugue, de violence physique ou de placement.

Les forces policières sont utilisées fréquemment. Les parents font appel aux policiers dans les cas d'enfants victimes de harcèlement de gang, peu importe que le harcèlement ait lieu à l'école, dans un lieu public ou dans la cour de la résidence. Dans les cas de la judiciarisation, c'est la Sûreté du Québec qui intervient dans tout le processus autant auprès de la victime qu'avec les agresseurs. C'est elle aussi qui fait respecter les ordres de cours (interdiction d'approcher X personne) et qui veille au cas où il y aurait une récidive de la part des jeunes contrevenants ciblés.

L'environnement immédiat de l'école peut aussi être nuisible. La proximité du centre d'achat est un piège facile que les jeunes adultes utilisent. De jeunes élèves (13-14 ans) sont victimes de ces jeunes adultes qui entraînent les plus jeunes hors de l'école. La drogue est souvent un motif pour tenter les jeunes au premier abord. À l'école, les policiers sont parfois appelés pour faire des fouilles sur des élèves soupçonnés d'avoir de la drogue.

3.5.6 Une logique de solutions positives à la violence employées par les parents et les moyens utilisés pour contrer la violence

Du côté des parents, l'intention de solutions positives pour contrer la violence requiert certains acquis de leur part. En tout premier lieu, ils ont à reconnaître qu'ils n'ont pas toute la responsabilité de la conduite de leur enfant. En deuxième lieu, il s'agit pour eux de partager les responsabilités. En somme, ils doivent demeurer réalistes en face de ce que leur fait vivre leur enfant.

Ce qui se passe n'est pas toujours la faute du parent et plusieurs en sont conscients. Les parents fonctionnent avec leur expérience. Même s'ils prennent différents moyens pour contrer la

violence chez leur enfant, ils restent tout de même réalistes dans leurs agirs. “ *Quand je la sens ouverte, je sais que ce je lui dis : elle le comprend pis a va le mettre en pratique.* ” C’est aussi demeurer réalistes face à eux-mêmes. “ *Il n’y a pas aucun parent qui sont parfaits sur terre ; aucun, fait qu’on fait tout notre possible. On y va tous avec notre expérience qu’on a.* ” Certains parents connaissent leurs réactions et se donnent les moyens pour demeurer tempérés quand l’enfant arrive après une bévue commise à l’école.

Le dilemme de bien des parents est de savoir s’ils ont à intervenir pour protéger l’enfant violent ou s’ils lui laissent vivre les conséquences de ses actes. “ *Fait que là, j’étais-tu pour aller me mettre entre elle pis eux autres, pis moi avoir les roches, je pense que non. Je pense qu’un moment donné là, il faut qu’a se brise le nez.* ” “ *J’essayais d’y faire comprendre que la journée que tu vas respecter les règles, l’encadrement que je lui donne, que ça va être ben plus facile après ça. Fait que là, ça... Ça, a pas voulu embarquer là-dedans.* ” Mais dans un cas comme dans l’autre, la décision n’est pas facile à prendre.

Les solutions actuelles utilisées par les parents sont multiples, allant en s’intensifiant dans les contacts avec leur enfant : encouragement, avoir une meilleure communication (utiliser la répétition, dialoguer, conscientiser), s’occuper de lui (écouter, calmer), lui donner du temps personnalisé (discussions en privé, discuter et conter des histoires métaphoriques), le renforcer (donner des moyens concrets de maîtrise de soi : ancrage, respiration, responsabiliser), établir le parallèle en utilisant des exemples.

“ Il répond aux adultes. Puis ça je lui avais dit : ça veut dire, fais attention quand tu réponds aux adultes. Les adultes, c’est quand même tes patrons. Fait qu’il me dit : ouin, mais t’as pas vu comment ils me parlent puis ! Bien, je ne suis pas sûr là. Peut-être qu’il y en a qui te parlent peut-être bête là mais c’est... Il faut que tu les respectes. ”

Faire connaître les conséquences à court ou à long terme revient souvent dans les pratiques éducatives des parents, le but est d’amener l’enfant à faire des prises de conscience. Par exemple, ce parent n’a pas vu son enfant apporter de devoirs de l’école depuis le début de l’année. L’enfant lui ramène ses bulletins et s’il a de mauvaises notes, sa mère signe en gribouillage, s’il a une belle note, elle utilise sa signature du dimanche. Les parents vont aussi participer avec le jeune, faire des activités pour se rapprocher d’eux afin d’introduire un changement. Il peut aussi s’agir de poursuivre l’aide professionnelle ou de proposer des alternatives à l’école (Centres Polymétiers et Élisabeth-Bruyère) ; inciter l’enfant à participer à des activités sportives, des cours valorisants (cours de conduite, etc.). Les solutions positives, intéressantes et applicables à tous les enfants sont donc nombreuses.

Une façon pour les parents de se rapprocher de leur enfant est d'intensifier leurs contacts avec eux en faisant des activités et en leur donnant du temps personnalisé. Donner du temps personnalisé est bénéfique et produit de bons résultats à court et long terme.

“ Depuis six mois là, il est plus avec moi. Même, je reste surpris, je te dirais, voilà un mois à peu près, il m'a demandé de jouer une partie de monopoly. [son fils] n'a jamais demandé ça depuis qu'il est au monde. Ça là, je ne l'ai pas refusé. C'est sûr. Je n'avais pas le temps là, mais j'ai joué une game avec. ”

C'est en améliorant la qualité de la communication que les parents s'en sortent gagnants. S'assurer que l'enfant a bien compris les messages exprimés est aussi un moyen efficace d'être bien entendus. *“ Tu te comportes droit pis on ne veut plus en avoir d'appels. C'est-tu clair ? On est tanné d'entendre parler de toi. Fait que lui, il prend sa pilule puis il fait du mieux qu'il peut. ” “ En tout cas là, j'arrive. As-tu compris que c'est que j'ai t'ai dit là ? Tu sais, je redemande. Oui. Je redemande toujours pour voir s'il avait bien compris. ”* Mais c'est aussi respecter ce qu'ils sont tout en leur laissant une certaine marge de manoeuvre.

Un des moyens assez souvent utilisé par les parents est d'amener le jeune dans un restaurant (pour ne pas être dérangés), pour parler des faits, établir les limites, clarifier à nouveau les règles de la maison et consolider le contact avec l'enfant.

“ Je l'ai reculé au pied du mur. ” “ Il y a ce que ton père a fait. [Son fils] a la main en arrière de ma tête, que je t'ai ben signifié que c'est... J'ai dit que il y a ta soeur que t'as voulu fesser. Là, j'ai dit [son fils], on met les cartes sur la table. Que ce soit ta soeur, ta cousine, ta tante, ta grand-mère, ta mère, ta matante, la fille à école, la voisine de ta case, la soeur de ta voisine de ta case, la mère, la... Ça va être un mot : femme, fille. Si tu lèves le petit doigt, tu viens de perdre ta mère parce que je me range du côté de la femme. ” “ J'ai dit : [son fils] tu ne peux pas rien faire à part que te lever pis prendre la porte. ”

Ce genre d'intervention (temps personnalisé), selon les parents, donne des résultats étonnants. L'enfant a pu profiter d'un moment qui lui était réservé personnellement, même si le but était de clarifier ses agirs. *“ Je pense, en tout cas, son comportement à partir de notre petit rendez-vous là, c'est de la vraie soie ma chère. Une perle. Il me rend des menus services qu'avant là : aie ! C'est encore moé ? ”*

En plus de la discussion avec l'enfant, raconter une histoire métaphorique peut devenir très stimulant et réconfortant pour lui. Utiliser des exemples, des comparaisons donne de bons résultats.

“ Je te dirais, c'est quand on s'est assis avec son père pour jaser-là qu'elle devenait agressive puis que son père lui a conté une petite histoire à sa façon-là parce qu'il est très spécial pour les histoires. Puis qu'il a tourné ça, je te dirais quelque chose de très sérieux, il l'a viré un peu rigolo. Un petit peu, je te dirais. Il l'a amené d'une autre façon. C'est pareil comme s'il avait conté deux fois la même histoire mais un côté dramatique, un côté comédie mettons. Puis c'est là, qu'elle a vu, je te dirais peut-être la différence. ”

La violence que vit l'enfant et qu'il fait vivre autour de lui devient compréhensible et à sa portée.

“ Je dirais que son esprit était plus ouvert. Était plus prête à prendre : donnez-moi en de l'information, là, je suis capable de dealer, prendre le bon que je peux avoir là-dedans. ”

Une manière d'encourager l'enfant est l'utilisation de la répétition, non pour sermonner, mais pour renouveler la mémoire et assurer les acquis. Un parent dont l'enfant a des cycles ou des périodes “ marabouts ” depuis le jeune âge, peut voir cette tendance s'atténuer ou augmenter à l'adolescence. Peut-être les messages fréquents des parents passent-ils davantage dans certains cas.

“ Mais là, aussitôt que je vois qu'est comme ça, je lui dis : change de ton. Change de ton. Peut-être que c'est moi qui y fait penser plus aussi. Peut-être que j'y parle plus aussi là. J'y fait penser. Je pense que si j'y ferais pas penser qu'a serait toujours comme ça. ” “ On dirait que quand a tombe marabout un bout, c'est de moins en moins long. Oui, a s'est améliorée un peu. ”

La qualité de la communication dans la famille est une base importante lorsque l'enfant qui a été victime de violence tend à reproduire ce comportement. Non seulement parce qu'il désire être violent qu'en réaction aux événements.

“ Tu ne lui laisses pas vivre son moment mettons juste à elle. Tu le vis. Tu es cinq dans la maison, tu le vis à cinq. Fait qu'elle ne se sent pas toute seule. Elle se sent appuyée, puis je te dirais que ça aide énormément aux jeunes. ” Il arrive que l'enfant en côtoyant de la violence, distingue difficilement les taquineries et les agressions verbales. Il est donc essentiel que dans les familles concernées, les parents comme les enfants puissent échanger ouvertement sur ce qui se passe et que chacun puisse émettre ses idées.

Les membres d'une famille réagissent différemment selon leur place dans cette famille. Certains parents travaillent directement sur la dynamique familiale en conscientisant sur la violence et ses effets dans le présent, en révélant les effets d'entraînement sur la fratrie.

“ Tu dis que tu n'aimes pas te faire agresser, mais là, c'est toi qui agresses, puis nous autres non plus, on n'aime pas ça. Puis là, nous autres aussi, on devient agressifs, veut, veut pas là. Ça l'engendre l'agressivité. C'est effrayant qu'est-ce que ça peut faire comme ravage. ”

Une des clés de la réussite est de parler de ce qui se passe, de ce qui s'est passé et sonder s'il y a récurrence de la part des agresseurs auprès de l'enfant ; poursuivre la sensibilisation et la dénonciation de la violence auprès des membres de la famille. Mais c'est un travail de longue haleine. Éliminer les conséquences de la violence n'est pas facile. Dans ce cas, les parents et la famille doivent constamment s'ajuster à la réalité et après quelques années, ils en viennent à observer une amélioration du comportement de leur enfant. *“ Est encore agressive mais elle ne réagit pas. Mettons que c'est un peu moins pire, ça commence doucement à revenir mais pas complètement comme elle était, ça c'est sûr. ”* Ils apprennent à accepter les effets tels qu'ils se présentent, mais ils travaillent au changement tout en demeurant réalistes.

Plusieurs parents se servent de l'exemple de leur vécu ou celui d'autres personnes pour faire comprendre des réalités à leur enfant, ils l'amèneront à réfléchir sur les conséquences de ses actes et ils donneront du temps même s'ils n'ont pas beaucoup de disponibilité. *“ Nous autres, on travaille, on a une paye. Toi, tu ne travailles pas, c'est ton école, ton travail. Bon, ben, on veut des résultats. ”* Plusieurs parents utiliseront les conséquences et les pertes à venir s'il n'y a pas d'amélioration de leur comportement. Ils mentionneront, par exemple, qu'ils conseilleront à l'enfant de s'entendre avec les enseignants pour les quelques mois qui restent dans l'année scolaire plutôt que de perdre un an et demeurer aux prises avec eux ; ils lui rappelleront la perte des copains parce qu'ils changeront de niveau et peut-être même d'école, etc. *“ Pis en plus de perdre un an, tu vas perdre des chums. Tes chums vont monter, pis toé tu vas rester là avec un autre gang. Là, ça va être encore ben plus plat là. ”*

La responsabilisation peut s'exprimer de différentes manières. Des parents proposent des moyens concrets à leur enfant : frapper sur un “ pushing bag ”, crier dans le bois, faire de la motoneige, etc. D'autres prennent des moyens relativement percutants pour faire comprendre à leurs enfants leur violence. Un moyen efficace est de révéler ouvertement les agissements de l'enfant face aux autres.

“ Ce que mon fils sait pas, c'est que je suis capable d'aller le dire devant mon fils au professeur : aie ! Le tweeth, c'est vous ça ? Excusez la poche, voyons monsieur ! Pourquoi vous m'appelez de même ? Je l'ai fait. Je l'ai fait au mois de novembre quand je suis venue rencontrer. Pis là [son fils] était là. [Son fils] : parle pas de même. J'ai dit : enfin ! Une réaction. ”

Heureusement, certains enfants comprennent facilement la portée de leurs gestes, en particulier lorsqu'il s'agit d'un événement isolé notamment pour se défendre d'un gang. *“ A dit : je suis écoeurée. A dit : le coup de poing a parti tout seul. Pis a dit : après l'avoir fessé, je l'ai regretté. ”*

L'acquisition de la maîtrise de soi s'apprend et des parents obtiennent des résultats à long terme, mais c'est un travail lent, assidu et c'est l'enfant qui détient la qualité des acquis de ce travail sur lui-même. L'apprentissage de

techniques de respiration en est un bon exemple. Comme ce parent qui va calmer son enfant s'il arrive "speedy" de l'école en lui offrant un chocolat chaud. *"Comme je dis où ça va être plus calme mais y en a d'autres que... "Cibole" ! Elle arrivait à maison là, je me disais : Ah, tabarnouche ! Ça a pas d'allure. Ça pas d'allure. Speedy ! En tout cas. Pis là, je disais : wow ! Wow ! Relaxe. "*

Certains moyens exigent une plus grande responsabilité de la part de l'enfant : faire suivre des cours de maniement d'armes à feu, des cours de conduite automobile, de bateau, s'inscrire dans un sport, des activités sociales, accomplir de menus travaux payés par les parents. Ce peut être aussi poursuivre l'aide professionnelle, proposer des alternatives à l'école ou soutenir l'enfant à continuer sa scolarisation, chercher un emploi quand l'enfant aura 16 ans et qu'il pourra quitter l'école. *"Il a fendu du bois pas mal voilà un mois et demi, deux mois. [...] C'est sûr que je le paye un petit peu. "* C'est également inciter l'enfant à participer à des activités sportives et à des cours valorisants.

Des pères et des mères seront protecteurs envers les autres enfants et tiendront compte de toute la fratrie y incluant l'autre partenaire. S'ils doivent, pour régler la situation, assurer un suivi psychologique en utilisant les services d'intervenants (avocat, policier, professionnel, Direction de la Protection de la Jeunesse) dans le réseau de l'école, dans le réseau public ou en privé pour l'enfant violent ou pour les membres de la famille, ils le feront. *"J'ai rencontré les deux plus jeunes avec des psychologues pis j'ai aussi, le psychologue que j'avais engagé, j'ai aussi demandé à la mère d'aller rencontrer le psychologue pour discuter du contexte. "* S'il doit clarifier auprès de l'entourage l'agir de l'enfant en donnant les faits réels, il en sera de même.

Les moyens utilisés par les parents sont diversifiés et prometteurs. Il est certain que leur application n'est pas toujours possible dans les cas de violence mais ils donnent des pistes intéressantes à utiliser.

3.5.7 Satisfaction et insatisfaction des parents concernant les mesures restrictives et les sanctions émises par l'école et la société

La satisfaction des parents au regard des moyens utilisés pour gérer la violence à l'école est partagée. Les parents donnent facilement leur opinion sur les sanctions émises par l'école. L'appréciation donnée implique aussi les différents secteurs d'intervention susceptibles de toucher les adolescents, que ce soit pour de la violence subie ou de la violence exercée par l'enfant dans la famille, dans l'entourage ou à l'école. C'est donc dire que les parents donneront leur avis positivement et négativement sur la Direction de la Protection de la Jeunesse, les autorités policières, le suivi en CLSC et l'impact de la violence de gang. Voyons d'abord ce que pensent les parents des mesures restrictives suivies des sanctions imposées par l'école.

Selon l'appréciation des parents et dans la majorité des cas, l'aide reçue par l'école a été profitable à l'enfant et aux parents. Cependant, certains parents auraient aimé être informés de l'évolution des situations conflictuelles entre l'enfant et l'école et auraient aimé avoir un suivi pour eux-mêmes. Quelques parents sont fortement satisfaits de l'aide reçue par les intervenants. *“ Avec les suivis qu'ils font là, les autres intervenants dans l'école, ben, je pense qu'il y a un bon suivi. Moi, en tout cas, je suis satisfait du fait, de la façon qu'ils le font pis qu'ils me tiennent informer, ça c'est ben important. ”* Il est certain que lorsqu'il y a un changement positif de la part de l'enfant, en règle générale, les parents sont satisfaits des moyens utilisés et souhaitent que l'amélioration perdure. Il est intéressant de noter que les parents suivent les directives imposées par l'école même si parfois ça ne les enchante guère : *“ Tu ne peux pas changer ton comportement du jour au lendemain, hein ! Tu as ben beau faire les menaces que tu voudras avec, voyons... En tout cas, ce n'est pas plus... On va vivre avec ça là. ”*

3.5.7A Les mesures restrictives

L'intervention des adultes et leur façon d'agir signalent aux jeunes ce qu'il leur est permis ou défendu. Ils doivent entendre un message clair de la part de tous : il est urgent de refuser catégoriquement la violence qu'elle soit psychologique, verbale, physique ou autres. *“ Une intervention de ce genre ne fait pas de doute dans l'esprit des agresseurs et des élèves risquant éventuellement de s'impliquer dans ces agissements ”* (Olweus, 1999 :65). Il n'empêche que la mise en place de mesures restrictives vise à diminuer la violence dans l'école.

Pour les parents, certaines mesures restrictives sont liées à la mise en place d'une structure pénalisante et négative pour plusieurs élèves. Voici deux exemples où le redoublement semble mal accepté. *“ C'est parce que vois-tu, il avait fait deux cours qu'il avait passé puis ils lui redonnent. Vu qu'il est en secondaire, troisième année du secondaire, normalement, ça c'est tous les jeunes qu'il connaît, ils ont tous des options du secondaire III mais lui : non. Non, on t'en donne pas toi. ”* Le redoublement est désapprouvé par les parents et les élèves concernés. C'est une situation qu'ils jugent discriminante et péjorative. Ce fait introduirait une grande démotivation chez les enfants. Par ailleurs, le redoublement fait perdre certains amis qui sont déjà rendus à la polyvalente Iberville. *“ Cette année-là, il aurait dû être en II et du III. Il y a tant de places pour le II et le III à La Source pis lui n'a pas été choisi. Fait qu'il est obligé de tout recommencer son II encore. C'est pas décourageant pour un enfant, tu penses ! ”* Le découragement engendre un désintérêt de l'école puis du “ skippage ”, alors comment espérer intéresser un élève quand il se sent perdant à l'avance ?

Par leur mode de fonctionnement, les rencontres en comité ad hoc de l'école seraient une mesure considérée restrictive. Certains parents jugent les rencontres avec le comité ad hoc drastiques et appliquées sans avertissement préalable lors de problèmes de comportement de l'enfant. Ces rencontres seraient :

“ ... pareil comme un jury. On s'est assis en rond tout le tour là puis là, ils ont défilé chacun leur tour qu'est-ce qui ne marchait pas avec [son fils]. ” “ Moé pis lui pis, ils étaient quoi ? ”

Sept ou huit ! [...]pis le directeur. Je les ai trouvés ben graves pour le premier coup là. [...] C'était tout décidé d'avance tant qu'à moi. " Ben oui, parce que [son fils] ne pleurait pas parce qu'il est ben mule, mais il avait les larmes aux yeux des bouts. Je trouve que c'était un peu trop " booster ", humiliant, je peux dire pour le jeune de se faire faire ça de même devant toute c'te gang de vautours là... "

Pour certains parents, le fait de se présenter devant un comité ad hoc peut être stressant. Ceux-ci ne sont pas toujours à l'aise avec ce type de rencontres. Elles ont un impact sur les élèves mais aussi sur les parents. Selon les parents touchés par cette mesure, la menace d'aller au Pavillon l'Élan semble être toujours mentionnée lors de ces rencontres. *"Ils l'accotent au mur tout de suite pis, si ça fait pas : envoie va-t-en à l'Élan si tu veux pas te replacer. "* Un fait est cependant apprécié des parents lors de ces rencontres en comité ad hoc, c'est lorsque le directeur de niveau ne traite que des faits récents concernant l'élève. Même si des événements antérieurs perturbateurs sont ramenés, ils ne sont pas traités. C'est aux enseignants de les communiquer avant que la situation ne dégénère, ce qui permet de ne traiter que les problèmes récents.

Par ailleurs, l'utilisation des agentes de sécurité " Mirado " pose un problème à plusieurs parents. Les " Mirado " sont comparées à des policiers. *" Les Mirado, les Mirado. Je trouve ça assez colon qu'ils soient rendus obligés d'avoir des Mirado dans l'école. C'est-tu une prison ou si c'est une école ? "* Les agentes de sécurité donnent des ordres, mais elles ne feraient que parler et ne s'occuperaient pas vraiment de l'élève. Les parents s'insurgent parce qu'ils ne savent pas tout ce qui se passe concernant les interventions des agentes de sécurité auprès de leur enfant. Ils ne reçoivent pas de feuille de comportement. Un parent mentionne que les agentes de sécurité et la direction prennent les jeunes pour des bébés et qu'il y a trop de lois surtout celles qui ont un rapport avec la tenue vestimentaire. *" C'est d'écoeurer le jeune pour rien ça. Voyons donc ! "* Quelques parents sont déçus des contacts avec les agentes de sécurité et disent ne pas avoir été écoutés. D'ailleurs, elles sont difficiles à rejoindre pour les parents qui travaillent durant le jour.

Les parents se questionnent sur la présence des agentes de sécurité et sur la qualité des interventions effectuées. Des problèmes particuliers reliés à quelques agentes de sécurité sont relevés. Les parents font état d'interventions injustes et axées sur la discipline. Elles ne seraient pas neutres dans certaines situations en faisant des passe-droits à certains élèves mais pas à d'autres. *" A dit : a réagit sur moi pis a réagit pas sur l'autre. Pourquoi qu'a réagit sur moi ? "* Certaines agentes de sécurité visent des élèves en particulier, souvent étiquetés. Un parent mentionne que son enfant est ciblé par une agente de sécurité et qu'il est pris à partie fréquemment. S'il y a des altercations, on le déclare coupable sans l'avoir écouté et sans vérifier qui a commencé la bataille. Les enfants savent quand ils sont catalogués et ils réagissent à cet état de fait. Lorsque l'enfant est écouté, il y a moins de risques de récurrence. Les élèves réagissent rapidement aux types d'intervention des agentes de sécurité. Ils savent quand une situation est injuste. *" Je*

sais qu'elle a des accrochages avec les Mirado. Ça a m'en a parlé une couple de fois-là. Les Mirado, une couple de fois qu'elle a été très impolie avec eux autres. ”

Un problème majeur est le fait que des agentes de sécurité auraient des méthodes d'intervention inefficaces, même néfastes pour les élèves. Il appert que les problèmes liés à la violence de gang soient mal gérés ; les agentes de sécurité ayant de la difficulté à gérer ce type de problématique. Lors d'une demande de protection de la part d'une élève, une agente de sécurité l'aurait retournée en répliquant qu'elle était bien comme sa mère. Pourtant, cette agente ne connaissait pas sa mère.

“ Est bête puis, je te dirais que si elle n'aime pas la face de la petite fille ou n'importe quoi, elle va lui dire n'importe quoi. Moi, je sais qu'à la mienne, elle a été y dire de quoi. Je ne connaissais pas la madame. Je ne l'avais jamais vue l'année passée puis elle a été lui dire : bien tu t'attires des coups pareil comme ta mère. ” “ Sans me connaître, elle est arrivée à côté de moi puis elle a dit : -vous êtes la mère à [sa fille] ? : -Oui. -Elle est watchée ! C'est une petite maudine puis... Tu sais, j'ai dit : c'est quoi le problème là ? ”

Certaines interventions auprès de gangs seraient mal ciblées, c'est-à-dire que l'on va punir les victimes sans agir sur les agresseurs ou très peu. Parfois les agresseurs recevront un avertissement, sans plus. *“ Est allée voir une Mirado. La gang a eu un avertissement. ”* Les élèves agresseurs ne se gênent pas non plus pour agir lorsque les agentes de sécurité sont hors de leur vue. Voici un exemple où l'agente de sécurité qui intervenait le plus souvent avec cette élève la punissait au lieu de punir le gang qui la harcelait. *“ Il le savait parce que c'est justement là, l'agente de sécurité qui intervenait le plus souvent. Mais ce qu'elle disait, j'ai trouvé ça de valeur; elle punissait ma fille, mais l'autre gang n'était pas punie. ”* Si ces parents avaient été avertis de ce qui se passait à l'école, ils auraient pu intervenir avant que ça prenne de l'ampleur et qu'ils fassent intervenir les forces policières. *“ Elle lui a carrément dit : Tu as rien qu'à ne pas les écoeurer puis ils ne t'écoeuront pas. ”* Comme le dit si bien ce parent, un conflit se fait à deux et se règle à deux peu importe qui commence. La justice et l'équité ont toujours leur place particulièrement dans les cas de harcèlement. Les parents auraient pu apporter de l'aide à leur enfant plus rapidement et cela n'est pas sans conséquences. Celles-ci sont plus présentes et plus ancrées sur la victime lorsque les interventions sont mal ciblées et mal menées. Il y a aussi de plus fortes possibilités de ripostes à la violence quand l'élève se sent pris et qu'il n'a pas trouvé les recours nécessaires pour s'aider à sortir d'une situation de violence directe et même subtile. *“ Puis si c'est un qui agresse puis que c'est la victime qui est punie, la victime va se révolter, là, elle ne voudra plus aller voir l'intervenante parce que : ah ! Elle fait rien, elle prend pour eux autres. ”* Alors quand la violence prend de l'ampleur qu'advient-il de l'élève victime de violence ?

La Sûreté du Québec est également un service public largement utilisé. Cependant, selon les parents, dans certains cas, ce service n'offrirait pas la protection que les parents souhaitent pour leur enfant et pour eux-mêmes. Par contre lorsqu'il s'agit de drogue, la réaction est rapide. Il y a eu des fouilles policières sur des élèves soupçonnés de possession de drogue. *“ C'est une prison icitte. Ils les fouillent des fois à part de ça. Voyons donc ! Vous n'avez pas le droit de fouiller vous autres ici. ”* Mais les plus grandes insatisfactions des parents quant aux interventions menées auprès de leurs enfants, relèvent de la période de temps avant qu'une situation ne soit réglée ou ne soit vraiment prise

en compte, de même que la qualité des interventions. D'une part, même si les policiers sont interpellés, cela ne signifie pas que la violence cessera. D'autre part, si les victimes qui vivent du harcèlement font parfois l'objet d'interventions ciblées, l'action porte malheureusement sur les victimes et non sur les agresseurs, alors qu'ils devraient tous les deux faire l'objet d'une intervention dans l'immédiat. Lorsqu'il y a une intervention policière, les deux parties, victime et agresseur doivent être entendues et idéalement, les proches de la victime et des agresseurs devraient l'être aussi.

“ Les partenaires doivent prendre en considération ce que ressentent les parents de la victime, ainsi que leurs préoccupations et préférences concernant la manière dont l'incident devrait être réglé. Ils doivent également tenir compte du point de vue des parents de l'accusé ou de l'accusée sur le comportement de leur enfant à la maison, sur ce qui l'a incité à provoquer l'incident, ainsi que sur leurs préoccupations et préférences concernant la manière dont l'incident devrait être réglé ” (Côté, 1995 :259).

Dans les cas de violence, la situation dégénère souvent et il est alors plus difficile de ramener les faits positivement et rapidement. Cela signifie que la violence verbale a augmenté et se transforme en violence physique. S'il est agresseur, l'emprise de l'enfant sur son entourage est plus élevée. La victime, elle, se retrouve davantage en déséquilibre. De même, la violence de gang prenant de l'ampleur, elle nécessite une plus grande attention envers les victimes et les témoins et elle exige des interventions plus musclées envers les agresseurs.

En ce qui concerne le harcèlement, il provient souvent de jeunes du voisinage. Être victime de harcèlement a des conséquences et c'est d'autant plus grave si le parent constate qu'il ne peut rien faire. “ *Non, il n'y a pas de ressources, vraiment pas non. Même souvent, j'ai chiâlé après les polices. Il dit : à part que de leur parler, on ne peut pas rien faire.* ” Pourtant, deux de ses enfants étaient victimes d'un gang qui les harcelait jour après jour. “ *Il sautait dessus. Il lui câlissait des coups de poings ou des coups de branche. Ça, il en a eu beaucoup.* ” À l'école, même si le parent demande de l'aide, ils ne peuvent rien faire en dehors de la cour d'école. “ *Après les cours, ça ne les concerne pas pus.* ” Il n'est pas rare que des enfants soient victimes de harcèlement depuis longtemps sans le dire aux parents et cela a des conséquences graves.

“ *Si la loi ou l'école, ils voient qu'il ne se passe rien, un moment donné, bien, ils n'ont pas le choix, ils disent : bien, je suis tout seul, je ne peux pas rien faire. J'en ai parlé avec mes parents. Mes parents ont fait ce qu'ils ont pu, ils ne peuvent pas... Ils ne peuvent pas être à l'école avec moi fait que là, c'est moi tout seul. Fait que je me défends ou je me fais encore tapocher.* ”

Ce n'est pas toujours facile pour les parents de savoir ce qui se passe réellement lors des altercations entre des enfants. Dans les cas de violence de gang, cinq interventions peuvent avoir été effectuées avant qu'une action soit entreprise, c'est-à-dire jusqu'à ce que les parents des jeunes délinquants soient avertis. “ *...ça a pris, je te dirais, à peu près cinq interventions*

policières avant qu'ils fassent quelque chose parce qu'ils ne prenaient pas ça au sérieux. ” En effet, un rapport était fait par la Sûreté du Québec mais sans plus.

“ À chaque fois, ils sont venus. Ils ont fait un rapport. Ça, il n'y avait pas de problèmes là-dessus. Ils étaient très gentils même, je te dirais. Mais ce qui a rapport aux parents de ces enfants-là, ça a pris du temps avant qu'ils communiquent avec. Tant qu'ils n'ont pas communiqué avec les parents, il n'y a rien qui s'est passé. ”

Lorsque les choses bougent enfin, les parents et les victimes doivent être patients avant d'en arriver à la judiciarisation. Et pendant tout ce temps, la violence continue à faire d'autres victimes. Ces gangs se pensent à l'abri et multiplient leurs victimes. *“ Il y en a un qui s'est même fait péter les dents puis ce qui est le pire, le petit garçon en question n'est pas tannant pour cinq cents. Il n'écoeure pas personne. Il se trouvait là, ils ne lui aimaient pas la face, ils l'ont tapoché. C'est tout. C'est comme ça qu'ils font. ”* Selon ce parent, les policiers ne seraient pas formés pour intervenir auprès de gangs, la loi jouant en faveur des jeunes. Les jeunes n'écoutent pas. Or, les actes de violence cessent seulement lorsque la judiciarisation est entreprise. C'est l'un ou l'autre. *“ Des fois, ils vont être pas assez sévères, mais des fois, ils vont être trop sévères. Il n'y a pas un juste milieu entre les deux. ”* La raison de cet état de fait serait due, selon ce parent, au trop grand nombre d'intermédiaires avant de sévir réellement. *“ Il y a trop d'intermédiaires, puis les jeunes se fient beaucoup parce que maintenant, ils ont plus de moyens pour se défendre par rapport à la loi. ”* Les jeunes n'ont pas peur des répercussions négatives et ils voient bien qu'ils peuvent étendre leur violence à plusieurs victimes sans trop de conséquences. *“ Je peux me permettre. Je peux aller très loin avant que ça fasse de quoi. Puis tu sais, même si je vais loin, les conséquences ne sont pas si terribles que ça. Le jeune s'en fout. ”*

Un autre problème soulève une grande impuissance chez les parents et c'est lorsque l'enfant est entraîné par un jeune adulte à commettre des méfaits, à consommer de la drogue, entre autres. La surveillance n'est pas assurée hors de l'enceinte de l'école et ces jeunes adultes le savent. *“ Nos délinquants en herbe se rencontrent en des lieux qui sont rapidement et implicitement désignés comme lieux de rassemblement aux heures qui sont les heures de vagabondage ”* (Mucchielli, 1986 :186). Les policiers ne peuvent pas faire grand chose et ces jeunes adultes en profitent.

“ Il y a des jeunes de 18 ans qui entraînent les petits jeunes de l'école La Source là, tu sais. Même encore, j'ai demandé aux policiers : on peut-tu porter plainte contre eux autres ? On peut-tu faire de quoi ? Non. On ne peut pas rien faire. Fait que c'est ça, il faut qu'on laisse

aller nos jeunes nous autres pis, tu sais... Moi, je trouve que la loi est mal faite, surtout là-dessus. ”

L'école ne peut rien faire parce que les jeunes se rendent au centre d'achat. La loi interdisant aux jeunes l'accès au centre d'achat à l'heure du midi ne semble pas respectée.

“ Mon gars y va là puis le midi ben, c'est justement y “ skippe ” pis y va pas la moitié du temps à l'école. ” “ Pis là, ils avaient sorti la loi au centre d'achat qu'il n'y avait pu de jeunes qui traînaient là, là sur l'heure de l'école. C'est drôle, le mien a le droit, il a le droit d'aller traîner là tout le temps lui. ”

Les jeunes qui sont plus influençables ou vulnérables se font parfois prendre dans les filets des jeunes adultes. *“ Pis là, il y a des jeunes adultes qui se tiennent là aussi pis qui entraînent les jeunes. Tu sais, comme moi, c'est ça qui m'est arrivé là avec [son fils]. ”* Une fois que le contact est établi avec un plus jeune, que le jeune adulte a de l'emprise sur lui, il ne lui reste qu'à maintenir le contact et l'amener tranquillement à lui faire faire ce qu'il veut.

“ La petite fille allait porter quelque chose là puis quand ils sont arrivés là, ils ont mangé puis après avoir mangé, il leur a demandé si elle voulait consommer. La première fois, elle a dit : non qu'elle m'a dit là. Elle a dit : non mais il a beaucoup insisté puis il a dit : qu'elle aurait bien du fun, puis que ses cours seraient moins plates. puis sa journée serait plus belle, ta, ta, ta. Fait qu'elle l'a essayé. ” “ Il entraîne mon gars à aller fumer de la dope, pis à skipper pis à découcher pis... ”

Il est difficile pour les parents d'intervenir. Ils ont peu de recours même s'ils font appel à la Sûreté du Québec et l'école n'assure pas de surveillance en dehors de son territoire. Une fois que l'enfant a “ skippé ” et qu'il est hors des murs de l'école, elle ne peut intervenir qu'en imposant une sanction pour “ skippage ”. Et tout ce que la Sûreté du Québec peut faire, c'est d'aller chercher le jeune avec un de ses parents chez le jeune adulte. Encore faut-il que le parent sache qui est ce jeune adulte et où il demeure.

3.5.7B Les sanctions émises par l'école

La lettre d'excuse est une sanction très bien acceptée des parents. Cependant, lorsqu'elle n'est pas faite à la demande explicite d'un intervenant, il semble y avoir une mauvaise réception de la part de certains enseignants. Par exemple, ce père suggère à son enfant d'écrire de façon volontaire une lettre aux enseignants visés par le problème concernant son enfant, mais la lettre est refusée telle que présentée par les enseignants, malgré une amélioration du comportement de l'enfant. Pourtant, le but visé par l'élève et son parent était d'améliorer l'échange envers les enseignants.

“ Là, il [son fils], voulait même écrire une petite lettre comme quoi il améliorerait son comportement, pis de se racheter envers eux autres, pis ils lui ont redonné sa lettre pis ils lui ont dit : est pas ben écrit ta lettre, recommence-moé ça parce qu’il dit : non, tu comprends pas qu’est-ce qu’on veut te faire dire sur la lettre. ”

Est-ce que tout le poids de la situation repose sur l’enfant ? Selon ce père, le problème se retrouve dans les deux camps. *“ Il lui donne une lettre puis elle le revire quasiment de bord, fait que tu vois ben que ce n’est pas rien que lui, la patante là. ”* Le père avait puni son fils et il s’attendait à une meilleure collaboration des enseignants et de la direction ; il espérait plus d’ouverture et de dialogue. *“ Mais c’est d’essayer de dealer avec, de s’arranger avec, de trouver un arrangement pis de se parler, pas de dire : toi, faut que tu fasses ça ! C’est de même que ça marche icitte. Il y a une marge d’erreur entre un ordre pis un arrangement. ”*

La perte de privilège à l’heure du dîner semble pénalisante surtout lorsque l’enfant a besoin de cette activité pour canaliser son énergie : *“ Puis en plus, ça lui prend ça parce que vu qu’il est hyperactif un petit peu, fait que là, il va chercher, il dépense son énergie, mais là, lui, il [directeur] comprend rien. ”* Pourtant, les parents payent pour que leur enfant participe à cette activité. *R : “ Puis il n’a plus le droit d’y aller ! Même si je paye ! ” Q : “ Ah, oui ! ” R : “ Pourtant quand tu payes, ce serait supposé de l’avoir pareil. Bien non. ”* Selon le parent, cette activité était bénéfique pour l’enfant parce qu’elle lui permettait d’être occupé à l’heure du dîner. Pourtant, dans ce cas, le retrait du privilège fut maintenu même s’il y a eu une demande d’annulation de la sanction de la part des parents et du responsable de l’activité. Comme le dit Claude Picard, *“ Le problème de la violence, on le retrouve souvent dans des écoles où les enfants ne sont pas bien encadrés dans les périodes de temps libres ”* (Chouinard, 2002 :1). Ainsi, le retrait d’une activité à l’heure du midi peut avoir des effets nocifs sur l’enfant surtout lorsqu’il vise à maintenir la stabilité d’un comportement.

Les parents sont en général en accord avec les suspensions à court terme. Les devoirs à la maison sont acceptés, mais là encore quelques parents trouvent qu’ils en ont trop même si ce n’est pas l’avis de tous. Au-delà de quelques jours de suspension, les parents trouvent que les effets sont néfastes en ce sens qu’ils retardent l’élève dans son cheminement scolaire. Lorsqu’il revient à l’école, l’élève se retrouve en retard dans ses matières et il doit compenser. S’il sent la pente trop haute, il y a un risque de démotivation, de “ skippage ” et de décrochage scolaire. Un autre point est à considérer pour certains parents : les sanctions seraient variables selon le délit commis. La

variabilité est accordée au nombre de jours de suspension précédant l'expulsion. *“Une journée, trois jours, 10 jours et expulsion. Sauf qu'avant d'expulser un élève, je te dirais qu'il y a des passe-droits puis des fois, ils ferment un petit peu les yeux.”*

La plupart des parents touchés par le problème de drogue semblent étonnés de l'apprendre et ce serait pour eux la première fois que leur enfant en prendrait.

“Certains adultes ont tendance à banaliser la consommation de drogues dites “douces”, parce qu'elle les replonge dans leur propre adolescence rebelle. À l'opposé, d'autres parents se trouvent dans l'incapacité d'envisager que leur propre enfant en fasse usage. Ceux-là n'en supportent pas même l'idée, à tel point qu'ils déniaient parfois cette éventualité alors que le jeune indique de façon flagrante qu'il en consomme régulièrement” (Pommereau, 1997 :119).

La consommation de drogue se fait souvent à l'heure du dîner et hors de l'enceinte de l'école. *“Sur son heure de dîner, elle est allée consommer de la drogue, puis elle est revenue à l'école gelée comme une bûche. Mais gelée ben comme il faut, puis le directeur de l'école m'a téléphoné parce qu'il l'a vue, puis y s'est bien aperçu qu'elle n'était pas dans son état normal.”* Le manque de surveillance entraîne plus facilement les jeunes à faire des essais qu'ils ne feraient pas s'ils n'étaient pas sollicités. *“Par conséquent, il est important qu'un nombre suffisant d'adultes soit présent parmi les élèves pendant les récréations, et que l'établissement assure une bonne surveillance des activités des élèves [...]”* (Olweus, 1999 :64).

Pour cette mère qui apprend que son enfant a des problèmes de drogue alors qu'elle se débat pour régler des problèmes de violence avec lui, l'école sera d'un bon soutien. *“La drogue circule. Là, mon fils vient de poigner une semaine en dehors de l'école là. Il s'est fait prendre.”* La surprise de cette mère est due au fait que l'école réagisse sur la consommation de drogue et non sur la violence antérieure. *“Je trouve ça assez grave d'être obligé de se rendre au joint.”*

L'avis des parents diffère sur la sévérité des sanctions appliquées dans les cas de consommation de drogue. *“...j'ai trouvé que pour une première fois, j'ai trouvé qu'ils y avaient été fort. Ils lui ont même fait rencontrer une intervenante du Centre Normand pour les toxicomanies. Ça, je l'ai trouvé forte celle-là.”* Mais ce parent est conscient des ravages possibles de la drogue et il confirmera après coup que les sanctions imposées avaient eu un effet positif. *“Dans une certaine limite, je trouve qu'ils ont bien fait...”* *“Fait que ça a été une expérience, je dirais bénéfique d'une certaine façon.”*

Pour les parents dont les enfants sont suivis régulièrement (primaire et secondaire), il est parfois difficile de suivre les méthodes d'une éducatrice spécialisée à l'autre. Ces dernières n'entourent pas les élèves toujours de la même manière d'une année à l'autre, parce qu'elles n'ont pas les mêmes méthodes de travail et qu'elles n'utilisent pas les mêmes modes d'encadrement. Aussi, selon leur caractère, certaines seront plus sévères que d'autres.

Les suivis faits par l'éducatrice spécialisée sont majoritairement appréciés par les parents, que ce soit au primaire ou au secondaire. Plusieurs aimeraient qu'on offre un suivi à leur enfant mais aussi à eux-mêmes. Ils n'osent pas le demander ou ne connaissent pas cette avenue. D'autres vont d'emblée demander un suivi pour leur enfant. Ce parent, par exemple, a un bel échange avec l'éducatrice spécialisée. Il est satisfait de sa disponibilité, de sa collaboration et des informations qu'ils échangent. *“ Ben à date, compte tenu des événements qu'on a vécus, compte tenu où est-ce qu'on est rendu comme avec des résultats, moi, je suis ben satisfait là. ”*

Cependant, quelques parents font exception à la règle et ils n'apprécient guère les interventions auprès de leur enfant. *“ Si je reviens à tous les mois, c'est parce qu'en quelque part, il y a de quoi qui ne marche pas encore. ”* Ils sont réfractaires et négatifs à l'aide reçue. Dans le cas suivant, le parent montre une déception marquée ne sachant plus que faire pour aider son enfant victime de violence de gang.

“ J'ai appelé sauf que je me suis fait dire que le... Moi, je voulais parler au directeur puis, je me suis fait dire que ce n'était pas à lui, que c'était l'intervenante. Bien j'ai dit : l'intervenante ne veut rien savoir. Fait que j'ai dit : il faut que j'aïlle ailleurs. On peut vous passer l'agent de sécurité. L'agent de sécurité, je ne veux rien savoir. C'est une personne que je ne crois pas apte pour ça, [...] Fait que je me suis fait comme revirer moi aussi. ”

Plusieurs parents s'insurgent contre la prise de position de l'école d'envoyer les jeunes à comportement perturbateur au Pavillon l'Élan. Ils considèrent que c'est une solution facile, une espèce de fourre-tout pour faire pression sur les élèves et sur les parents.

“ J'ai dit : Ouin, vous autres là, des menaces icitte pis pas de... Ils auraient pu nous le dire un peu d'avance là, tu sais. Pas plus que ça. Bah ! Je les ai trouvés qui s'en... Ils l'accotent au mur tout de suite pis, si ça fait pas : envoie va-t-en à l'Élan si tu veux pas te replacer. ”
“ Moi, j'ai fait toutes les démarches. J'ai placé mes enfants pour qu'ils s'en aillent dans le droit chemin pis tandis que les écoles, comme l'école La Source, la seule solution qu'ils vont prendre : tout de suite à l'Élan. ”

La colère de certains parents est palpable et ils préconisent la mise en place de solutions alternatives. La décision d'envoyer les élèves au Pavillon l'Élan n'est guère appréciée des parents ; c'est pour eux l'équivalent d'une menace. Premièrement, de manière unanime, ils mentionnent que les jeunes accusent un retard scolaire à leur retour à l'école La Source. Deuxièmement, les parents considèrent que cette école est faite pour des délinquants. Dès lors que l'enfant n'est pas vulgaire dans son langage et qu'il a de bons résultats scolaires, les parents ne comprennent pas pourquoi on veut y envoyer leur enfant.

La menace d'aller au Pavillon l'Élan est un argument de poids, même si cette pratique est fortement décriée par les parents et qu'ils la jugent trop utilisée sous forme de menaces. Il n'empêche qu'elle produit l'effet escompté. *“ Ils ont peut-être fait une peur par exemple. C'est une manière de...” “Lui, il dit qu'il n'irait pas à l'école Élan.” “ Il va prendre les moyens pour. Il n'a pas le choix.” “ Je vais pas là. Ben, ils font ça pour les délinquants.” “ En tout cas là, ça s'est replacé. Ça va bien mieux là.”* Par contre, pour ce cas de placement au Centre de réadaptation La Maison, l'école donnera une chance à cet élève. *“ Là, on y donne une autre chance là de se reprendre. Il y a de la récupération à faire. Il a des bouchées doubles à donner, mais il est capable de le faire.”* Le soutien du directeur de niveau de l'école lorsqu'il appuie un parent dans ses démarches est très apprécié. *“ Comme là, ton comportement, ta mère a nous appelle pis qu'a dit : est pu capable. Ben, il dit : on te fait rencontrer un intervenant puis il n'ira pas de mains mortes pis ça ; direction l'Élan.”*

Même si les parents espèrent toujours une amélioration du comportement de leur enfant, il y a des cas où le placement demeure la seule issue. *“ Tu sais, les affaires, ben on laisse aller pis je te pardonne. Pis oui, oui maman, je vais faire mieux.” “ Plus qu'on leur laisse de chances, ben plus qu'ils nous embarquent.”* Malgré plusieurs moyens mis en place, quelques parents demeurent insatisfaits du comportement de leur enfant et dans ces cas une demande de placement est effectuée. Ce type d'encadrement est parfois l'unique moyen pour les parents d'essayer de redresser la situation, le placement devenant effectif et bien réel pour l'enfant.

Un parent mentionne le peu d'écoute reçu lors d'une rencontre de placement avec l'école, le Centre de réadaptation La Maison, les intervenants et le parent.

“ On dirait que quand le monde là, ils prennent le contrôle de ton enfant, on dirait que t'es pus là, toé. Ben là, hier, j'ai mis mon mot.” “ C'est de manquer de respect aux parents, ça. C'est pas parce que l'enfant est placé à l'autre place que c'est les autres qui vont tout avoir. Wow ! C'est moi qui reste la mère.”

Pourtant l'enjeu était important. Les décisions auraient été prises unilatéralement par l'école et le Centre de réadaptation La Maison, sans tenir compte de l'opinion du parent concernant la prise en charge. *“ C'est moi qui a fait appel à eux autres pour aider mon enfant, fait qu'ils ont pas d'affaire à me laisser de côté de même.”* Concernant le placement d'enfants, Ausloos nous informe que le centre d'accueil, dès la pré-admission et à

l'admission devrait adresser à la famille le message suivant : “ *Nous avons besoin de vous parce que vous êtes ceux qui connaissez le mieux cet enfant, parce que vous avez beaucoup essayé, ce qui vous a donné une grande expérience, parce que sans vous, lui ne pourra pas avancer, parce que sans vous nous ne pourrions rien faire qui soit durable* ” (Ausloos, 1995 :163). Et le témoignage de ce parent le confirme.

“ Même la Maison Rouyn-Noranda, [...]. Bon bien là, on ne peut pas faire ça. Bien là, faites ça de même, de même puis de même là puis vous allez voir, vous êtes capable. Ils le faisaient, exactement qu'est-ce que je leur disais puis ça marchait. Mais ils ne veulent pas m'écouter, écoutez ! Écoutez-moi, prenez le temps, vous allez voir que je les connais mes jeunes moi, tu sais. Je prends le temps d'arriver puis des étudier, je le sais. ”

Les parents connaissent leur enfant et même s'ils doivent faire face à un placement, ils ont des compétences qui sont utiles aux intervenants. C'est un potentiel à exploiter, à développer.

Il y a ceux dont la décision de placement est prise, mais d'autres parents sont encore dans la phase d'attente, afin de vérifier si l'amélioration du comportement de leur enfant sera durable. Certains en ont la preuve rapidement d'autres ne l'ont pas. “ *Bon, pis tu sais, elle en a eu d'autres problèmes à traverser pis depuis ce temps-là, ce n'est pas les poings qui ont sorti. Elle a été capable de parler.* ” Le changement de comportement de l'enfant peut marquer une amélioration mais aussi un transfert vers d'autres modes. Comme pour cet enfant qui est devenu “ taponneux ” avec tout le monde. “ *Non, il était plus agressif au primaire. C'est après au secondaire. On dirait qu'il s'est adouci mais plus fatigant.* ”

Quelques parents parlent de caucus entre les enseignants et la direction contre l'enfant notamment dans le cas où l'enfant a été étiqueté antérieurement. Les parents ne se sentent pas écoutés et ne veulent rien savoir de transiger avec l'école.

“ Des petits caucus entre eux autres d'avance. ” “ Je trouve qu'ils n'ont pas la tolérance ben gros surtout s'ils en ont un dans la mire là. ” “ Arriver puis ils ont décidé que bon ; ils n'écoutent pas mon enfant. L'enfant veut dire ça, ça, ça mais : non, tu fais ça, ça finit là. ”

Par contre, d'autres parents verront cette intransigeance comme un atout. “ *C'est la suspension. Des règlements après la suspension : tu changes ou on t'endure pas. J'ai senti de la fermeté pis le directeur : vous m'appellez n'importe quand madame. Il connaît ma situation. Je suis seule et je suis fatiguée.* ”

Les parents qui ont besoin de recours pour leur protection semblent trouver que la Direction de la Protection de la Jeunesse est un organisme complexe, désorganisé, qui fonctionne lentement. D'ailleurs peu de parents connaissent vraiment les fonctions de cet organisme. Ce parent en besoin d'aide utilisera le CLSC pour faire avancer la demande de placement de son enfant puisque, à la Direction de la Protection de la Jeunesse, le parcours était trop compliqué.

“ Je trouve qu'il y a un gros manque de professionnalisme de leur bord. C'est plate à dire, mais c'est un organisme qui nous coûte cher. Pis de toute façon ce que je voulais avoir, ils n'étaient même pas capables de me le donner là sans là, 56 pirouettes là pis des enquêtes a pu finir là. Fait que je me suis reviré vers le CLSC et avec la psycho-éducatrice de l'école. ”

Dans ces cas de violence, lorsque le temps devient l'ennemi principal parce que la violence augmente, les parents espèrent de l'aide immédiate et ils se voient confrontés au mur de l'attente et de la bureaucratie. Cependant, la collaboration CLSC-école est très appréciée des parents. *“ Je trouve ça plaisant aussi. Avec l'intervenante du CLSC, l'école, ce sont des gens qui se connaissent, qui se parlent, fait qu'ils s'échangent de l'information. ”*

L'aide du CLSC est bien perçue des parents en général. Ils sont satisfaits des suivis et des appuis reçus particulièrement dans les cas de placement. *“ Effectivement, ça a donné des résultats, je dirais après la première rencontre là, elle lui a fait comprendre des choses. ”* Le CLSC a aussi offert un suivi de groupe pour jeunes violents dans au moins une école du primaire. *“ Pis ils ont eu des rencontres de groupe de jeunes violents avec une relation humaine pis la [travailleuse sociale] du CLSC. [Son fils] a fait trois ans de temps des rencontres de groupe de même. ”* Cependant, un parent reproche qu'un professionnel peut manifester une attitude favorable à l'enfant plutôt qu'envers les parents alors qu'ils auraient besoin d'aide pour eux-mêmes.

3.5.8 Satisfaction et insatisfaction des parents concernant l'échange école-parents, parents-école

Pour obtenir une vue d'ensemble réaliste, il importe d'observer d'abord la collaboration parents-école puis la collaboration école-parents. L'aide désirée par les parents se situe à deux niveaux : l'aide destinée à l'enfant et l'aide destinée aux parents. Le parent va se positionner à partir des besoins de l'enfant ou de ses propres besoins.

“ La famille exige que l'école donne toutes leurs chances à ses enfants. L'école exige que la famille lui livre des enfants aptes à la réussite scolaire. L'importance de l'enjeu pour chacune des deux instances, tout à la fois appelle une collaboration et entretient une tension forte entre elles ” (Charlot ; Rochez, 1996 :138)

La plupart des parents reconnaissent la part de responsabilités qui leur incombe face aux agirs de l'enfant. Par ailleurs, l'école aurait un bout de chemin à faire parce que selon certains parents, les intervenants ne parlent pas des vrais problèmes mais de discipline. Le secondaire serait une période d'apprentissage avant le cégep et quelques parents apprécient la latitude laissée aux élèves à l'école La Source.

Plusieurs faits se révèlent importants pour les parents, mais ils restent dans l'ombre au niveau de l'école. Il s'agit, entre autres, de la difficulté de révéler ou de voir la violence existante notamment au niveau de gangs, de la violence subie (harcèlement, taxage) ou de l'utilisation courante de la violence verbale entre les élèves ou envers le personnel. Les parents seront rencontrés pour du “ skippage ” ou des problèmes de drogue, mais les faits plus “ durs ” semblent souvent ignorés ou inconnus. Trois facteurs semblent influencer sur un changement de comportement ; les punitions infligées par les parents, une plus grande communication parents-enfant et le tandem école-parents.

Même si les parents ne sont pas en accord avec l'école et son verdict de violence ou de comportement perturbateur, les parents vont, la plupart du temps, agir sur le comportement de l'enfant. Les parents rencontrés sont en général collaborateurs. Ils s'impliquent et ne regardent pas les efforts de leur l'investissement envers leur enfant. Ils vont effectuer des interventions fréquentes et régulières auprès de l'enfant et/ou du personnel de l'école, qui sont susceptibles d'aider l'enfant. *“ Fait que là, à ce moment-là, j'ai demandé à la psycho-éducatrice de faire un suivi à ce niveau-là, puis j'ai invité les professeurs à ne pas hésiter à communiquer avec moi. Aussitôt qu'il y avait quelque chose de pas attendre là. Moé, je voulais pas que ça dégénère là. ”*

Il arrive que les parents entreprennent une démarche avec leurs enfants, mais qu'ils ne se sentent pas soutenus par l'école. C'est particulièrement le cas de parents qui encadrent leurs enfants, imposent leurs limites, mais ils se rendent compte que l'école, elle, n'intervient pas dans le même sens. *“ On lui dit nos limites : tu n'utilises pas ça avec moi. –Il sait à quoi s'attendre. –Mais si moi, je suis la seule dans son entourage qui met des limites... Il y a des enfants qu'il y a des sons de cloche qu'ils n'entendent pas. ”* L'exemple de ce parent nous permet de présenter un beau contraste : l'aide reçue au primaire serait bien différente de celle que les parents reçoivent au secondaire. Par exemple, cette mère élevait ses enfants dans une structure stable et selon elle, l'école ne faisait pas sa tâche d'éducation disciplinaire où il y avait un laisser-aller. *“ J'étais sévère, pis il y avait des règlements à maison : tu fais tes leçons, pis tu fais tes devoirs, pis après ça tu iras jouer dehors ou tu écouteras tes programmes. Bon, ils étaient encadrés, très structurés. Là, ils arrivaient de l'école, c'était... Tout ça là, ça prenait le bord. ”* Malgré un début d'implication à l'école, cette mère va se distancier sentant qu'elle n'a aucun pouvoir. *“ Il me semble que j'ai pas eu le support de l'école dans l'éducation de ce que je faisais à la maison. C'est effrayant, je leur ai dit : je fais ça pour rien moé. Je fais rire de moi, moé. ”* Par contre, l'aide reçue au secondaire sera différente et grandement appréciée. La satisfaction de ce parent est évidente. *“ Je suis sortie, j'étais vraiment bouche bée. J'avais pas un mot à dire contre eux autres même si c'est la première fois depuis, depuis 25 ans. Il était temps. ”* Recevoir de l'aide de l'école et être soutenu permet au parent de ne plus se sentir seul.

Les parents sont très clairs, ils ont besoin d'aide. Quand le parent se sent appuyé par l'école, il n'est plus seul avec le problème. Un parent qui a reçu de l'aide appréciée au primaire sera davantage tenté de solliciter à nouveau à de l'aide professionnelle. *“ J'ai assez aimé la manière qu'ils ont faite avec moi pis avec mon enfant, que ça m'a encouragée d'aller chercher aujourd'hui. ”* Le suivi effectué par la direction touche plusieurs parents parce que souvent, c'est le directeur de niveau qui avertira les parents de problèmes vécus à l'école. Les parents qui reçoivent des appels de l'école aimeraient obtenir quelques rencontres ultérieures à l'appel, au moins pour qu'on les rassure sur la conduite de leur enfant. Les suivis écrits sont appréciés par les parents, mais ils ne seraient pas suffisants. *“ Là, j'en ai un suivi là mais bon, c'est pas pire, je l'ai par écrit. Toujours ben tu sais comment a va à l'école en gros en tout cas. C'est vraiment chaque professeur, chaque période. Ça c'est quand même pas si pire. ”* Signer l'agenda assure un contact, mais la prévention a toujours sa place. Révéler les problèmes rapidement permet d'agir pour

améliorer la situation. “ *Juste l’agenda, c’est bon, mais j’aimerais mieux le savoir tout de suite que verbalement que je suis ici.* ” Pour la majorité des parents, la confiance est alors présente.

Le manque d’écoute est rapporté par plusieurs parents. Il y aurait un problème d’écoute de la part du personnel de l’école : direction, secrétariat, agentes de sécurité, et autres. Il est vrai que les élèves ne s’adressent peut-être pas toujours aux bonnes personnes pour recevoir de l’aide. Un élève victime de harcèlement s’est présenté au secrétariat et n’a pas reçu l’aide désiré. Il est allé vers les agentes de sécurité, mais il n’a pas non plus reçu l’aide escompté.

Dans l’ensemble, les insatisfactions mentionnées par les parents ont une incidence sur leur relation avec l’école et le personnel. Certains ne veulent plus avoir affaire avec l’école ou bien ils demeurent très insatisfaits de l’agir de l’école envers leur enfant. “ *Ceux de l’école, je trouve qu’ils ne se forcent pas pis [son fils], ben lui, il se force parce que là, il y en a toujours ben sûr, au moins, il en reste deux là que ça accroche encore sur 6, 7, 8 au début. Fait qu’il y a toujours ben une amélioration.* ” Il est donc primordial que les personnes dans l’environnement de l’enfant demeurent à son écoute. Et dès qu’ils constatent des changements importants qu’ils en vérifient la cause.

“ Un élève victimisé à l’école devrait pouvoir tout naturellement parler de ses problèmes à ses parents, son instituteur ou ses professeurs, ou les deux. Hélas, l’élève maltraité est en général angoissé et manque de confiance en lui, et il est fort probable qu’il n’ose parler de la situation à personne, en partie par crainte de représailles de la part de ses persécuteurs en cas de réaction des adultes. Il est également possible que la victime et/ou ses parents aient alerté l’enseignant, mais que ce dernier, pour une raison ou une autre, n’ait pas voulu les écouter ” (Olweus, 1999 :66).

Lorsque l’école fait tandem avec les parents, les résultats s’avèrent positifs sur l’enfant et les changements apparaissent.

“ *Ça a changé pas mal. C’est... On dirait que ça l’a plus fait réfléchir pis a travaille plus fort. [...]. Là, a commence à avoir des B pis des A, fait que... A commence à changer. Comme je disais, si mettons, a travaille pas assez pis a coule un cours ben, cet été, je l’ai avertie qu’a ferait les cours de rattrapage, fait que... Là, c’est pour ça qu’à commence à se forcer un peu plus là.* ”

Il est relativement plus facile pour les parents de maintenir leur position ou d’augmenter les pressions sur l’enfant pour obtenir un changement. Face à un enfant agressif, la concertation est importante entre le parent et l’école.

“ Les parents doivent faire comprendre à leur enfant qu’ils prennent ces formes de violence au sérieux, et qu’ils n’accepteront plus ce genre de comportement à l’avenir. En réagissant systématiquement de manière répressive aux actes agressifs de l’enfant, l’établissement et les parents lui offrent infiniment plus de chances de changer son comportement ” (Olweus, 1999 :86).

Ce parent avait déjà eu des rencontres avec la direction, mais l’enfant ne prenait pas ça au sérieux. Après une rencontre en comité ad hoc, les parents et la direction ont obtenu une amélioration. “ *Là, vu qu’elle est plus accotée au mur, mettons, ben c’est là, a vu qu’il va falloir pus prendre ça en l’air, des paroles en l’air. A vu qu’il va falloir*

qu'a travaille un peu plus. ” Le parent seul n'aurait pas eu le même poids malgré les punitions infligées. Le sérieux d'une telle rencontre accompagnée des punitions marquantes de la part des parents fait parfois fléchir l'enfant.

“ C'est plus quand j'y ai dit qu'il va falloir, comme mettons les cours de rattrapage, des choses de même. Ça parce que d'habitude ; l'été, elle s'en va.... Elle passe l'été à des camps là. Mais là ben, a pourrait pas. A trouvé ça pas mal dur. C'est pour ça qu'a changé d'idées. ”

Les punitions des parents et les sanctions de l'école exercent une influence sur l'agir de l'enfant, mais la collaboration entre l'école e

3.6 Solutions proposées pour améliorer la qualité de vie à l'école

Les solutions préconisées par les parents sont intéressantes, positives et novatrices. Leurs critiques autant positives que négatives présentent une vaste gamme de solutions à mettre en pratique. La simplicité des solutions proposées est parfois étonnante, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne se révéleront pas efficaces si elles sont expérimentées. Les parents les présentent sous forme de suggestions ou de demandes pour l'enfant ou pour eux-mêmes. La qualité de l'information demeure un point central dans l'échange parents, école et enfant. Des suggestions et des prises de conscience sont proposées aux parents afin de trouver d'autres solutions que des punitions pour diminuer les situations de conflit avec leur enfant. Ils apportent des idées nouvelles touchant plusieurs aspects du monde scolaire : le soutien aux parents et à l'élève, l'encadrement du personnel et des élèves, la gestion disciplinaire, la prévention, l'environnement physique de l'école, la divulgation de l'information et la sensibilisation. Les parents orientent leurs attentes autour de la qualité de vie de l'enfant dans l'école et de l'aspect relationnel avec les différents intervenants.

3.6.1 Le mode éducatif parental

Parmi les solutions proposées, les parents mentionnent l'importance de se rapprocher de leur enfant, de se préoccuper de son vécu. Quand le parent reconnaît le besoin de l'enfant, il l'aide avec les moyens qu'il juge appropriés. *“ Je vais tout faire pour l'aider, ça c'est sûr. C'est sûr. On le laissera pas aller de même là. ”* Et pour que le parent reconnaisse les besoins de son enfant, il doit d'abord le “ voir ” et communiquer avec lui. Certains parents suggèrent aux autres parents de s'informer davantage du vécu de l'enfant autant à l'école, dans l'entourage qu'à la maison.

La prévention des agressions de violence subies fait partie des solutions logiques, en veillant à ce que les enfants victimes de gangs cessent de l'être. *“ Tu t'informes sur qu'est-ce qu'elle a vécu*

puis c'est quoi qu'elle fait maintenant, pour ne plus que ça se produise. Non, tu gardes le contact. Oui, tu gardes le contact puis tu continues d'en parler pareil parce que ça peut toujours revenir. Fait que tu vois, prévois le coup, je te dirais. ” Il est aussi utile d'établir un contact plus régulier avec l'école si nécessaire. *“ Aussitôt que j'avais une chance, fallait que je parte de mon travail, j'avais des journées de congé dans la semaine, donc, je me présentais à toutes les fois à l'école. J'allais voir, je faisais le tour des professeurs. ”* C'est une prévention primaire utile pour tous. Si l'enfant victime de violence ne parle pas, il est difficile pour les parents de savoir ce qui se passe à l'école. Il est donc important que le parent aille au-delà d'une communication instrumentale, qu'il prenne le temps de savoir ce que l'enfant vit réellement. Accorder du temps personnalisé est aussi une bonne méthode pour se rapprocher de son enfant. Plusieurs parents en ont fait l'essai et le recommandent chaleureusement.

Quand un parent emploie des mots tels que “ il faudrait ”, “ il serait mieux que “ j'aurais dû ”, il révèle son impuissance. Il n'empêche que reconnaître la situation, en parler et entrevoir des solutions est une attitude positive. Les parents essaient d'appliquer et d'actualiser les solutions qu'ils jugent les meilleures, mais ils sont souvent dérouterés. D'ailleurs comme ils le mentionnent, le métier de parent s'apprend sur le tas. *“ La vie, tu apprends constamment. Ce n'est pas compliqué, puis nous autres aussi on apprend, parce qu'on n'a jamais été parent avant non plus, fait que... ”* En fait, il s'agit de demeurer le plus près possible de ses enfants, assurer un encadrement de qualité tout en gardant un juste milieu. *“ Il faut comprendre les enfants, il faut pas que tu essaies de faire des soldats avec ça. ” “ Il faut que tu en donnes pis tu en laisses. ”* Les parents reconnaissent qu'ils manquent d'outils. Ces outils, ils vont les chercher à l'extérieur ou ils essaient d'éduquer au meilleur de leur connaissance à partir des acquis antérieurs et de leur propre personnalité.

“En effet, il n'y a pas d'école ou très peu où l'on peut apprendre le métier de parent et il n'existe pas vraiment de cours et encore moins de diplômes qui puissent vous garantir que vous serez de bons parents et que vous saurez vous y prendre pour affronter les différentes crises inévitables. Consciemment et inconsciemment, nous avons tous été à l'école de nos propres parents ” (Ausloos, 1995 :155).

Lorsque le parent se sent dépassé, il est bon de prévoir une aide professionnelle pour l'enfant mais pour lui-même aussi, malgré la peur que cela peut susciter. *“ J'ai demandé beaucoup d'aide moi. ”*

Un des problèmes dans l'éducation des enfants est la constance des moyens utilisés. Quand les parents assurent un encadrement, il n'est pas toujours facile de le maintenir. Les enfants le savent et jouent là-dessus. Un parent suggère d'être très précis dans ce qui est exigé afin d'éviter que l'enfant ne contourne une interdiction par exemple. *“ C'est sûr que là, le téléphone, j'avais pas*

mis de laps de temps. [...] Tranquillement, ben là, a l'a recommencé à le redemander. Je dis : non. Pis là, le lendemain, elle redemande encore. Là, si je dis : non encore là, a commence tranquillement là à... À négocier sur son petit ton là. ” La colère des parents est parfois bien réelle et rapidement, ils en viennent à manquer d'énergie et de ressources. Quand le parent en arrive à devoir appeler la Sûreté du Québec pour se défendre, c'est que l'enfant est rendu très loin dans sa violence et que le parent est en perte d'autorité. Un parent suggère une solution qui lui a été confiée par un autre parent qui l'a lui-même pratiquée.

“ Un oreiller de plume, ça fait pas mal ça là, là. Mais le geste de montrer que sa mère est pu capable. Ta mère est à bout là, elle essaie de parler, elle essaie d'argumenter. Parce qu'on essaie tous... Quelque part, on ne se lève pas un matin de dire : tiens, je vais le battre, je vais le dompter. Ce n'est pas de même. On argumente. On essaie de trouver des solutions. On essaie de trouver des punitions. C'est ça qu'on fait. On essaie de démêler mais un moment donné... On se fait baver : je vais appeler la police. ”

Il est reconnu que les enfants apprennent par l'exemple. À preuve, la communication verbale, les habitudes familiales, les enfants les connaissent. L'irrespect demeure une pierre d'achoppement importante dans les échanges avec les autres. *“ C'est bien important de communiquer puis faire attention à ce qu'on dit aussi. Tu sais, le respect de l'autre. ”* Le même phénomène se présente quand les parents se chicanent devant leurs enfants. Ils voient, entendent, intègrent. Souvent, ils reproduisent les comportements des parents qui ne sont pas toujours conscients de ces effets. La communication est essentielle, mais la qualité de la communication parents-enfant et parent-parent. est encore plus importante. *“ C'est sûr qu'il faut que les parents, ils soient d'accord. Il faut qu'ils s'entraident. C'est sûr que si le parent, il dit blanc puis l'autre dit noir, puis l'enfant croit noir, ça l'aide pas là, tu sais. ”* Il importe donc de prendre le temps nécessaire pour assurer le dialogue.

Afin d'accorder un plus grand soutien à l'enfant, plusieurs parents vont orienter leur intervention sur la responsabilisation de celui-ci. Une façon de faire est de lui accorder des privilèges soit en faisant avec l'enfant une activité spéciale, soit en lui offrant des cours valorisants. *“ Là, il vient à la chasse avec moi. On est allé à la chasse ensemble samedi. ”* Les cours de conduite (automobile, bateaux, quatre-roues, etc.) sont parmi les plus populaires. Inscrire l'enfant à des activités sportives ou lui offrir de participer à des activités sociales en assurant son transport sont aussi des solutions intéressantes. *“ C'est de continuer à s'en occuper puis à l'encourager là. C'est ça. Comme je te dis là, il y a un petit cours que je veux lui faire suivre. C'est le cours pour les bateaux là. ”*

La fréquentation scolaire est une obligation pour tous les adolescents et les parents sont parfois confrontés à une démotivation tellement grande de la part de leur enfant, qu'ils n'ont pas le choix d'accepter qu'il quitte l'école. Les parents aussi bien que l'école savent qu'un jeune de 16 ans a le droit de signer son formulaire de sortie.

“ Un autre aspect négatif a été, paradoxalement, l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans. Pour un certain nombre – ceux en état d'échec scolaire pour des raisons psycho-sociologiques - cette prolongation a accentué les phénomènes de désocialisation. Le maintien en milieu scolaire d'un jeune en difficulté est ressenti, par lui, comme une punition et non comme une promotion ” (Dot, 1984 :133).

Certains parents planifient cet arrêt et orientent leur enfant vers les Centres Polymétiers et Élizabeth-Bruyère. Les adolescents qui arrivent à ce stade reçoivent aussi le message de temporiser en attendant d'être libres. “ *Bien là, pour l'instant, je sais que [son fils] probablement qu'il va lâcher l'école parce qu'il est tanné de venir ici là. Il me l'a dit.* ”

L'acceptation des conditions de l'enfant et la reconnaissance de ce qu'il vit, marquent de façon certaine l'appui à l'enfant. Cela signifie accepter que son enfant quitte l'école, qu'il aille sur le marché du travail ou qu'il s'inscrive aux Centres Polymétiers et Élizabeth-Bruyère tout en lui offrant le soutien nécessaire à ces démarches. “ Et si le jeune ne trouve aucune occasion de réussite, ni à l'école, ni dans sa famille, il sera tenté de se tourner vers d'autres milieux comme le monde du travail ou les gangs qui lui accorderont un nouveau statut qu'il associera à la réussite (Gorski et Pilotto, 1993) ” (Hébert, 2000 :151). Les jeunes qui vivent le décrochage scolaire sont parfois isolés. Ils se tournent vers un marché du travail souvent fermé et offrant peu de garanties d'avenir. Alors, ils se dirigent vers l'école pour les adultes puisque l'école régulière ne leur convenait pas ou encore ils s'identifient à un gang pour se sentir moins seuls.

3.6.2 Qualité d'information école-parents

Les parents aimeraient avoir plus de rencontres avec la direction, le tuteur et l'enfant afin d'être mieux renseignés sur ce qui se passe à l'école, ce qui permettrait d'assurer une continuité entre le vécu de l'enfant et l'école. Un point crucial est ramené en entrevue par la majorité des parents : l'école ne devrait pas attendre à la dernière minute pour avertir les parents d'une situation problématique concernant leur enfant. L'école pourrait rencontrer plus fréquemment les parents afin d'observer et d'agir en concertation autant pour le bien de l'enfant que pour les parents. “ *Ben de nous appeler plus vite. Pas attendre que ça soit rendu à la dernière échéance quasiment avant de dire : ben là, ça marche pus.* ” En somme, ils souhaiteraient qu'on les appelle avant que l'enfant ne pose ou ne subisse des actes plus graves. De plus, les règlements (écrits) distribués

aux enfants en début d'année sont sans rappel au cours de l'année. Il serait utile qu'ils soient renouvelés, en cours d'année, à la mémoire des élèves mais aussi des parents.

Les parents sont en général de bons collaborateurs, mais pour que leur participation soit efficace, ils doivent en premier lieu être informés de la situation par l'école. Heureusement, quelques parents reçoivent régulièrement des appels des enseignants ou du titulaire. Cependant, dans l'échange, les parents ont aussi besoin de recevoir une aide quant aux mesures à prendre pour intervenir avec l'école mais aussi à la maison. Lors d'événements particuliers, la plupart des parents préfèrent être contactés par le directeur de niveau, compte tenu d'une agressivité possible envers les enseignants ou envers l'enfant ou les deux selon le cas. Un certain laps de temps permet aux parents d'assimiler les faits et de mieux intervenir auprès de leur enfant par la suite. *“ Moi, quand la direction, bien le directeur de l'école m'a téléphoné, pour me demander s'il la retournerait par autobus ou si je venais la chercher, j'ai été bien franche avec. J'ai dit : j'aime autant pas aller la chercher tout de suite. J'ai dit : envoie là par autobus. Je vais l'attendre à la maison. ”*

Des enseignants appellent les parents pour discuter des matières scolaires, mais ils ne font pas nécessairement état du comportement général de l'enfant. Le parent ne sait donc pas si la situation s'est améliorée ou détériorée. Régler rapidement la problématique et obtenir un suivi avec le tuteur par exemple permet de rassurer le parent sur ce qui se passe à la suite de l'identification du problème. De même, les parents aimeraient connaître les solutions des enseignants ou des intervenants qui donnent des résultats positifs, afin qu'ils soient mieux outillés pour intervenir auprès de leur enfant. Par exemple, une mère sait que sa fille a rencontré une intervenante pour une peine d'amour, mais elle ne sait pas si elle a demandé de l'aide elle-même, ni combien de temps ont duré les rencontres, ni quelle sorte d'aide son enfant a reçue.

Parmi les solutions proposées par les parents pour améliorer la qualité du contact informationnel école-parents, l'une d'entre elles semble ressortir davantage et c'est la diffusion de l'information : savoir ce qui se passe, ne pas tarder à en avvertir les parents. L'école joue un rôle important même si elle dispose de peu de ressources financières. Pour diminuer les gestes de violence, les parents apportent des suggestions très intéressantes. Par exemple, le simple fait de

divulguer l'information des services d'aide offerts à l'école et dans le réseau aiderait considérablement les parents ou les enfants en difficulté.

“ On ne sait pas ça, tu sais, que les psycho-éducateurs sont dans les écoles. On ne sait pas le CLSC, les services qu'il nous offre. La DPJ, on connaît pas ça trop, trop. On n'est pas au courant de ces services-là. Fait que l'école, elle pourrait, je pense quand elle s'aperçoit d'une situation comme ça de communiquer avec les parents pis regarde, la situation est ça, il y a ces services-là qui sont offerts, pis pensez qu'ils peuvent être utiles. ”

L'école devrait solliciter les parents quand elle s'aperçoit d'une situation difficile et les informer des ressources d'aide existantes tant dans l'école que dans le réseau public. *“ Il y a ben des parents qui sont à terre là à voir leurs enfants. Pis c'est pas tout le monde qui a de la force. ”* Ces recours sont d'ailleurs souvent inconnus des parents. *“ On les découvre des fois, après de dire : ah ! Ça existe telle affaire. Ou en parlant avec les autres parents qui lui a vécu la même situation. ”* Certaines instances scolaires peuvent être utilisées, mais les parents en entendent peu parler. C'est le cas pour le CE (conseil établissement) et la Fédération, qui pourtant peuvent aider les parents qui veulent obtenir de l'aide ou aller en recours. De même, la Direction de la Protection de la Jeunesse est connue en ce qui a trait aux enfants qui ont besoin d'aide, mais les parents ne savent pas nécessairement qu'ils peuvent aussi y recourir s'ils sont victimes de violence de la part de leur enfant. Mais encore faut-il que le parent reconnaisse que l'enfant vit de la violence assez gravement pour avoir recours à ces instances.

Il y a une part de responsabilité qui revient aux parents, mais il y en a aussi une partie qui appartient à l'école. Les parents soulignent l'importance d'aller chercher la collaboration des parents lors de conflits.

“ Quand on est un parent qui collabore face à nos enfants, des fois on passe pour des gros méchants là, parce qu'il y a des parents qui ne collaborent pas, fait que les autres jeunes sont laissés à eux-mêmes, fait que c'est l'école qui sont pris avec ça, puis l'école a peut pas tout réussir si a l'a pas la collaboration des parents. ”

Les parents connaissent leur enfant et peuvent servir de référence au personnel de l'école. *“ C'est quand même ma fille. Ça fait 13 ans que je la connais. Peut-être que je serais capable d'y donner des trucs au professeur ou vice-versa. ”* Par ailleurs, autant l'école a la responsabilité d'avertir les parents, autant le parent doit informer l'école s'il y a des problèmes avec un enfant ou avec un autre. Car plusieurs conflits entre élèves sont réglés en dehors de l'école.

Il serait essentiel d'établir une procédure lors des rencontres avec les élèves qui permette de vérifier s'ils ne seraient pas confinés dans une situation difficile. Le “ skippage ” et la consommation de drogue cachent souvent un mal de

vivre plus profond, en particulier, lors d'événements dramatiques comme dans le cas de riposte à la violence. Étant donné que la violence peut durer longtemps avant qu'elle ne soit détectée, les parents aimeraient être avisés le plus tôt possible que leur enfant est victime de gang, par exemple " Dans bien des cas, les élèves qui ne se sentent pas en sécurité commencent à éviter l'école " (Conseil National de prévention du crime, mai 1997B :66). Par exemple, dans ce cas, l'école et les policiers savaient que l'enfant était victime d'un gang mais les parents l'ignoraient ; pourtant ils avaient été contactés pour un problème de " skippage " (pour fuir le gang). Apprendre par quelqu'un d'autre que son enfant vit du harcèlement est une chose, mais savoir qu'en plus l'école était au courant, c'est doublement frustrant pour le parent. *" Je ne l'ai même pas su de l'école. Je l'ai appris beaucoup plus tard, puis je te dirais, puis c'est par des enfants que je l'ai appris, pas par l'école. Ça j'ai trouvé ça de valeur parce que peut-être qu'on aurait pu réagir plus vite. "* Dans cet autre cas, l'école a averti le parent d'un acte de violence physique commis par son enfant (pour se défendre). Le parent s'est présenté à l'école tel que demandé. L'enfant avait aussi des problèmes de violence verbale à la maison, mais l'école n'était pas au courant. La communication est donc importante pour mieux cerner la problématique de l'enfant. Cependant, il n'est pas facile pour un parent de parler ou de reconnaître la violence véhiculée par son enfant. Par exemple, ce parent ne sait pas à quel niveau se situe la violence verbale de sa fille à l'école et elle est intéressée à la connaître. *" Parce que quand je suis allée à la rencontre des professeurs, ils ne m'ont pas dit vraiment qu'elle était impolie ou ben, ben bête ou ben... Rien de dramatique là. C'est plus parce qu'a dérange en classe parce qu'a parle tout le temps là mais... "*

3.6.3 Amélioration de la qualité de vie à l'école

Quelques parents trouvent également qu'il y a de la part du personnel (enseignants, direction, agentes de sécurité, et autres), un manque d'écoute et d'ouverture à la négociation envers l'élève. Ceux qui font la discipline devraient temporiser. Ils n'ont pas toujours raison.

" Parce que là si les professeurs ont tout le temps raison comment tu veux faire quelque chose ? Tu ne peux pas t'obstiner tout seul. Le professeur, y a 50% des torts puis l'autre a 50% des torts. Ce n'est pas tout le temps rien qu'un. " *" Ça, ça finit là, c'est de même que ça marche, nous autres ici, tu sais. Dire ça, c'est bien beau mais écoutez-le donc un petit peu là. "*

Les parents désirent que l'école cherche à comprendre les jeunes plutôt que sévir et qu'elle offre davantage de soutien aux élèves. Le Pavillon l'Élan revient souvent dans le discours des parents. C'est pourquoi les parents croient que la direction devrait plutôt orienter son intervention sur la négociation entre les enseignants, les parents et les élèves quand il y a des problèmes, pour clarifier les faits plutôt que de présenter le Pavillon l'Élan comme solution de rechange.

Les parents souhaitent un encadrement à l'école qui se situe à deux niveaux : la surveillance et le respect de l'autre incluant le langage. Un renforcement de discipline serait apprécié de plusieurs

parents notamment en ce qui regarde le langage et la violence verbale parce que cela fait défaut. Il est alors plus difficile pour les parents de maintenir une éducation soutenue lorsqu'elle n'est pas appuyée par l'école. Les parents donnent comme exemple le fait que les enseignants acceptent d'être tutoyés et appelés par leur prénom. Pour eux, c'est un manque de respect envers autrui. L'irrespect, la détérioration du langage parlé, la rudesse du ton et l'impolitesse chez les élèves est chose courante. *“ Comment voulez-vous que le bon professeur soit exploité dans un système où il n'y a pas de structures, je veux dire, dans le respect, la base. Pour moi, c'est ça le problème. ”*

Il est évident que l'engagement de plus de personnel serait requis pour assurer un meilleur encadrement. *“ J'ai comme conclu que ce qui était vraiment surveillé, c'était à l'intérieur de l'école, mais ce qui se passe au niveau du pavillon extérieur de l'école, il n'y a pas de surveillance. ”* Les parents suggèrent d'augmenter la surveillance à l'heure du midi et lors de l'arrivée ou du départ des autobus ; les affrontements de gangs ont souvent lieu à ces moments.

“ Bien entendu, il ne suffit pas que les enseignants et autres adultes se contentent d'être présents pendant les récréations : ils doivent également être prêts à intervenir rapidement et énergiquement lors de situations de harcèlement, et même dès la moindre présomption. Les affirmations même de la part de la victime supposée, selon lesquelles tout cela est “ juste pour rigoler ” ne doivent pas être acceptées sans réserve” (Olweus, 1999 :64).

Les parents apprécient les activités organisées à l'école et en ajouter d'autres à l'heure du midi pour occuper les élèves fait partie des solutions présentées. *“ L'improvisation là. Ça a l'air à fonctionner ça. ” “ Les occuper. Ils ne pensent pas à d'autres choses dans ce temps-là. Moi, c'est là-dessus peut-être, travailler des bons jeux comme ça. ” “ Il faudrait qu'ils trouveraient un moyen par exemple pour essayer de les occuper. ”*

Selon plusieurs parents, l'école devrait être plus stricte concernant les absences. Ils aimeraient un suivi plus serré pour leur progéniture, notamment pour les élèves qui récidivent et qui ont besoin de plus d'encadrement. Même si un parent sait que son enfant “ skippe ”, il ne peut pas être à l'école pour superviser l'enfant. Le cas suivant évoque justement les conséquences du manque de suivi. Un parent se questionne aussi concernant les démarches entreprises par l'école pour aider le jeune et soutenir le parent. La responsabilité n'appartient pas entièrement aux parents. Les parents ont besoin que l'école assure une plus grande surveillance. Le cas suivant évoque les conséquences du manque de suivi. *“ Ils lui en laissent trop de chances. Fait que là, le jeune, veut, veut pas là, il s'évade. Moi, c'est ça, il m'a fait ça pendant trois mois de temps. Pourquoi ? Parce qu'on y laissait des chances. ”* Ce parent est affirmatif, l'école a mis son enfant à part en le

laissant faire. *“ Le jeune ne va pas à l’école. Avez-vous fait de quoi pour qu’il revienne ? Pantoute. ”* Il est reconnu que le “skippage” a des conséquences sur le rendement scolaire et sur la motivation à poursuivre les études. *“ Ils les laissent trop en liberté pis après ça, ils se demandent pourquoi les jeunes lâchent. ”* C’est le début d’un cycle vers le décrochage scolaire. *“ Le directeur l’a regardé, il a dit : il s’est suspendu lui-même, tu sais en skippant. Fait que moi, je trouve que c’est pas assez sévère. ”*

Quelques suggestions sont proposées pour aider le personnel enseignant. Par contre, les conventions de travail font en sorte qu’il leur est difficile d’intervenir auprès de jeunes violents par crainte d’une poursuite. C’est pourquoi cette partie est laissée aux agentes de sécurité et aux intervenants professionnels. *“ La direction et les professeurs, y sont liés un peu eux autres aussi, mais quand ils sont deux, trois à se bousculer, ils ne peuvent pas les arrêter comme ils veulent là. ”* *“ Ils ont les surveillants pour s’occuper de ça. Le professeur, ce n’est pas leur job de... D’arrêter les jeunes de se battre là. ”*

Plusieurs parents rappellent la sévérité des enseignants de leur temps. Ils pensent qu’il serait bon de revenir un peu en arrière –mais pas entièrement- que les enseignants aient le droit de remettre à sa place un jeune qui n’écoute pas, qu’ils aient plus d’autorité et de discipline. *“ J’en connais des profs, pis justement, ils ne peuvent pas rien faire là. S’ils essaient de les discipliner un peu, ils vont se plaindre. Ce n’est pas mieux, c’est le professeur qui se fait sanctionner. ”* Les parents ne mettent pas toute la faute sur les enseignants. *“ J’ai vu un bon prof dans un mauvais système, c’est ce que j’ai vu moi. ”*

3.6.4 Qualité des contacts avec les intervenants de l’école

Plusieurs parents font confiance aux agentes de sécurité et à la travailleuse de corridor. Celles-ci connaissent le comportement des jeunes et sont à même de juger. Mais dans la réalité, les parents ne connaissent pas les interventions des agentes de sécurité (Mirado) à moins que l’enfant ne les mentionne. C’est pourtant un indicateur valable d’adaptation ou d’inadaptation à l’école. Les parents aimeraient que les agentes de sécurité rapportent leurs interventions aux parents lorsqu’elles sont importantes (gang) ou fréquentes (tenue vestimentaire, langage) auprès de leur enfant. Qu’elles contactent le plus tôt possible les parents même s’il s’agit d’un accrochage, d’une altercation verbale ou d’une bousculade.

Les parents demandent de porter attention à l’engagement du personnel, en particulier, des agentes de sécurité. Apparemment, certaines n’auraient pas une formation suffisamment poussée

pour intervenir auprès des élèves. Entre autres, elles auraient de la difficulté à assurer la neutralité nécessaire lors d'une intervention notamment auprès de gangs. Les injustices et le manque d'écoute seraient fréquents et nuisibles aux élèves, en particulier pour ceux qui sont victimes de harcèlement individuel ou de gangs. L'écoute des deux parties est essentielle, particulièrement dans les cas de violence. Les parents proposent que les agentes de sécurité reçoivent une formation en intervention afin qu'elles soient davantage à l'écoute des enfants concernés. Les agentes de sécurité ne devraient pas avoir pour seule fonction le côté disciplinaire, elles devraient établir des relations significatives avec les élèves. *“ Tu sais, un enfant il n'y a pas tout le temps d'avoir rien que besoin de leurs parents pour avoir de l'amour pis de l'affection. Ils ont besoin de l'entourage. ”*

Les parents offrent des solutions tangibles, efficaces et peu compliquées. Plusieurs parents s'insurgent contre les remontrances concernant la tenue vestimentaire. Ils ne semblent pas connaître les raisons motivant les demandes d'enlever un gilet avec un symbole, par exemple. Il serait donc important que les parents soient informés du pourquoi de ces règlements. Un parent a fait les deux propositions suivantes. *“ La solution, je l'aurais moé. Ils ont juste à s'en garder une couple de t-shirts jaune orange ou n'importe quoi pour montrer que c'est à eux autres l'école, pis y faire enlever pis lui en faire mettre un orange toute la journée si y faut. Ben non. Ils l'écoeuurent encore avec ça. ”* Et il ajoute qu'ils pourraient inscrire le nom de l'école La Source sur le gilet.

Quelques parents ont aussi apporté l'idée d'engager des agents de sécurité masculins. *“...pis je l'ai même dit au directeur de l'école : les Mirado, tu devrais mettre un gars ou deux itou, ça t'aiderait. ”* Ce serait plus efficace pour se faire écouter et pour éviter les regroupements de gangs.

“ Mais tu vas mettre un homme qui est un armoire à glace puis une femme armoire à glace, le jeune va avoir plus peur de l'homme que de la femme même si elle est très autoritaire. ”
“Le gars ils disent : aie ! Toi là, c'est assez là. Mais la fille, elle peut le dire 10 fois avant qu'il arrête. Si ce serait un gars, il y penserait deux fois. ”

Les parents qui travaillent durant jour ne peuvent rencontrer les agentes de sécurité. Ils aimeraient pouvoir le faire le soir. Il n'est pas facile de régler certains problèmes d'école quand les deux parents travaillent. Les parents suggèrent aussi que les intervenantes (travailleuse de corridor, l'éducatrice spécialisée, agentes de sécurité) soient toutes immédiatement informées des

événements impliquant de la violence. Il y aurait ainsi un véritable travail de concertation entre les différents intervenants. “ Lutter contre la violence à l’école, c’est d’abord et avant tout, améliorer la qualité de la relation et de la communication entre toutes les personnes concernées par l’école ” (Couchena; Dolivo-Schmutz; Halfon, 2000 :67). En plus de ces suggestions, il serait souhaitable que les intervenants impliqués lors d’un conflit prennent le temps de discuter du problème avec l’enfant et d’assurer un suivi personnalisé, tout en renseignant le parent sur la situation vécue. En résumé, les parents demandent un suivi aussitôt qu’il se passe quelque chose avec leur enfant.

Une grande majorité de parents suggèrent qu’il y ait davantage d’éducatrices spécialisées à l’école La Source. Donner plus de soutien à l’élève et lui assurer un suivi plus poussé serait apprécié. “ *Parce qu’un enfant des fois, vont plus se confier à un étranger qu’à leur parent.* ” De même, un parent a proposé de recruter des stagiaires pour assurer un soutien auprès des jeunes. On observe un manque de suivi après un événement, que ce soit parce qu’un jeune perturbe les cours, pour du “ skippage ”, pour de la violence ou autres, le suivi n’est pas toujours assuré. Unaniment, les parents mentionnent ne pas avoir été avertis assez rapidement par l’école des problèmes de leur enfant. Le suivi demandé n’est pas nécessairement à long terme, mais quelques rencontres seraient appréciées pour faire l’échange école-parents-enfant et ainsi rassurer les parents. “ *Si ça arrive à nos jeunes, ben là, ils nous contactent pis nous autres, on parle avec nos jeunes après pour voir qu’est-ce qui s’est passé. C’est d’améliorer ça.* ”

Pour un parent, le suivi peut devenir nécessaire quand un problème perdure (souvent depuis le primaire) et que les causes de l’agir ne sont pas détectées ni corrigées. C’est particulièrement vrai lorsque la problématique devient perturbatrice dans une structure scolaire. Il en résulte que l’école ne va pas toujours vers le parent pour offrir des services. Pourtant, plusieurs parents auraient besoin d’un soutien pour eux-mêmes. Malheureusement, beaucoup de parents n’osent pas demander de l’aide alors qu’ils en ont besoin. Soit, ils ont peur d’être jugés, ils nient la situation ou simplement, ils ne connaissent pas les services offerts par l’école ou par le réseau de la santé. “ *Ils sont capables de nous dire : ben, regarde, c’est normal ce que ta fille a fait par contre, ça c’est pas normal. T’es pas tout seul à vivre ça. C’est un problème de société parce que des fois, on s’isole. On se dit : “ tabarnik ” ! On n’ose pas en parler.* ” Il s’agit d’établir une voie qui ne serait pas unidirectionnelle où le parent est laissé seul. “ *Il y en a ben gros des femmes qui sont renfermées pis tu sais... Pis qui ont honte de demander de l’aide. Elles sont gênées de demander de l’aide, mais l’école devrait prendre leur place, pis ils devraient comprendre le parent pis aller chercher l’aide eux autres pour le parent.* ” Il serait nécessaire que l’école appuie les parents et les soutienne dans leurs

interventions auprès de leur enfant. Cela signifie parler des interactions parents-enfant, école-enfant et de les outiller par des trucs et des conseils. En un mot, il s'agirait de démontrer aux parents que l'école est là pour les seconder et qu'elle ne forme pas une entité à part.

Aussi, il serait utile, selon les besoins exprimés ou perçus, d'assurer un suivi régulier ou temporaire, individuel ou en groupe d'entraide aux jeunes qui manifestent des comportements de violence. Ces groupes pour jeunes violents devraient être divisés selon le type de violence présentée : verbale et physique. *“ Des rencontres de groupe avec tu sais, du monde qui travaille là-dedans là avec les jeunes. Oui, ce serait bon ça. ”* Ce parent décrit sommairement comment pourraient se dérouler des sessions de groupe pour son enfant. *“ Ils parlaient : pourquoi que tu fais ça pis t'aimerais-tu te faire faire ça ? ”* Et pour prévenir la violence, les parents mentionnent l'intérêt pour les élèves d'avoir accès à des ateliers de développement personnel.

L'environnement physique et la qualité de l'environnement de l'école sont beaucoup plus importants qu'on ne le pense. Il serait bien de favoriser des classes moins nombreuses. Certains élèves détestent carrément l'école. Ce n'est pas le fait de fréquenter l'école que celui de ne pas se sentir bien à l'école La Source. Même si un jeune reçoit de l'aide, s'il n'aime pas l'endroit, il n'y a rien à faire. *“ Quand même [le directeur] dirait : on va l'inscrire là. Si lui, il ne veut pas là ! Il haït tellement l'école icitte là. Quand même que tu donnerais n'importe quoi. Il ne viendra pas à cette école-là. Il est comme un peu tanné. ”* Cette remarque d'un parent complète cette idée. *“ Parce que moi, j'en connais là, quand ils commencent le secondaire I, icitte, il y en a qui tombent malades, hein ! Il y a des élèves qui tombent malades. C'est bien trop gros cette bâtisse-là. ”* Mais l'enfant n'a pas le choix et le parent aussi doit composer avec ce qu'offre l'école. Ce parent apportait aussi les suggestions suivantes ; l'école est trop grande et les jeunes devraient changer de milieu scolaire à chaque année; une école pour chaque secondaire à une grande distance l'une de l'autre ; mettre tous les secondaires ensemble ; ou IV et V ensembles et les I, II, III séparés. Selon ce parent, la motivation serait plus grande si les écoles étaient séparées, puisque les élèves chercheraient à accéder à un degré plus élevé pour garder leurs amis.

“ Mettons que lui qui fait une année dans cette école-là, ça va bien, il a hâte d'aller à l'autre là. ” “ Si tu aurais une école juste pour le I. Une école de secondaire II. Une école de secondaire III, un autre pour le IV puis un autre pour le V. Tu fais cinq écoles différentes. Je te jure que tu aurais tout un changement. ”

3.6.5 Sensibilisation pour tout le personnel et les élèves de l'école

Pour contrer le phénomène de la violence, de nombreux parents suggèrent qu'il y ait des campagnes de sensibilisation sur la violence. Différentes approches permettraient de montrer les conséquences sur les victimes et sur les témoins de la violence à court et à long terme.

“ Les sensibiliser au plus haut point parce que c'est rendu très, très grave parce que là, ce n'est plus : je te fourre la volée là. C'est : je te blesse. Je te blesse puis si je peux te rentrer à l'hôpital, je te rends à l'hôpital. ” “ Ça prend des bonnes personnes là pour que les jeunes ne soient pas intimidés, puis qu'ils n'aient pas peur de parler parce que si le jeune ne parle pas, ça va continuer. ”

C'est le rôle de l'école de conscientiser, éduquer et même publiciser la non-violence et d'en expliquer les séquelles qui sont entre autres : le rejet et le harcèlement pour diverses caractéristiques (couleur des cheveux, taille, etc.). *“ Les conséquences que ça peut avoir faites sur la personne, des fois, ça va être des séquelles qui sont permanentes. ”* Présenter des vidéos, sensibiliser les jeunes aux effets néfastes de la violence. *“ Je pense que dans les écoles, il faudrait que ça soit intégré même au niveau scolaire, académique, dans certains cours. ”* et ce, dès le secondaire I est primordial. Les élèves doivent valoriser le respect de soi et des autres. Au quotidien, les enseignants doivent intervenir dès qu'un incident contraire à ces valeurs survient.

Un autre volet aussi important et souvent ramené par les parents concerne la violence de gang. Sensibiliser les enfants aux dangers et aux effets d'entraînement d'un gang par des cours et des vidéos augmenterait la compréhension de ce type de violence. Il est suggéré de sensibiliser les parents et les enfants sur les effets de gang et faire en sorte que les intervenants, les enseignants, les membres du personnel connaissent la procédure en cas de violence de gang, tentative de suicide, entre autres. Il est important de noter que, lors de violence de gang, toute dénonciation de l'enfant ou du parent doit être prise au sérieux et qu'il est nécessaire d'écouter autant les victimes que les agresseurs.

3.7 Pistes de solutions et recommandations

Les pistes de solution présentent une vue d'ensemble issue de cette recherche. Plusieurs secteurs sont touchés par les recommandations élaborées permettant ainsi d'assurer une plus grande portée et une meilleure compréhension du vécu des parents envers l'enfant et du vécu des parents envers l'école. C'est pourquoi trois secteurs proposent des pistes de solutions qui se complètent l'une et l'autre : l'école, les parents et les enfants. Les besoins des parents font état de ces trois niveaux.

Les parents font des demandes précises d'information à deux niveaux : savoir ce qui se passe à l'école avec leur enfant et recevoir l'information nécessaire quant aux services d'aide possibles. Premièrement, les parents aimeraient être informés de tous les événements qui perturbent leur enfant ou de tous les événements dérangeants causés par leur enfant. Pour eux, cela signifie savoir ce qui se passe le plus tôt possible afin qu'ils puissent intervenir au début d'une situation et non lorsque celle-ci a dégénéré. Deuxièmement, les parents aimeraient recevoir de l'information sur tous les services susceptibles de les aider ou d'aider leur enfant. À la suite d'un événement, les parents voudraient connaître l'évolution de l'événement passé (suivi), savoir comment ça se passe présentement avec leur enfant et savoir ce que l'école a fait pour améliorer la situation ou la changer. Ils aimeraient savoir aussi ce qu'ils peuvent faire, comme parents, pour aider leur enfant parallèlement et en collaboration avec l'école. Ils demandent de ne pas hésiter à les impliquer et d'ouvrir une porte aux besoins spécifiques des parents. En somme, les parents désirent un suivi de tous les événements jugés importants concernant leur enfant.

Recommandations :

- Il serait primordial que l'information circule plus amplement entre l'école et les parents. Que ces derniers soient informés le plus rapidement possible d'un événement concernant leur enfant à l'école.
- Il serait essentiel que les parents soient informés des ressources d'aide disponibles auxquelles ils peuvent accéder dans le réseau de l'école, en privé et dans le réseau institutionnel.
- À titre préventif, il serait nécessaire que le personnel de l'école entre en contact avec les parents pour vérifier leurs besoins et leurs attentes lorsque leur enfant requiert une attention spéciale à la suite d'événements violents ; afin d'assurer le dépistage (enfants ou parents violentés) et présenter aux parents concernés les ressources d'aide possible.

Il est fondamental que les enfants puissent être reconnus, c'est-à-dire que les enfants agresseurs, aussi bien que les enfants victimes soient entendus, écoutés et qu'ils obtiennent un suivi sur une courte période ou sur une base régulière, selon la gravité de l'événement qui a suscité le contact de l'école avec les parents. Trois parties doivent alors être contactées : les enfants agresseurs, les enfants victimes, les parents des enfants concernés : agresseurs et victimes. De plus, il est nécessaire de vérifier s'il existe d'autres problèmes que les comportements manifestés qui perturbent l'élève. Par exemple, le "skippage" peut cacher un vécu de harcèlement de gang.

Recommandations :

- Que les enfants reçoivent une attention particulière du personnel de l'école lors d'événements perturbateurs c'est-à-dire que l'école puisse vérifier, lors de rencontres avec l'enfant, s'il ne vit pas des problèmes sous-jacents aux comportements manifestés ; que le personnel soit en mesure d'effectuer un minimum de dépistage.
- Que lors d'altercations entre élèves, toutes les parties soient entendues sans jugement de la part des intervenants. Quelle que soit la position de l'élève (agresseur-victime), que les parents soient contactés et prévenus des faits.

- Que les différents intervenants s'entendent sur une marche à suivre au niveau de la prévention, de l'intervention et du suivi pour chaque type de comportement : hyperactivité et autodestruction (" skippage ", comportement suicidaire), comportements perturbateurs ou dérangeants et comportements violents.
- Que lors d'incidents, un suivi soit assuré aux élèves selon leurs besoins, même s'il ne s'agit que de quelques rencontres de vérification.
- Qu'un contact personnalisé avec l'élève soit privilégié, c'est-à-dire que lors de la mise en place de sanctions par l'école, l'élève et ses parents aient le droit de s'exprimer et qu'il y ait une collaboration entre les parties ; que les sanctions émises soient établies sur une base d'entente entre l'école, les parents et l'enfant.

L'école est un lieu d'apprentissage des connaissances mais aussi de relations " socialisantes ". Plusieurs aspects sont à considérer dans le type de relation avec les élèves et avec les parents ainsi qu'au niveau du fonctionnement (structures et lois) de l'école. De même, il y a une distinction à établir entre les comportements liés à l'hyperactivité ou autodestructeurs, les comportements perturbateurs (dérangeants en classe) et les comportements violents (violence verbale, psychologique, physique, vandalisme). Les enfants étiquetés sont prisonniers d'une image difficile à changer. La violence verbale devrait faire l'objet de prévention et de sensibilisation afin d'éviter l'apparition et l'augmentation de la violence sous toutes ses formes.

Recommandations :

Collaboration

- Lorsque surgit une situation de violence à l'école (violence de gang ou individuelle) subie par un élève, les parents doivent en être informés par l'école, les intervenants, les policiers ou les professionnels concernés. Ce qui exige une concertation entre les différentes instances.
- Que les différents intervenants, personnel de l'école et enseignants reçoivent une formation adéquate pour dépister, intervenir et agir lors d'événements perturbateurs ou violents ou lorsque l'élève manifeste des comportements autodestructeurs.

Sanctions

- Il est essentiel et urgent que soient établis un code, des étapes, une procédure, des règles claires entre les comportements liés à l'hyperactivité et les comportements autodestructeurs, les comportements perturbateurs et les comportements violents. Chaque sous-groupe devrait être subdivisé par catégorie (violence physique : tirailage, bousculade, bagarre), spécifié et lié à des procédures claires et par degré de violence exercée. De même, le genre de violence devrait être pris en compte. Par exemple, la violence verbale ne serait pas traitée de la même façon que le vandalisme, la violence physique ou le " skippage ".

- Il serait souhaitable de réviser le mode de “ sanction ”, car sa portée peut avoir des effets pénalisants plutôt qu’un effet d’entraînement positif pour l’enfant. Par exemple, une suspension ne règle pas les problèmes de comportement manifestés, mais elle isole l’élève et retarde son développement scolaire.

Importance de la partie préventive et la résolution hâtive des problèmes

- Il est primordial que des actions soient posées pour identifier et dénoncer la violence verbale entre les élèves et envers le personnel de l’école. Qu’un règlement soit adopté et qu’il soit diffusé pour affirmer une volonté de ne plus tolérer la violence et pour soutenir les personnes qui en sont victimes.
- Il serait éventuellement intéressant d’offrir des activités de sensibilisation à la violence verbale, psychologique, physique, au vandalisme, à la violence de gang et autres, aux enfants, au personnel de l’école et aux parents.
- Il serait avantageux de créer des groupes d’entraide regroupant les enfants victimes de violence afin de les aider à augmenter leur estime de soi et qu’ils apprennent à se défendre sans recourir à la violence. Créer des groupes d’entraide pour des enfants violents serait aussi une bonne méthode de conscientisation.
- Que les élèves qui ont des antécédents d’hyperactivité puissent être considérés sous leurs aspects positifs.

En résumé, il s’agit, pour tous les intervenants et le personnel de l’école d’être capables de répondre aux questions suivantes :

- Qui intervient ?
- Quand intervient-on ?
- Comment le fait-on ?
- Dans quelles circonstances ?
- Durant combien de temps ?
- À qui s’adresse l’intervention ?
- Est-ce bien à l’élève ?

L’école, par la présente étude et les études antérieures manifeste une volonté de changement et d’ouverture afin de trouver des solutions pertinentes. Les parents apprécient ce fait et ont démontré leur intérêt à travailler de concert avec l’école pour permettre à tous les enfants un mieux-être dans le milieu scolaire. Ainsi, établir un tandem parents-école valorisant et efficace allégerait la tâche du personnel enseignant et des différents intervenants.

CONCLUSION

Le but de cette recherche visait à connaître le point de vue des parents concernant leurs besoins au regard des comportements violents de leurs enfants et la possibilité de leur offrir un appui direct ainsi qu'à leurs adolescents. Dans l'ensemble, les résultats obtenus sont cohérents avec ceux qui sont mentionnés dans la littérature traitant des comportements de violence. À la suite de la consultation du présent rapport, le comité de la Qualité de vie ainsi que les différents acteurs de l'école La Source pourront réfléchir et travailler à la mise en place de solutions concrètes assurant aux parents des réponses adéquates aux besoins qui ont été exprimés.

La violence dans les écoles est présentement un sujet de préoccupation parce qu'il touche une clientèle particulièrement sensible et vulnérable que sont les enfants et les adolescents. Dans notre société, l'école est un lieu d'apprentissage des connaissances et l'enfant est contraint par la Loi, l'entourage familial et social à y être présent quotidiennement (Dardel, 2000). Il doit s'intégrer dans des "normes sociales" qu'il peut parfois percevoir comme une imposition. Si la plupart des enfants s'intègrent bien à l'école, ce n'est pas le cas pour tous. Certaines catégories d'enfants ont besoin de recevoir une aide particulière : problèmes de comportement, difficultés d'apprentissage, hyperactifs, asociaux, décrocheurs potentiels, anarchistes, délinquants. Il est important de tenir compte de leurs besoins plutôt que de tenter de les "normaliser" ou de les exclure du système. Les comportements de violence et les comportements dérangeants sont souvent vus comme étant semblables et répondant aux mêmes processus d'intervention. Dans la réalité, ce sont deux problèmes distincts et il conviendrait de les traiter différemment. Les élèves à comportement dérangeant transgressent les règles de l'école et perturbent les autres élèves, mais les élèves à comportement violent transgressent des lois sociales.

Les grandes approches psychosociologiques tentent de comprendre la complexité des forces en présence lorsque nous abordons la problématique de violence. Les traits psychologiques de l'enfant, la culpabilisation des mères, des pères, des familles ressortent tour à tour quand ce ne sont pas la société, le milieu ou le contexte qui nuisent au développement de l'enfant. Chaque approche apporte une compréhension différente du problème et chaque approche comporte ses limites et ses exclusions selon son champ d'intervention disciplinaire. En premier lieu, les modes éducatifs parentaux sont issus de l'expérience de vie des parents. Cette expérience est inséparable du vécu des parents et de leurs enfants. C'est dans cette interdépendance que le parent doit apprendre à faire le partage entre ses représentations et celles qu'il projette sur sa progéniture. L'enfant n'est pas dupe et il décèle les incohérences entre ce que le parent dit et ce qu'il démontre, mais l'enfant lui aussi devra identifier les représentations qui lui seront présentées. Ce sont les acteurs entourant l'enfant qui lui apprennent les limites des comportements acceptables, mais le choix revient à l'enfant d'utiliser la violence ou non. De plus, les modes éducatifs parentaux changent et se modifient avec les grands courants de pensée ; psychologiques, biologiques, culturels, sociologiques, et autres. Nous n'avons qu'à regarder l'influence des dernières décennies sur la permissivité, l'autorité parentale ou encore l'importance accordée aux besoins des enfants. La façon de décoder et de traiter la violence subit les mêmes influences.

Que la violence soit vue sous l'angle familial ou social, qu'elle soit étudiée sur une longue période ou sur une courte période, elle reflète le jeu des influences entre différents acteurs : agresseurs, victimes, témoins, parents, intervenants scolaires ou sociaux, et autres. Les liens d'interdépendance sont étroits et ne peuvent être niés. Les périodes liées à la préadolescence et à l'adolescence, l'entrée au secondaire, l'entrée dans une autre école offrent une nouvelle approche aux jeunes, mais elles apportent aussi de nouveaux modèles d'identification et de référence. Les contacts établis dans le milieu scolaire avec les pairs et avec le personnel de l'école deviennent une protection si l'enfant peut y retrouver des modèles positifs qui lui conviennent. Dans le cas contraire et surtout lorsqu'il y a rejet, l'enfant se tourne vers d'autres sources de référence. Il est reconnu que les enfants marginalisés, différents, en difficulté d'adaptation tendent à s'associer à des pairs asociaux surtout s'ils sont rejetés des pairs prosociaux (pairs et adultes). (Hébert, 1991A)

La situation de la violence dans les écoles est préoccupante et conduit les parents et les enfants à vivre de l'insécurité. Par les questionnements actuels qu'elle suscite, la violence à l'école constitue un problème social devant être traité. Comme l'école est le deuxième lieu de socialisation en importance après la famille, elle prend une grande place dans la vie de l'enfant et du parent. Que la violence soit quotidienne ou épisodique, elle déséquilibre celui qui en est victime. La violence chez les jeunes se présente sous diverses formes, avec une intensité et des fréquences variables et elle a pour cible des victimes souvent désignées. Les manifestations de violence non traitées en bas âge tendent pour certains à se poursuivre au secondaire et peuvent se prolonger dans la vie adulte. Le profil du jeune contrevenant et des victimes potentielles permet de détecter les sujets pouvant être affectés. À ce niveau, les facteurs de risque sont de bons éléments de dépistage. Les facteurs de protection relèvent de la capacité d'adaptation de l'enfant, la qualité des liens affectifs, un encadrement stable, la présence d'adultes prosociaux ainsi que la qualité du lien parents-enfant, entre autres. Ces éléments deviennent un antidote intéressant à la problématique de la violence. Ces notions ne doivent pas être réduites à une simple connaissance, mais elles doivent faire partie de solutions possibles et applicables en vue de créer des changements positifs chez l'enfant et dans son environnement.

La qualité d'insertion dans les écoles est un point central du bien-être de l'enfant. Si ce dernier ne retrouve pas un milieu humain et environnemental qui lui convienne, il y a de fortes chances que son intégration et ses résultats scolaires s'en ressentent. La violence en milieu scolaire est une réalité et il convient qu'elle ne soit pas niée ou dénigrée par le personnel scolaire et par les élèves. De la même façon et même si cet aspect est peu connu, la violence institutionnelle devrait être détectée et traitée.

La reproduction et l'augmentation de la violence font parfois partie de comportements acceptés et valorisés par le déni, l'indifférence, la peur de réagir à la violence. La banalisation entraîne une négation de la souffrance chez l'autre. L'agresseur retire des bénéfices de ses agirs et si l'entourage ne réagit pas, ferme les yeux, il cautionne la continuité de la violence, qu'elle soit individuelle ou de groupe. Le dépistage des enfants agresseurs ou potentiellement agresseurs est donc essentiel et à promouvoir. C'est un pas important, mais la prévention présente aussi d'autres avenues intéressantes. Elle vise à enrayer la violence, à en diminuer ses effets et traite des

conséquences chez les agresseurs, les victimes et les témoins. L'aspect positif de la prévention et du traitement de la violence relève des moyens utilisés : dénonciation, conscientisation et sensibilisation à la problématique de violence par les acteurs concernés.

Pour recueillir les informations nécessaires à cette recherche, douze entrevues semi-dirigées ont été menées d'octobre 2002 à février 2003. Des données sociodémographiques ont été recueillies en début d'entrevue offrant un aperçu de la structure familiale et du portrait socioéconomique des sujets sélectionnés. Ces entrevues ont permis un récit très explicite de la problématique de violence ; son mouvement, son ascension, la perception des parents, les réactions des parents et des enfants lors de situations de violence à l'école, à la maison ainsi que dans leurs relations sociales.

La violence est un sujet délicat et il n'était pas facile pour les parents de se confier sur ce type de vécu. Pour contrer la violence, il doit y avoir reconnaissance et acceptation de cette problématique par les différents acteurs. Parmi les manifestations de violence observées, les parents sont certes préoccupés par la violence individuelle, mais la violence de gang et les ravages qu'elle cause les préoccupent davantage. Ces témoignages révèlent un contenu riche, mais c'est aussi un cri d'alarme pour plusieurs d'entre eux qui sont à bout de ressources. Même si la violence n'est plus considérée comme un sujet tabou, peut-on se demander jusqu'à quel point ? La réalité est tout autre quand nos enfants sont touchés ou que nous le sommes nous-mêmes. La compréhension de la violence varie selon l'angle d'observation, selon la personne qui la définit, selon la personne qui la vit ou qui la fait vivre et selon le contexte dans lequel elle s'inscrit. C'est pourquoi les parents et l'école n'ont pas toujours une vision concertée concernant la situation de violence dans laquelle l'enfant est impliqué. Certains parents nient, minimisent ou justifient les manifestations de violence exercées par leur enfant, d'autres agissent, interviennent et collaborent avec l'école.

Les limites de la violence acceptée par les parents varient d'un extrême à l'autre ; de très tolérantes à non tolérantes. Les comportements jugés inacceptables suivent le même parallèle jusqu'à un point de non-retour où le parent décide de mettre fin à la violence ; la limite étant atteinte. La tolérance varie selon trois points : qui la fait subir, à qui elle s'adresse et la durée des actes commis. Il apparaît que les gens très tolérants ont souvent été victimes de violence antérieurement et/ou le sont présentement.

Les impacts vécus par les parents et les enfants qui manifestent des comportements de violence sont nombreux et affectent tous les domaines de leur vie. Les causes de la violence sont nombreuses et proviennent du type de personne qui la vit (tempérament, personnalité) et/ou de l'extérieur (familial, social, contextes, etc.). Elles sont liées aux grands changements de société : médias, technologies, consommation de masse, rôles parentaux et familiaux (séparation, recombinaison des familles, liens intergénérationnels, les styles d'éducation). Tout est en mouvement continu et s'inscrit chaque jour sous un nouveau registre. La violence ne demeure pas en vase clos ; elle a un effet

d'entraînement dévastateur sur l'entourage. Une fois la violence enclenchée, l'agresseur se limite rarement à une seule victime surtout si le comportement lui apporte un bénéfice quelconque. Outre la violence à l'école, la violence des enfants envers les parents ou inversement ainsi que la violence dans la fratrie est bien réelle. Les manifestations de violence créent une synergie familiale destructrice et fragilisent tous ses membres. La violence est utilisée quand les gens ne connaissent pas d'autres stratégies pour changer une situation donnée. Dans les cas de séparation, divorce, familles recomposées, la complexité des liens et des contextes augmente les risques de violence. Toute la rétribution des rôles et les échanges interpersonnels sont modifiés et exigent une restructuration parfois très grande de la part de chaque membre.

L'adolescence est marquée par une recherche active de modèles et de références permettant à l'adolescent de se construire une personnalité qui lui est propre. Cependant, les modèles en présence ont un impact parfois positif, parfois négatif. Les manifestations de violence des jeunes à la maison, à l'école, avec les pairs et dans les relations sociales constituent une chaîne où différents acteurs peuvent intervenir et influencer. Un jeune peut manquer de maturité dans sa recherche d'identification par manque de modèles "sains", par un rejet des pairs, par une difficulté d'intégration à l'école, par des échecs scolaires répétés, par de la violence vécue, etc. Le gang constitue une porte d'entrée qui peut être bienfaisante ou nocive selon le groupe d'appartenance choisi par le jeune. Il en est de même des jeunes adultes ou des adultes qui côtoient les adolescents en recherche d'identification.

La violence subie ou exercée au primaire laisse des séquelles. Les agresseurs trouvent une réponse à leurs besoins par l'utilisation de la violence. Ils en retirent bénéfice et pouvoir. Les problèmes non corrigés dans la famille et- ou à l'école primaire peuvent se poursuivre à l'école secondaire et ils deviennent plus difficiles à traiter, car s'y ajoutent les problèmes reliés à l'adolescence et à l'entrée dans une plus grande école. La violence individuelle est présente et la violence de gang est plus étendue et plus directe qu'au primaire. L'intimidation, le harcèlement, le taxage sont le lot quotidien de plusieurs enfants. Il suffit d'une caractéristique, d'une marque distinctive pour devenir une cible potentielle. Certains enfants vont franchir la barrière de la victimisation et devenir agresseurs. La riposte aux gangs par exemple est déclarée quand elle devient pour l'enfant, l'ultime solution.

La violence apparaît la plupart du temps à la suite d'événements marquants survenus à la maison, à l'école ou dans l'environnement de l'enfant. Les signes liés à la violence sont souvent repérables dès le jeune âge, mais ils peuvent aussi apparaître au secondaire. C'est souvent l'école qui avertit de la violence manifestée si elle n'a pas été détectée auparavant par les parents. La violence peut être verbale, psychologique mais aussi physique. Une fois que les parents opposent un refus aux gestes violents, ils sont plus à même de poser des gestes concrets pour favoriser les arrêts d'agir. Toute violence niée de la part des parents ou de l'école favorise sa reproduction. Les parents ne sont pas totalement responsables de la violence de leur enfant. C'est aussi un choix que l'enfant fait. L'augmentation de la violence ne peut se manifester que si l'enfant en retire un bénéfice.

Le tandem école-parents semble écrasé par les structures scolaires et par une société de performance, mais il y a toujours lieu d'agir. La collaboration école-parents assure une meilleure maîtrise sur les comportements de violence

manifestés. L'échange ne se fait pas qu'au niveau de l'enfant, il doit passer en premier lieu par les parents. À ce niveau, les parents formulent une demande unanime ; qu'ils soient avertis de ce qui se passe à l'école. C'est une question de responsabilités, mais c'est aussi une question de prévention. La première étape à franchir de la part de l'école est d'informer les parents sur ce qui se passe à l'école que ce soit pour de la violence subie ou de la violence exercée. La seconde étant d'avertir le plus tôt possible les parents pour éviter que la situation ne se détériore davantage.

Trois facteurs influencent un changement de comportement chez l'enfant : les mesures restrictives, les punitions ou les sanctions émises, la communication parents-enfant, parents-école-élève, le tandem école-parents. Deux modes de reprise de contrôle sur l'enfant ont lieu par l'utilisation de mesures restrictives et de sanctions de la part de l'école et de la société et de la part des parents. Les parents vont seconder l'école dans les demandes même si certains ne sont pas toujours en accord avec un verdict de comportement de violence ou de comportement dérangeant. Les sanctions ou les mesures restrictives ne sont pas toutes vues négativement, les parents mentionnent aussi leurs effets positifs. Cependant, certaines mesures restrictives sont considérées pénalisantes pour l'enfant. Celles qui présentent le plus d'opposition touchent le redoublement d'élèves, l'institution d'un comité ad hoc, les agents de sécurité par leurs manières de mener les interventions, l'intervention policière avec une période de temps très longue avant d'arriver à la judiciarisation lors de violences individuelles ou de gang. Les sanctions appellent, elles aussi, à certains changements. L'expulsion prolongée nuit au rendement scolaire, le retrait de privilège devrait être revu puisqu'il est parfois inopportun d'annuler une activité jouant un rôle canalisateur et valorisant pour l'enfant. Les menaces d'envoyer un élève au Pavillon l'Élan sont considérées comme une solution facile.

Les parents présentent des solutions simples, facilement applicables pouvant aider les autres parents, améliorer la qualité de vie dans l'école et rehausser l'échange élève-école et intervenant-élève. L'intervention auprès des parents devrait être complémentaire à l'intervention auprès des enfants lorsqu'elle est nécessaire ou demandée par les parents. Ceux-ci ont besoin d'être soutenus dans leur rôle puisqu'en fait, les parents servent d'éducateurs, de modèles et de référence de valeurs à leurs enfants. Il s'agit de leur assurer l'aide nécessaire afin d'augmenter leur capacité naturelle à intervenir auprès de leurs enfants tout en respectant leurs propres besoins. Un suivi auprès de certains parents est indispensable et l'école doit vérifier leurs besoins lors de rencontres et éventuellement leur fournir la liste de ressources possibles. De même un suivi temporaire après un événement devrait être assuré, que l'enfant ait été victime ou agresseur afin d'informer les parents de l'évolution de la situation.

Les pistes de solutions et les recommandations forment une toile de fond où l'élève, l'école et les parents ont la possibilité, chacun à leur façon, d'agir sur la problématique de violence, qu'elle soit subie ou exercée. Cela requiert un meilleur échange d'information sur le vécu de l'enfant à l'école et exige aussi une plus grande diffusion des services d'aide par l'école et dans les réseaux publics et privés. Lors des rencontres, il est important que l'école détecte les problèmes sous-jacents aux comportements manifestés ; que les agresseurs, victimes, parents soient entendus sans jugement, et que le parent soit informé de l'évolution de la situation conflictuelle. Qu'une procédure à suivre soit établie pour chaque type de comportement (dérangeant ou violent). Il serait aussi important de créer

d'autres méthodes de fonctionnement que les mesures restrictives et les sanctions. Par exemple, la création de groupes d'entraide, puisqu'elle serait génératrice de changements positifs. Que les élèves et les parents aient un droit d'expression et de négociation sur les sanctions ou les mesures restrictives émises par l'école et que tous les intervenants impliqués dans un dossier puissent renseigner les parents sur la situation en cours. Que les différents intervenants scolaires reçoivent une formation pour intervenir lors de situations conflictuelles. Afin d'amoindrir les manifestations de violence, la sensibilisation et la prévention demeurent un atout à utiliser que ce soit au niveau du personnel de l'école, des élèves ou des parents.

Un accord mutuel et explicite entre toutes les personnes concernées est primordial et indispensable. Chaque acteur doit être actif et qu'il puisse appliquer de façon cohérente les engagements pris concernant les agirs de violence.

BIBLIOGRAPHIE

Ary, D. V. 1999. "Adolescent problem behavior : the influence of parents and peers." Behaviour research and therapy, v.37, no.3, pp. 217-230

Audy, P. 1989. "La violence en milieu scolaire ; une des réactions symptomatiques d'un système hyperstressé." In Actes du colloque organisé par le conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse, 13-14 avril 1989, St-Sauveur des Monts, "La violence et les jeunes : La comprendre, la contrer, ça vaut le coup. "

Ausloos, G. 1995. "La compétence des familles. Temps, chaos, processus." St-Agnès, Éditions Éres.

Bala, N. 1994. "La violence chez les jeunes : Guide pour la police." Solliciteur général du Canada, 271 p.

Beaudoin, S ; Carrier, G. ; Lipime, R. ; Laflamme, M. K. 1997. " Situations familiales des jeunes suivis pour troubles de comportements sérieux." Ste-Foy. Université Laval, Faculté des sciences sociales. Centre de recherche sur les services communautaires.

Bergler, E. 1964. " Les parents ne sont pas responsables des névroses de leurs enfants. " Payot.

Bertrand, M-A. Octobre, novembre 1979. " La violence, les femmes et les enfants. " Dossier. Justice.

Bernier, L. ; De Singly, F. Printemps, 1996. " Présentation – familles et école. " (introduction).

Bigelow, B. J. 1989. " Le traitement des enfants présentant des troubles de comportement dans un contexte social. " Santé mentale du Canada, 37(4) : 10-15.

Biron, L. ; Le Blanc, M. 1974. " Famille et délinquance. " sous la direction de Marc Le Blanc, Université de Montréal. Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile. Collection : Épidémiologie de l'inadaptation juvénile, # 1, 241 p.

Caron, J-C. 1999. " À l'école de la violence : Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX siècle. " Aubier Collection.

Charlot, B. ; Rochez, J. Y. 1996. " L'enfant-élève : dynamiques familiales et expérience scolaire. " IN Léon Bernier, De Singly, François, printemps, 1996. " Présentation – familles et école. "

Chartier, J.P. 1982. " Les parents martyrs. " Toulouse Privat.

Chouinard, M-A. 2002. " La récré, ce n'est pas pour flâner. " Le devoir, 27 février 2002.

Claes, M. ; Comeau, J. 1996. " L'école et la famille : deux mondes ? " In Léon Bernier, De Singly, François, printemps, 1996. " Présentation – familles et école. "

Cloutier R. 1993. " Jeunes et violence : dimensions psychosociales. " In " Pour comprendre la violence à l'école. " Centrale d'Enseignement du Québec, OPTIONS, printemps 1993 : 13-29.

Conseil National de prévention du crime. 1996. “ Prévenir la violence en investissant dans les familles : une approche intégrée. ”

Conseil National de prévention du crime. Mai 1997. “ Prévenir le crime en investissant dans les familles et les collectivités : promouvoir des apports positifs pour les jeunes de 6 ans à 12 ans. ” Ottawa, Ont. CNDC.

Conseil National de prévention du crime. Mai 1997B. “ Prévenir le crime en investissant dans les familles et les collectivités : promouvoir des apports positifs pour les jeunes de 12 à 18 ans. ” Ottawa, Ont. CNDC.

Conseil supérieur de l'éducation. 1981. “ La violence et le milieu scolaire. ” Revue Esco-griffe, Novembre 1981 :38.

Côté, C. 1995. “ Prévenir la violence dans les écoles : idées et références. ” Guérin.

Couchena, O., Dolivo-Schmutz, V., Halfon O. 2000. “ Psychopathologie de l'élève violent ” In Doudin, Pierre-André, “ Violences à l'école : fatalité ou défi ? ” Miriam Erkohen Markhüs (éds). Pratiques sociologiques.

Crawford, C. 1996. “ Ces chers parents !... Quand la violence engendre la violence. ” Traduction : Les Éditions de l'Homme, division du groupe Sogidès ltée.

Cusson, M. 1990. “ La violence à l'école : le problème et les solutions. ” Apprentissage et socialisation, vol 13, #3, sept. 1990 :213-221.

Cusson, M. 1989. “ Théories criminologiques et prévention de la délinquance grave. ” In Actes du colloque organisé par le conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse, 13-14 avril 1989, St-Sauveur des Monts, “ La violence et les jeunes : La comprendre, la contrer, ça vaut le coup. ”

Cusson, M. 1981. “ Délinquants pourquoi ? ” Paris, A. Collin.

Dagenais, D. 2000. “ La fin de la famille moderne : signification des transformations contemporaines de la famille. ” Ste-Foy, Presse de l'université Laval ; Rennes : Presse universitaires de Rennes, Sociologie contemporaine (collection), 267 p.

Dardel, J. F. 2000. “ Analyser et gérer les violences. ” In Doudin, Pierre-André, “ Violences à l'école : fatalité ou défi ? ” Miriam Erkohen Markhüs (éds). Pratiques sociologiques.

Debarbieux, É. 1996. “ Violence en milieu scolaire : états des lieux. ” Édition ESF, Paris.

Denzin, N.K. ; Y.S. Lincoln. 1994. “ Handhook of Qualitative Research. ” Thousands Oak/London, Sage.

Deslauriers, G. 1985. “ Ce que nos adolescents ne disent pas. ” Éditions, Libre Expression.

Dot. O. 1984. “ Agressivité et violence chez l'enfant et l'adolescent. ” Versiers : Marabout.

Doudin, P-A. 2000. “ Violences à l'école : fatalité ou défi ? ” In Miriam Erkohen Markhüs (éds). Pratiques sociologiques.

Dulac, G. 1994. "Penser le masculin. Essai sur la trajectoire de la condition masculine et paternelle." Québec. IQRC.

Edwards, C. H. 2001. "Student violence and the moral dimensions of education." *Psychology in the schools*. v.38, no.3, pp. 249-257.

Fitzgibbon, A. 1991. "Les jeunes du secondaire et la violence", L'Orientation, v 15 #2.

Fize, M. Juillet 2001. "L'évolution des rapports parents-enfants." In *Problèmes politiques et sociaux #860 ; transformations de la famille et délinquance juvénile*. p.22-23

Fortin, L. ; D. Marcotte ; E. Royer ; P. Potvin. 2000. "Les facteurs discriminants sur les plans personnel, familial et scolaire entre les troubles de comportement intériorisés, extériorisés et concomitants chez des élèves de première secondaire." Revue des sciences de l'éducation, 26 #1 : 197-218.

Friel, J. (1947) ; Friel, L. (1949). "Les sept pièges dans lesquels tombent les parents." Outremont Éd. Traduction Denis Dewee du Trécarré, 2000, 214 p.

Gendreau, G. 1989. "Les jeunes et la violence dans le Québec des années '80." In Actes du colloque organisé par le conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse, 13-14 avril 1989, St-Sauveur des Monts, "La violence et les jeunes : La comprendre, la contrer, ça vaut le coup."

Gordon, D. A ; Arbuthnot, J. 1987. "Individual, group, and Family Interventions." In Loeber. R. & Stouthamer-Loeber, M. 1987. "Handbook of juvenile delinquency." New York, John Wiley & sons.

Gosman, F. 1990. "Les enfants dictateurs : comment ne pas céder à leurs caprices." Édition Le jour, Traduction (1994) : Louise Drolet, 164 p.

Gouba, E.G. et Y.S. Lincoln. 1989. "Fourth Generation Evaluation." Newbury Park. Sage Publications.

Gray, J. 2000, "Les enfants viennent du paradis : comprendre ses enfants pour mieux les élever." 370 p.

Gray, O. P. 1987. "Violence and children." Univ. Wales coll. medicine, dep. child health, Cardiff CF4 4XN, GBR. Archives of Diseases in Childhood. 1987, v.62, no.4, pp. 428-430.

Guay, J. 1998. "L'intervention clinique communautaire : les familles en détresse" Les Presses de l'Université de Montréal.

Gueneau, M. 1966. "Réussir le métier de parents : les carences parentales." Paris : Éditions du Centurion, 259 p.

Guidoux, L. ; Mégroz C. 2000. "Équipe pluridisciplinaire et travail en réseau." In Doudin, Pierre-André, "Violences à l'école : fatalité ou défi ?" Miriam Erkohen Markhüs (éds). Pratiques sociologiques.

Halmos, C. Janvier 2002. "Parents : aimer et punir. L'indispensable besoin de limites." Psychologies, #204: 74-103.

Hébert, J. 2000. "Rompre le cercle vicieux de la violence scolaire." In Doudin, Pierre-André, Violences à l'école : fatalité ou défi ? Miriam Erkohen Markhüs (éds). Pratiques sociologiques.

Hébert, J. 1991A. “ La prévention de l’agression juvénile : un projet-pilote.” Thèse de l’université de Montréal.

Hébert, J. 1991B. “ La violence à l’école : guide de prévention et techniques d’intervention.” Logidès sociétés, 138 p.

Hébert, J. 1989. “ La problématique des jeunes agressifs : des points de repère.” Apprentissage et socialisation en piste, Vol 12 #1 : 45-52.

Hébert, J. ; Livernoche, J. 2000. “ Le décrochage scolaire : une forme de violence psychologique.” In Doudin, Pierre-André, “ Violences à l’école : fatalité ou défi ? ” Miriam Erkohen Markhüs (éds). Pratiques sociologiques.

Jaffe, P. ; Wolfe, D. ; Wilson, S. ; Zak, L. 1985. “ Problèmes critiques mis en lumière par une étude sur l’adaptation des enfants témoins de violence dans la famille.” Santé mentale au Canada, 33(4) : 14-18.

Hémond, É. Avril 1994. “ Pour comprendre les enfants. ” Reportage, Réseau, Avril 1994.

Larose, M. 1989. “ La violence et les jeunes ” In Actes du colloque organisé par le conseil québécois pour l’enfance et la jeunesse, 13-14 avril 1989, St-Sauveur des Monts, “ La violence et les jeunes : La comprendre, la contrer, ça vaut le coup. ”

Le Blanc, M. Juillet 2001. “ Délinquance des rapports sociaux délinquance sur une longue durée : l’exemple du Québec. ” In Problèmes politiques et sociaux #860 ; transformations de la famille et délinquance juvénile. p.22-23

Le Blanc, M. 1999 “ L’évolution de la violence chez les adolescents québécois : phénomène et prévention. ” Criminologie, 32 #11 :161-194.

Le Blanc M. 1996. “ Un problème sérieux. ” RND : Revue Notre-Dame, #7

Le Blanc M. 1996. “ Le doigt dans l’engrenage. ” RND : Revue Notre-Dame, #7

Le Blanc M. 1996. “ Au gré des influences. ” RND : Revue Notre-Dame, #7

Le Blanc M. 1996. “ Prévenir et traiter. ” RND : Revue Notre-Dame, #7

Lemay, M. 1996. “ La crise des jeunes actuellement est le parfait reflet de la crise des adultes. ” RND : Revue Notre-Dame, #7

Le Blanc, M. 1990. “ Le cycle de la violence (chez les jeunes) : trajectoire sociale et cheminement personnel de la violence individuelle et de groupe (au Québec). ” Criminologie, 23 #1 :41-74.

Le Blanc, M. 1974. “ Les causes de la délinquance : un commentaire. ” Université de Montréal. Groupe de recherche sur l’inadaptation juvénile.

Lorion, P R. ; Tolan, P. H. ; Wahler, R. G. “ Prevention. ” In Loeber. R. & Stouthamer-Loeber, M. 1987. “ Handbook of juvenile delinquency. ” New York, John Wiley & sons.

Lorrain, J.P. 1999. “ Les violences scolaires. ” Que sais-je ? Paris, Presses universitaires de France.

Marc, P. ; Rovero, P. R. 1996. “ Violence familiale, scolaire et sociale : une histoire bien ordinaire. ” Genève : Éditions du Tricorne, Publication Suisse, 173 p.

Melkevik, B. 2000. “ L'exemple nord-américain ” In Samet, Catherine, 31 décembre 2000. “ Violence et délinquance des jeunes. ” #5125 : 5-190.

Michalsky, S. ; Paradis, L. 1995. “ Jeunes délinquants. Jeunes violents. ” Montréal, Logiques, Collection : théories et pratiques dans l'enseignement général délinquance et violence, 188 p.

Miron, J-M. ; Tochon, F. V. 1998. “ Parents experts. ” Éditions du CRP

Morand, C. ; É. Royer ; Bitauneau, I. 1999. “ L'école : lieu d'apprentissage et de socialisation mais pas l'unique acteur. ” Apprentissage et socialisation, 19 #2 :59-63.

Mucchielli, R. 1986. “ Comment ils deviennent délinquants : genèse et développement de la socialisation et de dissocialité. ” Paris, Édition ESF.

Olweus, D. 1999. “ Violence entre élèves, harcèlements et brutalités : les faits, les solutions. ”

Patton, M.P. 1986. “Utilization-focused Evaluation. ” Beverly Hills, Sage.

Patton, M.P. 1987. “How To Use Qualitative Methods in Evaluation.” Newbury Park, Sage Publications. 176.

Payette, F. 1998. “ L'adolescence, une étape dans la vie des parents. ” Les Éditions Septembre, Collection Choisir, Enr.

Pelletier, D. ; Beaulieu, A. ; Grimard, A. ; Duquay, L. 1999. “ Les adolescents qui agressent leurs parents. ” Revue canadienne de psycho-éducation, 28 #2 : 171-185.

Pommereau, X. 1997. “ Quand l'adolescent va mal ; l'écouter, le comprendre et l'aimer. ” Paris, J'ai lu, 250 p.

Redl, F. ; Wineman, D. 1964. “ L'enfant agressif. ” Tome 1, Paris : Fleurus.

Régie régionale de la santé et des services sociaux. 2002. “ Plan régional d'organisation de services enfance jeunesse famille : portrait de la clientèle et des services. ”

Riverin, F. 1991. “ Comment prévenir et contrer la violence dans le milieu familial. ”

Roy, J. ; Boivin, G. 1998. “ Prévenir et contrer la violence à l'école. ” Ministère de l'éducation, 69 p.

Roy, J. 1989. “ La violence en milieu scolaire. ” In Actes du colloque organisé par le conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse, 13-14 avril 1989, St-Sauveur des Monts, “ La violence et les jeunes : La comprendre, la contrer, ça vaut le coup. ”

Royer, É. ; C. Morand ; N. Desbiens ; S. Moisan; I. Bitauneau. 2000. “ Fonctionnement familial et compétence sociale des élèves en difficulté de comportement à l'école secondaire. ” Revue des sciences de l'éducation, 26 #1 : 219-236.

Rufo, M. Janvier 2002. " Parents : aimer et punir. Les adolescents ont horreur des positions tièdes. " Psychologies, #204: 74-103.

Sanchez-Mazas M. ; C. Alain. 2000. " Une approche psychosociale de la violence à l'école ou les malheurs de Sophie en cinq séquences. " In Doudin, Pierre-André, " Violences à l'école : fatalité ou défi ? " Miriam Erkohen Markhüs (eds). Pratiques sociologiques.

Stamatios, T. 2000. " Les non-dits de la violence des jeunes : approche philosophique. " IN Samet, Catherine, 31 décembre 2000. " Violence et délinquance des jeunes. " #5125 : 5-190.

Tessier, O. ; Paquette, D. ; Vitaro, F. 1997. " Profil de comportement et habiletés interpersonnelles chez des garçons agressifs et non agressifs durant l'enfance et l'adolescence " Rapport de recherche au CQRS,

Tochon, F. V. : Miron, J-M. (1956), 2000. " Parents responsables. " Gouvernement Canada. Sherbrooke, Québec, Éditions CRP, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke.

Tremblay, R. E. et al. 1996. " Les enfants du Canada deviennent-ils plus agressifs à l'approche de l'adolescence ? " IN " Grandir au Canada . " Issu de l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), Novembre 1996.

Trépanier, J. Juillet 2001. " Un lien faible ou nul pour les délits graves... " In Le discours des parents sur les adolescents. Problèmes politiques et sociaux #860 ; transformations de la famille et délinquance juvénile. p.22-23

Varga, K. 1992. " L'adolescent violent et sa famille : psychothérapie des liens de dépendance. " 173 p.

ANNEXE 1
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

OBJET : recherche sur les besoins des parents d'adolescents et d'adolescentes présentant des problèmes de violence (verbale, psychologique, physique) à l'école. Cette recherche est effectuée à la suite d'une demande de l'école La Source, dans le cadre d'une recherche-action visant à mettre en place des solutions afin d'identifier les besoins de soutien des parents ayant des enfants qui présentent ce type de comportements. La présente recherche-action est menée par Diane Champagne, le Comité de qualité de vie de l'école La Source ainsi que de Céline Rousseau, agente de recherche pour l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Cette recherche est subventionnée par la Commission scolaire de Rouyn-Noranda et la Régie Régionale de la Santé et des services sociaux.

Par la présente, j'autorise l'enregistrement de l'entretien qui sera effectué dans le cadre de cette recherche. Je comprends que cet enregistrement est strictement confidentiel et que son utilisation est limitée aux fins de la recherche. Cet enregistrement sera effacé après la production du rapport de recherche. J'autorise l'utilisation du contenu de l'entrevue. Cependant, certaines parties des témoignages seront divulguées, mais l'anonymat sera maintenu en tout temps.

Personne interviewée

Agente de recherche

Date d'entrevue : _____

ANNEXE 2
SCHÉMA D'ENTREVUE

Schéma d'entrevue avec les parents : école La Source

Données démographiques :

Du parent :

Âge _____ sexe _____ occupation _____

Statut civil : _____ couple _____ seul _____ famille reconstituée _____

nombre d'enfants dans la famille simple _____ dans la famille reconstituée _____

Revenu familial :

Moins de 10 000 \$ _____ 10 000 \$ et 19 999 \$ _____ 20 000 \$ et 29 999 \$ _____
30 000 \$ et 39 999 \$ _____ 40 000 \$ et 49 999 \$ _____ 50 000 \$ et plus _____

De l'adolescent(e)

Âge _____ sexe _____ scolarité _____ rural ou urbain _____ rang familial _____

Garde partagée _____

1. Question de départ

1. Qu'est-ce que c'est que la violence pour vous, en général?
2. Selon vous quelles sont les causes possibles de la violence chez les jeunes?

2. Comportements violents manifestés par les jeunes à l'école

1. Trouvez-vous qu'il existe de la violence à l'école La Source?
2. Vous l'avez su comment?
3. Quelles sont les formes de violence dans lesquelles les jeunes sont impliqués?
4. Y a-t-il des endroits où il est plus susceptible d'y avoir des actes de violence?
5. Y a-t-il des moments, des journées ou des temps dans l'année où vous observez que les jeunes sont plus susceptibles de poser des gestes de violence?

3. Comment les parents sont-ils informés par l'école ? Y a-t-il collaboration?

1. À l'école, quelles sont les formes de violence dans lesquelles votre enfant a été impliqué?
2. Connaissez-vous les sanctions utilisées par l'école?
3. Avez-vous eu à collaborer avec l'école à ce sujet?
4. Décrivez-moi comment ça s'est passé ? (appel téléphonique, suivi /parents/ enfant)
5. Connaissez-vous les moyens que l'école met de l'avant pour prévenir la violence?
6. Êtes-vous satisfait de la gestion de l'école par rapport aux événements violents?
7. Qu'est-ce qui pourrait être fait par l'école pour amoindrir les manifestations de violence à l'école?
8. Comme parent qu'aimeriez que l'école fasse pour vous aider ? Pour aider votre enfant?

4. Antécédents / vécu de l'adolescent(e)

1. Considérez-vous que votre enfant a déjà été victime de violence?
2. Si oui, dans quelle situation? Qui? Âge? Endroit ? Ce qui a été fait? Nature des gestes posés? Récidive/ agresseur?
3. Croyez-vous que ces difficultés ou d'autres motifs ont amené votre enfant à adopter un comportement de violence?

5. Vécu des parents/ violence en général

1. Au cours de notre vie, maintes personnes vivent de la violence parfois sans même l'identifier. Il existe différentes sortes de violences. Je vous les décris et dites-moi si vous avez un jour vécu l'une d'entre elles?
 - violence verbale : se faire crier ou sacrer après, être insulté
 - violence psychologique : harcèlement, intimidation, chantage
 - physique : être volontairement bousculé, recevoir des coups, être pris dans une bagarre
 - violence sexuelle : mépris, vulgarité, abus sexuel dans l'enfance ou adulte
 - violence contre les objets : voir lancer des objets, vandalisme, etc.
2. Croyez-vous que cela influence votre façon de voir le phénomène de violence?
3. Quel est votre limite de tolérance face aux manifestations de violence?
4. Quels comportements considérez-vous comme inacceptables?
5. Est-ce que votre limite de tolérance est variable selon les personnes? (On n'aura pas la même tolérance envers son enfant qu'envers les enfants d'un voisin)

6. Vécu des parents / adolescent(e)

1. Depuis quand observez-vous des gestes de violence de la part de votre enfant?
2. Si je vous demandais, de vous remémorer le plus lointain souvenir où votre enfant a posé des gestes de violence? La violence se manifestait comment?
3. Reliez-vous cela à des circonstances particulières?
4. Quelle est la première personne qui vous a annoncé que votre enfant présentait des signes liés à la problématique de violence? Qui était cette personne? (Âge/ enfant)
5. Quelle réaction avez-vous eu à ce moment-là?
6. Comment les personnes entourant votre adolescent-e réagissent-ils lorsqu'ils sont confrontés aux gestes de violence de la part de votre adolescent-e?
 - conjoint, -frères et sœurs, -ami-e-s, -gang, -partenaire – envers vous –votre partenaire?

7. Mesures prises par les parents face aux comportements de violence manifestés

1. Jusqu'à maintenant, quels moyens ont été utilisés pour solutionner le problème de violence chez votre enfant ?
2. Quelles sont les réactions de votre enfant suite aux moyens utilisés ?
3. Depuis quelques temps, sentez-vous une augmentation des manifestations de violence de la part de votre enfant ? (Formes utilisées, fréquence)
4. Sentez-vous que les moyens utilisés répondent à vos attentes ?
5. Que pensez-vous faire aujourd'hui face à ce problème ?
6. Quelle est l'implication actuelle de votre conjoint(e) face à cette situation ?

8. Besoins de soutien des parents pour intervenir face aux situations de violence manifestées par leur(s) enfant(s)

1. Dès le départ, quelle aide auriez-vous aimé recevoir lorsque votre enfant a manifesté les premiers gestes de violence ?
2. Depuis le début, avez-vous reçu de l'aide ? (Par qui ? Quand ? Forme ? Durée ?)
3. Est-ce que cette aide vous a été utile ?
4. À travers les obstacles rencontrés, comment et quand auriez-vous aimé recevoir de l'aide?
5. Aujourd'hui, quelle aide aimeriez-vous recevoir lorsque votre enfant manifeste des gestes de violence ?
 - Pour vous ?
 - Pour votre enfant ?
 - En tant que parents ?
6. Avez vous d'autres éléments à ajouter ?
 - Sur l'école
 - Sur la dynamique familiale (conjoint, adolescent(e), autres enfants)
 - Sur la situation de la violence en général